Le Monde

Cahier Initiatives-Métiers

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15919 – 7 F – MARDI 2 AVRIL 1996 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Roubaix : questions sur la piste islamiste

Plusieurs indices intriguent les enquêteurs

LES DÉCLARATIONS du ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré et du ministre de la justice Jacques Toubon, estimant tout deux que la fusillade survenue à Roubaix, vendredi 29 mars, était *« une affaire relevant du grand banditisme »* provoquent des réactions *« d'incompréhension »*, voire *« de colère »*, chez certains responsables de la lutte antiterroriste. Le parquet de Lille devait ainsi ouvrir une information judiciaire, et non la quatorzième section du parquet de Paris, compétente pour des faits en relation avec le terrorisme.

Les enquêteurs ont pourtant découvert dans la maison de Roubaix de nombreux documents attestant de contacts entre les malfaiteurs et certains milieux islamistes. Outre une édition d'*Al Tabsirat*, bulletin de l'Armée islamique du salut dont la diffusion est interdite en France, un ensemble de *« correspondances avec des pays étrangers »* a été trouvé, selon une source proche de l'enquête. Ces lettres accréditeraient la thèse de *« contacts étroits avec certains milieux islamistes »*. En outre, des écoutes téléphoniques avaient été posées sur les lignes des membres du groupe. Plusieurs des conversations interceptées avaient *« une connotation fortement religieuse »*.

La plupart des enquêtes conduites avant et après les attentats de 1995 ont montré que des passerelles existaient entre le banditisme classique et l'activisme islamiste. Certaines sources policières et judiciaires prêtaient, lundi matin, au juge Jean-Louis Bruguière l'intention de demander *« explicitement »* la saisine de *« services spécialisés »*, notamment pour se rendre en Belgique et procéder à l'interrogatoire d'Omar Zemmiri, seul rescapé de la fusillade du 29 mars.

Par ailleurs, deux hommes interpellés le 26 mars à Nice, ont été écroués au terme de leur garde à vue et devaient être mis en examen par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir pris part à ce qui pourrait être la constitution d'un nouveau réseau terroriste islamiste en France.

Lire pages 9 et 29

Moscou propose aux Tchétchènes de négocier la fin de la guerre

Boris Eltsine a ordonné un cessez-le-feu



PROMIS depuis plus d'un mois, un *« plan de paix »* prévoyant l'arrêt des hostilités en Tchétchénie a été annoncé par Boris Eltsine lors d'une allocution à la télévision russe, dimanche 31 mars. Outre la suspension des opérations militaires, le plan prévoit aussi des élections au Parlement tchétchène et des *« négociations indirectes »* avec les indépendantistes, jamais envisagées jusqu'alors. Mais de nombreuses ambiguités subsistent. Ainsi, seul le retrait des unités de l'armée est envisagé alors que le plus gros des troupes russes en Tchétchénie est constitué par les forces du ministère de l'intérieur. Sur le terrain, les forces russes ont continué, dimanche soir, de bombarder la localité tchétchène de Goïskoïé, au sud de Grozny. Le commandement militaire russe sur place affirmait d'ailleurs qu'il était *« impossible de tout arrêter comme ça »*.

Reçu avec scepticisme par les populations russe et tchétchène, ce programme pourrait faire partie de la stratégie électorale de Boris Eltsine, à deux mois et demi d'une élection présidentielle qu'il n'aborde pas en favori. Pour nombre de commentateurs moscovites, ce ne serait là qu'une manœuvre destinée à satisfaire les partenaires occidentaux de la Russie ainsi qu'une partie de l'opinion russe opposée à la guerre.

Lire page 2

Au G7, M. Chirac plaide pour une croissance « plus riche en emplois »

LES MINISTRES du travail des sept pays les plus industrialisés du monde (G7) se sont réunis lundi 1er avril à Lille pour tenter d'élaborer des politiques économiques plus créatrices d'emploi. Jacques Chirac, qui a pris l'initiative de cette rencontre, a déclaré à l'ouverture de la réunion qu'il était nécessaire *« de rechercher ensemble une autre voie »* entre la précarité et le chômage, appelant à de nouvelles *« formes d'organisation du travail »* afin de *« rendre la croissance plus riche en emplois »*. Plusieurs ministres des finances ne se sont pas rendus à Lille. Autant les stratégies des pays industrialisés visant la croissance économique convergent, autant l'approche des problèmes de l'emploi est différente d'un pays à l'autre, les Anglo-Saxons privilégiant la flexibilité, les pays européens préférant abaisser le coût du travail.

Lire page 3

Comment financer un parti politique

Claude Llabres, ancien dirigeant du PCF et des rénovateurs communistes, explique comment il a participé au financement du Parti communiste sur des fonds d'entreprises, puis des rénovateurs par les fonds secrets de l'Elysée et de Matignon. p. 14

François Léotard président de l'UDF

Le successeur de Valéry Giscard d'Estaing a obtenu 57 % des suffrages au premier tour et son principal rival, Alain Madelin, 30 %. p. 6

L'Europe des socialistes

Lionel Jospin a proposé devant la convention de son parti un *« nouveau compromis social-démocrate »* pour une Europe *« plus à gauche »*. p. 7

L'Espagne célèbre Goya

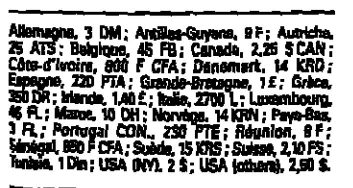
Une trentaine de manifestations ont été organisées pour le 250e anniversaire de la naissance de Goya. p. 23

Métro plus cher

Les Parisiens devraient payer le ticket de métro 8 F au lieu de 7,50 F à partir du 1er mai, mais les augmentations seront plus faibles pour la banlieue. p. 16

Fuite des jeunes hors Paris

Deux tiers des 24-35 ans envisagent de quitter la région parisienne pour la province. p. 21



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0402 - 7,00 F

L'Allemagne peine à réunir les âmes

BONN
de notre correspondant

L'unification allemande sera achevée dans une dizaine d'années, au moins dans ses aspects matériels et économiques. Il en ira tout autrement de l'unification des âmes. Deux peuples allemands vivent sous le même toit, que la référence commune au deutschemark ne suffit pas à définir comme une nation.

Quelle place l'Eglise doit-elle occuper dans la vie publique ? L'Allemagne, qui ignore le concept de laïcité, peut-elle continuer à vivre sous le régime d'un partenariat très étroit entre l'Etat et l'Eglise ? Tel est l'enjeu du conflit qui oppose deux traditions politiques ennemies depuis que le Land de Brandebourg, à l'est, a décidé de remplacer les cours de religion à l'école par un enseignement intitulé « formation à la vie - éthique - religions ». Un vote du Parlement régional de Potsdam, jeudi 28 mars, a entériné cette réforme, qui fermera aux Eglises l'accès régulier aux écoles.

Scandale et indignation dans toute l'Allemagne. Beaucoup d'Allemands n'hésitent pas à parler d'un nouveau *« Kulturkampf »*, en référence au combat de Bismarck contre le parti des catholiques après l'unification de 1871. Le parti chrétien-démocrate au pouvoir dénonce la montée en puissance des « laïcards de l'Est », qui chercheraient à instaurer une *« nouvelle religion d'Etat »*, directement inspirée de la *« tentation totalitaire »* de l'ancien régime communiste de Berlin-Est.

Le groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag, à Bonn, a immédiatement annoncé qu'il allait saisir le tribunal constitutionnel de Karlsruhe sur cette affaire. Le tribunal devra dire dans quelques mois si la réforme est conforme ou non à la Constitution. Cette démarche est appuyée par les deux Eglises chrétiennes allemandes. Les discours alarmistes sur la *« perte des valeurs »* se multiplient.

L'émotion est d'autant plus grande que l'événement survient seulement quelques mois après que les juges de Karlsruhe, se prononçant sur une plainte de parents d'élèves en Bavière, ont décidé que les crucifix ne pouvaient pas être imposés dans les salles de classe. Le parti chrétien-démocrate au pouvoir n'hésite pas à violer, dans ce cas précis, de manière extrêmement inhabituelle, la souveraineté des Länder en matière d'enseignement. Son argument : la loi fondamentale allemande prévoit que la religion doit faire l'objet d'un *« enseignement régulier »* à l'école. Régulier ne veut pas dire obligatoire, puisque la neutralité de l'Etat est également inscrite dans la Constitution. Mais il est un fait que l'école laïque à la française choque les esprits en Allemagne occidentale, où plus de 80 % de la population appartient à l'une ou l'autre des deux grandes Eglises chrétiennes. Ce n'est pas le cas en ex-RDA, la région la plus déchristianisée de l'ancien bloc de l'Est, où seulement 27,9 % de la population appartient à l'Eglise protestante et 5,9 % à l'Eglise catholique. On pensait qu'avec l'unification l'Allemagne deviendrait plus prussienne et donc plus protestante. En fait, comme le remarque l'historien Etienne François, *« l'unification allemande révèle les progrès de la sécularisation dans tout le pays »*.

Lucas Delattre

L'espace restreint de « l'autre droite »

QUINZE ANS ! Il aura fallu quinze ans à la « nouvelle » génération de la droite non RPR – comme on parlait il y a longtemps de la gauche non communiste – pour accomplir enfin un exploit indiscutable, éclatant, dont chacun conviendra qu'il est de nature à susciter l'admiration de tous : déposséder l'ancien chef de l'Etat de sa création, l'UDF. Voilà qui justifie, à n'en pas douter, les plus hautes ambitions et qui mérite l'attention soutenue, toutes affaires cessantes, des citoyens !

« Licencié » par les siens, dimanche 31 mars, à Lyon, comme il l'avait été en 1981 par les électeurs, Valéry Giscard d'Estaing doit, certes, ne s'en prendre qu'à lui-même. Il aura manqué sa réhabilitation dans l'esprit des Français comme il avait gâché les dernières années d'un septennat prometteur. Cependant, pris au piège de ses qualités, parce qu'il n'a pas su se garder de l'isolement dont elles le menaçaient, le président du conseil régional d'Auvergne a pu se consoler de l'injustice du sort en rappelant aux conjurés assemblés à Lyon cette vérité amère : depuis lui-même en 1974, aucun président de la République n'est issu de la famille centriste et libérale, ni aucun premier ministre depuis qu'il avait nommé Raymond Barre à Matignon, en 1976, après sa rupture avec Jacques Chirac. Il aurait pu ajouter, tant il le pensait à l'évidence si fort, que rien ne permet d'entrevoir, aujourd'hui, l'entrée d'un UDF à l'Elysée en 2002.

De « quadras » en « bande à Léo » et en « rénovateurs », d'un accord avec Jacques Chirac, en 1986, à un ralliement à Edouard Balladur, en 1993, les anciens cadets de la deuxième droite auront essayé, sinon épuisé, toutes les figures de la trahison pour se frayer un chemin jusqu'aux avant-postes à partir desquels, croyaient-ils, les espoirs présidentiels leur seraient enfin permis. Pourtant, si les septuagénaires – Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, René Monory – achèvent aujourd'hui ce que l'ancien chef de l'Etat nomme pudiquement, pour lui-même, la *« phase active »* de leur vie politique, leurs successeurs, qui n'auront eu de cesse de les y pousser, n'en sont guère plus avancés.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 15

Rouler sous la pluie

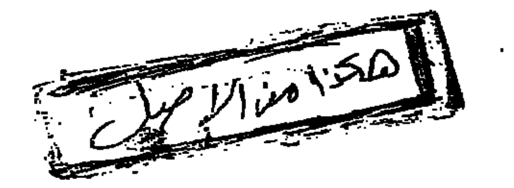


DAMON HILL

IL AVAIT TERMINÉ la saison 1995 derrière Michael Schumacher. Face à la suprématie de son rival qui avait conservé son titre de champion du monde, Damon Hill avait paru plus que déstabilisé. Le départ du pilote allemand pour l'écurie Ferrari lui avait permis de rêver à une belle revanche. Dimanche 31 mars, entre les trombes d'eau et les apparitions du soleil, il a remporté le Grand Prix du Brésil, à Sao Paulo, restant invincible en ce début de saison 1996 après sa victoire à Melbourne. Le pilote britannique compte déjà quatorze points d'avance au classement du championnat du monde, loin devant son coéquipier Jacques Villeneuve.

Intouchable, Hill peut profiter des hésitations techniques des voitures de ses deux principaux adversaires, Jean Alesi et Michael Schumacher, deuxième et troisième dimanche, après un Grand Prix à rebondissements. Etouffée par le succès médiatique de la formule 1, la moto, dont la saison commençait, dimanche, par le Grand Prix de Malaisie, à Shah Alam, cherche ses sensations et ses téléspectateurs. En revanche, le football français ne devrait pas avoir de difficulté à séduire les passionnés de ballon rond avec trois équipes engagées, cette semaine, dans les demi-finales aller des Coupes d'Europe.

Lire pages 19 et 20



CONFLIT Menacé de perdre les élections présidentielles de juin, notamment pour cause de guerre en Tchétchénie, M. Eltsine a proposé, dimanche 31 mars, un nouveau plan de paix comprenant, pour la première fois, une éventuelle négociation *« indirecte »* avec les indépendantistes. ● EN ATTENDANT, il a ordonné l'arrêt immédiat des bombardements lourds que l'aviation russe a multipliés depuis un mois sur les *localités de Tchétchénie* et proposé d'organiser d'ici à l'été des élections *« libres »* au Parlement tchétchène. A Moscou, comme dans les milieux militaires russes, ce « plan » a été accueilli avec méfiance et scepticisme, voire hostilité. ● SUR LE TERRAIN, la population civile, première visée par les bombardements aériens, fait preuve d'une détermination non entamée à chasser l'armée russe, coupable de brutalités et d'exactions systématiques.

M. Eltsine propose une négociation « indirecte » avec les Tchétchènes

Le président russe a ordonné un cessez-le-feu à ses troupes dans le Caucase et a suggéré des élections à Grozny. Mais le commandement local paraît peu enclin à obéir aux ordres venus du Kremlin

MOSCOU
de notre correspondante

Boris Eltsine a révélé, dimanche 31 mars, son *« programme de règlement de la crise tchétchène »*, promis il y a un mois et demi lorsqu'il avait fait acte de candidature à sa réélection. Le président a ordonné un arrêt des opérations militaires le soir même à minuit, proposé des élections libres au Parlement tchétchène, ainsi que des négociations indirectes avec les indépendantistes. Ce dernier point, qualifié de *« sensationnel »* par certains commentateurs russes, était la condition minimale pour que le plan de paix puisse être crédible. Beaucoup d'ambiguïtés en relativisent *néanmoins la portée.*

L'artillerie et l'aviation russes, qui avaient poursuivi d'intenses bombardements jusqu'au tout dernier moment, dimanche, et même au-delà selon des journalistes sur place, avaient cessé ceux-ci lundi matin. Mais le commandant des forces russes en Tchétchénie, le général Viatcheslav Tikhomirov, n'a pas hésité à s'étonner publiquement, dimanche, de l'attente d'un changement radical après l'intervention présidentielle : *« Et alors,* a-t-il dit, *ça ne veut pas dire que tout va s'arrêter à minuit, ce n'est pas possible à faire comme ça. »* Lundi, il confirmait que ses troupes allaient *« répondre à toute provocation »*. Dans son allocution, M. Eltsine avait d'ailleurs précisé que les forces russes allaient continuer à donner des *« réponses adéquates au terrorisme »*. Autre point de son programme : le début immédiat d'un *« retrait progressif des unités de l'armée russe* (mais non de celles relevant du ministère de l'intérieur, les plus nombreuses) *vers les frontières administratives de la Tchétchénie »* ne concerne que les *« zones de paix »*. Mais celles-ci, équivalant aux *« deux tiers du territoire tchétchène »*, restent largement mythiques et ne sont surtout pas celles où sont déployées les troupes russes.

Deuxième point du programme : l'organisation d'élections *« libres et démocratiques au Parlement tchétchène »*, qui pourraient se tenir dès l'été, selon un des assistants du président, doit être préparée par un *« forum politique de paix représentant toutes les régions tchétchènes »*. Nul doute que le Kremlin fera tout pour que ce forum reste sous le contrôle des *« représentants des organes fédéraux et républicains »* qui doivent y participer. C'est-à-dire des envoyés russes et de leurs « représentants » tchétchènes, considérés comme des *« marionnettes du Kremlin »* par la majorité de la population. Pour assurer ce contrôle, Boris Eltsine a aussi promis des moyens financiers importants aux régions qui feraient allégeance. Mais il s'agit là d'une ouverture dont pourraient profiter les indépendantistes, qui seront *« peut-être »*, a prudemment souligné Boris Eltsine, *« admis à participer à cette préparation »*.



Car le président russe semble avoir finalement admis ce qui était clair depuis le début, à savoir que le président indépendantiste Djokhar Doudaev *« jouit d'une certaine autorité »*, même si, a-t-il dit, *« c'est une autorité impure, criminelle »*. Pour aborder *« dans les prochains mois »* le troisième volet de son programme, soit la discussion du statut de la Tchétchénie, le président russe a déclaré qu'il était prêt à *« commencer les négociations avec la partie de Doudaev, par médiateur interposé »*, non sans rappeler son opposition à toute idée d'indépendance.

AU DERNIER MOMENT

Ce point capital du programme aurait cependant été introduit au tout dernier moment dans le texte de l'allocution télévisée du président, selon un des trois journalistes admis à lui poser quelques questions à l'issue de son exposé. La phrase en question ne figurait pas dans le texte qui leur fut distribué à l'avance. Elle fut rajoutée, sous leurs yeux, par des assistants du président, selon Evgueni Kisselev, *présentateur vedette de la* chaîne privée NTV.

S'agit-il d'une mise en scène pour souligner combien cette décision *« fut difficile à prendre »*, comme l'a précisé M. Kisselev, alors que des *« faucons dans l'entourage du président continuent à lui fournir de fausses informations »* sur la prétendue impopularité en Russie de négociations avec M. Doudaev ? Ou n'est-ce que le reflet de la réalité : une gestion au jour le jour de ce conflit par le Kremlin, peut-être influencé par l'appel à de *« véritables négociations »* avec les rebelles, lancé, vendredi, par Washington ? Quoi qu'il en soit, ces *« négociations »* enfin envisagées avec celui dont M. Eltsine réclamait il y a peu l'exécution restent des plus floues. Parmi les *« intermédiaires possibles »*, Boris Eltsine a cité l'ancien dissident Iouri Orlov, le président kazakh Noursoultan Nazarbaev et *« un cheikh arabe »* non identifié. En se gardant de parler des intermédiaires qui ont déjà pris contact avec Djokhar Doudaev, tel le président du Tatarstan, Mintimer Chaïmiev.

Sophie Shihab

■ **700 personnes ont participé,** samedi 30 mars à Saint-Pétersbourg, à une *manifestation* contre la guerre en Tchétchénie, à l'initiative du Comité des mères de soldats russes et de la formation libérale Iabloko de Grigori Iavlinski. Le même jour à Paris, une centaine de manifestants protestaient contre la guerre à l'initiative de l'association SOS-Tchétchénie. D'autres manifestations se tiendront au cours des prochains jours dans différentes villes de Russie, dont une à Moscou le 6 avril. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

PROMESSES...

Tous ceux qui souhaitent que Boris Eltsine soit *réélu* seront contents : la guerre en Tchétchénie, c'est promis, est finie. Ou presque. Les Etats-Unis avaient *attendu la veille du discours du* président russe pour être *« consternés »* par l'usage *« excessif »* de la force employée depuis *plus d'un mois* en Tchétchénie, c'est-à-dire lors du long et sanglant *« volet militaire »* du plan de paix. Washington n'a pas mis une journée pour accueillir *« favorablement »* celui-ci. D'autres chancelleries occidentales, qui ont oublié de s'indigner, même au dernier moment, vont sûrement aussi s'émerveiller à l'annonce de la fin de opérations militaires en Tchétchénie. Qui, à en croire les paroles du président russe, n'ont jamais eu lieu : en Tchétchénie, il s'agit officiellement d'opérations de *« simple police »*.

On peut donc compter sur les gouvernements occidentaux pour fermer les yeux sur les *« opérations spéciales »* annoncées par *le ministre* russe de la défense et autres *« mesures adéquates »* promises par Boris Eltsine, lesquelles se poursuivront *après « la fin de la guerre »*. Mais on peut s'attendre à de promptes et violentes réactions occidentales, à des condamnations sans appel du terrorisme, si, comme il n'est pas à exclure, un commando tchétchène monte une opération sur le territoire de la Fédération de Russie pour se venger du premier volet du plan de paix et des *« opérations adéquates »* du second.

En soutenant, malgré tout, Boris Eltsine, plutôt qu'en exigeant de lui un changement complet d'attitude face aux indépendantistes tchétchènes (toujours qualifiés de *« criminels »*), les gouvernements occidentaux ne creusent-ils pas sa tombe plutôt qu'ils ne l'aident ? Les Tchétchènes attendent la justice pour les victimes du conflit et la fin des bombardements aveugles. Plus grand monde ne fait attention, ici, aux promesses trop souvent démenties de Boris Eltsine et aux bonnes paroles opportunes à destination de l'Ouest.

Jean-Baptiste Naudet

Les habitants du village martyr de Samachki : « Ils ne pourront pas nous tuer tous »

SAMACHKI (Tchétchénie)
de notre envoyée spéciale

« Allah est avec nous. Les Russes ne pourront pas nous tuer tous. On vivra bien encore un peu... *plus longtemps qu'ils ne le pensent.* » Entourée de ses belles-filles et d'un grand-père, Zalouba répare un bout de toit et n'admet pas les larmes. Deux jours seulement après les derniers lâchers de bombes russes sur Samachki, alors déserté par ses habitants, certains sont déjà de retour dans ce bourg agricole de 15 000 âmes qui, selon la rumeur, *« n'existe plus »*.

Pour la deuxième fois en moins d'un an, les stratèges russes ont choisi ce village pour asséner le châtiment promis à tout village tchétchène insoumis : la destruction par bombardements. Mais les habitants reviennent. Pour enterrer leurs morts, extraire quelques vêtements des gravats et, surtout, défier le malheur et les Russes qui l'amènent. Zalouba avait six ans en 1944, quand elle fut déportée au Kazakhstan comme tous les Tchétchènes, dont près de la moitié mourut dans l'épreuve. Elle en avait trente-six quand, de retour à Samachki, *elle construisit avec son* mari la maison dont elle contemple aujourd'hui, à cinquante-huit ans, la carcasse brûlée.

Après onze jours de bombardements intensifs, aucun toit à Samachki n'est intact. La plupart des maisons sont inhabitables. Certaines sont totalement effondrées. Les rues défoncées sont jonchées de cadavres de bétail, de fils électriques et de débris de toute sorte. Zalouba jure qu'elle reviendra vivre ici *« quand la guerre sera finie »*. Mais, pour l'instant, elle est surtout fière de sa cave et de l'épaisseur de ses fondations. *« Je ne comprenais pas pourquoi mon mari nous imposait ce travail. Je pensais à une guerre contre les Allemands ou les Américains. Mais il avait raison de craindre les Russes. »* C'est dans cette cave que sa famille et des voisins étaient réfugiés lorsque les chars russes sont une première fois entrés dans Samachki, le 7 avril 1995. Ce fut le massacre de sang-froid le plus retentissant du conflit. Pendant trois jours, les troupes russes tuèrent, pillèrent et brûlèrent maisons et gens, dont des femmes, des enfants et des vieillards. Il y eut 103 morts répertoriés, *« beaucoup plus »*, selon les villageois.

« On pensait avoir tout vu », soupire Zalouba en montrant dans sa cour l'endroit où l'un de ses parents fut alors tué. Aujourd'hui, c'est la fille de celui-ci, une mère de cinq enfants, tuée le 18 mars par un éclat d'obus alors qu'elle était sortie un instant de la cave, qui doit être enterrée. Elle est morte le quatrième jour de la nouvelle attaque contre Samachki. *« On ne peut pas raconter... Nous étions tous entassés dans la cave, les enfants, les blessés, sans savoir s'il fallait sortir ou rester »*, dit Zalouba. Son groupe n'avait pu fuir, le 15 mars au matin, par le « corridor » ouvert par les Russes encerclant le village, juste avant leurs premiers tirs.

Selon le scénario classique, les militaires russes menaçaient de bombarder si les combattants tchétchènes ne quittaient pas Samachki. Des négociations étaient en cours, les Russes avaient même reçu de l'argent des villageois, qui espéraient que le Kremlin n'oserait pas s'en prendre une nouvelle fois à eux. Il a osé. Car, même si Samachki avait un maire qui jouait la conciliation, des portraits de Doudaev et des autres chefs indépendantistes ornaient les écoles, signe que la première attaque n'avait *pas servi de leçon.*

Après onze jours de bombardements, la plupart des maisons sont inhabitables

Le « corridor » s'est refermé deux heures plus tard, des chars russes ont repoussé vers le village bombardé ceux qui n'avaient pas eu le temps de franchir le poste. L'enfer recommençait. Mais, cette fois-ci, 200 à 300 combattants restés à Samachki ont empêché l'entrée des troupes. Ils ont, plusieurs nuits de suite, guidé les habitants vers une conserverie qui semblait *échapper aux tirs de l'artillerie* russe. C'est de là qu'ils ont pu, peu à peu, sortir avec leurs blessés. Des hélicoptères ont mitraillé une colonne de civils qui suivait à pied un camion chargé de blessés se dirigeant vers la conserverie. Des soldats ont jeté des grenades sur un groupe de femmes en bordure du village.

A l'intérieur, il leur était plus difficile de commettre de telles exactions : les combattants ripostaient, comme en témoignent aujourd'hui quelques débris de chars dans la boue de Samachki. Comme en a témoigné aussi l'envoyé spécial de l'AFP, Boris Bachorz : entré dans le bourg avec des combattants chargés de munitions, il en est sorti avec d'autres qui évacuaient leurs blessés, montrant comment, depuis le début de la guerre, les *combattants se jouent des encerclements* et des bombardements. Ils ont repoussé au moins cinq assauts en onze jours, le dernier dans la nuit du 25 mars. Des avions ont à nouveau largué des bombes sur les ruines, lundi, faisant trembler les vitres à vingt kilomètres de là.

Mardi 26 mars, le commandement russe annonçait le début du *« nettoyage »* du bourg. Mercredi, les postes russes ont commencé à laisser des femmes retourner à Samachki. Celles qui avaient tenté de le faire avant n'étaient pas allées loin : onze d'entre elles, sur soixante-douze, ont été blessées par des tirs. *« Un officier nous a dit que les soldats étaient saouls »*, raconte une des blessées à l'hôpital. Pas question pour les hommes de tenter l'expérience : plus d'une centaine d'entre eux (dont des adolescents de treize et quinze ans) ont été arrêtés en sortant de *Samachki avec la population.* Destination : les *« camps de filtration »*, où sévices et disparitions sont de règle. Les mères regrettent alors que leurs fils n'aient pas plutôt rejoint les combattants.

Installés en bordure du village, des soldats regagnent leur cantonnement en traînant derrière eux de grands sacs rebondis, après avoir *« nettoyé »* Samachki. Non pas de ses *« bandits »*, comme dit Moscou, mais de tout ce qui peut avoir une valeur. Sur ordre, disent les soldats, de leurs officiers... Des positions de tir russes restent en place autour du bourg et sur les trois routes qui y mènent. Mais Samachki, que Moscou prétend avoir *« définitivement pris sous contrôle »* pour la seconde fois en moins d'un an, repasse aux mains de ses habitants.

Quelques jeunes gens apparaissent déjà au détour des ruines. Comme leurs frères combattants, ils ont pris des chemins de traverse pour contourner les Russes, qui interdisent aussi le site aux journalistes. Mais ceux-ci peuvent facilement écouter les réfugiés entassés dans des wagons et des garages boueux de l'Ingouchie voisine. Toute leur colère va contre les Russes. *« Qui peut vouloir habiter avec eux, après ça ? »*, disent les plus réservés. En revanche, les combattants sont leur fierté. *« On a eu moins de morts maintenant qu'en avril dernier grâce à nos boevikis* (combattants). *Ces prétendus bandits sont nos fils et, s'ils n'étaient pas là, je me ferais moi-même bandit »*, dit une grand-mère.

Les réfugiés parlaient, vendredi, de cent vingt-quatre nouvelles tombes à Samachki, mais ils insistaient sur les *« lourdes pertes »* subies par les Russes pour s'emparer d'une localité détruite et vide. Les combattants tchétchènes n'ont eu que vingt et un tués, dit une responsable indépendantiste qui circule parmi les réfugiés. Leurs enfants s'écrient *« Allah ou Akbar »* et font mine de tirer sur les avions qui les survolent. La deuxième destruction de Samachki, méthodiquement menée pour pousser les Tchétchènes à se désolidariser des combattants, semble une nouvelle fois avoir manqué son objectif.

S. Sh.

La Bulgarie réagit vivement à la suggestion russe d'un accord de rapprochement

L'ACCORD de rapprochement que Moscou s'apprête à signer, mardi 2 avril, avec trois anciennes Républiques de l'ex-URSS (la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizistan) ne cesse d'inquiéter les pays voisins de la Russie, surtout après la petite phrase de Boris Eltsine, suggérant, vendredi, que d'autres pays, comme la Bulgarie et les Etats baltes, puissent un jour s'y joindre.

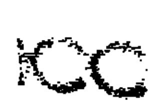
A Sofia, les déclarations de Boris Eltsine ont fait éclater une crise qui couvait depuis plusieurs mois entre le président de la République et le gouvernement du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste). Le président Jeliou Jelev est intervenu samedi à la radio et à la télévision pour réclamer des explications : jugeant *« scandaleux d'engager la Bulgarie dans une communauté dont nous n'avons jamais parlé et à laquelle personne n'a publiquement exprimé la volonté d'appartenir »*, il a sommé le gouvernement de dire s'il avait mené *« des négociations secrètes avec la Russie (...) dans le dos du peuple bulgare »*, ce qui équivaudrait à *« une trahison nationale »*. Dimanche, le gouvernement de Jean Videnov a affirmé qu'*« à aucune étape et à aucun niveau »* la Bulgarie n'avait mené avec la Russie des entretiens pouvant être interprétés comme secrets, et que la *« priorité »* du pays restait le projet d'adhésion à l'Union européenne. L'opposition démocratique a annoncé pour lundi un grand rassemblement à Sofia *« pour la souveraineté et l'indépendance »*.

Cette affaire réveille une vieille *hantise chez les Bulgares. Le* gouvernement du PSB, en place depuis un peu plus d'un an, a multiplié les gestes de rapprochement avec la Russie, dans le domaine commercial, énergétique (nucléaire et hydrocarbures), militaire (Moscou *« recyclant »* en Bulgarie une partie des matériels conventionnels dont elle doit se débarrasser au titre des accords de désarmement). Les visites bilatérales se sont succédé, chacune donnant l'occasion aux personnalités socialistes bulgares de critiquer les projets d'élargissement de l'OTAN vers l'Est.

Par ailleurs, le président polonais Alexandre Kwasniewski a rencontré pendant le week-end le président biélorusse Alexandre Loukachenko ; la rumeur prêtant à Moscou le projet de réclamer un corridor reliant la Biélorussie à l'enclave russe de Kaliningrad à travers la Pologne, bien que démentie du côté russe, suscite toujours des inquiétudes à Varsovie. M. Kwasniewski a aussi rencontré des représentants de l'opposition biélorusse, hostile au rapprochement avec Moscou.

Le premier ministre ukrainien, Evgueni Martchouk, a pour sa part estimé, dans un entretien au magazine américain *Newsweek*, que *« toute tentative de reconstruire l'Union soviétique sur n'importe quelle base entraînera de graves conséquences, dont la possibilité d'un conflit »*.

S. Gh.



Flexibilité et coût du travail sont au cœur des travaux, à Lille, du G 7 sur l'emploi

La France voudrait imposer à ses partenaires un « modèle social »

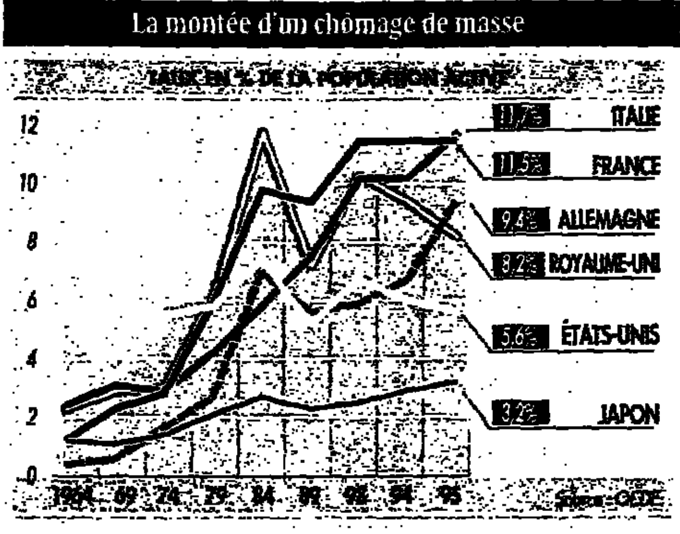
Les ministres du travail et plusieurs ministres des finances du G 7 (le groupe des sept pays les plus industrialisés du monde) se retrouvent à Lille, lundi 1er et mardi 2 avril, à l'initiative du président de la République, Jacques Chirac, pour étudier les meilleures façons de développer l'emploi dans leur pays. Les Anglo-Saxons insistent sur la flexibilité de l'emploi, Français et Allemands sur la réduction du coût du travail.

LILLE
de notre envoyé spécial

Les pays développés subissent une *transformation douloureuse* par suite de la mondialisation de la production et des échanges, mais ils *n'ont pas de raison de se résigner* : c'est sans doute le premier message que voulaient lancer les responsables de l'emploi et de l'économie des sept plus grands pays industrialisés réunis à Lille lundi 1er et mardi 2 avril.

En ouvrant les travaux du G 7 comme président en exercice, Jacques Chirac a donné le ton, dans l'esprit de la position qu'il avait énoncée lors du sommet Europe-Asie de Singapour, début mars, et du mémorandum social présenté au conseil européen de Turin, le 29 mars. Si les pays industrialisés doivent s'adapter aux exigences de la mondialisation et des changements technologiques, ceux-ci leur offrent aussi de nouvelles chances, a-t-il souligné, à condition d'adopter des politiques favorables à l'emploi, d'encourager l'innovation et d'abaisser le coût du travail. Mais cette action est inséparable de mesures en faveur des moins qualifiés, ainsi que du respect par les pays en développement des *« normes sociales fondamentales »*.

Le président Chirac, qui avait proposé cette nouvelle réunion sur l'emploi lors du dernier Sommet des Sept, à Halifax, en juin 1995, veut apparaître comme le porte-parole d'une dynamique sociale engagée par les gouvernements des pays industrialisés, d'un *« modèle social »*, *« ouvert sur le monde »*, et fidèle à une certaine protection des travailleurs. Pour développer ou maintenir l'emploi, la première condition est évidemment d'accélérer la croissance économique, actuellement affaiblie. Sur ce point, dans la plupart des sept pays, les stratégies macro-économiques convergent, même si elles sont appliquées avec plus ou moins de rigueur. Elles vont dans le sens défini par l'OCDE et rappelé lundi matin par le secrétaire général de l'organisation, Jean-Claude Paye : elles reposent sur l'idée d'assurer la stabilité pour abaisser les taux d'intérêt. Aux Etats-Unis et au Canada comme dans les pays européens qui doivent se conformer aux critères de la « monnaie unique », la préoccupation essentielle est de réduire les déficits publics. Seul le Japon pratique une politique de relance par le déficit budgétaire. Le directeur général du Bureau international du travail (BIT), Michel Hansenne, a préconisé un soutien de la croissance par une réduction des taux concertée entre les Sept, accompagnée de politiques budgétaires coordonnées pour réduire les dettes publiques et les déficits à moyen terme en conservant une marge d'action. Ses conclusions avaient peu de chance d'être entendues.



Le chômage concerne maintenant 8,3 millions d'Européens, touchés par le ralentissement du rythme de la croissance économique. Plus flexibles et plus précaires, 9 millions d'emplois environ ont été créés aux Etats-Unis depuis la reprise de 1991.

Pour les dirigeants réunis à Lille, les politiques macro-économiques doivent s'accompagner en revanche d'actions plus spécifiques pour réduire le chômage et favoriser l'emploi. Elles touchent à la fois les conditions d'emploi, l'organisation du travail, les conditions d'activité des entreprises et l'utilisation des ressources humaines. Les premières portent sur la « flexibilité » et le coût du travail. En ce domaine, il y a sans doute accord chez les Sept pour encourager une diversification des formes d'emploi, qui semble plus prometteuse que la réduction du temps de travail. Le temps partiel est particulièrement développé aux Etats-Unis, au Japon ou en Grande-Bretagne, et a connu une véritable ascension en France lors de la dernière décennie.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Mais Britanniques et Américains vont au-delà. Ils estiment nécessaire de réduire les contraintes pour les entreprises, à la fois en matière d'embauche et de licenciement, de salaire minimum et d'horaires de travail. Ils veulent laisser la plus grande liberté au « marché ». A l'inverse, les pays d'Europe continentale, de même que les Canadiens, sont réticents à une telle déréglementation. Ils cherchent à abaisser le coût du travail en réduisant les cotisations sociales et les taxes pesant sur les salaires, et en incitant les partenaires sociaux à modérer les hausses de rémunération. C'est le sens du *« programme d'action pour l'emploi »* allemand.

Une deuxième piste consiste à encourager le développement des secteurs jugés porteurs d'emplois, à favoriser l'innovation et à valoriser les *« avantages comparatifs »* que peuvent posséder les pays industrialisés dans la compétition internationale. Il s'agit de modifier le cadre réglementaire et fiscal de façon à faciliter la création d'activités et l'accès des entreprises aux marchés et au crédit. Parmi les secteurs porteurs figurent à la fois les services aux personnes et aux entreprises et les nouvelles technologies de l'information : en Allemagne, on évalue à 120 000 les emplois créés par les réseaux câblés. Une attention particulière doit aussi être apportée aux PME, où se font l'essentiel des créations d'emplois, par des mesures comme les *« districts spécialisés »* mis en place par les Italiens pour regrouper les entreprises spécialisées.

Quant à la *« valorisation des ressources humaines »*, elle nécessite un développement de la formation qui doit être rapprochée des besoins des entreprises, et s'étendre sur l'ensemble de la carrière. Cette *« formation sur toute la vie »* (*« life-long education »*), souvent évoquée mais peu avancée dans les faits (comme l'a mis en évidence une étude de l'OCDE), implique une participation des entreprises, comme des individus eux-mêmes.

Une partie importante des discussions de Lille devait également être consacrée aux moyens de lutter contre l'*« exclusion »*. Les approches, sinon les pratiques, sont plus difficiles à concilier. Les Français placent sous ce terme à la fois l'impossibilité de trouver ou de retrouver un travail, la pauvreté sans espoir et l'absence de formation – des éléments généralement concomitants. Cette conception est peu familière ailleurs, à l'exception de certains sociologues ou économistes américains, comme le secrétaire d'Etat au travail Robert Reich, dont les Français se sentent proches. Allemands ou Britanniques voient plutôt une série de catégories qu'il faut aider ou de problèmes auxquels il faut répondre : chômeurs de longue durée, familles – notamment monoparentales – sans ressources propres, quartiers en difficulté, toxicomanes...

Certaines préoccupations restent néanmoins communes. En premier lieu, il s'agit d'éviter le *« piège du chômage »*, selon l'expression anglaise. On peut accorder des avantages aux employeurs embauchant des chômeurs de longue durée, comme le font les Français ou les Canadiens, ou développer des programmes de formation *« ciblés »*. On peut aussi chercher à inciter les chômeurs à prendre un emploi, en abrégeant les durées d'indemnisation, en rendant celle-ci plus contraignante, comme l'ont fait les Britanniques. On peut enfin modifier impôts et cotisations afin d'éviter que le chômeur, devenu smicard, ne voit son revenu réel diminuer, comme on y songe en France.

Outre-Manche et outre-Atlantique, on est allé plus loin, en prévoyant des suppléments de revenu apportés par l'Etat aux salariés les plus démunis : *earned income tax credit*, sorte d'« impôt négatif » aux Etats-Unis, *family support* pour les familles en Grande-Bretagne. Les Canadiens expérimentent actuellement l'attribution d'un supplément de revenu pendant deux ans aux personnes réintégrant le marché du travail. Autant de formules qui consistent, au lieu de relever le salaire minimum payé par l'employeur, à faire prendre en charge une partie de la rémunération par la collectivité.

Guy Herzlich

Jacques Chirac : « Rendre la croissance riche en emplois »



VERBATIM

« Stimulée par l'ouverture au commerce international de grandes puissances à fort potentiel démographique, par l'inévitable accès à la consommation de pays aujourd'hui non solvables et par la nouvelle donne technologique, une expansion mondiale durable est probablement devant nous, mais elle risque, si nous n'y prenons pas garde, de laisser au bord du chemin une part croissante de la population » : c'est ainsi que Jacques Chirac a exposé, lundi 1er avril, le dilemme posé aux Occidentaux et l'a présenté à la réunion du G 7 dont il ouvrait les travaux à Lille.

Pour ne pas être *« condamnés à choisir entre le chômage et la précarité »*, quatre tâches incombent, selon le président de la République, aux pays industrialisés. La première, pour *« garantir une croissance forte et saine »*, est de *« réduire les déficits publics »*. La deuxième est de *« tirer tout le parti des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies, et notamment celles de l'information »*, car il est *« historiquement faux »* que les technologies détruisent les emplois, et parce que *« le créneau naturel de nos pays industrialisés est celui des secteurs de haute technologie »*.

En troisième lieu, pour *« rendre la croissance plus riche en emplois, et de qualité »*, il faut parvenir, selon le chef de l'Etat, à *« de nouvelles formes d'organisation du travail »* correspondant aux évolutions de l'économie, et cela en dépit des *« blocages »* des entreprises *« tentées de réagir à court terme »* et des salariés inquiets. Il faut aussi *« identifier les métiers de demain et stimuler les nouvelles activités à fort contenu de main d'œuvre »*. Enfin, il faut, *« abaisser le coût du travail non qualifié »* sans diminuer les salaires, *« en transférant sur d'autres assiettes les cotisations sociales payées sur les seuls salaires »*, en utilisant *« mieux les ressources de l'assurance-chômage »* et en réexaminant la fiscalité *« le salaire minimum ne peut être remis en cause »*, a déclaré le Chef de l'Etat.

M. Chirac a souhaité que le développement des échanges commerciaux tienne compte des progrès sociaux. *« Les différences de niveaux de salaire, de protection sociale, de législation du travail, peuvent être légitimement considérées comme une sorte de décalage historique provisoire »*, a-t-il dit ; mais *« peut-on admettre de graves entorses aux règles fondamentales de la démocratie sociale ? Peut-on y tolérer des formes plus ou moins déguisées d'esclavage d'adultes ou d'enfants ? (...) Nous devons tous prendre conscience que la libéralisation du commerce, le développement de l'emploi et le respect d'un certain nombre de règles universelles sont indissociables. Ces normes ont été établies par l'Organisation internationale du travail. Il s'agit de la liberté syndicale et de la négociation collective, de l'abolition du travail forcé et de l'exploitation du travail des enfants »*.

La rigueur budgétaire peut ramener la confiance et améliorer la croissance

L'IME adopte une vision optimiste de la conjoncture

LES PROGRÈS vers la stabilité des prix sont très satisfaisants au sein de l'Union européenne, mais l'évolution de la situation des finances publiques laisse beaucoup à désirer. Dans le second rapport annuel qu'il s'apprête à publier, l'Institut monétaire européen (IME) met en garde les gouvernements des pays qui aspirent à adopter une monnaie unique : *« L'année 1996 sera d'une importance capitale pour ouvrir la voie à l'Union monétaire. »* Il reste donc peu de temps pour accomplir des progrès indispensables, qui vont exiger de nouveaux efforts et seront jugés en octobre 1996 et octobre 1997 dans des rapports dits *« de convergence »* établis par l'IME d'une part, la Commission de Bruxelles d'autre part.

Partant, les avis et recommandations qu'émet l'Institut doivent être soigneusement pesés. De ce point de vue, le rapport annuel 1995 est clair : quelles que soient les difficultés conjoncturelles actuelles, mieux vaut avancer à marche forcée qu'adopter *« une politique des petits pas »*. Allusion claire aux propositions de ceux qu'effraient les efforts demandés aux populations en terme d'emplois supprimés, d'alourdissement des impôts, de cotisations sociales supplémentaires, de réduction des dépenses publiques et finalement d'explosions sociales comme cela s'est passé en France à la fin de l'année dernière.

La logique qui pousse l'IME à rejeter les propositions de ceux qui veulent adoucir le passage à la monnaie unique en le retardant s'appuie essentiellement sur une analyse optimiste de la conjoncture, dont *« une dégradation générale pas à craindre »* et l'on peut prévoir *« une reprise, tirée principalement par la demande intérieure dans le courant de 1966 »*. En formulant ce genre de diagnostic, l'IME peut s'appuyer sur les analyses très consensuelles de la plupart des centres de conjoncture privés ou publics, même si pour l'essentiel la question importante reste de savoir quelle sera l'ampleur de cette reprise. Toujours est-il que pour l'IME, le cycle de reprise qui s'est amorcé en Europe au cours de l'année 1994 ne fait que commencer, il a été seulement interrompu par une pause brutale mais brève, occasionnée pour l'essentiel par les effets à retardement des hausses de taux d'intérêt à long terme survenus en 1994. L'IME cite aussi comme causes de cet arrêt, des accords salariaux imprudents (l'Allemagne est montrée du doigt) et les remous sur les changes intervenus au début de 1995 qui ont démoralisé les chefs d'entreprise.

ANTICIPATIONS RATIONNELLES

La conjoncture pourrait donc faciliter plus qu'il n'y paraît les efforts de convergence entre pays européens, encore que la réduction du chômage relève surtout selon l'IME de réformes structurelles. Mais l'Institut ne s'en tient pas là : pour lui, le rétablissement des finances publiques n'a pas forcément les effets désastreux à court terme qu'on lui prête sur l'activité économique. Entre ceux qui soulignent les risques engendrés par une contraction de la demande totale entraînée par des économies budgétaires drastiques, ceux qui dépeignent dans le détail les effets très négatifs d'un assainissement des finances publiques par hausses des impôts et réductions des investissements publics en infrastructures, et ceux enfin qui assurent que le retour à l'équilibre des comptes de l'Etat peut très bien renverser les anticipations et créer plus de confiance, l'Institut monétaire européen fait clairement son choix.

On retrouve là l'influence du thème à la mode des anticipations rationnelles qui veut notamment que les acteurs économiques bien informés recommencent à dépenser quand ils savent que la politique économique menée par les pouvoirs publics ne leur réserve pas de mauvais coups fiscaux au cours des années à venir. C'est la raison pour laquelle une politique budgétaire stricte, voire austère, peut très bien ne pas brider l'activité économique. Le paradoxe n'est qu'apparent : il suffit que les chefs d'entreprise avec leurs projets d'investissement et les ménages avec leurs dépenses de consommation compensent, et au-delà, l'effet restrictif sur la demande qu'entraînent les hausses d'impôts ou les coupes budgétaires. *« Une politique qui serait considérée comme restrictive (...) pourrait en fait être expansionniste à court terme, si l'on admet un revirement suffisamment important des anticipations relatives aux changements d'orientation ultérieurs de la politique économique »*.

Et pour faire bonne mesure, l'IME souligne que mieux vaut redresser les finances publiques par des économies budgétaires plutôt que par des hausses d'impôts. *« Une politique budgétaire restrictive fondée sur la compression des dépenses peut, à condition d'être suffisamment énergique, entraîner une baisse très importante du taux d'intérêt à long terme et donner ainsi dans l'immédiat une forte impulsion à la consommation et à l'investissement. »* L'IME ajoute : *« A l'inverse, si elle est fondée sur un relèvement des impôts, la même politique de réduction du déficit risque de renforcer l'effet de resserrement de la demande à court terme. »* La manière dont on réduit le déficit est aussi importante que l'ampleur de la réduction.

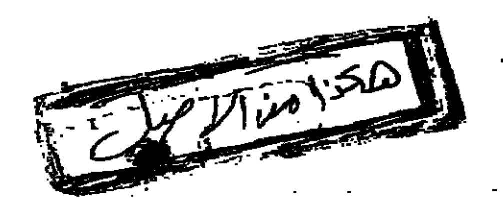
Ayant ainsi écarté ou au moins répondu aux principales craintes que fait naître le cheminement vers l'Union monétaire au travers de politiques économiques rigoureuses, l'IME peut revenir sur la lourdeur des déficits publics mais aussi des dettes publiques et insister sur les dangers qu'ils font courir au projet de monnaie unique. *« La nécessité d'une plus grande convergence se fait clairement sentir comme le montrent des accès de tension sur les changes. Pour l'Union, le principal défi réside dans l'assainissement budgétaire. Les finances publiques sont le point faible du processus de convergence. »* Et de citer le déficit public moyen qui en 1995 dans l'Union aurait été de 4,7 % du PIB (produit intérieur brut). Un progrès sensible serait enregistré cette année avec un ratio qui pourrait revenir à 3,8 % du PIB, guère supérieur à la limite des 3 % imposée par le traité de Maastricht. Il n'en irait pas du tout de même de l'endettement public qui a atteint 71 % l'année dernière après 68,1 % en 1994 et qui tendrait vers 72 % cette année, très nettement au-dessus des normes imposées (60 %).

L'état des lieux dressé par l'IME est heureusement éclairé par les succès, semble-t-il assez décisifs, remportés par beaucoup de pays européens dans leur lutte contre l'inflation. *« Les perspectives en matière d'inflation sont tout à fait enc[ou]rageantes : les pays membres o[nt fait] des progrès importants depuis l[...]* Pour beaucoup de pays, on [est] revenu à des taux d'inflati[on qui] correspondent en fait [à une] complète stabilité des prix[,] condition essentielle de réuss[ite de] l'Union monétaire. Mais p[...] seule...

Alain Vern[...]

Un avis important mais pas décisif

L'appréciation que portera l'Institut monétaire européen sur la faisabilité de la monnaie unique ne sera pas déterminante puisqu'il reviendra aux chefs d'Etat réunis au sein du conseil européen d'en décider *in fine*. Cette décision, avant tout politique, que prendront, au premier semestre 1998, Helmut Kohl et Jacques Chirac pèsera plus lourd que le rappport d'Alexandre Lamfalussy, président de l'IME. Il n'empêche : un écart trop important, trop manifeste par rapport aux critères de convergence, et plus encore des politiques laxistes qui seraient menées par certains gouvernements, s'ils étaient relevés par l'IME dans son ultime rapport, réduiraient à peu de choses les chances d'un candidat à la monnaie unique d'être élu.



Les Britanniques présentent une série de mesures pour enrayer la crise de la « vache folle »

Les scientifiques « ne sont pas en mesure de rassurer », nous déclare le professeur Weissmann

Le ministre britannique de l'agriculture, Douglas Hogg, devait présenter les mesures retenues par son gouvernement pour tenter d'enrayer la crise de la « vache folle », lundi 1er avril, devant ses homologues européens à Luxembourg. Il pourrait s'agir de l'abattage de près de 3 millions de bovins âgés de plus de trente mois, soit un quart du cheptel britannique, au rythme de 700 000 têtes par an.

QUELLE FRACTION du cheptel britannique faudra-t-il abattre et quand lèvera-t-on l'embargo international sur les produits d'origine bovine en provenance de Grande-Bretagne ? Réunis à Luxembourg en session extraordinaire, les ministres de l'agriculture de l'Union européenne disent attendre des scientifiques les éléments qui leur permettront de répondre à ces questions. Tout, pourtant, indique que les experts concernés ne sont pas aujourd'hui en mesure de fournir des réponses documentées. Et rien ne permet encore de dire combien de temps il faudra pour qu'il soit possible de conclure quant à la réalité de la transmission à l'homme de l'agent de la maladie de la « vache folle ».

Les observations médicales sur les dix cas britanniques « atypiques » de maladie de Creutzfeldt-Jakob n'ont toujours pas été publiées. On indique de bonne source que cette publication pourrait être faite dans le prochain numéro du *Lancet*, l'hebdomadaire médical anglais pouvant à cette occasion modifier ses règles d'embargo. Pour tenter d'en savoir plus sur les données britanniques, les professeurs Jean-François Girard, directeur général de la santé, et Jacques Drucker, directeur du Réseau national de santé publique, ont rencontré vendredi 29 mars à Londres Sir Kenneth Calman, *chief medical officer* britannique. Qualifiée de *« courtoise »*, cette rencontre n'a guère permis de progresser, les Britanniques se bornant à communiquer à leurs homologues français des données déjà publiques, aucun contact direct ne semblant pouvoir être établi entre les scientifiques des deux pays. Deux nouveaux cas suspects britanniques sont actuellement étudiés.

« Les données scientifiques sur la série de dix cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob touchant des gens jeunes sont des données préliminaires encore très partielles et nécessitent des études complémentaires tant sur le plan épidémiologique que neuro-pathologique, indique-t-on aujourd'hui à la direction générale de la santé. *A ce stade aucune conclusion ne peut être tirée en faveur d'un lien entre l'encéphalopathie spongiforme bovine et la maladie de Creutzfeldt-Jakob.* » Il semble acquis qu'une coopération entre les experts des deux pays va s'établir et que les scientifiques britanniques vont, une fois leur publication faite, confier aux meilleurs spécialistes français les prélèvements histologiques cérébraux effectués sur les malades.

La situation est d'autant moins claire que l'on assiste depuis le début de l'affaire à une forme de compétition entre les spécialistes de la santé vétérinaire, très présents dans les instances européennes, et ceux de la santé humaine, qui n'ont jusqu'à présent guère été associés aux décisions de Bruxelles. Ainsi, alors que l'Organisation mondiale de la santé organise les 2 et 3 avril à Genève une rencontre internationale sur les prions, le commissaire européen à l'agriculture annonce, pour sa part, la création d'un groupe d'experts qui sera dirigé par le professeur Charles Weissmann, directeur de biologie moléculaire de Zurich et spécialiste renommé des « agents transmissibles non conventionnels ».

LA « BARRIÈRE D'ESPÈCE »

« Il ne faut pas faire de la « barrière d'espèce » un dogme. Tout indique que cette barrière est en fait très élastique, a expliqué au *Monde* le professeur Weissmann. *Nous savions depuis quelque temps déjà que l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine pouvait se transmettre assez facilement aux chats et aux souris. On peut aussi, par injection, infecter des cochons. Or, ces phénomènes ne sont pas observés avec l'agent infectieux des moutons. Nous sommes ici dans une configuration nouvelle. Je suis persuadé que l'agent qui infecte les bovins britanniques est différent des agents que nous connaissions jusqu'à présent. Et nous n'avons aucune certitude quant à son origine. »*

« Dans l'attente, j'estime que l'on doit agir comme si la maladie humaine provenait de la maladie bovine, ajoute le professeur Weissmann. *Durant des années, les experts britanniques ont dit qu'il n'y avait aucun danger de voir la maladie passer de l'animal à l'homme. Il existait d'autre part une réglementation stricte*, a priori *bien conçue, mais dont on n'est pas certain qu'elle a été effectivement appliquée. On parle aujourd'hui d'abattre une partie du cheptel bovin britannique d'un certain âge. Il me semble que cette proposition est surtout d'ordre politique, destinée à rétablir la confiance. D'un point de vue scientifique il m'est encore bien difficile de répondre. »*

Le professeur Weissmann estime d'autre part que différents travaux expérimentaux devraient rapidement être menés. *« Depuis des années j'ai proposé aux experts en charge de ces questions de nourrir des singes avec des doses différentes de cerveaux infectés afin d'établir si la transmission est possible et, si oui, à partir de quelles doses. Il y avait au moins deux centres en Europe capables de conduire de telles expériences. Or, celles-ci n'ont malheureusement pas été mises en œuvre et nous ne sommes toujours pas en mesure de répondre à des questions aussi simples, nous ne sommes pas en mesure de rassurer ou de dire s'il faut être inquiet. Je proposerai à nouveau ce projet »*, indique-t-il.

Pour M. Weissmann, il faudra en toute hypothèse attendre *« un an ou plus »* avant de savoir, grâce à une série d'expérimentations animales, si les agents infectieux trouvés ches les malades britanniques proviennent ou non d'une affection bovine. A Paris, on estime que tant que l'incertitude scientifique ne pourra être levée, toutes les mesures de protection prises ces derniers jours doivent, dans l'intérêt de la santé publique, être maintenues. Si c'est le cas, le blocus ne devrait donc pas, contrairement aux espérances du gouvernement britannique, être rapidement levé.

Jean-Yves Nau

Les marchés aux bestiaux provisoirement fermés en Suisse

BERNE
de notre correspondant

Les marchés aux bestiaux ont été fermés, lundi 1er avril, en Suisse et le resteront au moins pendant une semaine. Par cette mesure, les autorités visent à rassurer l'opinion et à empêcher l'effondrement du marché. Les responsables de la santé publique ont beau répéter qu'il n'y pas de risques à consommer du bœuf, en quelques jours les ventes de viande bovine ont baissé de 5 % à 20 % selon les régions. Avec 206 cas recensés depuis le début de l'affection en 1990, la Suisse est le deuxième pays le plus touché par la maladie de la « vache folle », très loin derrière la Grande-Bretagne (150 000 cas). L'office vétérinaire fédéral a dénombré 21 nouveaux cas depuis le début de l'année, alors qu'il y en avait eu 22 durant le premier trimestre de 1995.

Le gouvernement a en outre débloqué 5 millions de francs suisses (21 millions de francs français) pour financer des opérations de stockage et de conservation. Il espère favoriser la reprise de la consommation *« une fois l'inquiétude dissipée »*. Pour accélérer les recherches, un laboratoire de référence, à l'université de Zurich, est chargé d'élaborer un test de dépistage précoce.

Les autorités helvétiques rappellent que, dès l'apparition de la maladie en 1990, elles avaient mis en place un système particulièrement efficace de surveillance et pris des mesures sans équivalent en Europe. La Suisse a interdit depuis plus de cinq ans d'affourager des ruminants avec de la farine de viande et de mettre sur le marché abats et viscères bovins jugés dangereux pour la santé. Berne s'est également immédiatement ralliée à la décision de l'Union européenne d'interdire la viande de bœuf en provenance de Grande-Bretagne. Toutes ces précautions n'ont pas suffi à empêcher l'Allemagne et l'Autriche de bannir la viande bovine venant de Suisse, malgré l'avis de la Commission européenne.

Jean-Claude Buhrer

L'industrie cosmétique européenne ne va plus utiliser des extraits bovins

L'INDUSTRIE cosmétique européenne s'est engagée à ne plus utiliser les ingrédients provenant des tissus bovins *« qui présentent le potentiel de risque le plus élevé – cerveau, yeux, tissus du système nerveux central – »*, a annoncé, samedi 30 mars, Emma Bonino, commissaire européen chargé de la protection des consommateurs. La Colipa, organisme qui regroupe les fabricants auropéens de l'industrie cosmétique, a aussi l'intention de demander à tous ses membres de retirer du marché tous les produits cosmétiques finis qui pourraient contenir des ingrédients provenant de tissus bovins.

Ces mesures, qui font suite à la réunion du vendredi 29 mars à Bruxelles entre le comité scientifique de cosmétologie, le groupe de travail « produits cosmétiques » et les représentants des organisations de défense des consommateurs, marquent un pas de plus dans la prévention pour l'industrie cosmétique. Alertée par les risques liés à la maladie de la « vache folle », celle-ci avait décidé dès 1991 de suivre les recommandations de l'organisation mondiale de la santé (OMS) et de ne plus importer des tissus en provenance de pays où la maladie s'était manifestée. Le Comité scientifique de cosmétologie de l'Union européenne leur a demandé de ne plus recourir du tout aux ingrédients bovins, *« puisque les tissus et extraits d'origine animale peuvent être contaminés avec l'agent qui provoque l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) »*.

Tout en soulignant que *« l'usage des produits cosmétiques contenant des dérivés de produits bovins ne constitue pas un risque significatif, la peau servant de barrière de protection naturelle aux infections »*, l'industrie cosmétique minimise l'impact de cette décision. Selon elle, peu de produits sont concernés. De nombreuses crèmes dermiques, cependant, sont fabriquées avec du collagène, souvent dérivé d'extrait bovin. Les graisses bovines se retrouvent aussi dans les rouges à lèvres.

Gestes de bonne volonté de Belgrade, Zagreb et Sarajevo

SARAJEVO
de notre correspondant

La Bosnie-Herzégovine connaît actuellement une période de transition, après le succès de l'application du volet militaire du plan de paix. Washington semble avoir compris que la communauté internationale devait encore accentuer ses efforts et non relâcher la pression exercée sur les signataires du traité. Ainsi, en marge de la visite de William Perry, le secrétaire d'Etat américain à la défense, un accord a été signé afin de renforcer la fédération croato-bosniaque. En outre, Belgrade et Zagreb viennent [illegible] se plier, pour la première fois, [illegible] exigences internationales en [illegible]ière de justice, en acceptant de [illegible]ettre au Tribunal pénal international de La Haye des personnes [illegible]pées de crimes de guerre.

[illegible] nouvel accord sur la fédéra[illegible] croato-bosniaque est extrê[illegible]nent limité, puisqu'il ne [illegible]erne ni l'armée ni la police, [illegible]auraient dû être unifiées au [illegible]emps 1994. Toutefois, Croates et Bosniaques se sont entendus sur un drapeau commun et, surtout, sur une unification des douanes dès le 1er avril. Les Croates d'Herzégovine étaient particulièrement réticents à accepter que des policiers de Sarajevo travaillent à leurs côtés, les douanes constituant une source de revenus considérables. Michael Steiner, l'adjoint du haut représentant civil Carl Bildt, s'est félicité de ce *« nouveau départ »* pour la fédération. Le point essentiel de cet accord réside peut-être dans la méthode de travail, qui prévoit des sanctions pour ceux qui ne respecteraient pas leurs engagements. Le moyen de pression est l'aide économique que la communauté internationale s'est engagée à verser aux ex-belligérants. Les fonds ne seront délivrés qu'à ceux qui se seront pliés à l'accord de Dayton.

La Serbie et la Croatie se sont par ailleurs engagées à collaborer plus activement avec le Tribunal pénal international (TPI). Deux soldats de l'armée serbe bosniaque, Drazen Erdemovic et Radoslav Kremenovic, ont ainsi été transférés, samedi 30 mars, de Belgrade à La Haye. Les deux hommes seront appelés à témoigner sur les massacres qui ont suivi la prise de l'enclave musulmane de Srebrenica en juillet 1995. Par ailleurs, le général Tihomir Blaskic, ancien commandant des forces croates de Bosnie, devait se rendre à La Haye lundi 1er avril. Il est inculpé de crimes contre l'humanité pour le massacre, en 1993, de civils musulmans dans un village de Bosnie centrale.

William Perry a en outre exigé, lors de sa tournée en ex-Yougoslavie, que Sarajevo expulse rapidement les combattants islamiques encore présents sur le sol bosniaque. La présidence bosniaque nie que cent cinquante soldats étrangers demeurent en Bosnie – un chiffre avancé par l'OTAN – mais admet qu' *« une cinquantaine d'anciens moudjahidines ont désiré obtenir la nationalité bosniaque et rester vivre ici »*. Les Américains ne cessent de répéter que leur départ sera une condition *sine qua non* au soutien annoncé à l'armée bosniaque.

Le secrétaire d'Etat à la défense a réaffirmé la volonté des Etats-Unis d'entamer le retrait des soldats de l'IFOR à l'automne, afin qu'ils aient quitté la Bosnie à la fin de l'année. Washington veille donc à ce que le traité de paix continue d'être appliqué selon le calendrier prévu. L'échéance cruciale sera l'organisation des élections – probablement au mois de septembre. William Perry a annoncé que *« l'IFOR va mener une action plus rigoureuse afin d'assurer la liberté de mouvement dans toute la Bosnie »*, les réfugiés étant supposés voter dans leur lieu de résidence de 1991. De l'application ou non de ce chapitre de l'accord de Dayton dépendra le visage futur de la Bosnie-Herzégovine. Jusqu'à présent, la paix n'a pas permis d'ébranler la division ethnique du pays.

Rémy Ourdan

Le pape réclame la « libération immédiate » des moines enlevés en Algérie

ALGÉRIE. Le pape a demandé, dimanche 31 mars, au cours de l'angélus, la *« libération immédiate »* des sept moines français du monastère de Tibehirine, dans la région de Médéa au sud d'Alger, enlevés dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27. Il en a appelé à la *« fraternité humaine »* des ravisseurs pour des religieux qui ont choisi *« de rester témoins de l'Absolu, au milieu d'une population musulmane avec laquelle ils ont établi des rapports d'amitié et de respect mutuel »*. Le Quai d'Orsay a indiqué que les contacts sont *« permanents »* entre les autorités françaises et algériennes, mais n'avaient alors donné aucun résultat. Dans les quatre diocèses d'Algérie, les chrétiens ont prié dimanche, fête des Rameaux, pour la libération des sept religieux français.

Pour le ministre allemand de l'économie, le pacte pour l'emploi est mort

ALLEMAGNE. Le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, estime, dans un entretien publié lundi 1er avril par le quotidien *Bild Zeitung*, que le pacte pour l'emploi tel que proposé par Klaus Zwickel, le président du puissant syndicat IG-Metall, est mort. *« Depuis le début, ce plan ne pouvait pas marcher : on ne peut pas créer des emplois sur des décisions venues d'en haut »*, explique le ministre de l'économie. L'idée d'un *« pacte pour l'emploi »* avait été lancée en novembre 1995 par le président d'IG-Metall, qui proposait d'accepter une modération de la hausse des salaires en échange de la création de 100 000 emplois dès cette année. Le 21 mars, le chancelier Helmut Kohl avait rappelé que son gouvernement et les partenaires sociaux s'étaient fixé pour objectif de réduire de moitié d'ici à l'an 2000 le chômage, qui touche plus de 4 millions de personnes en Allemagne. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le président Liamine Zeroual a lancé**, samedi 30 mars, de nouvelles invitations aux responsables de parti politique pour des rencontres, à partir du 6 avril, afin *de « trouver les meilleures voies et moyens de consacrer la démocratie pluraliste »*. Le Front de libération nationale (FLN) a été la première formation politique à répondre favorablement à l'invitation présidentielle. – *(AFP.)*

■ **Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)**, Hans Blix, a visité, dimanche 31 mars, la principale centrale nucléaire du pays, construite par la Chine populaire à Aïn Oussera Assalam, à 240 kilomètres au sud d'Alger. Il avait signé la veille, avec des responsables algériens, un accord de garanties généralisé sur l'utilisation de l'énergie atomique. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : Anant Singh, un producteur sud-africain**, a obtenu les droits d'exploitation très convoités d'un film basé sur l'autobiographie de Nelson Mandela, *Long Walk to Freedom*, a annoncé samedi 30 mars le Congrès national africain (ANC). Anant Singh, qui a notamment produit le film *Cry, the Beloved Country* et la comédie musicale *Sarafina*, commencera le tournage du film en 1997, précise le communiqué de l'ANC. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le gouvernement a décidé que la semaine de deuil national**, marquant le deuxième anniversaire du début du génocide, qui fit plus d'un demi-million de victimes en 1994, serait observée du 1er au 7 avril, a indiqué samedi 30 mars le porte-parole du gouvernement. Une cérémonie d'inhumation des restes de victimes des massacres aura lieu dans la préfecture de Gikongoro le 7 avril, décrété depuis l'année dernière Journée nationale du génocide. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence**, en visite de quatre jours en Sierra Leone, s'est engagé, dimanche 31 mars, à soutenir pour un montant de 5 millions de francs plusieurs projets humanitaires dans le pays. Lors de l'investiture du nouveau président sierra-léonais, Ahmad Tejan Kabbah, élu le 15 mars, Xavier Emmanuelli avait représenté le gouvernement français. A l'occasion d'un entretien avec M. Kabbah, il lui avait remis un message du président français Jacques Chirac. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉQUATEUR : le dernier bilan du séisme qui a frappé**, jeudi 28 mars au soir, le centre de l'Equateur était, dimanche, de 21 morts, 66 blessés, 6 disparus et 3 000 sans abri. La plupart des victimes sont des paysans indiens dont les maisons de torchis n'ont pas résisté à la secousse d'une magnitude de 5,7 sur l'échelle de Richter. L'épicentre a été localisé à une centaine de kilomètres au sud de la capitale, Quito. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : un nouveau premier ministre** a été nommé, samedi 30 mars, par le président Biswas. Il s'agit d'un ex-président de la Cour suprême, Habibur Rahman, 66 ans, qui présidera un gouvernement neutre intérimaire chargé d'organiser, dans les trois mois, de nouvelles législatives, après qu'un compromis constitutionnel eut favorisé la démission de Mme Khaleda Zia, au pouvoir depuis 1991, et la dissolution du Parlement. La vie, troublée par des grèves et des manifestations de l'opposition, est redevenue normale à Dacca. – *(AFP, Reuter.)*

■ **TAÏWAN : la première des frégates lance-missiles** commandées à la France par Taïpeh a quitté son lieu de construction, Lorient, dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mars ; elle se dirige vers Kaoshiung, port situé au sud de Taïwan. Elle fera escale à La Réunion, pour un changement d'équipage. Deux autres unités du même modèle seront livrées avant la fin de 1996. Au total, le contrat porte sur six frégates.

PROCHE-ORIENT

■ **GAZA : l'Autorité palestinienne** a appelé, samedi 30 mars, à la convocation immédiate du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin au bouclage par Israël des territoires palestiniens. Yasser Abed Rabbo « ministre » de la culture, a indiqué qu'un message a été adressé par l'Autorité à la Ligue arabe *« afin qu'elle soutienne la convocation immédiate du Conseil de sécurité »*. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le ministre des affaires étrangères**, Ehoud Barak, a appelé, dimanche 31 mars, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, pour lui demander que les Etats-Unis usent de leur influence afin de ramener le calme au Liban sud. Après la mort, samedi, de deux civils libanais tués par un obus de char de l'armée israélienne dans cette région, le Hezbollah avait tiré dans la soirée 28 roquettes sur le nord de l'Etat juif, faisant des dégâts matériels. – *(AFP.)*

■ **Le premier ministre israélien**, Shimon Pérès, était attendu lundi 1er avril en Oman, pour une brève visite au terme de laquelle il devait se rendre le lendemain au Qatar. Ces deux pays sont les pionniers dans le Golfe d'un rapprochement avec l'Etat juif. M. Pérès, qui sera reçu par le sultan Qabous et l'émir du Qatar, Hamad ben Khalifa Al Thani, espère notamment conclure avec Doha un accord d'ouverture réciproque de bureaux de représentation économique et confirmer un accord du même genre déjà conclu avec Oman. – *(AFP.)*

Les élections législatives sud-coréennes sont placées sous le signe des « affaires »

Les manifestations contre la corruption au sein du pouvoir se multiplient à la veille du scrutin. Des affrontements ont provoqué la mort d'un étudiant. Ce climat risque d'entamer l'image du président Kim Young-sam

SÉOUL
de notre envoyé spécial

La mort d'un étudiant, vendredi 29 mars, lors d'une manifestation antigouvernementale, a donné un tour tragique à la campagne pour les élections législatives du 11 avril. C'est la première fois depuis l'arrivée au pouvoir, en 1993, de Kim Young-sam, premier président civil et élu démocratiquement, qu'un jeune contestataire est ainsi tué dans un affrontement avec la police. Ce tragique incident va faire monter la tension sur les campus, où les étudiants dénoncent la corruption du gouvernement, et risque d'entamer l'image du parti majoritaire et du président lui-même dans l'opinion. Des manifestations étudiantes ont eu lieu, cette fin de semaine, à Séoul, pour exiger la fin d'un « *régime assassin* ».

C'est dans un climat morose, où l'aigreur le disputait à l'apathie, qu'avait commencé, le 26 mars, la campagne pour la première consultation nationale depuis l'élection de M. Kim, qui avait marqué une rupture avec les régimes dominés par des militaires. Mais les scandales qui ont conduit aux procès des deux précédents présidents, Chun Too-whan et Roh Tae-woo, ont jeté le discrédit sur l'ensemble de la classe politique. Les programmes des quatre partis en lice étant peu différenciés, la campagne pour ces élections, perçues comme des « primaires » pour le scrutin présidentiel de l'an prochain, s'annonce surtout riche en « coups bas », avec la révélation de nouveaux scandales.

La première salve a été tirée par l'opposition avec la révélation d'une affaire de corruption du secrétaire particulier du président, Chang Hak-ro, qui a été arrêté, le 23 mars. C'est la première fois qu'une telle affaire touche la garde rapprochée du président : M. Chang, qui a été son proche collaborateur pendant vingt ans, s'est livré à des malversations au cours des deux premières années du mandat de M. Kim. Elle entame évidemment l'image d'intégrité que ce dernier cherche à se donner.

La campagne de purification lancée par le président pour « *redresser les erreurs du passé* », et notamment faire la lumière sur le massacre de Kwangju par l'armée en 1980 (*Le Monde* daté 4-5 février), tout en moralisant la vie politique, a sans doute satisfait une demande d'assainissement de l'opinion. Un seuil de tolérance a été franchi : la Corée du Sud, onzième puissance économique mondiale, aspire à un système politique qui corresponde à sa réussite dans la course à la prospérité. Les citoyens restent cependant sceptiques sur les nobles intentions dont se réclame leur président, et il est loin d'être certain qu'ils donneront à son parti une nouvelle majorité. En juin 1995, celui-ci a déjà essuyé une cuisante défaite aux élections locales.

Beaucoup de candidats sans étiquette espèrent profiter du discrédit qui pèse sur la classe politique

Devenue le Parti de la nouvelle Corée (PNC), la formation du président cherche à se démarquer de son passé. Un ex-premier ministre, Lee Hoi-chang, ancien juge, mène la campagne. M. Lee avait été limogé à la suite de différends avec le chef de l'Etat, qui a refait appel à lui en raison de sa bonne réputation. Le PNC présente en outre nombre de nouveaux venus dans l'arène comme signe de rajeunissement de la classe politique. Parmi eux figurent une douzaine de vedettes et de personnalités de la télévision, grâce auxquelles on espère attirer les jeunes.

Si le régionalisme pèsera de son poids habituel dans cette consultation (l'un des fiefs du parti au pouvoir, le Kyongsang du Nord, où Chun Too-whan et Roh Tae-woo recrutent de nombreux fidèles, est néanmoins en rébellion contre le président), la grande bataille aura lieu à Séoul et dans sa région, où se concentre près de la moitié de la population : un électorat plus rétif aux encadrements traditionnels et qui ressent avec davantage de frustration la crise ouverte par les dérives du pouvoir.

La principale menace pour le PNC provient du Congrès national pour une nouvelle politique, dirigée par la grande figure de l'opposition, Kim Dae-jung. Après avoir renoncé à la politique après sa défaite à l'élection présidentielle de 1992, M. Kim (soixante-dix ans) est repassé à l'attaque. Le PNC est, en outre, attaqué sur sa droite par l'Union des démocrates libéraux, menée par un autre vieux routier de la politique, Kim Jong-pil. La dernière formation, le Parti démocrate, est trop petite pour être dangereuse. Beaucoup de candidats sans étiquette espèrent profiter du discrédit qui pèse sur la classe politique. Aucun des partis en lice ne semble en mesure d'obtenir la majorité, et le renouvellement des 299 sièges de l'Assemblée nationale – la Corée a un système présidentiel unicaméral – devrait conduire à une restructuration des forces.

Le plus menacé dans cette consultation est le président, qui fait de la corde raide depuis des semaines et risque de sortir affaibli de cette bataille. Depuis qu'il a fait arrêter et juger ses deux prédécesseurs, un climat d'attente règne sur le pays. Les rumeurs vont bon train. Mais les différents protagonistes – le président, ses opposants et les deux ex-présidents arrêtés – se tiennent mutuellement en respect. « *Si je parle, c'est l'effondrement national* », a lancé Roh Tae-woo après son arrestation. Son fils vient de déclarer qu'il pourrait, « *un jour* », révéler la vérité sur les financements fournis par son père lors de l'élection du président Kim, dont il n'existe pour le moment aucune trace.

Philippe Pons

Les habitants du Cachemire demeurent résolument hostiles à l'Inde

Une fusillade près de Srinagar a coûté la vie à 24 séparatistes

La fusillade, samedi 30 mars, autour de la mosquée d'Hazratbal, proche de Srinagar, capitale du Cachemire, a fait vingt-quatre morts. Parmi les victimes figure le chef d'une faction indépendantiste. La population – presque totalement musulmane – de cet État partiellement rattaché à l'Inde en 1948 reste hostile à Delhi.

SRINAGAR
de notre envoyé spécial

Une bataille autour de la mosquée Hazratbal a éclaté, samedi 30 mars, à ce moment de l'aube où le dôme bulbeux du sanctuaire commence à se détacher sur les contreforts de l'Himalaya. La mosquée est intacte mais un bâtiment de briques qui la jouxte fume encore. Des pans de la bâtisse se sont effondrés. Au bord de la route, de jeunes Cachemiris geignent. Accroupis, le nez dans leurs sandales, ils essuient une volée de coups de canne administrés par des hommes de la police d'Etat.

Assistant à la bastonnade de leur balcon, des femmes insultent les forces de l'ordre, leur promettant les flammes de l'enfer. Des débris fumant de l'immeuble, on a relevé vingt-quatre cadavres de militants séparatistes dont celui de Shabir Sidiqui, chef d'un groupe issu de la mouvance du Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF), indépendantiste. Deux corps carbonisés n'ont pu être identifiés.

Les autorités indiennes affirment avoir tout tenté pour éviter une effusion de sang après que le commando du JKLF se fut introduit, le 24 mars, au cœur de la mosquée d'Hazratbal. Ce lieu saint particulièrement vénéré dans tout le Cachemire pour abriter une relique sacrée – un poil de la barbe du prophète Mahomet – avait déjà été occupé, le 15 octobre 1993, par des indépendantistes du JKLF. Assiégés par les forces paramilitaires indiennes, ils s'étaient retirés, un mois plus tard, sans affrontements.

On pouvait encore imaginer une issue identique quand, mardi 26 mars, le groupe du JKLF accepta, lui aussi, d'évacuer le sanctuaire pour se replier dans la bâtisse voisine. Quatre jours plus tard, c'est pourtant le massacre. « *Nous avions cerné l'immeuble et demandé aux militants d'évacuer le lieu*, déclare le brigadier Bhindra, numéro deux de l'armée indienne au Cachemire. *Au lieu de cela, ils ont ouvert le feu. Nous avons été contraints de riposter. La provocation est venue d'eux.* »

« RÉSIGNATION APPARENTE »

Certains habitants d'Hazratbal démentent formellement cette version. S'exprimant sous couvert d'anonymat, par crainte de représailles, un jeune homme claquemuré derrière une porte métallique assure que les unités spéciales de la police ont donné l'assaut sans sommation et ont froidement « *assassiné* » les militants séparatistes. « *Dites au monde qu'on tue ici des Cachemiris et que nous ne pouvons rien y faire* », lance-t-il. Il vient d'avoir la jambe brisée par la police lors d'une perquisition matinale.

Vingt-quatre morts, et pourtant la localité autour d'Hazratbal ne s'embrase pas. Pendant le siège de l'automne 1993, des batailles de rue avaient fait une cinquantaine de morts. Cette fois, la réaction populaire s'est limitée à de brèves échauffourées entre jeunes gens et forces de l'ordre. Quelques heures après la tuerie, des gamins jouaient au cricket sur l'asphalte défoncé des ruelles, à proximité des bunkers en sacs de sable de l'armée indienne.

Exténuée par près de sept ans d'une « sale guerre » qui a fait quelque 15 000 morts (50 000 selon les habitants), la population, à peu près exclusivement musulmane de cet Etat septentrional de l'Union, semble tétanisée. « *Les autorités de New Delhi prennent cette résignation apparente pour un ralliement au discours indien ; c'est une erreur*, dit un journaliste local. *Les gens camouflent leurs sentiments.* »

Mais ces sentiments affleurent, ici et là, à travers une défiance de chaque instant. La tension est encore remontée, ces derniers jours, avec l'assassinat par des inconnus d'un célèbre avocat, défenseur des droits de l'homme, Jalil Andrabi, et la tuerie d'Hazratbal. Les commerçants de Srinagar ont baissé leurs rideaux de fer en réponse aux appels à la grève des organisations séparatistes. C'est dans un silence grinçant que la ville rumine son désarroi.

Les « *militants* », comme on nomme ici aussi bien les indépendantistes que les séparatistes pro-pakistanais, conservent, eux, un moral d'acier. Ils le portent en sautoir au cimetière d'Eddgaha où claquent les drapeaux verts des tombes des « martyrs » : « *Nous ne voulons plus de l'Inde ici, et nous nous battrons pour notre indépendance jusqu'au dernier Cachemiri* », lâche Altaf Hussein, un étudiant-ingénieur, comme on porte en terre les corps de cinq séparatistes. Un peu plus loin, Javed Mir, responsable d'un groupe du JKLF rival de celui qui a été au centre du récent épisode sanglant à la mosquée d'Hazratbal, harangue la foule, accusant l'Union indienne de perpétrer un « *génocide du peuple cachemiri* ». A plusieurs reprises, il est interrompu par les « *Allah ou Akbar* » de ses partisans, qui résonnent comme autant de cris de guerre.

Frédéric Bobin

La crise au Nigeria favorise le développement des mosquées et des églises

LAGOS
de notre envoyée spéciale

« *Renforcer votre pouvoir spirituel !* », proclame un autocollant. « *N'abandonnez pas : votre miracle est en route !* », recommande une affichette. « *Quel est votre lieu de culte ?* », s'inquiète ce chômeur à la chemise élimée, qui, comme des milliers d'autres croyants, fréquente des sessions d'« *étude biblique* ». Même le général Olusegun Osabanjo, un ancien chef de l'Etat qui purge une peine de quinze ans de détention pour complot contre le régime militaire, se plaint d'avoir été transféré dans une prison du nord-est, pourvue seulement d'une mosquée, et d'avoir dû ainsi renoncer à l'enseignement offert aux détenus par des groupes évangélistes.

Dans un Nigeria déboussolé par la crise, la religion se porte mieux que jamais. Comme en témoigne le nombre impressionnant de mosquées, et surtout d'églises, récemment construites à travers le pays grâce à la « *dîme* » – 10 % des revenus des fidèles – prélevée par des pasteurs entreprenants qui savent conjuguer discours et management.

L'essor des communautés pentecôtistes fondées sur des rituels de purification et de « *renaissance* » – les fameux chrétiens « *born-again* » –, est spectaculaire. Elles ont développé une « *doctrine de la prospérité* » qui s'accorde à merveille au matérialisme de la société nigériane, mais aussi aux aspirations démocratiques bafouées des classes moyennes. Le nouveau converti peut compter sur la toute-puissance de l'Esprit saint pour transformer sa propre existence, puis, grâce au « *pouvoir spirituel* » dont il est investi, le monde autour de lui. Parce qu'elles réclament un engagement total et relativisent les liens antérieurs – familiaux ou ethniques –, ces congrégations contribuent à remodeler fortement une société urbaine en pleine mutation.

LA VIERGE D'AOKPE

Les églises anciennement établies, catholique ou protestante, doivent faire face à une rude concurrence. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'enthousiasme, mais aussi l'embarras suscités au sein de la hiérarchie catholique par des « *apparitions* » dont la Vierge aurait gratifié, depuis 1992, une petite paysanne d'Aokpe, dans l'Etat de Benue. Ce poussiéreux village sans eau courante ni électricité, opportunément situé aux confins du sud chrétien et du nord à majorité musulmane, est devenu, ces derniers mois, un lieu de pèlerinage et l'arbre où aime se tenir la jeune visionnaire le domicile épisodique de « *Notre Dame d'Aokpe, Médiatrice de toutes les Grâces* », comme la nomme une brochure distribuée localement. A la fin de janvier, plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont de nombreux malades, y ont assisté, dans un climat d'extase, à de curieuses perturbations atmosphériques ainsi qu'à trois messes précédées de confessions monstres.

Pour l'évêque de Makurdi, dont dépend Aokpe, ces apparitions sont « *un symbole en soi* », au moment où le pays « *est considéré comme un lépreux par la communauté internationale* ». Mais, au début de mars, à Lagos, après avoir délibéré à huis clos sur « *le don surnaturel de guérison au sein de l'Eglise* », la conférence épiscopale a choisi la prudence, annonçant qu'elle allait publier à ce sujet des « *consignes* » afin de prévenir d'éventuels « *abus* ».

Les évêques nigérians soulignaient en revanche leur « *propre responsabilité dans la guérison de la nation entière* », marquée au cours des derniers mois par « *une série de tragédies* ». L'imagination populaire, saturée de références bibliques, a en effet tendance à interpréter les récents événements, notamment l'épidémie de méningite qui frappe actuellement le Nord, et la mort, en janvier, du fils aîné du général Sani Abacha dans l'accident d'un jet présidentiel, comme autant d'« *épreuves* » envoyées par le ciel pour briser l'obstination du « *pharaon* ».

Michèle Maringues

■ **Un nombre croissant de militants du Mouvement pour la survie du peuple ogoni** (Mosop) cherche refuge au Bénin, pays voisin du Nigéria. Ils affirment vouloir ainsi fuir une nouvelle vague de répression lancée par la junte militaire contre leur minorité, a déclaré, vendredi 29 mars, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Un millier de personnes a déjà franchi la frontière, selon le HCR. L'écrivain Ken Saro-Wiwa, figure de proue du Mosop, et huit autres militants avaient été pendus, en novembre 1995, à Port Harcourt. – (*AFP.*)

MAJORITÉ Le conseil national de l'UDF, réuni à Lyon dimanche 31 mars, a élu François Léotard président de la confédération, au premier tour de scrutin, avec plus de 57 % des voix, contre 30 % à son principal adversaire, Alain Madelin, et 12 % à André Rossinot. Le député du Var, maire de Fréjus et président du Parti républicain, devient ainsi, grâce à son alliance avec le président de Force démocrate, François Bayrou, le troisième président de l'UDF après Jean Lecanuet et Valéry Giscard d'Estaing. ● L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a quitté la réunion après avoir indiqué sa préférence pour M. Madelin. Président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du conseil régional d'Auvergne, le député du Puy-de-Dôme va créer une Fondation pour la démocratie en Europe. ● ALAIN JUPPÉ a adressé ses félicitations à M. Léotard.

François Léotard succède à Valéry Giscard d'Estaing à la tête de l'UDF

Elu président de la confédération par le conseil national dès le premier tour de scrutin, l'ancien ministre de la défense va devoir compter avec Alain Madelin, fort de 30 % des voix, dans son entreprise de renforcement de la seconde formation de la droite

LYON
de notre envoyée spéciale

Il est 15 h 45, dimanche 31 mars, lorsque René Monory, président du Sénat, proclame François Léotard nouveau président de l'UDF. L'ancien ministre de la défense succède à Valéry Giscard d'Estaing, mais Valéry Giscard d'Estaing n'est pas là pour lui tendre le flambeau. Depuis plusieurs heures déjà, l'ancien président de la République s'est éclipsé. Plutôt que d'assister à la victoire d'un successeur dont il ne voulait pas, il a préféré déserter, en milieu de matinée, la halle Tony-Garnier, à Lyon, où le conseil national de l'Union pour la démocratie française s'apprêtait à élire le nouveau président de la confédération. Pour mieux esquiver ce moment amer, il a confié à M. Monory le soin de présider à sa place les travaux. Il n'a pas eu, ainsi, à prononcer le nom du vainqueur.

En cet instant où M. Giscard d'Estaing quitte aussi les esprits, M. Léotard a le triomphe modeste. « *C'est une victoire d'équipe* », assure-t-il d'emblée, citant au champ d'honneur tout ce que les états-majors de cette campagne ont compté de gradés. Une nouvelle fois, il exprime à François Bayrou, président de Force démocrate, sa « *gratitude* » pour son soutien, qui a mis la présidence de l'UDF à sa portée. A dire vrai, un grand poids vient de tomber des épaules de M. Léotard : il a passé l'épreuve sans encombre ; il est élu, comme il l'escomptait ardemment, dès le premier tour de scrutin, face à Alain Madelin et à André Rossinot.

Depuis plusieurs semaines, les « pointages » et l'arithmétique politique se conjuguaient pour lui prédire ce succès : les délégués assemblés du Parti républicain et de Force démocrate sont majoritaires au conseil national. Pourtant, jusqu'au dernier moment, les plus froids experts ès militants de l'UDF, pourtant confiants dans leurs calculs, n'avaient pu se défaire d'un doute. A cette incertitude, une cause : l'isoloir, par lequel chaque conseiller national était invité à passer avant de déposer dans l'urne son bulletin de vote. Il y a la parole et il y a le geste.

« ALLONS ENFANTS... »

Le geste, en la circonstance, a suivi la parole, et la victoire a été sans équivoque. Pourtant, la tension entre les compétiteurs et les bisbilles de dernières minutes sur l'organisation des travaux avaient entretenu le qui-vive. Une demi-heure avant le début de la séance, des chicaneries sur l'organisation de la séance agaçaient encore les nerfs. Craignant que le débat ne dérape, M. Léotard et M. Bayrou refusaient de discuter, avant le vote, les motions déposées par M. Rossinot et par des partisans de M. Madelin sur l'élection du prochain président de l'UDF par les adhérents et sur l'organisation d'un référendum interne en faveur de l'unification de la confédération. Jean-Pierre Raffarin, secrétaire général de l'UDF, fidèle jusqu'au bout à M. Giscard d'Estaing, s'obstinait.

Le clip retraçant l'histoire de l'UDF, qui ouvre les travaux, s'achève sur une interrogation de circonstance : « *Allons enfants de la patrie... oui, mais où ?* » M. Monory ferme d'emblée une porte : « *Il faudra de la dignité à nos débats. Je ne souhaite pas que nous rejouions le congrès de Rennes* », croit-il bon de prévenir, en référence au congrès où les socialistes s'étaient déchirés en 1990. Premier à parler, Raymond Barre respecte tellement la consigne qu'il n'indique pas clairement qui il soutient, si ce n'est ceux qui souhaitent « *constituer une force unie et organisée, dont les dirigeants tirent leur autorité du suffrage de ses adhérents* ». M. Giscard d'Estaing, lui, entre dans le vif du sujet. Après un long dégagement historique sur l'institution de l'heure d'été, il appelle l'UDF à « *s'unifier* » pour « *devenir un parti de gouvernement* ». « *Trois ou quatre composantes, ce n'est pas gérable médiatiquement. Trop de messages tuent le message* », martèle-t-il avant d'annoncer qu'il votera pour M. Madelin.

Alors que l'ancien chef de l'Etat se replie dans la délégation du Puy-de-Dôme, M. Monory élimine prestement la pomme de discorde de l'ordre du jour en faisant voter le report de la discussion des motions après l'élection du président. Le débat, dès lors, trouve un cours plus tranquille, même si chaque camp se fait un devoir de siffler l'adversaire en tant que de besoin. Le premier prétendant à la succession de M. Giscard d'Estaing détend l'atmosphère. Candidat-surprise, se sachant inconnu des participants, il commence par le commencement : « *Je m'appelle Jean-Pierre Giorgi, simple adhérent de l'UDF. Je suis né en 1928 à Lyon, d'un père venu de Nice et d'une mère venue de l'Allier, où ils se sont rencontrés.* »

M. Léotard peine quelque peu à rétablir l'attention des congressistes et défend la place des composantes dans l'UDF. « *Qu'on ait la bonté de constater*, dit-il, *que dans les dernières années, ce sont ses familles composantes qui ont fait marcher l'UDF !* » L'applaudimètre lui est de bon augure : une large majorité de la salle se lève pour saluer la fin de son discours. M. Rossinot, président du Parti radical, se félicite de voir reprise par tous les candidats son idée de faire élire le prochain président de l'UDF directement par les militants. M. Madelin, enfin, plaide, comme l'a fait avant lui M. Léotard, pour « *l'économie sociale de marché* », se défend des « *caricatures dont il a été affublé dans cette campagne* » et prédit « *la défaite demain* » si les structures actuelles de la confédération sont conservées « *au moyen d'un accord et d'une répartition du pouvoir entre les chefs de parti* ».

PAS DE « PREMIER DÉFINITIF »

« *L'UDF, sur le terrain, ce sont les réseaux et les militants* » de ses composantes, lui réplique vivement M. Bayrou. Le ministre de l'éducation nationale profite d'un développement sur les rapports de forces entre le RPR et l'UDF pour adresser à son allié, M. Léotard, un message sans équivoque : « *Il n'y a ni premier définitif ni second à jamais.* » Les congressistes comprennent que le président de Force démocrate n'entend pas oublier l'un des termes de l'accord qui le lie à M. Léotard : une alternance des deux hommes à la tête de l'UDF. A peine élu, M. Léotard s'empressera, cependant, d'affirmer son intention de conduire la confédération à la bataille des élections législatives de 1998, avant lesquelles il s'engage à se rendre dans toutes les circonscriptions détenues par des députés UDF.

Les premiers mots du nouveau président de l'UDF sont pour appeler à la réconciliation. Il assure que M. Madelin et M. Rossinot, qui espérait un second tour pour monnayer son ralliement, « *trouveront toute leur place* » dans la nouvelle organisation de l'UDF. Fort d'un score plus qu'honorable – bien qu'inférieur à ses espérances –, qui lui donne un poids incontestable dans la confédération, M. Madelin indique aussitôt qu'« *avec* [ses] *amis* » il entend poursuivre son « *action pour le renouveau dans la vie politique* » mais « *aussi au sein de l'UDF* ».

Il ne reste plus à M. Léotard qu'à fixer le calendrier de la confédération, qui emménagera dans de nouveaux locaux au mois d'avril. Avant l'été, le conseil national sera chargé d'engager la rénovation interne de l'UDF. D'ici la fin de l'année, la confédération arrêtera « *une position claire* » sur l'emploi, la réforme fiscale, la décentralisation, le temps de travail, la politique familiale et l'Europe, sujet sur lequel se réunira une convention. Enfin, le « *projet législatif* » de l'UDF sera mis en chantier avant le printemps 1997. « *Je ne doute pas de l'appui de chacun* », conclut M. Léotard. M. Giscard d'Estaing est déjà rentré en Auvergne.

Cécile Chambraud

La nouvelle direction

● **Le président.** Le collège électoral était de 1 721 conseillers nationaux. Sur 1 677 suffrages exprimés, François Léotard a obtenu 963 voix (57,42 %), Alain Madelin 506 voix (30,17 %), André Rossinot 206 voix (12,28 %), Jean-Pierre Giorgi 2 voix.

● **Le bureau politique.** La représentation du conseil national au bureau politique est la suivante :

Liste François Bayrou, allié de M. Léotard, 11 sièges : François Bayrou (FD), Jean-Claude Gaudin (PR), Pierre-André Wiltzer (AD), Philippe Douste-Blazy (FD), José Rossi (PR), Jean François-Poncet (AD), Claude Goasguen (FD), Alain Lamassoure (PR), Anne-Marie Idrac (FD), Jean Puech (PR), Francis Decourrière (FD). Liste Alain Madelin, 5 sièges : Alain Madelin (PR), Jean-Pierre Raffarin (PPDF), Charles Millon (AD), Hervé Novelli (PR), Pierre Lequiller (PPDF).

Liste Yves Galland, en soutien d'André Rossinot, 2 sièges : Yves Galland (Rad.) et Dominique Paillé (AD).

Le bureau politique comprend également le président de l'UDF, le secrétaire général nommé par ce dernier, les anciens présidents de l'UDF, les présidents des groupes parlementaires et deux représentants de chacune des composantes de la confédération.

Les félicitations du « chef de la majorité »

Alain Juppé a adressé, « *en tant que chef de la majorité* », ses félicitations au nouveau président de l'UDF. Dans un communiqué publié dimanche 31 mars, « *il souhaite que l'esprit d'union anime la majorité et continue de la rendre forte pour, tous ensemble, mener à bien les réformes dont le pays a besoin* ». En faisant état d'un coup de téléphone du président du RPR, dimanche après-midi à Lyon, François Léotard a provoqué des huées d'une partie du conseil national. Jacques Toubon a déclaré, dimanche 31 mars, au « Grand Jury-RTL-*Le Monde* » : « *Que ce soit aujourd'hui pour gouverner, soutenir le gouvernement, que ce soit pour avancer dans tous nos projets, en particulier la lutte pour l'emploi, que ce soit dans deux ans pour gagner les élections législatives, il nous faudra une UDF forte et un RPR en ordre et fort.* »

De son côté, dimanche sur Europe 1, Edouard Balladur s'est réjoui de l'élection de M. Léotard en saluant « *sa compétence, son courage et sa conviction* ».

Le dernier mot du « conseiller national du Puy-de-Dôme »

LYON
de notre envoyé spécial

Jusqu'au bout, Valéry Giscard d'Estaing a cherché la porte de sortie. « *Je ne viens pas vous parler de moi* », a-t-il lancé dès le début de son propos, dimanche 31 mars à Lyon, avant de rapporter par le menu comment et pourquoi il avait créé l'UDF, en 1978, et avant d'expliquer, longuement, ce qu'il conviendrait de faire après lui.

La veille encore, reçu à l'hôtel de ville de Lyon, l'ancien président de la République avait pris plaisir à s'isoler avec son ancien premier ministre, Raymond Barre, pendant que la foule des prétendants à sa succession patientait, pendant près d'une heure, dans l'antichambre. Il faisait ses adieux à la « *capitale de l'UDF* », mais n'allait pas se priver pour autant de rappeler combien son hôte lui devait à peu près tout, jusqu'au fauteuil de maire de la troisième ville de France.

Quinze ans après son départ de l'Elysée, l'ancien président, âgé de soixante-dix ans, est toujours convaincu d'avoir « fait » beaucoup d'élus, tel René Monory, président du Sénat, soixante-douze ans, qui, lui du moins, a eu le bon goût de l'en remercier publiquement. Mais que certains de ceux-là, plus jeunes de vingt ans et davantage, veuillent, aujourd'hui, lui « *enfoncer le couteau assez loin* », et le voilà qui se défend à la manière d'un vieux fauve. « *Deux cent quatorze députés en 1993. Qui fera mieux en 1998 ?* », jette-t-il comme un défi à son successeur. Autre coup de patte, toujours au même : « *Aucun soupçon, aucune enquête, n'est jamais venu entacher la réputation de probité de l'UDF !* »

UN « AH ! » DE SOULAGEMENT

Après avoir reporté à plusieurs reprises, au cours de la semaine passée, l'expression de sa préférence personnelle, M. Giscard d'Estaing en vient, enfin, au « *choix des hommes* ». Un « *Ah !* » de soulagement et d'impatience monte dans la halle Tony-Garnier, qui accueille la réunion du conseil national de l'UDF. « *Le président de l'UDF ne peut vous donner qu'une seule recommandation de vote : celle de voter librement, en votre âme et conscience, et en refusant toute pression* », dit-il. Puis il ajoute : « *Le conseiller national du Puy-de-Dôme, Valéry Giscard d'Estaing, votera pour Alain Madelin.* » Des sifflets accompagnent l'annonce de ce choix. Grand seigneur, il ne répondra pas. « *Je suis en paix avec moi-même et heureux de redevenir un homme libre (...) L'UDF n'était qu'une graine déposée dans notre main. Merci à toutes celles et à tous ceux qui en ont fait jaillir un arbre. Puissiez-vous, demain, en récolter enfin les fruits !* »

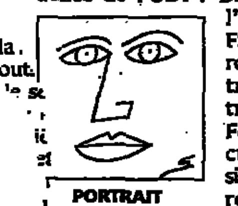
M. Giscard d'Estaing s'élève déjà dans les gradins pour rejoindre, modestement, en haut et au centre, les délégués du Puy-de-Dôme, avant de s'éclipser discrètement avant l'ouverture des bureaux de vote. L'ancien président a laissé un pouvoir à l'un de ses anciens ministres, Jean-Jacques Descamps, député d'Indre-et-Loire.

C'est de Clermont-Ferrand, au coeur de sa « *chère Auvergne* », en fin d'après-midi, qu'il enverra ses « *cordiales félicitations* » à François Léotard. Demain, il quittera la rue François-Ier et installera dans d'autres locaux parisiens ses bureaux d'ancien président de la République et ceux de la Fondation pour la démocratie en Europe, dont les statuts seront soumis prochainement au Conseil d'Etat. En même temps que ceux de l'Institut François-Mitterrand.

Jean-Louis Saux

Un nouveau départ pour le maire de Fréjus

IL NE FAUT PAS toujours prendre François Léotard au mot. D'abord une « *victoire d'équipe* », vraiment, son élection à la présidence de l'UDF ? Bien sûr, sans l'appui de François Bayrou et de ses troupes centristes de Force démocrate, le président du Parti républicain



PORTRAIT

aurait sans doute eu les pires difficultés à s'emparer de la citadelle UDF et à en déloger Valéry Giscard d'Estaing, contre le joug duquel il pestait depuis si longtemps. Mais, après des années plus prodigues à son endroit d'avanies que de triomphes, son élection, face à son ancien compère Alain Madelin, prend des airs d'embellie longtemps attendue et sonne d'abord, pour lui, comme une revanche personnelle.

Les mots, justement, M. Léotard les avait sollicités, en octobre 1995, pour procéder à une sorte de bilan d'étape de son itinéraire personnel. « *Lorsque j'ai vu arriver cette année nouvelle, (...), je ne me suis pas senti au mieux de ma forme* », écrivait-il alors dans *Ma liberté* (Plon). Juste pressentiment, puisque l'année 1995 avait été marquée, pour lui, à la fois par l'échec à l'élection présidentielle d'Edouard Balladur, au côté duquel il s'était résolument engagé, échec qui a entraîné sa mise en quarantaine par le nouveau pouvoir, et par la sérieuse opération cardiaque qu'il a dû subir au mois de juin. Au creux de cette morose période avait surgi, une nouvelle fois, la tentation de s'éloigner de la vie politique, bientôt écartée pour reprendre le combat.

RETRAITE FORCÉE

La première étape n'avait été qu'une formalité. L'ancien ministre de la défense retrouvait, en juin, la présidence du Parti républicain, que Gérard Longuet, sous la pression des développements judiciaires du dossier sur le financement du PR, était contraint d'abandonner. En dépit de quelques velléités, Alain Madelin, alors ministre de l'économie, n'avait pas été en mesure de la lui contester. Pour M. Léotard, toutefois, ce retour à la maison mère, préalable à sa remise en selle, prenait des allures d'acte de contrition.

En 1990, ayant épuisé les charmes monotones de la gestion d'un appareil partisan, il avait abandonné la présidence du PR, qu'il détenait depuis 1982, pour pouvoir, disait-il alors, prendre du champ, voyager, se consacrer aux questions internationales au moment où s'effondrait le mur de Berlin. Avec, en tête, l'élection présidentielle de 1995. La gifle que lui avait administrée, en 1989, Valéry Giscard d'Estaing, en le faisant battre par Charles Millon à la présidence du groupe UDF, à Vichy ; l'échec de Force unie, tentée avec Michel Noir ; le retour de l'ancien chef de l'Etat au centre de la géographie politique de l'opposition d'alors : tout l'incite à aller voir ailleurs.

L'échappée sera de courte durée. En 1992, l'affaire de Port-Fréjus et celle du mur de sa villa transforment cette prise de hauteur en retraite forcée, le conduisant, pour faire entendre sa défense, à donner sa démission de ses mandats électifs. La rage tant bien que mal ravalée, l'horizon 1995 brouillé, il s'absorbe, après la victoire de la droite en 1993, dans la gestion du ministère de la défense, puis dans la campagne de M. Balladur.

Il est des campagnes plus plaisantes que d'autres, surtout lorsque la victoire est au bout. Pour la première fois, relève l'un de ses proches, il a été, dans la bataille pour la présidence de l'UDF, celui pour qui on fait campagne, et non pas celui qui fait campagne pour un autre. Voici M. Léotard à la tête de la seconde formation de la majorité, position avantageuse pour qui a toujours nourri les plus hautes ambitions.

Le fonds de commerce, toutefois, n'est guère florissant, si l'enseigne fait encore illusion. Le maire de Fréjus s'est engagé à le rénover en coopération avec François Bayrou : « *C'est ensemble que nous conduirons l'UDF jusqu'à la bataille de 1998* », a-t-il assuré, dimanche 31 mars, à Lyon. Le ministre de l'éducation l'aura-t-il pris au mot ?

C. Ch.

M. Jospin affiche la volonté du PS de bâtir « un nouveau compromis social-démocrate en Europe »

La convention nationale du Parti socialiste a voulu clarifier ses choix européens

La convention nationale du Parti socialiste « mondialisation, Europe, France », a adopté à une large majorité, dimanche 31 mars à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), son texte sur l'Europe. La Gauche socialiste, dont l'amendement a obtenu 40,7 %, s'est abstenue. Lionel Jospin a voulu clarifier la position du PS, qui devra convaincre une opinion plus réticente et, pour cela, « faire bouger l'Europe ».

LIONEL JOSPIN s'est employé, dimanche, en clôturant la convention nationale du PS, à *mettre « un peu de clarté »* dans un débat qui, selon lui, a *« introduit un doute »* sur les positions européennes de son parti : le PS se trouvait en effet dans la situation paradoxale d'avoir approuvé à 93 % un texte qui réaffirmait son choix en faveur de la monnaie unique tout en donnant un *« beau succès »* (40,7 %), selon la formule de M. Jospin, à un amendement de la Gauche socialiste, qui faisait de la remise en question des critères de convergence de Maastricht un *« préalable »* au redéploiement de la construction européenne.

La veille, Jean-Luc Mélenchon, porte-parole de ce courant, avait certes assuré qu'il n'y a au PS pas *« d'adversaires »* de la construction européenne ou de la monnaie unique. Mais il a dénoncé une *« construction institutionnelle (...) qui a dû être imaginée par le facteur Cheval »* et répété qu'il fallait *« tourner la page de Maastricht »*, *« cette machine qui (...) est en train de nous broyer »*. Comme Julien Dray après lui, M. Mélenchon a certifié qu'il ne s'agissait pas d'un *« vote de courant »*, rendant même hommage à la méthode de M. Jospin.

« Tourner la page de Maastricht n'est pas la déchirer », a répliqué le premier secrétaire, qui a soufflé le chaud et le froid. Côté chaud, il a signifié qu'il avait entendu le message : il désire aussi *« une Europe plus à gauche »*. Côté froid, il a ironisé sur une position qui *« a la particularité d'être européenne ardemment pour le futur, mais européenne tièdement pour le présent »*. Il a mis en relief une *« divergence nette »* sur la monnaie unique, *« qui rend les deux textes incompatibles »*. Cette analyse aurait pu le conduire, s'il l'avait faite au conseil national du 2 mars, à donner à cet amendement le statut de texte alternatif.

M. Jospin a ainsi engagé son autorité, réitérant sa position, signifiant que c'était désormais celle de tout le PS : *« La décision de passer – ou non – à la monnaie unique sera une décision politique (...) fondée sur l'examen, éventuellement en tendance, des critères de convergence et notamment des critères budgétaires et d'endettement public, mais aussi sur l'exigence de preuves sociales »*. Récusant tout double langage, il a martelé, sous les applaudissements des délégués, que désormais chaque responsable du PS, donc aussi ceux de la Gauche socialiste, devait, non *« en rester à sa conviction ancienne »*, mais avoir *« à cœur d'exprimer cette cohérence »*.

PASSES D'ARMES

Si M. Jospin a affiché la volonté du PS de *« bâtir un nouveau compromis social-démocrate en Europe »*, il a aussi réservé ses coups à M. Chirac, le prévenant d'emblée, à propos de sa *« diversion »* sur l'Europe sociale, que s'il ne *« manque pas d'air »*, ce n'est pas *« au point d'asphyxier les socialistes »*. L'ancien candidat à l'Elysée a attaqué la politique *« vivement antisociale »* de M. Chirac, jugeant que son mémorandum européen se bornait à des *« généralités accompagnées de quelques contre-vérités »*, mais qu'il allait le *« prendre au mot »*.

La clarification voulue entrera-t-elle dans les faits ? En l'absence de Jacques Delors, excusé, en présence (intermittente) de Laurent Fabius et Michel Rocard, silencieux, le long débat de samedi a montré, au fil d'une trentaine d'interventions, la persistance d'interrogations et de doutes. Edith Cresson, commissaire européen, s'est livrée à un long plaidoyer.

« Ce qui est sûr, a assuré l'ancien premier ministre, *c'est que Maastricht, avec ses avancées et ses faiblesses, est derrière nous. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas à la fois avancer et reculer comme semblent le croire certains. La politique européenne, ce n'est pas le tango argentin. »* Ovationné par la salle debout, Henri Emmanuelli, que M. Jospin a de nouveau défendu, sans s'en prendre ni à la justice ni au garde des sceaux, a évoqué *« le trouble »* des militants. L'ancien premier secrétaire a réaffirmé qu'il fallait clairement poser, lors du passage à la monnaie unique, l'*« exigence »* d'un salaire européen minimum garanti, *« si nous voulons être crédibles tant aux yeux de l'électorat de gauche qu'aux yeux des partenaires que nous aurons à convaincre demain »*.

Chahutée par une partie de l'assistance, applaudie par une autre, Martine Aubry a salué le texte *« fort »* et *« clair »* du PS et s'en est pris directement à l'amendement de M. Mélenchon. *« Remettre en cause les critères de la monnaie unique, c'est rejoindre les anti-européens »*, a-t-elle lancé dans une atmosphère houleuse. *« L'Europe ne se construira pas avec des discours forts et lyriques (...), mais en empruntant les chemins difficiles du réalisme politique. (...) Alors, cher Jean-Luc, tu ne diras pas : "Le monde peut, l'Europe peut, la France peut ; mais l'Europe veut, la France veut ; l'Europe fait, la France fait". »*

Animateur de la motion 2 de Liévin (Agir en socialistes), Vincent Peillon a suscité aussi le courroux d'une partie de la salle en reprochant aux responsables de la Gauche socialiste d'être *« un peu franchouillards »*. Il restait à Marie-Noëlle Lienemann à placer l'amendement de la Gauche socialiste au diapason du mouvement social de 1995 et des autres manifestations d'hostilité au libéralisme de Maastricht : *« Les peuples se sont levés. Vous ne les arrêterez pas ! »*

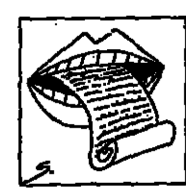
Michel Noblecourt

L'abstention de la Gauche socialiste

Sur 103 111 inscrits, 47 783 militants du PS (46,34 %) se sont exprimés sur le document du conseil national « Mondialisation, Europe, France » : 44 543 voix pour (93,22 %), 907 contre et 2 333 abstentions. L'amendement de *« substitution »* de la Gauche socialiste a recueilli 18 148 voix pour (soit 40,74 % des suffrages ayant approuvé le texte du conseil national), 16 877 contre et 8 497 abstentions. Au terme de la commission des résolutions, Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, a indiqué que des amendements, venant notamment des fédérations du Nord, de la Corrèze et de Paris, avaient apporté des *« précisions »* sur l'Europe sociale, l'élargissement de l'Union et la construction d'une *« Europe de gauche »*. La Gauche socialiste s'est abstenue sur ce document final, approuvé à main levée par 251 voix pour (83,67 %), 0 contre et 49 abstentions.

« Une conviction européenne plus aiguë »

***DANS SON DISCOURS** de clôture de la convention du PS, dimanche 31 mars, Lionel Jospin a notamment déclaré :* « Je crois que la présence et le vote de l'amendement *[de la Gauche socialiste]* ont permis à nombre de militants, après avoir voté le texte principal (...) *[de]* manifester leur désir d'une Europe plus à gauche. Je suis sensible à cette préoccupation, d'autant que je l'éprouve moi-même. (...) Le courant historique dont nous sommes les héritiers est fondamentalement européen. Rendons ce courant plus navigable pour nos peuples, mais nous commettrions une faute grave si nous changions de lit.



VERBATIM

» Pour ce qui concerne la réalisation de la monnaie unique en 1998-1999, notre position n'est pas de fixer à l'avance des conditions, la révision des critères de convergence, dont on sait bien qu'ils ne peuvent être revus. Ou alors il vaudrait mieux dire, dès maintenant, que nous renvoyons à plus tard le passage à la monnaie unique. (...) Mais ce n'est pas notre position. Elle n'est pas non plus (...) de nous lier les mains par avance par rapport à une politique économique et une négociation que nous nous ne conduirons pas. (...) Elle est de réaffirmer une volonté de placer des exigences (...) nécessaires à la réussite, du moins dans l'intérêt des peuples, de l'Union économique et monétaire et d'apprécier, le moment venu (...) la possibilité du passage à la monnaie unique pour la France. »Comme vous, je pense qu'un retour à une certaine radicalité, à une certaine netteté de nos positions de gauche est nécessaire. (...) Après tant d'années gestionnaires, (...) une vigueur de ton, une fermeté d'intention étaient (...) nécessaires à notre parti. (...) Je ne sais pas quel sera le sort des urnes en 1998. La victoire n'est nullement certaine même si nous devons la préparer. Parti d'opposition, nous pouvons être au pouvoir bientôt, ce qui suppose que nous ne fassions pas l'impasse sur le monde réel et les exigences effectives. (...) Notre parti sort de cette convention (...) renforcé dans sa conviction européenne, mais une conviction plus aiguë et plus volontariste, clairement orientée à gauche. »

M. Jospin s'en est également pris au « mémorandum social » *de Jacques Chirac :* « On peut voir dans ce positionnement le prolongement à l'échelle européenne mais à usage de la politique intérieure (...) de la stratégie de découplage, président de la République, premier ministre, conduite depuis quelques semaines par Jacques Chirac. (...) Le président ne pourra être épargné durablement par l'effet d'une politique qu'il cautionne et rester indemne de l'épuisement du premier ministre. (...) La France souffre. La France est triste. Un pays où les inégalités se creusent, où le chômage monte, qui sent qu'il n'est pas dirigé d'une façon claire par des hommes divisés et n'ayant pas de vision de l'avenir, ne peut être indulgent. Le président (...) est le premier responsable, il finit toujours par être rattrapé par cette responsabilité. »

Christian Proust, président du conseil général de Belfort, a été remis en liberté

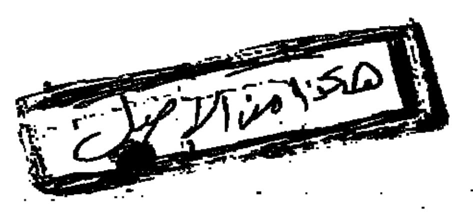
Il réclame un non-lieu dans l'affaire Gigastorage

CHRISTIAN PROUST, président (Mouvement des citoyens) du conseil général du Territoire de Belfort, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, samedi 30 mars. Il avait été placé en détention provisoire à la prison de Mulhouse, le 15 mars, après sa mise en examen, par le juge d'instruction Christine Schlumberger pour escroquerie (*Le Monde* daté 17-18 mars). M. Proust était mis en cause pour les subventions apportées par le département à Gigastorage, une entreprise d'informatique soupçonnée par la justice d'être une *« coquille vide »* abritant des transferts de fonds douteux. Il avait été vigoureusement soutenu par le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, dont il est proche, et qui avait fait voter par son conseil municipal, vendredi, une motion réclamant la *« libération immédiate »* du président du conseil général.

Christian Proust ne mâchait pas ses mots, lundi 1[er] avril. *« Je n'ai toujours pas compris pourquoi j'ai été mis en prison. Et je ne comprends pas pourquoi j'en suis sorti »*, nous a-t-il déclaré. Evoquant la situation de Jean-Pierre Maillot, directeur de l'Agence pour le développement économique de Belfort et de son Territoire (ADEBT), mis en examen dans la même affaire et toujours en détention, M. Proust s'interroge : *« Pourquoi me libérer moi et le maintenir en prison ? Plus personne ne comprend rien aux motivations de cette magistrate. »* Quant à l'attitude du préfet, Jacques Reiller, M. Proust estime qu'il n'a *« pas été correct dans cette affaire »*.

Convoqué mercredi par le juge afin d'être confronté, pour la première fois, à M. Maillot, Christian Proust estime que *« la justice a tous les éléments pour conclure à un non-lieu rapidement »*, après sa libération et celle, le 27 mars, de Besser Dimitrov, l'investisseur d'origine bulgare à l'origine de Gigastorage. *« Les mécanismes de financement de Gigastorage sont parfaitement légaux. La question des fausses factures est levée. Il n'y a aucune autre incrimination »*, assure-t-il.

G. C.



Sylvia Bassot (UDF-PR) est élue député de l'Orne malgré la consigne lancée par le Front national

Un réveil des abstentionnistes a permis à la majorité de stopper une série d'échecs dans les législatives partielles

Sylvia Bassot (UDF-PR) a remporté, dimanche 31 mars, l'élection législative de l'Orne devant l'ancien ministre radical de gauche François Doubin. Avec 51,89 % des suffrages exprimés au second tour, elle succède à son mari Hubert Bassot, récemment décédé. C'est un échec pour le FN, qui avait donné comme consigne à ses électeurs de *« faire battre tous les candidats de la majorité dans les élections partielles »*.

SYLVIA BASSOT (UDF-PR) est parvenue, dimanche 31 mars, à mettre en échec la consigne lancée par le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, de *« faire battre les candidats de la majorité dans toutes les élections partielles »* et à stopper une série de défaites enregistrées, ces derniers temps, par la droite.

La candidate, investie par les deux formations de la droite parlementaire, a en effet remporté avec 51,89 % des suffrages exprimés au second tour, contre 48,11 % pour son adversaire, l'ancien ministre François Doubin (div. g.), l'élection législative partielle de la troisième circonscription de l'Orne (Flers-Argentan). Elle succède à son mari Hubert Bassot (UDF-PR), décédé dans un accident de voiture en décembre.

Avec 41,30 % des voix exprimées au premier tour, et malgré le soutien de Razah Raad (3,97 %), Mme Bassot devait, pour l'emporter, attirer des électeurs d'extrême droite ou persuader des abstentionnistes, nombreux le 24 mars, de ne plus bouder les urnes. De 45,67 % au premier tour, le taux d'abstention est finalement passé à 39,50 % au second. En fait, si M. Doubin est parvenu à recueillir un nombre de voix équivalent à celui qu'il avait obtenu au second tour d'il y a trois ans, il n'en est pas de même pour Mme Bassot, qui n'a pu faire aussi bien que les deux candidats de la majorité restés, alors, en lice au cours d'une triangulaire.

Il est vrai que Mme Bassot n'a guère bénéficié du soutien des autres élus de son département dont certains contestaient sa candidature. *« En politique, la transcription matrimoniale après décès est une grossière erreur »*, avait ainsi déclaré le député RPR de l'Orne, Yves Deniaud, le sénateur centriste Alain Lambert ajoutant que *« c'est extravagant, personne ne nous a demandé notre avis sur cette candidature »*.

Anticipant une victoire éventuelle de la candidate de la droite, le secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, expliquait, samedi 30 mars, que Mme Bassot bénéficiait *« d'une prime à la veuve »*. Il était obligé de reconnaître qu'*« Hubert Bassot avait d'excellentes relations avec le Front national »*. Le FN avait même *« renoncé à présenter un candidat contre elle »* à la cantonale de janvier. Des liens que les électeurs frontistes de l'Orne ont eu du mal à défaire malgré le mot d'ordre national. Samedi toujours, le secrétaire général expliquait que ce n'était pas *« ce résultat qui compte »* et qu'en *« assumant le risque le FN montre sa détermination à pratiquer la consigne envers tous les candidats de la majorité »*.

Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a déclaré dans un communiqué, dimanche 31 mars, qu'*« une bonne partie des électrices et des électeurs du Front national ont montré avec raison qu'ils n'accepteraient pas de le suivre dans une direction dangereuse pour notre pays »*. François Léotard et François Bayrou ont rédigé ensemble un communiqué pour expliquer qu'ils étaient *« très heureux de la victoire de Sylvia Bassot »*. Ils déclarent notamment que *« c'est un magnifique succès, malgré la consigne de l'extrême droite, pour une femme courageuse et battante. C'est aussi un hommage émouvant à la mémoire de son mari, notre ami Hubert Bassot »*.

Christiane Chombeau

3e circonscription (Argentan, Flers, 2e tour).

I., 72 707 ; V., 44 011 ; A., 39,46 % ; E., 41 760.

Sylvia Bassot, UDF-PR, c. g., 21 669 (51,88 %)... ÉLUE.

François Doubin, Radical sout. PS, m. d'Argentan, 20 091 (48,11 %).

[24 mars 1996 : I., 72 843 ; V., 39 579 ; A., 45,66 % ; E., 37 885 ; Sylvia Bassot, 15 647 (41,30 %) ; François Doubin, 13 479 (35,57 %) ; Brigitte Lecoeur, FN, 3 924 (10,35 %) ; Jean Chatelais, PC, 1 678 (4,42 %) ; Gisèle Lapeyre, LO, 1 650 (4,35 %) ; Razah Raad, div.d., 1 507 (3,97 %)... BALLOTTAGE.

28 mars 1993 : I., 72 664 ; V., 54 890 ; A., 24,46 % ; E., 52 176 ; Hubert Bassot, UDF-PR, 20 587 (39,46 %) ; François Doubin, MRG, 19 880 (38,10 %) ; Amaury de Saint-Quentin, RPR, 11 709 (22,44 %).

12 juin 1988 : I., 72 176 ; V., 55 740 ; A., 22,77 % ; E., 54 495 ; Michel Lambert, PS, 27 404 (50,28 %) ; Hubert Bassot, UDF-PR, 27 091 (49,71 %).]

Europe : M. Delors « absolument » sur la ligne de M. Jospin

APRÈS L'ADOPTION du projet européen du Parti socialiste par 93 % des suffrages au cours d'une convention nationale, dimanche 31 mars *(lire page 7)*, Jacques Delors s'est déclaré *« absolument »* sur la même ligne que Lionel Jospin. *« Ce n'était pas facile pour les militants socialistes, compte tenu du niveau de chômage et de ce qu'on leur a raconté sur la mondialisation des services publics, de faire un texte tout à fait proche de* [ses] *idées et de celles de François Mitterrand »*, a déclaré, lundi, sur Europe 1, l'ancien président de la Commission européenne.

Interrogé sur la remise en cause des critères de Maastricht avancée par l'aile gauche du parti, M. Delors a estimé que *« si on casse le moteur pour en construire un autre, il faudra peut-être trente ans pour retrouver l'Europe »*.

DÉPÊCHES

■ ***MAJORITÉ : Patrick Devedjian (RPR) se donne jusqu'à « la fin de l'année »*** pour porter un jugement sur l'action future du premier ministre Alain Juppé. *« Ou il réussit à unifier la majorité en profondeur, à la rassembler sur le même programme de gouvernement, à lui donner un élan et alors il est très bien placé pour conduire la majorité* [aux législatives de 1998], *ou il n'y arrive pas et il y a un problème »*, a indiqué dimanche 31 mars, sur Radio J, ce député balladurien.

■ **RALLIEMENT : les deux conseillers municipaux RPR de Pierrefitte** (Seine-Saint-Denis), municipalité communiste, ont rejoint les rangs du Front national, pour protester contre la *« politique d'immigration »* d'Eric Raoult, ministre délégué à la ville et patron du parti néogaulliste dans le département. Fonctionnaire de la Dicilec (ex-police de l'air et des frontières), l'un de ces deux conseillers reconnaît avoir toujours eu des idées proches du FN.

■ **SONDAGE : la cote de popularité de Jacques Chirac est restée stable** en mars, selon un sondage IPSOS, réalisé les 22 et 23 mars auprès d'un échantillon représentatif de 957 personnes, publié par *Le Point* daté 30 mars-5 avril. Selon cette enquête, 43 % des personnes interrogées portent, comme en février, un jugement favorable sur l'action de Jacques Chirac, contre 51 % (+1 point) d'avis contraire. Le premier ministre recueille 30 % d'opinions positives (−1 point), les jugements défavorables progressant de 2 points à 65 %.

■ **MANIFESTATION : plus de 5 000 personnes ont participé à Dole** (Jura), dimanche 31 mars, à un rassemblement national, organisé par une quinzaine de mouvements, associations et syndicats, pour l'abandon définitif du projet de liaison à grand gabarit Rhin-Rhône. Présente dans le cortège, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, a exhorté les Franc-Comtois à *« ne pas vendre, ne serait-ce qu'un seul mètre carré de notre terre, aux promoteurs »* du projet.

■ **RADICAL : Le secrétariat national de Radical** a décidé de ne pas se pourvoir en cassation, après l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris, condamnant le mouvement présidé par Jean-Michel Baylet à changer d'étiquette (*Le Monde* du 28 mars). *« Nous ajouterons d'ici à quatre mois un adjectif à notre nom »*, a indiqué M. Baylet.

Une élection cantonale et trois municipales

LOIRE-ATLANTIQUE

Canton de Varades (2e tour)

I., 5 403 ; V., 3 710 ; A., 31,33 % ; E., 3 614.

Claude Bricaud, PS, 1 903 (52,65 %)... ÉLU.

Etienne Foucher, div.d., 1 711 (47,40 %).

[Le socialiste Claude Bricaud conserve à la gauche le siège de Varades (Loire-Atlantique) à la suite du décès du conseiller général sortant socialiste. Dans ce canton acquis à la droite dans tous les autres scrutins, M. Bricaud l'emporte avec une avance de plus de 5 points d'avance sur son adversaire de droite, arrivé en tête au premier tour. Il semble avoir notamment bénéficié de l'absence de consignes de vote de Jean Clemenceau (div. d.) éliminé au premier tour.

24 mars 1996 : I., 5 403 ; V., 3 454 ; A., 36,07 % ; E., 3 361 ; Etienne Foucher, div. d., 1 373 (40,85 %) ; Claude Bricaud, PS, 1 187 (35,31 %) ; Jean Clemenceau, div. d., 525 (15,62 %) ; Christophe Boubyer, FN, 130 (3,86 %) ; Philippe Cronier, Verts, 90 (2,67 %) ; Claude Gaudin, PC, 56 (1,66 %).

29 mars 1992 : I., 5 286 ; V., 4 228 ; A., 20,02 % ; E., 4 126 ; Alexandre Gautier, PS, 2 159 (52,33 %) ; Etienne Foucher, div., 1 967 (47,67 %).]

SEINE-MARITIME

Dieppe (2e tour)

I., 24 466 ; V., 17 262 ; A., 31,5 % ; E., 16 773

Christian Cuvelliez, PCF, 9 075 (54,1 %)... ÉLU

Edouard Leveau, RPR, 7 698 (45,9 %).

[Christian Cuvelliez, maire sortant (PCF), retrouve plus facilement que prévu l'hôtel de ville de Dieppe à la tête d'une liste d'union de la gauche, qui l'a emporté avec près de 10 points d'avance sur celle du député (RPR) Edouard Leveau. En juin 1995, l'écart n'avait été que de 84 voix, ce qui avait permis à M. Leveau d'obtenir l'annulation de l'élection, un tract le mettant en cause ayant été distribué deux jours avant le scrutin. M. Leveau a fait le plein des voix qui s'étaient portées sur un candidat UDF au premier tour, un apport insuffisant en raison de son retard initial du premier tour sur la gauche. Les électeurs du Front national semblent avoir largement reporté leurs suffrages sur la liste du maire sortant.

24 mars 1996 : I., 24 466 ; V., 17 003 ; A., 30,50 % ; E., 16 664 ; Un. g. (Cuvelliez, PC, m.), 7 819 (46,92 %) ; RPR (Leveau, RPR), 5 166 (31 %) ; UDF (Rouillier, UDF-FD), 1 978 (11,87 %) ; FN (Lebourgeois), 1 278 (7,67 %) ; Ext. g. (Dunogeant), 423 (2,54 %).

18 juin 1995 : I., 24 528 ; V., 17 496 ; A., 28,67 % ; E., 17 032 ; Un. g. (Cuvilliez, PC), 8 558 (50,25 %) ; Un.d. (Leveau, RPR), 8 474 (49,75 %).]

YVELINES

Chatou (2e tour)

I., 17 244 ; V., 7 935 ; A., 54,9 % ; E., 7 761.

Christian Murez, RPR, 4 169 (53,8 %)... ÉLU. Yves-Gérard Sillas, div. d., 2 316 (29,8 %) ; Jacqueline Penez, PS, 1 276 (16,4 %).

[Christian Murez (RPR) retrouve sa mairie de Chatou et obtient deux sièges de plus qu'en juin 1995, augmentant son score de près de 12 points. En revanche, Yves-Gérard Sillas (div. d.) perd deux sièges et près de 10 %. La socialiste Jacqueline Penez conserve ses trois sièges. En 1985, l'écart entre MM. Murez et Sillas n'était que de 249 voix. Il est cette fois de 1 853 voix. L'élection municipale de Chatou avait été annulée en décembre par le tribunal administratif de Versailles, qui avait reproché à M. Murez d'avoir utilisé entre les deux tours le fichier des demandeurs d'emploi géré par l'ANPE.

[24 mars 1996 : I., 17 948 ; V., 10 091 ; A., 54,91 % ; E., 79,76 ; Un. d. (Murez, RPR, m.), 37 083 (47,42 %) ; div. d. (Sillas), 1 901 (23,83 %) ; PS (Penez), 1 086 (13,61 %) ; FN (Blanc), 527 (6,60 %) ; div.d. (Roger), 419 (5,25 %) ; PC (Pham), 260 (3,25 %).

18 juin 1995 : I., 18 064 ; V., 10 300 ; A., 42,98 % ; E., 10 093 ; Un. d. (Murez, RPR), 4 250 (42,11 %) ; div. d. (Sillas), 4 001 (39,64 %) ; PS (Penez), 1 842 (18,25 %).]

YVELINES

Elancourt (2e tour)

I., 14 493 ; V., 8 080 ; A., 46,1 % ; E., 7 813.

Jean-Michel Fourgous, RPR, 3 968 (50,8 %)... ÉLU. Alain Danet, PS, 3 845 (49,2 %).

[Avec 123 voix d'avance sur Alain Danet, maire socialiste d'Elancourt, le député (RPR) Jean-Michel Fourgous remporte 27 des 35 sièges au conseil municipal. L'élection de M. Fourgous, qui avait déjà soufflé à Guy Malendain (PS) son siège de député en 1994, va modifier le rapport de forces entre la droite et la gauche, celle-ci étant majoritaire au sein du syndicat d'agglomération de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Malgré les consignes de vote, les électeurs du FN n'ont pas reporté, au second tour, leurs suffrages sur le candidat PS pour faire échec à la liste RPR-UDF. L'élection municipale d'Elancourt avait été annulée en décembre par le tribunal administratif de Versailles, qui avait contesté la présence sur la liste de M. Danet d'un candidat ayant obtenu 501 voix au premier tour, mais dont la liste présentait un vice de forme.

24 mars 1996 : I., 14 498 ; V., 7 910 ; A., 45,4 % ; E., 7 633 ; Un. g. (Danet, PS, m.), 3 430 (44,93 %) ; Un. d. (Fourgous, RPR), 3 215 (42,11 %) ; FN (Pourthieux), 704 (9,22 %) ; div. g. (Drault), 284 (3,72 %).

18 juin 1995 : I., 14 340 ; V., 9 359 ; A., 34,78 % ; E., 9 081 ; Un. g. (Danet, PS), 4 674 (51,47 %) ; Un. d. (Fourgous, RPR), 4 407 ([illegible] %).]

POLICE Trois jours après la fusillade de Roubaix au cours de laquelle cinq malfaiteurs ont trouvé la mort, les enquêteurs ont retrouvé dans les décombres de la maison où s'étaient réfugiés les membres du groupe des documents attestant de leurs liens avec les milieux islamistes. ● POURTANT, SELON LE GARDE DES SCEAUX, Jacques Toubon, c'est le parquet de Lille – et non la quatorzième section « anti-terroriste » du parquet de Paris – qui devrait ouvrir une information judiciaire. Cette déclaration, faite au cours du Grand Jury RTL-*Le Monde*, a suscité des réactions de « *colère* » et d'« *incompréhension* » chez certains responsables de la lutte antiterroriste. ● POUR SA PART, la police ne comprend pas le but visé par les membres de la bande, auteurs d'un mini-attentat avorté, jeudi, et d'attaques à main armée bâclées et souvent infructueuses.

L'affaire de Roubaix suscite une controverse au sein de la police

Tandis que le gouvernement continue de privilégier la piste du grand banditisme, certains policiers et magistrats spécialisés dans la lutte anti-terroriste souhaitent être saisis de l'enquête

TROIS JOURS après la fusillade de Roubaix qui, vendredi 29 mars, avait opposé des policiers du RAID à un groupe de malfaiteurs (*Le Monde* du 30 mars et daté 31 mars-1er avril), le garde des sceaux, Jacques Toubon, invité du Grand Jury RTL-*Le Monde*, a, tout en évoquant *« des éléments qui se rattachent à l'islam »*, estimé qu'il s'agissait d'une *« affaire de banditisme de droit commun »*. Selon M. Toubon, c'est d'ailleurs le parquet de Lille qui devrait ouvrir une information judiciaire, et non la quatorzième section du parquet de Paris, compétente pour des faits en relation avec le terrorisme sur l'ensemble du territoire français.

La ligne ainsi fixée par le ministre de la justice a provoqué des réactions d'*« incompréhension »*, voire de *« colère »* chez certains responsables de la lutte antiterroriste, confiait, lundi matin 1er avril au *Monde* une source policière. Les enquêteurs ont en effet découvert, parmi les décombres de la maison dans laquelle s'étaient réfugiés les membres du groupe de Roubaix, et qui a presque entièrement brûlé, une série de documents attestant des contacts existant entre les malfaiteurs – dont cinq ont été tués – et certains milieux islamistes.

Dans son édition du 31 mars, *Le Journal du dimanche* précisait qu'avaient notamment été retrouvés plusieurs textes en langue arabe, un Coran, ainsi qu'un numéro d'*Al Ribat*, l'un des journaux officiels des chefs exilés du Front islamique du salut (FIS) et, surtout, une édition d'*Al Tabsirat*, publication de l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée du FIS.

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Edité en Grande-Bretagne, ce bulletin, dont la diffusion est interdite en France, serait imprimé en Allemagne par des militants islamistes – connus de plusieurs services de renseignement européens –, adressé par télécopie aux *« contacts »* de l'AIS en Europe, puis reproduit et distribué clandestinement.

D'autres documents sont en cours d'examen, parmi lesquels un ensemble de *« correspondances avec des pays étrangers »*, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête. Ces lettres accréditeraient, selon cette source, la thèse de *« contacts étroits avec certains milieux islamistes »*. En outre, des écoutes téléphoniques avaient été posées par les policiers sur les lignes des membres du groupe. Plusieurs des conversations ainsi interceptées possédaient *« une connotation fortement religieuse »*, indiquait-on de même source. L'un des membres du groupe, Christophe Caze, un Français âgé de vingt-sept ans, tué par les gendarmes belges alors qu'il cherchait à s'enfuir sur l'autoroute Lille-Gand, s'était récemment converti à l'islam. Ayant suivi des études de médecine, il s'était rendu il y a quelques mois en Bosnie, afin d'effectuer un stage pour le compte d'une *« organisation humanitaire »*. Or, les enquêteurs savent que ce type de stage a régulièrement été utilisé par les réseaux du GIA pour la formation para-militaire des sympathisants ralliés à leur cause. De même, la plupart des enquêtes conduites avant et après les attentats de 1995 ont montré que des passerelles existaient entre le banditisme classique – attaques de banques ou de transporteurs de fonds, trafic de drogue, voire proxénétisme – et l'activisme islamiste.

Pour l'heure, l'enquête est toujours confiée à l'Office central de répression du banditisme (OCRB) ainsi qu'à la PJ de Lille. Les enquêteurs de la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), spécialisés dans l'antiterrorisme, présents lors de la prise d'assaut de la maison par le RAID à titre d'*« observateurs »* ne sont officiellement pas concernés. Certaines sources policières et judiciaires prêtaient, lundi matin, au juge Jean-Louis Bruguière l'intention de demander *« explicitement »* la saisine de *« services spécialisés »*, notamment pour se rendre en Belgique et procéder à l'interrogatoire d'Omar Zemmiri, seul rescapé de la fusillade du 29 mars, ainsi que pour effectuer d'éventuels rapprochements avec d'autres enquêtes impliquant les filières belges du GIA.

Hervé Gattegno

M. Debré évoque « d'autres paramètres »

Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur, a estimé, dimanche 31 mars à Evreux, qu'il n'était *« pas impossible qu'il y ait d'autres paramètres »* que le grand banditisme dans l'affaire de Roubaix. *« Il n'est pas impossible que les milieux du banditisme fréquentent certains milieux proches de l'islam »*, a déclaré le ministre, qui a ajouté que l'on ne pouvait pas dire *« à l'heure actuelle, compte tenu de nos investigations, que ceux qui ont agi ont agi avec des instructions »*, liées à *« un réseau de l'étranger »*. *« Il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives »*, a conclu le ministre. Dès vendredi, quelques heures après la fusillade de Roubaix, M. Debré avait affirmé que cette affaire était de *« droit commun »* et n'avait *« rien à voir »* avec le terrorisme ou l'islamisme. Jacques Toubon, ministre de la Justice, a également estimé, dimanche, qu'il s'agit *« d'une affaire de banditisme de droit commun »*.

Les drôles de gangsters du 59, rue Henri-Carette

ROUBAIX
de notre envoyé spécial

En gare de Roubaix, samedi 30 mars, à 15 h 53, deux moines bouddhistes descendent du TGV de Paris, vêtus de robes safran et de toques de fourrure beige, se frayent un chemin parmi les quelque trente CRS qui patrouillent dans la gare. Les moines sont guillerets, rient très fort, des moinillons les attendent, prennent leurs bagages. Ils savent que ce n'est pas eux que l'on cherche. Dehors, c'est moins gai. La ville est déserte. Le seul taxi qui finit par s'arrêter et accepte de parler de la fusillade de vendredi matin, des truands *« de grand banditisme »*, pour citer l'analyse faite à chaud par Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, est catégorique : *« A mon avis, c'est tout simplement des cons... »*

Le diagnostic est sans doute un peu abrupt. Il a au moins l'excuse d'exprimer à quel point on n'y comprend rien, dès lors qu'on veut voir dans les forcenés du 59 de la rue Henri-Carette de simples gangsters, même qualifiés d'*« atypiques »*. On connaît la liste des agressions qui ont endeuillé la région. Le 27 décembre 1995, dix hommes attaquent un fourgon de la Brink's à la sortie d'autoroute de Lille-Lesquin. Le chauffeur est tué, les recettes de plusieurs hypermarchés (10 à 15 millions de francs) disparaissent. Du travail de grands bandits classiques.

Le 27 janvier, autre attaque, sur un parking de supermarché de Croix, où des policiers étaient en planque. Les bandits ne sont plus les mêmes apparemment, et les premiers bandits, ceux du 27 décembre, sont dissociés de la série qui commence. Ceux-ci sont lourdement armés et visent posément, pour tuer. Le 8 février, plusieurs individus surarmés, attaquent une superette dans le quartier du Fresnoy, à Roubaix, s'affolent, tirent n'importe comment, partent sans butin. Dans leur fuite, ils tombent nez à nez avec une BMW, dont le chauffeur tente de s'échapper en marche arrière. Tir d'armes automatiques. On trouvera la tête du chauffeur sur le siège du « mort ». Le 25 mars, sur le parking d'Auchan à Leers, ils attaquent un fourgon de la Brink's au kalachnikov et au lance-roquettes. Ils repartent bredouilles.

Les enquêteurs identifient quatre individus, trois Marocains d'une trentaine d'années, Omar Zemmiri, locataire du 59 rue Carette, Rachid Souindi, Saïd El Laibar, et un Algérien de cinquante-trois ans, Tesli Bel Achem. On envisage de les arrêter, mais après la tenue du G7 à Lille, pour éviter toute panique. Ce qui déclenche prématurément l'intervention du RAID, c'est la découverte devant le commissariat central de police de Lille, jeudi 28 au soir, d'une 205 contenant trois bouteilles de gaz et dans laquelle se produit une petite détonation.

Bombe ratée, petite provocation ? La police ne veut pas risquer plus gros pendant le G7. A 6 h 20, vendredi matin, le RAID encercle le 59, rue Henri-Carette. Des coups de feu partent de la maison, les hommes du RAID ripostent en proportion, et les proportions prennent une grande ampleur. Grenades, pistolets-mitrailleurs, les quatre occupants de la maison tireront plus de mille cartouches dans une fusillade qui dure près de vingt minutes, avant que le plancher et le toit de la maison s'effondrent en flammes. Les quatre occupants sont morts carbonisés, deux policiers sont blessés. Dimanche soir, les policiers ne connaissaient pas l'identité de tous les malfaiteurs abattus.

Deux autres individus, dans le même temps, échappaient à l'équipe du RAID, sans doute parce qu'ils n'occupaient pas la maison. Interpellés par la gendarmerie royale belge non loin de Courtrai, les deux hommes sont en train de se disputer violemment. La fusillade éclate avec la police. Christophe Caze, un jeune homme récemment converti à l'islam, est tué. Son complice, blessé, s'enfuit, prend deux femmes en otages dans une maison voisine, avant de se rendre. Il pourrait s'agir d'Omar Zemmiri. C'est le seul survivant du « gang » qui puisse encore parler.

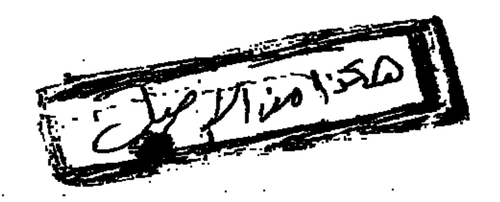
> Ils prennent leur propre voiture, partent sans emporter la caisse, utilisent des armes lourdes pour des actions bâclées et infructueuses

De toutes les énigmes non résolues de cette affaire de *« haut banditisme »*, la moindre n'est pas celle qui tient aux motivations des acteurs et à leur psychologie déroutante. Aujourd'hui, le 59, rue Henri-Carette est une coquille vide et fumante. Les voisins, des deux côtés, ont eu très chaud. Une partie de leur toit a brûlé, ainsi que les fils du téléphone. Dans la maison en face du 59, la fenêtre est percée de plusieurs trous ronds : des balles qui se sont fichées dans le mur de la chambre, au-dessus d'une dame qui dormait au moment de l'assaut. On ne comprend pas ce qui s'est passé avec ces gens du 59, apparemment tranquilles, chez lesquels on a retrouvé un Coran, mais la belle affaire : il y en chez tout le monde dans le quartier de l'Alma. Des documents du FIS auraient été saisis également, encore à l'étude chez les enquêteurs, dimanche soir.

La police non plus ne comprend pas le but visé par les malfaiteurs. Une andace et une détermination incroyables, une absence totale d'hésitation avant de tuer. L'argent ? De ce côté, on n'imagine pas bandits plus bêtes. A plusieurs reprises, Ils utilisent leur propre voiture, avec les papiers en règle. Ils partent sans emporter la caisse, ils attaquent un fourgon quand celui-ci ne contient que... les recettes de la cafétéria. Ce ne sont pas les « vrais » bandits du 27 décembre, assurément. Ils utilisent des armes lourdes, des lance-roquettes, pour des actions bâclées et infructueuses. On retrouvera dans les décombres du 59 six kalachnikov. Quant à la 205 piégée, elle l'était si mal qu'elle a fait long feu. Et pourquoi une voiture piégée, sinon pour provoquer, sans espoir de ne rien récolter d'autre que des balles dont peu ont été perdues ?

Certains ont tendance à voir la main cachée des islamistes derrière les réponses possibles. Le maire de Roubaix, René Vandierendonck, met en garde contre la tentation de l'*« islamalgame »*. En attendant la suite de l'enquête, le terme de *« grand banditisme »* paraît bien inapproprié.

Michel Braudeau



Le président du club de football de Calvi a été assassiné à Hyères

Son ami, l'ancien entraîneur Rolland Courbis, a été blessé dans la fusillade

Dominique Rutily, président du club de football de Calvi, a été tué, samedi 30 mars, à la fin d'un match opposant son équipe à celle d'Hyères. Son ami, l'ancien entraîneur Rolland Courbis, a été grièvement blessé. Les enquêteurs penchent pour la thèse d'un règlement de comptes. Condamné en 1990 à quatre ans de prison pour participation à un hold-up, Dominique Rutily est décrit comme un membre important du milieu corse.

TOULON
de notre correspondant

Dominique Rutily, trente-cinq ans, président du club de football de Calvi (Haute-Corse), a été mortellement blessé, samedi 30 mars vers 20 heures, à la sortie du stade Perruc, à Hyères (Var), où il venait d'assister à un match opposant son équipe à celle du club hyérois. l'ancien entraîneur Rolland Courbis, qui l'accompagnait, a été grièvement blessé d'une balle à l'abdomen. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux hommes sont tombés dans un véritable guet-apens.

A peine la centaine de spectateurs de cette rencontre de nationale 3 s'étaient-ils dispersés que Dominique Rutily et Rolland Courbis empruntaient une ruelle proche du stade et débouchaient sur le parking de la Blaucarde, où était garé leur véhicule. Ils étaient pressés de rejoindre la capitale monégasque afin d'assister à la fin de la rencontre entre Cannes et Monaco. Ils n'avaient pas atteint leur voiture que trois ou quatre hommes jaillirent de la pénombre et firent feu sur eux en tirs croisés avec des armes de gros calibre (9 mm et 11,43 mm). Les policiers devaient retrouver une quinzaine de douilles sur les lieux de l'agression.

S'acharnant plus particulièrement sur Dominique Rutily, les meurtriers l'atteignirent à plusieurs reprises dans le dos et à la tête, le blessant mortellement avant de s'enfuir à bord d'une voiture garée à proximité. Pour sa part, Rolland Courbis, touché à l'abdomen, était rapidement évacué sur l'hôpital d'Hyères, opéré et gardé en observation sans que son état inspire d'inquiétude. Ne perdant pas connaissance, il s'est même inquiété, avant son opération, du score de la rencontre monégasque à laquelle il n'avait pu assister.

Dimanche, il a été entendu par les enquêteurs dans sa chambre, interdite à toute visite et placée sous la protection de plusieurs policiers. Ancien capitaine et entraîneur du Sporting club de Toulon, puis de Bordeaux, d'Endoume et de Toulouse, Rolland Courbis, quarante-trois ans, était en disponibilité du ballon rond depuis son départ de Toulouse. Il était devenu conseiller technique, président d'honneur du club de Calvi et ami personnel de Rutily, avec lequel il partageait son goût des pelouses et des tapis verts.

C'est certainement sa passion du hasard qui avait valu à Courbis une mise en examen, en 1991, pour faux en écritures commerciales, abus de confiance et recel, liée à la gestion du club de football toulonnais. Cette affaire de fausses factures lui avait valu d'être écroué pendant quatre-vingt-dix-huit jours. En février 1995, il avait été condamné à trois ans de prison avec sursis et 300 000 francs d'amende. En revanche, au mois de janvier, la cour d'appel d'Aix-en-Provence confirmait sa relaxe pour une affaire de baronnage au casino du Palm Beach de Cannes, dans laquelle il avait été impliqué avec sa compagne, la comtesse Marie-Louise Rizzoli.

> Dominique Rutily bénéficiait sur l'île d'une protection permanente et rapprochée donnant à penser qu'il pouvait être un membre influent du milieu corse

Dominique Rutily, lui, *« était un gros poisson »*, à en croire l'un des enquêteurs, convaincu que ce sont des spécialistes qui ont fait le coup. *« Et ça n'est pas un hasard s'il s'est fait tuer à Hyères car il était seul, sans son escorte habituelle. »* Condamné, en septembre 1990, à quatre ans de prison par la cour d'assises des Alpes-Maritimes pour sa participation à un hold-up contre une agence du Crédit agricole de Nice en 1987, Dominique Rutily s'était fait remarquer par un train de vie exceptionnel dès sa libération. Patron d'immeubles et de discothèques dans la région de Calvi et d'Ile-Rousse, il avait su faire preuve de qualités de manageur exceptionnelles après avoir été le président fondateur du club de football de Calvi qu'il avait emmené en division d'honneur, tout en faisant partie du comité directeur du SC Bastia.

Son frère Alexandre, adjoint au maire de son village natal, Calanzana, avait été condamné en 1986 à la fermeture de sa boîte de nuit, Le Challenger. Dominique Rutily bénéficiait sur l'île d'une protection permanente et rapprochée qui donne à penser qu'il pouvait être un membre influent du milieu corse. *« Il était un des responsables très discrets de « la brise de mer »,* dit un enquêteur, *ce groupe mafieux méditerranéen travaillant dans le grand banditisme et dont il serait peut-être un peu hâtif d'affirmer qu'il n'a aucun lien avec certains mouvements indépendantistes corses. »*

Samedi soir, Dominique Rutily était armé, mais ses agresseurs ne lui ont pas laissé le temps de riposter. *« Sa mort sera certainement vengée »*, estime un ancien commissaire de police toulonnais qui connaissait bien Rutily.

José Lenzini

Le consommateur est sensible aux thèmes humanitaires et sociaux

LA NOTION d'« achat utile » a changé de dimension. De plus en plus, elle concerne non pas le consommateur-individu mais le consommateur-citoyen. Ces dernières années, se sont multipliées les campagnes de promotion de produits soutenant financièrement une *« bonne cause »* (humanitaire, écologique ou sociale sur le plan national ou international), une modeste partie du prix de vente étant reversée à une association assez crédible pour inspirer confiance. Désormais, on parle donc de *« consommation engagée »*.

Liées à une demande de *« rassurance »* de l'individu, ces pratiques qui mettent parfois mal à l'aise – une cause humanitaire ou sociale est aussi un excellent argument publicitaire, sans compter la difficulté de comparer engagements proclamés et comportements avérés – ne laissent pas le public indifférent, estime le Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) dans une étude réalisée à partir d'une enquête menée en novembre et décembre 1995 à partir d'un échantillon représentatif de 1 030 personnes.

La proportion de consommateurs qui, devant des produits réalisés par des industriels soutenant une cause humanitaire, admettent être incités à l'achat est passée de 40 % en 1992 à 54 % en 1995. Néanmoins, le thème qui reçoit le plus d'écho est celui du *« made in France »* : quatre Français sur cinq se disent très sensibles à cet aspect des choses. Le consommateur se préoccupe également du respect de l'entreprise à l'égard de ses employés (69 %), de la présence de garanties écologiques (65 %), de l'origine régionale du produit (62 %) et enfin du soutien à une cause humanitaire.

« ACHETER FRANÇAIS »

Les grandes causes humanitaires mobilisent surtout aux deux extrémités de la pyramide des âges (les moins de 25 ans et les plus de 55 ans), alors que la défense de l'environnement fait recette parmi les femmes et les classes moyennes, notamment les employés. Par ailleurs, deux tiers des retraités se rallient au slogan *« Acheter français »* (contre un peu plus de la moitié pour l'ensemble de la population). L'origine régionale d'un produit retient surtout l'attention des ruraux : la moitié des résidents des communes de moins de 20 000 habitants (contre 38 % en moyenne nationale) se déclarent disposés à soutenir la production régionale. Le résultat est presque aussi élevé parmi les retraités.

Le Credoc s'est également penché sur la pratique de certaines entreprises qui affichent leur propre philosophie sociale sous forme de grands engagements (respect des salariés, sous l'angle de l'égalité des sexes, de la formation de jeunes, du refus d'utiliser les licenciements autrement qu'en dernier recours, par exemple). *« Assez courant aux Etats-Unis, ce type d'engagement est tout juste en train d'apparaître en France. Parmi les actifs, ce sont d'abord les artisans et petits commerçants qui se déclarent les plus incités à l'achat par un engagement du fabricant à respecter ses employés »*, constate l'étude. Explication avancée : *« Ces catégories sont davantage sensibilisées à ce critère car elles sont les plus menacées par les restructurations. »*

Enfin, le Credoc relève le comportement spécifique des catégories aisées (diplômés de l'enseignement supérieur, cadres supérieurs), qui se disent fort peu sensibles aux sirènes de la consommation citoyenne ainsi qu'à la publicité. *« Se pensant habituées à exercer leur esprit critique, ces catégories se déclarent réticentes face à ce qu'elles perçoivent d'abord comme des tentatives de manipulation. Il n'est pas dit, cependant, qu'en pratique elles ne soient pas tout autant influencées et manipulables que les autres consommateurs »*, conclut le Credoc.

Jean-Michel Normand

★ « La consommation « engagée » progresse », revue du Credoc, n° 106, mars 1996.

Réfugiées à la Cartoucherie de Vincennes, les familles maliennes demandent un médiateur

UN RASSEMBLEMENT, un appel en leur faveur et la mise à disposition de plusieurs salles : le week-end des 30 et 31 mars a été chargé pour les familles maliennes évacuées, il y a dix jours, de l'église Saint-Ambroise et du gymnase Japy, dans le 11e arrondissement, à Paris. Derrière quelques dizaines d'Africains encadrés par Mgr Gaillot et les militants de Droits devant !, seules les organisations d'extrême gauche (Ligue communiste révolutionnaire, SUD, AREV, Ras l'front, Fédération anarchiste, Reflex, CNT) ont alimenté les rangs de la manifestation qui a réuni deux mille personnes, samedi 30 mars, de Denfert-Rochereau à Saint-François-Xavier.

Le retrait des associations antiracistes témoignait du trouble jeté chez les militants par l'irruption des familles africaines sans papiers dans le débat sur l'immigration. L'omniprésence de slogans radicaux réclamant *« des papiers pour tous les immigrés »* a dissuadé les organisations modérées de participer à la manifestation. SOS-Racisme notamment, qui tente, pour quelques familles, une médiation avec l'archevêché de Paris, brillait par son absence, et la vingtaine d'adhérents du MRAP présents, secrétaire général en tête, avaient été relégués en fin de cortège. Les dirigeants de Droits devant ! eux-mêmes rejetaient les mots d'ordre durs, préférant marcher derrière une banderole plus modeste : *« Solidarité avec les réfugiés de Saint-Ambroise. Droits des étrangers = droits de l'homme. La démocratie est en jeu. »*

La plupart des familles maliennes n'avaient en revanche pas fait le déplacement. Après dix jours d'errance à travers Paris, elles disposent, depuis vendredi, d'un lieu d'accueil plus stable : la Cartoucherie. Les troupes théâtrales installées au cœur du bois de Vincennes ont mis à leur disposition deux salles. La cafétéria du Théâtre de la Tempête a été transformée en salle de réunion et avant chaque spectacle Arianne Mnouchkine organise une quête après un discours de soutien. La directrice du Théâtre du Soleil a posé une condition avant de recevoir les familles : ne pas accepter de personnes supplémentaires. Une liste a donc été établie et les nouveaux venus sont systématiquement refusés. Elle a également averti que la troupe partant en tournée, tous devront quitter la Cartoucherie le 10 avril. Les associations qui encadrent le mouvement entendent donc profiter du répit pour *« élargir l'action »*. Les artistes vont être sollicités et un texte *« rassembleur »*, réclamant un médiateur, est en cours de rédaction.

Moins consensuelles, une centaine de personnalités ont lancé, vendredi 29 mars, un *« appel, en solidarité aux étrangers »*, pour exiger l'abrogation des lois Pasqua. Elles invitent les citoyens à *« pratiquer* [eux-mêmes] *le droit d'asile bafoué par l'État »* et à *« désobéir par tous les moyens à* [leur] *disposition »* à des lois *« iniques et immorales qui transforment la délation et la discrimination en devoirs »*. Parmi les signataires, on relève des intellectuels d'origines diverses : le sociologue Pierre Bourdieu, les philosophes Étienne Balibar, Henri Maler, le directeur de la revue *Esprit*, Olivier Mongin, l'historien Pierre Vidal-Naquet, mais aussi l'actrice Marina Vlady et l'ancien évêque d'Evreux Jacques Gaillot.

Nathaniel Herzberg

L'Observatoire des prisons réservé sur la réforme de la discipline

L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL des prisons (OIP), qui a pour mission de surveiller les conditions de détention des prisonniers, estime que la réforme de la procédure disciplinaire présentée aux organisations syndicales le 8 février est un *« net progrès »*. Elle se félicite notamment que le texte définisse clairement les infractions disciplinaires, qui seront désormais classées en trois catégories en fonction de leur gravité (*Le Monde* du 15 février).

L'OIP estime cependant que le projet ne garantit pas suffisamment les droits de la défense. *« Le détenu reste seul devant la commission de discipline, sans assistance ni consultation de son dossier autre que le procès-verbal du surveillant qui lui a été notifié, et sans information de ses droits autre que le recours hiérarchique devant le directeur régional »*. L'Observatoire souhaite qu'un avocat puisse intervenir dans les cas les plus grave, notamment lorsque qu'un isolement ou un confinement préventif ont été décidés.

Une femme agressée dans un train au milieu de l'indifférence générale

UNE FEMME de 48 ans, passagère d'un train Paris-La Rochelle, a été violemment agressée vendredi 29 mars, sans qu'aucun des passagers présents ne viennent à son secours. La victime, qui se rendait à Poitiers, remontait le train en prévision de son arrivée. En traversant une voiture de première classe quasi-déserte, elle a été agressée par un voyageur armé d'un couteau qui l'a frappée et a tenté de la violer. Un agent commercial de la SNCF qui passait n'a pas porté secours à la victime, l'agresseur lui ayant affirmé qu'il ne s'agissait que d'une dispute conjugale. Après avoir vainement cherché de l'aide auprès des voyageurs dans d'autres wagons, la victime a réussi à s'échapper et a sauter sur le quai en gare de Poitiers.

Un passager a finalement réussi à maîtriser l'agresseur dans la gare, mais ne trouvant lui non plus aucune aide, il l'a conduit seul au bureau d'accueil où il a fait appeler la police. La femme souffre de multiples contusions et d'une fracture de la main. Son agresseur, un sans domicile fixe âgé de 24 ans, a été présenté au parquet de Poitiers dimanche matin.

DÉPÊCHES

■ **FOIRE DU TRÔNE : *des bandes rivales de banlieue se sont* affrontées**, samedi 30 mars, en fin d'après-midi, aux abords de la Foire du Trône, à Paris. Dix-sept personnes ont été blessées, dont sept policiers, par des jets de pierre et de canettes de bierre. La police est intervenue et a interpellé 53 personnes. Une personne a été placée en garde à vue pour avoir blessé un jeune homme à coup de couteau. Le maire du 12e arrondissement, Jean-François Pernin (UDF), a demandé un renforcement des effectifs de police aux abords de la foire.

■ **DRAC : les parents des six enfants morts noyés en décembre dernier** dans le lit du Drac, en Isère, après un délestage d'un barrage EDF, ont effectué samedi une *« marche silencieuse contre l'oubli »* à Grenoble. Près de 300 personnes ont participé à cette manifestation. Les parents des victimes ont reçu l'assurance d'une entrevue avec le maire (PS) de Grenoble, Michel Destot, dans les 15 jours. Un rapport d'expertise sur l'accident a conclu à *« l'absence de prise en compte par l'ensemble des acteurs des risques encourus »* et a mis en cause les responsabilités de l'école, de l'institutrice et de l'accompagnatrice, ainsi que de l'EDF, du rectorat et de la mairie de Grenoble. Les parents des seize enfants qui ont échappé à l'accident se sont constitués parties civiles aux côtés des familles des victimes.

■ **IMMIGRATION : la Ligue des droits de l'homme, réunie à Saint-Nazaire** *(Loire-Atlantique) pour son 76e congrès*, a appelé à la mobilisation contre les projet et avant-projet de lois destinés à renforcer les *« lois Pasqua »* sur l'immigration. A propos de l'occupation de l'église Saint Ambroise par des familles maliennes sans papier, la LDH a souligné que *« La seule réponse des autoritésa été la répression et la mise en avant de nouveaux textes tendant à durcir les lois Pasqua »*. Le mouvement appelle à la mobilisation *« contre ces textes qui créent une situation inacceptable au regard des règles fondamentales de la démocratie »*.

■ **VIOL : trois adolescents, auteurs ou complices présumés du viol** perpétré sur une collégienne de 15 ans, le 28 mars à Rive-de-Gier (Loire), ont été mis en examen, samedi 30 mars, par le parquet de Saint Etienne. La jeune fille avait été attirée, à la sortie des cours, par plusieurs de ses camarades qui lui avaient subtilisé son sac. La collégienne a été violée par deux des jeunes. Tous trois ont été interpellés par les gendarmes. Mohamed Chaouche, 20 ans, a été mis en examen pour viol en réunion et écroué à la maison d'arrêt de la Talaudière, (Loire) tandis qu'un adolescent de 14 ans à qui a été signifié le même chef de mise en examen a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Le troisième adolescent, âgé de 15 ans, a été mis en examen pour tentative et complicité de viol en réunion puis écroué.

■ ***PÈLERINAGE : près de 5 000 étudiants** des facultés et* grandes écoles de la région parisienne ont participé, samedi 30 et dimanche 31 mars, au 61e pèlerinage de Chartres. Celui-ci a été marqué cette année par l'arrivée, en provenance de Rome, d'une croix de quatre mètres de haut qui fera le tour des diocèses et marquera la préparation de la Journée mondiale de la jeunesse, prévue du 18 au 24 août 1997 en France. En présence du pape, cette croix avait été remise dimanche à de jeunes Français par de jeunes Philippins, organisateurs à Manille en janvier 1995 de la dernière Journée mondiale. Un million de jeunes catholiques sont attendus à Paris, avec le pape, en août 1997.

Triple suicide familial à Toulouse

TROIS FEMMES de la même famille ont été retrouvées mortes, samedi 30 mars, dans un appartement à Toulouse. La mère, veuve, âgée de 46 ans et sa fille de 14 ans, ont été retrouvées avec les veines tailladées, la tante, âgée de 41 ans, s'était pendue. La mort des trois femmes, qui vivaient seules, remontait environ à trois semaines. Aucune explication n'a pu être avancée selon les premiers témoignages recueillis auprès du voisinage de ces trois femmes qui vivaient seules. La police indiquait, dimanche, que la jeune fille avait *« vraisemblablement »* été tuée. Les enquêteurs semblent exclure l'appartenance à une secte, mais ils estiment qu'une part de mysticisme est probablement à l'origine de ce drame. Le sang de l'adolescente avait été receuilli dans une cuvette et placé près des corps des deux adultes. Des images pieuses, des ouvrages de littérature ésotérique et des autels de prière ont été trouvés dans l'appartement. Une information judiciaire devait être ouverte lundi 1er avril par le Parquet de Toulouse.

صكنا من الاصل

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Bourg-en-Bresse. Rambouillet.

Mme Marie-Thérèse Accard-Couchoud,
Le docteur Maurice Couchoud,
ses enfants,
Emilie Couchoud et Bruno Calbry,
François Couchoud,
ses petits-enfants,
Julie et Elsa,
ses arrière-petites-filles.
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Marie-Ange ACCARD,

survenue à Bourg-en-Bresse, le 30 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 avril, à 10 h 30, en la basilique du Sacré-Cœur, à Bourg-en-Bresse.

Condoléances et remerciements à l'issue de la cérémonie.

26, avenue Foch,
78120 Rambouillet.

– Francis et Jean-Louis Chalanset,
Thomas, Robin, Martin,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de leur grand-mère et arrière-grand-mère.

Fernande ACHACH,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 27 mars 1996, à Nice.

– Mme Odile Benjamin,
son épouse,
M. et Mme Harold Benjamin,
ses enfants,
Nathanaël,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Obadiah Jamieson BENJAMIN,
docteur ès sciences
de l'université de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Pontoise.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le jeudi 28 mars, en l'Eglise réformée de France à Cergy-Pontoise.

1, rue de Neuville,
95000 Cergy.

– Le docteur et Mme Michel Bercot,
M. Alain Bercot
et Mme Josette Chuit,
Mme Martine Bercot
et M. Michel Simonin,
ses enfants,
Emmanuelle, Marine et Stéphane Bercot,
Erwan Le Douce-Bercot,
ses petits-enfants,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Mme Pierre BERCOT,
née Vivaldine PINCHON,

survenu à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 26 mars 1996.

Elle a rejoint son époux,

Pierre BERCOT,

rappelé à Dieu le 27 mars 1991.

Priez pour eux.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Cloud, à Saint-Cloud, le 28 mars, dans la stricte intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, à la mémoire de Vivaldine et de Pierre Bercot.

24 *bis*, parc de Montretout,
92210 Saint-Cloud.

– Sophie et Julia,
ses petites-filles,
Dominique et Gwénaël, leurs maris,
Janine,
sa belle-fille,
Félix et Hippolyte,
ses arrière-petits-fils,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Marguerite CLAIRET,
née PARENT,

survenu dans la nuit du 25 au 26 mars 1996.

Elle a rejoint son mari et sera enterrée à ses côtés, le jeudi 4 avril, à 15 h 15, au cimetière de Montrouge.

– M. Christian Giacomotto,
M. Lionel Giacomotto
et Mlle Sybille de Galbert,
sa fiancée,
M. et Mme Charles Larrere,
Mme Marcel Giacomotto,
Ses sœurs, oncle, tante, neveux, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michelle GIACOMOTTO,
née LARRERE,

survenu le 30 mars 1996, à Paris.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Saint-Paul-lès-Dax (Landes), le mardi 2 avril, à 14 h 30, et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière de la ville.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au profit des associations de recherche respectives des professeurs Parc et Krulik (hôpital Saint-Antoine, 184, rue Saint-Antoine, Paris-12e), auxquels la famille tient, ainsi qu'au docteur Louvet et à leurs équipes, à rendre hommage pour leur compétence et leur dévouement au cours de ces années.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement,
Toute son équipe en France et à l'étranger,
touché par la récente disparition de

Marcel L'AOT,
compagnon de route de l'institut,

s'associe à la douleur de sa famille, de ses amis en Bretagne, au Chili...

IRAM,
49, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– *Bernard Poignant*,
maire de Quimper,
Et le conseil municipal de Quimper,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel L'AOT,
adjoint au maire,

survenu le vendredi 29 mars 1996.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce lundi 1er avril, à 16 heures, en l'église Saint-Matthieu de Quimper.

– Mme Monique Solovière,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Jacques SOLOVIÈRE,

le 30 mars 1996.

12, avenue de Camoëns,
75116 Paris.

– M. et Mme André Vuarnet,
ses parents,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Noël VUARNET.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, le mercredi 3 avril, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 15 h 45.

11, rue Servandoni,
75006 Paris.
4, boulevard Barrier,
73100 Aix-les-Bains.

Remerciements

– Neuilly-sur-Seine.

Jacqueline Schlumberger
remercie vivement les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, après le décès de

Jacques BARDET,

inestimable ami et grand architecte.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 1er avril 1986,

Alain BEYLOT

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a cinq ans,

Clémentine

nous quittait.

Elle est toujours là, avec nous.

De la part de
Gauthier Le Milon,
son frère,
Micheline Bochet,
Jean-Renaud Le Milon,
ses parents,
Et de tous ceux qui l'ont aimée.

Messes anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire du départ de

Marcelo BORDO POSADAS,

une messe anniversaire a eu lieu dans l'intimité de sa famille, de ses amis.

Hasta siempre dulce principe.

– Une messe sera célébrée, le lundi 8 avril 1996, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, à l'intention de

NGUYEN HUU GIAO,
ancien avocat au bareau de Huè,

décédé à Paris, le 8 avril 1994.

Souvenir

– Il y a trente, disparaissait tragiquement

Jean-Jacques KAMMOUN,
avocat à la Cour.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires ... 95 F
Communicat. diverses .... 110 F
Thèses étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● *Séminaires*

Maria Letizia Cravetto : « **A la frontière de la mémoire. Suicide et écriture de Primo Levi** », 3, 10, 17 avril, 20 heures-22 heures, salle RC2, université Paris-VII, place Jussieu, Paris-5e.

Paul Braffort : « **Quelques problèmes de la représentation commune aux sciences et aux arts** », 23, 30 avril, 7, 14 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Dans le cadre du séminaire de Monique David-Ménard « **Vérité du concept, vérité du phantasme : l'Universel dans tous ses états** », 11 avril, **Paul Henry** : « Infini, négation, université ». 9 mai : **Constantin Rauer** (université de Berlin) : « Kant et la gnose ». 20 h 30-22 h 30, salle RC1, université Paris-VII, place Jussieu, Paris-5e.

● **Samedi autour d'un livre**

« **Correspondance Goethe-Schiller** », sous la direction de Claude Roëls avec *J.-P. Milet, F. Popelin*, J.-M. Pouget, C. Roëls et J. Selge, 13 avril, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e, 28, 29 et 30 mars, école d'architecture de Clermont-Ferrand.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85.

Autres renseignements : 44-41-46-80.

Soutenances de thèse

– **M. Daniel Gervais** a soutenu, le 22 mars 1996, à l'université de Nantes une thèse de doctorat en droit intitulé : « **La notion d'œuvre littéraire et artistique dans la Convention de Berne et en droit comparé** ». La thèse, dirigée par le professeur André Lucas, a reçu la mention « très honorable ».

M. Gervais est depuis 1995 secrétaire général adjoint de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC).

DISPARITIONS

Jean-Noël Vuarnet

Un écrivain familier des grandes mystiques

L'ÉCRIVAIN et essayiste Jean-Noël Vuarnet s'est défenestré mercredi 27 mars, à l'âge de cinquante et un ans, à Paris, comme Gilles Deleuze dont il était l'ami. Né en 1945 à Chambéry, il avait fait ses études de philosophie à Lyon. Docteur ès lettres, il était maître de conférence à l'université de Paris-VIII. C'est en 1967 que Jean-Noël Vuarnet publie son premier récit, *La Fiancée posthume* (Seuil), suivi de plusieurs essais : *Le Discours impur* (Galilée, 1973), *Le Joli Temps. Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV* (Hatier, 1990)...

Mais sa grande préoccupation, sa fascination faudrait-il dire, aura pour objet la mystique chrétienne féminine, et singulièrement le phénomène de l'extase religieuse. D'abord dans *Extases féminines* (Arthaud, 1980, repris chez Hatier en 1991), puis dans *Le Dieu des femmes* (L'Herne, 1989), il s'attachera à des personnalités d'exception comme sainte Thérèse d'Avila, sainte Catherine de Sienne, Angèle de Foligno et une foule d'autres amantes mystiques. Erudit inclassable, Jean-Noël Vuarnet s'intéressait moins à la théologie proprement dite ou à la science des religions qu'aux modes d'expression, littéraire aussi bien qu'artistique, de ces expériences de l'excès. Dans un essai sur Nietzsche, *Le Philosophe-artiste* (« 10/18 », 1975), il définissait sa conception esthétique.

« Le baroque religieux comme monde du vertige, du trompe-l'œil, du décentrement, comme âge des mystiques et de leur représentation, ne saurait être pensé sans l'extase », écrivait-il dans *Le Dieu des femmes*. Pierre Klossowski, dont les préoccupations n'étaient pas très éloignées, soulignait, chez Vuarnet, une *« disposition "affinitive" préalable à son investigation, (...) en vertu de laquelle l'auteur, s'identifiant au support d'une expérience morale, réactualise du même coup l'univers apparemment révolu où cette expérience se pratiquait »*.

Il y a quelques mois paraissait chez Gallimard, dans la collection « Haute enfance », ce qui devait être son dernier livre, *L'Aigle-Mère* (« Le Monde des livres » du 16 février). Evocation d'une grande mystique du XVIIe siècle, Marie de l'Incarnation, et des rapports qu'elle entretint avec son fils, dom Claude Martin, ce récit singulier témoigne de la recherche d'une forme littéraire qui métamorphose des figures et des expériences anciennes pour les rapprocher de celui qui écrit, dangereusement peut-être, au présent.

Patrick Kéchichian

■ **ERIC LARNOY**, peintre, graphiste et dessinateur de bandes dessinées est décédé mercredi 6 mars à Paris, vient d'annoncer son éditeur, Dupuis. Agé de trente-six ans, autodidacte, Eric Larnoy était un graphiste « gothique », qui privilégiait la description d'univers fantastiques. Il avait notamment dessiné les trois premiers tomes de la série *Thanëros*, sur un scénario de Denis Parent et Claude Carré, aux éditions Dupuis. Avant sa mort, il travaillait sur les planches du quatrième tome, dans son atelier montpelliérain. Eric Larnoy avait aussi réalisé une BD interactive pour les éditions Guy Delcourt, *Turlogh le rôdeur*, ainsi qu'un album pour les éditions Zenda, *Shadowslayer*.

NOMINATION

CONSEIL D'ETAT

François Stasse a été nommé rapporteur général au Conseil d'Etat, en remplacement de Jean-Michel Belorgey.

[Né le 11 janvier 1946, François Stasse est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur d'Etat en sciences économiques. Il a occupé successivement les fonctions de chargé de mission puis de directeur de cabinet au commissariat au Plan (1975-1981) et de conseiller technique du président de la République pour les questions économiques et financières (1981-1984). Maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1984, François Stasse a été directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris de 1989 à 1993. Directeur de l'édition des œuvres complètes de Pierre Mendès France (Gallimard), il est l'auteur de *La Morale de l'histoire ; Mitterrand-Mendès France 1943-1982* (Seuil 1994).]

HORIZONS

PORTRAIT

Hans Koschnick, le Robinson de Mostar

L'ancien maire de Brême aura essayé, au péril de sa vie, de pacifier et de réunifier une cité d'ex-Yougoslavie divisée par la haine ethnique. Mandaté par l'Union européenne, il a échoué et quitte son poste d'administrateur mardi 2 avril, le cœur plein d'amertume

A l'automne 1994, l'ancien maire de Brême s'exclamait : « *Je suis désormais un Mostarien !* » Hans Koschnick était, depuis six semaines, administrateur de Mostar, principale ville d'Herzégovine occidentale, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine. Une roquette antichar venait de dévaster sa chambre d'hôtel. Sa chance l'a sauvé : à minuit, il s'attardait encore, avec des amis, au bar. Visiblement peu secoué par l'attentat, M. Koschnick s'est contenté de bougonner. Dès le lendemain, il tenait une conférence de presse, s'adressant principalement aux nationalistes croates, auteurs de la tentative de meurtre. « *Je suis un citoyen de Mostar*, dit-il. *Je dois sortir dans les rues et parler avec les gens. Je veux m'asseoir à une terrasse et boire un café, tranquillement.* »

Un an et demi plus tard, le bilan de Hans Koschnick, nommé à son poste par l'Union européenne, est mitigé. La reconstruction de Mostar, théâtre de sanglants combats entre Croates et Musulmans, est certes spectaculaire et les services publics ont été rétablis. Pourtant, malgré les ponts construits par l'administration européenne, la rivière Neretva ressemble toujours à une frontière entre deux mondes. A l'est, les Bosniaques gouvernementaux, essentiellement des Musulmans ; à l'ouest, les séparatistes croates, qui ont proclamé une « République d'Herzeg-Bosna » ethniquement homogène. Hans Koschnick, qui estime devoir réunifier la ville, ne se satisfait pas de cette situation.

Après des semaines de négociations vouées à l'échec, l'administrateur a tranché. Il y aura à Mostar un vaste district central multiethnique, autour duquel Croates et Musulmans conserveront, chacun, des arrondissements. Il reprend ainsi une proposition bosniaque et tente de satisfaire les vrais Mostariens, partisans d'une cité réunifiée.

Les extrémistes ne l'entendent pas de cette oreille. A la sortie d'une réunion, début février, alors qu'il vient de présenter son projet, des voyous croates de Mostar-Ouest malmènent Hans Koschnick. La foule s'attaque à lui, sous le regard bienveillant des policiers croates. L'administrateur est projeté dans sa voiture blindée par ses gardes du corps, qui relèveront onze impacts de balles sur la carrosserie. Hans Koschnick vient d'échapper une seconde fois à la mort, et il sent que la situation échappe à son contrôle. Car, entre-temps, les accords de Dayton ont été signés, l'OTAN a débarqué en Bosnie-Herzégovine et la paix s'installe. Les Etats-Unis pilotent le dossier bosniaque. M. Koschnick sent qu'il ira « *embrasser* [sa] *femme plus tôt que prévu* » ; il songe à son retour en Allemagne et à la retraite.

Mélancolique, il évoque Robinson Crusoé. « *J'ai parfois le sentiment d'être sur une île, seul. Savez-vous que Robinson Crusoé est parti du port de Brême pour sa traversée de l'océan ? Je suis sur ses traces...* », disait-il à cette époque. Seul, Hans Koschnick ne l'aura jamais autant été qu'au moment de la conférence de Rome, peu après ce second attentat : l'Union européenne et les Etats-Unis optent pour la solution croate. La réunification de Mostar n'est plus à l'ordre du jour, et l'administrateur européen se sent lâché. Par respect pour son mandat initial et pour les Mostariens qui lui font confiance, il annonce sa démission.

Le Robinson allemand, isolé sur la terre aride d'Herzégovine, continue de marteler que « *les gens désirent la réunification de la ville* ». Il accuse les chefs nationalistes croates de saboter systématiquement son travail. « *Les Mostariens veulent vivre ensemble ! Seuls les chefs extrémistes et les réfugiés des campagnes choisissent le séparatisme. Ma vision, c'est Berlin*, poursuit-il. *Et je n'aime pas Berlin. Mon objectif est de supprimer les ghettos. Je suis optimiste, car la démocratie est le seul chemin vers l'avenir. Certains me reprochent de n'avoir pas su organiser une ville pour trois nations, croate, serbe et musulmane. Moi, j'ai voulu bâtir une ville pour des citoyens. Quelle ville au monde est l'espace d'une nation, et non pas de citoyens issus de nations différentes ?* », s'interroge-t-il.

L'ESPACE de la ville, les battements de cœur d'une cité cosmopolite n'ont rien d'étranger à Hans Koschnick : le lieu de son enracinement, c'est Brême, ville-Etat, port jadis florissant, cosmopolite, ouverture de l'Allemagne vers les grands espaces. Pendant deux decennies, de 1967 à 1985, il en fut le bourgmestre, respecté aussi bien par les ouvriers des chantiers navals que par la haute société très fermée des armateurs et des négociants, appelés « *sacs de poivre* » en référence à leur fortune faite dans le commerce des épices.

Pourtant, par son origine familiale, Hans, né en 1929, est à des lieues de ce monde de l'aristocratie hanséatique qui peuple les romans de Thomas Mann. Son père, ouvrier tourneur, est un marxiste convaincu qui deviendra, dans les années 20, secrétaire de l'Union des syndicats de la ville de Brême. C'était un « kominternien » de base, accueillant et protégeant les envoyés de l'Internationale syndicale rouge venus faire de l'agitation chez les marins de la mer du Nord. Sous le nazisme, arrêté plusieurs fois par la Gestapo, il finit par être incorporé dans la Wehrmacht et fut tué au front.

Quelques semaines avant la débâcle de 1945, à peine âgé de seize ans, Hans Koschnick dut prendre, lui aussi, l'uniforme vert-de-gris de la Wehrmacht et fut fait prisonnier par les Britanniques. Libéré en septembre 1945, il reprend ses études d'administration, ce qui lui permet d'entrer dans les services communaux de la ville de Brême. Militant syndical et social-démocrate, doué et travailleur, il gravit simultanément les échelons de sa profession et ceux du Parti. Elu au Sénat (conseil municipal) de Brême en 1955, il devient bourgmestre en octobre 1967. Une forte amitié le lie à Willy Brandt, homme du Nord comme lui et issu du même milieu modeste, qui le fait « monter » au comité directeur du SPD et le charge de missions délicates, notamment à l'Est, dans le cadre de l'*Ostpolitik* allemande. « *Koschnick est un homme de compromis, et pas de compromis boiteux* », dit-on de celui qu'on appelle « *le géant noir des rouges* », en raison de sa haute taille et... de son amitié avec Helmut Kohl, le « géant noir du Palatinat ». Une vraie complicité lie les deux hommes depuis le début des années 70. Ils étaient alors les deux plus jeunes ministres-présidents de l'assemblée des chefs de Land. Malgré leurs convictions politiques opposées, les deux hommes se retrouvent dans une vision pragmatique de la politique, une proximité avec le peuple, un refus des idéologies bétonnées.

Koschnick est un social-démocrate de la vieille école, buveur de bière et joueur de skat, la belote populaire des Allemands. Viscéralement de gauche, il s'opposera dans son Land à l'application des interdictions professionnelles pour les fonctionnaires suspectés de tendances communistes. Ce qui ne l'empêchera pas de ferrailler pendant des années avec « les soixante-huitards » gauchistes du SPD, particulièrement bien implantés à Brême, où l'université est dénoncée par la droite comme étant « *une fabrique de cadres rouges* ». Après le départ de Willy Brandt de la présidence du SPD, Koschnick est progressivement mis à l'écart des instances dirigeantes d'un parti repris en main par la génération des « petits-fils » de Willy Brandt, Oskar Lafontaine, Gerhard Schröder, Rudolf Scharping. Son éviction du comité directeur, en 1987, a fait bondir Helmut Kohl. « *C'est une honte, la manière dont ils traitent Hans !* », a-t-il lancé, au risque de se voir reprocher une intervention intempestive dans les affaires intérieures d'un parti concurrent.

> « J'ai parfois le sentiment d'être sur une île, seul. Savez-vous que Robinson Crusoé est parti du port de Brême pour sa traversée de l'océan ? Je suis sur ses traces... »

Mais Koschnick est un soldat : où son parti l'envoie, il va, sans rechigner. Démissionnaire de la mairie de Brême en 1985, il entre au Bundestag en 1987, où ses dons de négociateur peuvent s'exercer comme président de la commission de conciliation entre le Bundestag et la Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement allemand. En 1990, après l'unification allemande, il conduira la liste sociale-démocrate aux élections régionales du Mecklembourg-Poméranie antérieure, un des nouveaux Länder de l'ex-RDA. La légende veut que Koschnick répondait au chauffeur de sa voiture de fonction qui lui demandait « *Où va-t-on ?* » : « *N'importe où, on peut toujours avoir besoin de moi !* »

En 1994, donc, direction Mostar. Charismatique, volontiers bougon, parfois colérique, Hans Koschnick a su se faire respecter des habitants de la ville à moitié détruite. A son arrivée, les Croates croyaient qu'il venait en ami. L'Allemagne a été le plus fidèle soutien de la Croatie depuis l'éclatement de la Yougoslavie, et les séparatistes de Mostar-Ouest étaient persuadés d'avoir gagné la bataille. Très vite, ils ont déchanté. Entre le discours intolérant et fascisant des nationalistes croates et l'enthousiasme viscéral des musulmans bosniaques pour une réunification de Mostar, Hans Koschnick n'hésite pas à afficher ses préférences. Il précise cependant qu'il est du côté des « *citoyens de Mostar* », de ceux qui sont prêts à vivre ensemble. Sa réaction sereine après le premier attentat dirigé contre lui a renforcé ce respect. Les Mostariens ont commencé à croire qu'ils avaient trouvé leur maire. Un homme qui n'est ni Croate ni musulman, qui combat sans relâche l'idée d'une séparation ethnique, qui pense qu'une ville ne se divise pas. Hans Koschnick, à qui l'Union européenne avait confié un budget considérable, aura échoué. L'argent a bien été utilisé, afin de construire des ponts, des écoles, des hôpitaux... C'est le soutien politique de l'Europe qui lui aura fait défaut.

Hans Koschnick est amer. Sur son bureau de l'hôtel Ero, au bord de la ligne de démarcation, il conserve un ouvrage sur Brême en 1945. Il montre les photographies de la ville dévastée à ses visiteurs, raconte que sa chère cité allemande fut détruite à 60 %, puis il parle de la réconciliation, inévitable. « *Nous disions : « Plus jamais Auschwitz ! Plus jamais Hiroshima ! » Nous disions cela... Ici, j'ai trop vu d'images semblables. Trop de tueries... Il y a cependant une différence fondamentale avec l'Allemagne : l'Allemagne a perdu la guerre, ce qui signifie qu'elle a été désarmée. Ici, au terme de cette guerre civile, non seulement chaque personne sait quel voisin est coupable, mais chaque personne conserve une arme à portée de la main.* » Hans Koschnick prêche pour la patience. C'est pourquoi il craint que la décision de la communauté internationale n'offre un trop beau cadeau aux extrémistes, aux dépens de la population et d'une lente cicatrisation des blessures bosniaques. « *S'il vous plaît*, clame-t-il, *donnez du temps aux gens afin qu'ils comprennent qu'ils doivent vivre ensemble. Ils ont un futur commun.* » Il s'adresse aux diplomates, même s'il avoue qu'il a « *un problème* » avec ces hommes « *simplement intéressés par la signature d'un bout de papier* ». M. Koschnick leur reproche d'avoir espéré le « *forcer à céder aux gens qui venaient d'essayer de* [le] *tuer* ».

Ces « *gens* », Mijo Brajkovic les connaît bien. Il est le maire de Mostar-Ouest et veille aux intérêts de « *la nation croate* ». Mostarien lui-même, considéré comme un modéré dans le paysage herzégovinien, M. Brajkovic n'hésite toutefois pas à se féliciter du départ de l'administrateur européen. « *Koschnick a fait des erreurs essentielles. Il a trop accusé les Croates de tous les maux, alors que ce ne pouvait pas être vrai. Ensuite, il n'a pas respecté les accords, en voulant créer ce district central.* »

BIEN que condamnant l'attentat dont fut victime Hans Koschnick, le maire croate évoque « *une réaction spontanée du peuple croate, des gens désespérés, d'invalides, auxquels se sont certes mêlés quelques voyous* ». « *L'UE a répondu à Koschnick qu'il avait tort de blâmer les Croates*, pavoise Mijo Brajkovic. *Nous ne voulons ni une division de la ville ni des murs, mais chaque nation a le droit de se protéger. Il est impossible de vivre ensemble du jour au lendemain alors que la guerre vient de s'achever. Le slogan communiste* « Fraternité et unité » *n'existera plus jamais ici, car il y a suffisamment d'espace pour que chaque nation ait son propre territoire.* »

La réunification de Mostar est donc reportée *sine die*. « *Cet Allemand voulait aller trop vite !*, conclut Mijo Brajkovic. *Il n'a pas compris le poids du cœur, le poids des blessures. Il a refusé de m'écouter. Mostar n'est pas une île. Il fallait comprendre que le sort de la ville est étroitement lié à l'avenir de la Bosnie-Herzégovine.* »

Hans Koschnick s'en va. Les partisans du séparatisme ethnique sont satisfaits : ils espèrent que le prochain administrateur – un Espagnol, ancien maire de Valence – sera un peu moins encombrant. Les Mostariens sont attristés et comptent, eux aussi, sur le temps pour panser les plaies et désarmer les nationalistes. « *J'ai réellement aimé cette ville, où je reviendrai peut-être, plus tard...* », murmure Robinson, mélancolique, prêt à entamer sa dernière traversée, celle qui va le ramener en Allemagne, à Brême. Il compte désormais consacrer son temps à « *embrasser sa femme* » en rêvant, encore et toujours, qu'un jour les hommes seront assez sages pour ne plus dresser des murs entre les hommes.

Rémy Ourdan et Luc Rosenzweig

Dessin : Pancho

Raimon Panikkar, théologien d'origine indo-espagnole

« Qui a peur de perdre son identité l'a déjà perdue »

Le philosophe chrétien s'explique sur l'attrait des spiritualités orientales, sur les crispations des Eglises et la nécessité d'un dialogue intra-religieux pour faire face à la montée des intégrismes

« Comment vivre avec un tel héritage, à la fois chrétien et hindou ?

– J'ai été élevé dans la religion catholique par ma mère, espagnole, mais je n'ai jamais cessé de chercher à rejoindre la religion tolérante et généreuse de mon père et de mes ancêtres hindous. Je ne suis pas pour autant un « métis » culturel ou religieux. Le Christ n'était pas mi-homme mi Dieu, mais pleinement homme et pleinement Dieu. De même, je me sens à 100 % hindou et indien, à 100 % catholique et espagnol. Comment est-ce possible ? A condition de vivre la religion comme une expérience, non comme une idéologie.

– Comment expliquez-vous l'attrait exercé en Occident par les religions et philosophies asiatiques et la peur qu'elles soulèvent dans les Eglises occidentales ?

– *On pourrait* renverser la question et se demander pourquoi l'Occident exerce un attrait si énorme en Orient ! La réponse à votre question est que la tradition chrétienne *contemporaine* a laissé *dans* l'ombre trop d'éléments-clés de la vie humaine, comme la contemplation, le silence, le bien-être du corps. Et il y a dans cet attrait pour *l'Orient* une *gifle de l'Esprit, qui dit* aux Eglises en Occident : réveillez-vous ! La découverte de l'autre, la recherche d'une plus grande paix de l'esprit, du calme du corps, de la *félicité et de la sérénité sont des* sources de renouvellement. Toute l'histoire du christianisme est celle d'un enrichissement, d'un renouvellement par des éléments venus de l'extérieur. Noël, Pâques, *toutes* les fêtes chrétiennes n'ont-elles pas une origine non chrétienne ? Aurait-on pu formuler les dogmes chrétiens sans la tradition hellénique pré-chrétienne ? Tout corps vivant n'est-il pas en symbiose avec son milieu extérieur ?

» Alors pourquoi avoir peur ? Si l'Eglise veut vivre, elle ne doit pas craindre d'assimiler des éléments provenant d'autres traditions religieuses, dont elle ne peut plus ignorer aujourd'hui l'existence. Autre chose est la prudence, qu'il faut garder, et je comprends la voix de la hiérarchie catholique quand elle s'élève pour protester contre une superficialité envahissante.

– La majorité des conflits dans les sociétés modernes ne viennent-ils pas précisément de la peur d'une perte d'identité, qui conduit à toutes les formes de repli religieux qu'on nomme intégrismes ?

– Qui a peur de perdre son identité l'a déjà perdue. En Occident, on pense qu'on est identique à soi-même si on est différent de l'autre. On s'identifie par la différence. Le catholique s'identifie en ce qu'il n'est pas protestant, hindou ou bouddhiste. Mais, dans d'autres cultures majoritaires aujourd'hui, il y a une autre façon de penser son identité, non par la différence, mais par son identité même : je suis plus moi-même, en tant que je suis plus identique à moi-même ; et non en tant que je suis plus différent de l'autre.

» Dans les traditions issues d'Abraham (judaïsme, christianisme, islam), on cherche Dieu dans la différence, dans la supériorité ou la transcendance. *L'identité* divine, c'est de ne pas être homme. Mais, pour les hindous, le mystère divin est dans l'homme, dans ce qu'il a de plus profond et tellement réel en lui qu'il ne peut pas s'en séparer, l'évacuer vers une transcendance. C'est le domaine de l'immanence, de cet *archétype spirituel* qu'on appelle *brahman*. Dans ce système hindou, on n'a pas peur de perdre son identité. On peut avoir peur de perdre ce qu'on a, mais on ne peut pas avoir peur de perdre ce qu'on est. Quand on est soi-même, on n'a pas peur de ne pas être.

» Avoir peur, c'est toujours mauvais signe. Le Christ dit : *« Je vous donne la paix. »* Ou *« N'ayez pas peur. »* Pourquoi le chrétien aurait-il peur dans le monde aujourd'hui ? Il se sent cerné et craint de se dissoudre. Mais que dit l'Evangile ? *« Vous êtes le sel de la terre. »* Autrement dit, le sel doit se dissoudre pour donner du goût à la nourriture. Le levain doit faire monter la pâte. La vocation chrétienne est de se perdre dans les autres. Si, d'un point de vue institutionnel, disciplinaire, je comprends les réactions de prudence actuelles dans les Eglises, pour le reste, le devoir du chrétien est de se dissoudre, c'est-à-dire de *« perdre sa vie » pour la communiquer* aux autres. Et la foi chrétienne nous dit même qu'en perdant sa vie on la gagne. Il est là le sens de la Résurrection que les chrétiens fêteront *dans quelques jours à Pâques.*

– Vous êtes à cheval sur deux cultures, deux traditions, et vous croyez au dialogue entre les religions. Mais à quelles conditions *peut-il réussir* ?

– Il est fini le temps où les religions pouvaient se réfugier dans leur splendide isolement. On ne peut plus ignorer l'existence de millions *d'étrangers qui, par exemple,* vivent en Europe avec une autre culture. On ne peut plus ignorer que, sur les trois quarts de la planète, la religion dominante n'est pas le christianisme. Alors le dialogue, oui, mais pas n'importe comment. Il faut distinguer dialogue inter-religieux et dialogue intra-religieux. Le dialogue inter-religieux met face à face des religions déjà constituées et porte sur des thèmes de doctrine ou de discipline. Le dialogue intra-religieux, c'est autre chose. Il ne commence pas par la doctrine, la théologie ou la diplomatie. Il est *intra*. C'est-à-dire que, si je ne découvre pas en moi le terrain où l'hindou, le musulman, le juif, l'athée, l'autre peut avoir une place – dans mon cœur, dans mon intelligence, dans ma vie –, je ne pourrai jamais entrer dans un vrai dialogue avec lui.

» Tant que je n'ouvre pas mon cœur et que je ne vois pas que l'autre n'est pas un autre, mais une partie de moi-même, qui élargit et complète mon moi, je ne parviens pas au dialogue. L'hindouisme le comprend mieux, qui, je le répète, a une autre conception de l'être soi-même (*âtman*), de l'identité, qui *n'est pas dans la différence. Si j'arrive* à t'embrasser, par exemple, là je te comprends. Ce qui veut dire que le vrai dialogue intra-religieux commence en moi-même et qu'il est échange d'expériences religieuses, plus que de doctrines. Si on ne part pas de ce fonds-là, il n'y a pas de dialogue religieux possible, c'est du bavardage.

> « Le devoir du chrétien est de se dissoudre, c'est-à-dire de « perdre sa vie » pour la communiquer aux autres. Et la foi chrétienne nous dit même qu'en perdant sa vie on la gagne »

– Comment éviter alors de tomber dans un vague syncrétisme entre des expressions religieuses différentes ?

– Je suis évidemment contre le *zapping* actuel, qui consiste à aller chercher ici et là une satisfaction d'ordre spirituel et qui, en réalité, ne mène à rien. La démarche de dialogue que je propose est existentielle, intime, concrète. Son but n'est pas d'instaurer une religion universelle, d'aboutir à une sorte d'ONU des religions. Relisez la Genèse : pourquoi Dieu, en détruisant le rêve de Babel, n'a t-il pas voulu d'un gouvernement mondial, d'un *marché mondial, d'une banque* mondiale, d'une démocratie mondiale ? Pourquoi a t-il préféré, pour permettre aux hommes de communiquer, de petites buttes à échelle humaine, avec des fenêtres et des rues, et non des autoroutes de l'information ? Pour un chrétien, la réponse est dans l'incarnation : parce que le mystère divin se fait corps. Pour le philosophe, c'est pour que les rapports humains restent personnels. Je ne peux pas avoir de contact humain avec un ordinateur. Une machine n'est pas un homme. Le vrai dialogue entre les religions doit donc être ce *duologue* : entre toi et moi, entre toi et ton voisin, comme un arc-en-ciel dont on ne sait pas où commence une couleur et où finit l'autre.

– Mais peut-on encore parler de religion, si on n'est pas convaincu de détenir la vérité ?

– Quand Jésus, lors de son procès, interroge : *« Qu'est-ce que la vérité ? »*, il ne répond pas. Ou il laisse la réponse dans le silence. La vérité ne se laisse pas conceptualiser, en effet. Elle n'est jamais purement objective, absolue. Parler de vérité absolue, c'est même une contradiction de termes. La vérité est toujours relation et l'Absolu (*absolutus*, délié) ce qui n'a pas de relation. La prétention des grandes religions à détenir toute la vérité ne peut être comprise que dans un contexte limité et contingent. N'être pas conscient de son mythe *mène à l'intégrisme. Mais, pour* être conscients de nos mythes, nous avons besoin du prochain, donc du dialogue, de l'amour. La vérité, c'est d'abord une réalité qui nous fait vivre, une vérité existentielle qui nous rend libres.

» Pour autant, je ne suis pas relativiste au point de penser et croire que la vérité se découpe en tranches comme un gâteau. Mais chacun a une participation à la vérité. C'est la vérité que j'aperçois de ma fenêtre. Et l'intérêt du dialogue entre les religions est précisément de m'aider à apercevoir qu'il y a d'autres fenêtres, d'autres perspectives. J'ai donc besoin de l'autre pour connaître et vérifier ma propre perspective de la vérité. La vérité, c'est une participation réelle et authentique au dynamisme de la réalité. Quand Jésus dit : *« Je suis la vérité »*, il ne me demande pas d'« absolutiser » mon système doctrinal, *mais d'entrer dans la Voie* qui mène à la Vie.

– Pourtant, à quoi sert-il de croire et même d'engager sa vie, si ce n'est pas pour défendre « sa » vérité ? Le dialogue intra-religieux que vous souhaitez, où chacun ne vient pas d'abord défendre des convictions mais partager des expériences, ne se réduit-il pas à une aimable conversation ?

– Je tiens à ma vérité. Je suis même prêt à engager ma vie et à mourir pour elle. Je dis simplement que je n'ai pas le monopole de la vérité et que le plus important est la façon dont, vous et moi, nous entrons dans cette vérité, nous la percevons et l'écoutons. Thomas d'Aquin disait : *« Vous ne possédez pas la vérité, c'est la vérité qui vous possède. »* Oui, nous sommes possédés par la vérité. C'est elle qui me fait vivre, mais l'autre vit aussi avec « sa » vérité. Je ne m'engage pas d'abord à défendre ma vérité. Je m'engage à la vivre. Et le dialogue entre les *religions* n'est pas *une* stratégie pour faire triompher une vérité, mais une démarche pour la rechercher et l'approfondir avec les autres.

– *Les Eglise chrétiennes s'efforcent* d'insérer le message de l'Evangile dans la diversité des cultures. Comment concilier ce respect que vous avez des autres *religions et cultures avec la nécessité*, pour le chrétien que vous êtes, de cette « inculturation » de l'Evangile ?

– C'est d'inter-culturation qu'il *faudrait parler, c'est-à-dire de* rencontre entre des traditions, des cultures, et non d'implantation d'une culture dans une autre. C'est faire preuve de colonialisme *de prétendre qu'un message religieux*, comme par exemple le Nouveau Testament, a le droit et le devoir de s'in-culturer partout, comme s'il était supra-culturel. L'Eglise doit prendre davantage au sérieux les cultures enracinées, traditionnelles et viser à leur fécondation mutuelle. Comment ? Par ce souffle mystique qui manque trop souvent à sa théologie. Par exemple, la meilleure manière d'expliquer à l'hindouisme classique le « scandale » chrétien, ce n'est pas de lui parler de Noël ou de Jésus de Nazareth, mais du Christ ressuscité et même de l'Eucharistie. Savez-vous que l'expression du concile de Trente (au XVIe siècle) pour désigner l'Eucharistie – *« unique sacrifice qui sauve le monde »* – se trouve déjà dans un texte védique paru deux mille ans avant ? Autrement dit, le sacrifice qui sauve le monde, c'est d'abord une sorte de commerce entre l'humain et le divin, que comprend l'hindou aussi bien que le chrétien.

» Je crois à l'« incarnation » et je pense qu'après les avatars de deux millénaires le christianisme devrait cesser d'être la religion du Livre, pour devenir la religion de la Parole. Une parole que les chrétiens doivent entendre d'un Christ qui vit, comme dit saint Paul, hier, aujourd'hui et toujours. Pour que leur foi devienne davantage une expérience personnelle. Proposer la *foi à l'homme d'aujourd'hui*, ce n'est pas chercher à introduire ici un peu de thomisme, là un peu de judaïsme, ou je ne sais quoi parmi les doctrines qui existent, c'est atteindre la couche la plus profonde, existentielle, humble et mystique de l'homme. Le fait chrétien, ce n'est pas le monopole d'une secte, le discours imposé par une sorte de colonisation, mais une poussée qui existe depuis le début des siècles et que saint Paul définissait très bien comme un *« mystère qui existe depuis le commencement »* et dont nous, chrétiens, ne connaissons encore qu'un très petit bout.

> « Le dialogue entre les *religions* n'est pas une stratégie pour faire triompher une vérité, mais une démarche pour la rechercher et l'approfondir avec les autres »

– Est-ce la raison pour laquelle vous souhaitez un deuxième concile de Jérusalem, à l'instar du premier, qui avait décidé de cesser d'imposer les rites juifs aux convertis ?

– La crise d'aujourd'hui, ce n'est pas celle d'un pays, d'un modèle ou d'un régime. C'est une crise d'humanité. Il y aurait un concile à ouvrir, dont la problématique ne serait plus interecclésiale – les prêtres, les femmes, les évêques, etc. –, mais centrée sur des questions autrement plus essentielles. Dans le monde d'aujourd'hui, les trois quarts de la population vivent dans une situation inhumaine. L'humanité se débat dans une telle détresse et une si grande insécurité que ses dirigeants croient devoir entretenir jusqu'à un total de 30 millions d'hommes armés ! L'Eglise ne peut pas rester étrangère à cette douleur, à ces cris, à cette injustice institutionnalisée. Elle ne peut pas rester sourde aux cris des peuples, des humbles et des pauvres. Ce concile ne serait bien sûr pas exclusivement chrétien, mais œcuménique, au sens où la parole serait donnée aux autres cosmologies et religions pour discerner ce que l'Esprit inspire à l'humanité afin qu'elle vive en paix, survive plutôt, et porte la joyeuse nouvelle de l'espérance. »

Propos recueillis par Henri Tincq

DESSIN DE JEAN-PIERRE GAUZÈRE

Un croisement entre l'Orient et l'Occident

UNE SILHOUETTE ascétique de mystique hindou, Raimon Panikkar, âgé de soixante-dix-sept ans, est l'un des philosophes chrétiens les plus érudits de cette fin de siècle. Né d'un père indien *et d'une mère espagnole*, il est docteur en philosophie, en sciences et en théologie. Il a enseigné dans les universités de Madrid, de Rome, à Harvard, à l'université de Santa Barbara (Californie) et vit à Tavertet, petit village près de Barcelone, dans cette Catalogne où il a vécu l'essentiel de sa jeunesse. Son dernier ouvrage (et son trentième), intitulé *Eloge du simple ou Le Moine comme archétype universel*, vient d'être publié en France aux éditions Albin Michel.

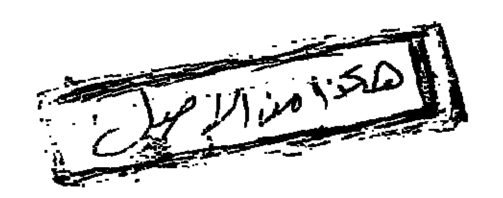

RAIMON PANIKKAR

D'origine chrétienne et hindoue, Raimon Panikkar refuse de se considérer comme un métis au plan religieux. Il se définit, en toute clarté, comme théologien catholique.

Mais son double héritage culturel et confessionnel, la connaissance qu'il a des textes sacrés – dans les langues modernes, mais aussi en grec, en hébreu, en latin ou en sanskrit – en font l'apôtre d'un dialogue qui repose plus sur l'échange d'expériences religieuses que sur la confrontation des idées.

Familier des spiritualités orientales, mais enraciné dans son Eglise catholique, il confronte la théologie chrétienne à la diversité des cultures et à la dimension planétaire. La leçon de générosité et de tolérance qui résume son œuvre est le meilleur antidote à la *montée des crispations identitaires* et des intégrismes qui dominent cette fin de siècle.

H. T.



Trois digues de sable et deux aveux

par Claude Llabres

LES temps de la justice *n'étant pas ceux de la* politique, les échos des prétoires, sur l'argent noir et la politique, font, semaine après semaine, l'ouverture des journaux télévisés. L'affaire est dangereuse. Dans l'esprit de certains, le chemin raccourcit entre la conscience qu'il y a des corrompus en République et l'idée d'une République corrompue. La pente est possible car l'opinion perçoit qu'il y a une loi pour les politiques et une loi pour les citoyens.

La seule parade, l'unique façon de *réhabiliter* la politique, de la civiliser, c'est l'aveu. Les responsables nationaux des partis politique, la peur au ventre, s'est précipitée pour renforcer la digue et colmater les brèches. Tous ensemble, *tous ensemble pour arrêter les juges*. Illusoire résistance. Aucun des arguments avancés ne résiste à l'analyse. L'homme est intègre et le soldat-trésorier serait *un voleur* ?

Pour avoir longtemps vécu cette schizophrénie, je crois en l'homme indivisible. Pour être sorti du PCF, plus pauvre que je n'y étais entré, *j'affirme que l'abnégation n'est* pas le critère unique d'une conception civilisée de la politique. Voler pour enrichir « la cause », c'est appauvrir « la *cause* ». Parler d'achamement po-

> Je témoigne qu'il était plus facile, entre foie gras et sauternes, d'accepter d'un patron corrupteur les 5 % pour un appel d'offres pipé que de tendre, pour trois francs six sous, les drapeaux rouges de la souscription à la sortie des usines

doivent aller au-devant de la justice et au-devant de l'opinion pour avouer globalement et dans le détail les années de pillage de fonds publics et d'utilisation des commandes publiques pour racketter des entreprises. L'aveu est le prix du pardon, le prix de la réconciliation entre les citoyens et les élites. Les autres lignes de défense *ne sont que digues de sable*.

Après la condamnation d'Henri Emmanuelli, le PS a bâti, à la hâte, une première digue. Une pelle pour l'intégrité, une pelle pour le non-enrichissement personnel et une pelle contre l'acharnement politique. Une partie de la classe litique quand Emmanuelli, Carignon et Noir font la même semaine la « une » des journaux n'est que fadaise pour préaux.

Même l'émotion, réelle et respectable, des condamnés est contre-productive. L'écho des comptoirs devient féroce : *« Les politiques sont pris par la patrouille, c'est bien fait pour leurs gueules. »*

Le PS a dressé une deuxième digue : *« C'était avant la loi portant sur le financement public. »* Nouveau regroupement des hypocrites de droite et de gauche. Décryptons et résumons. Avant 1990, pour construire l'école maternelle ou refaire le toit de l'église, une entreprise devait verser 5 % du montant des travaux aux partis. Et ce serait inique de poursuivre ? Avant la loi sur les partis, il y avait des lois pour les hommes, pour tous les hommes.

Sur la troisième digue, la défense est nue : *« Emmanuelli n'a en rien failli à sa mission dans ses fonctions. »* En clair, un trésorier c'est fait pour collecter de l'argent, la couleur en est secondaire. J'hallucine ! L'image des sommes versées *par les patrons des grandes surfaces* aux partis se superpose avec celle de cette caissière, licenciée pour avoir passé un Caddie à côté de sa caisse.

L'opinion sait. Mais, même si cela blesse un peu plus à gauche qu'à droite, elle s'habitue. C'est peut-être le pis. La gangrène des élites noircit, dans l'isoloir, le front des citoyens.

Il n'y a pas d'autre solution, il ne nous reste que l'aveu. Il reste à nous appliquer à nous-mêmes les lois que nous proposons pour la *République*. A dire après *Gramsci* que seule la vérité est révolutionnaire. Dire et agir. L'aveu sans *baragouinage peut nous permettre* de porter, à nouveau, la politique comme on porte un drapeau.

Alors, je passe devant. J'avoue. J'ai décidé d'être témoin volontaire pour *un procès qui s'instruit*. Secret de l'instruction oblige, il faudra attendre encore quelques semaines ou quelques mois pour voir, entre le RPR la veille, le PR le lendemain et le CDS quelques jours plus tard, le présentateur du 20 heures nous annoncer que demain s'ouvrira le procès de l'argent noir et du PCF.

Commes les autres, ce parti a vécu de cette saleté. J'en ai témoigné à l'instruction, j'en témoignerai *à la barre. Je témoigne qu'il* était plus facile, entre foie gras et Sauternes, d'accepter d'un patron corrupteur les 5 % pour un appel *d'offres pipé que de tendre, pour* trois francs six sous, les drapeaux rouges de la souscription à la sortie des usines. Nous avions choisi, comme les autres, l'efficacité contre *l'éthique. Je* parle de tous les partis et non du FN qui, pour moi, n'est pas un parti mais un repère de beaufs. Et, sur eux, je ne peux jurer de parler sans haine.

Pour Emmanuelli, il reste une injustice qui me fait penser que ses *juges n'ont jamais* appartenu à la moindre association. Car ils sauraient qu'un trésorier qui, pour La cause, fait une entourloupe *sans* en parler à sa hiérarchie, cela n'existe pas. *Quand on examine* la liste des présidents et secrétaires nationaux des partis des années-racket, on peut comprendre que les mains des juges tremblent et qu'ils choisissent les fusibles.

Alors, je repasse devant et je retémoigne. Avec les communistes critiques, exclus, licenciés, rendus exsangues par la répression du groupe néo-stalinien, nous avons, pour ne pas mourir, reçu de l'Elysée et de Matignon quelques *miettes des fonds secrets*. Mais, Messieurs les présidents et secrétaires nationaux, au pays de Cyrano et des groupuscules, c'est moi qui portais la serviette.

Pardon citoyens, pardon mesdames et messieurs les juges. C'était dans une vie antérieure, quand l'homme politique n'était pas encore descendu de l'arbre. *C'était avant la loi de 1990.* C'était au temps où nous étions, sans loi... ni foi.

***Claude Llabres**, conseiller culturel du maire de Toulouse, est ancien membre du comité central du PCF et ancien coordinateur national des rénovateurs communistes.*

Pitié pour les vaches !

par Alain Finkielkraut

LA barrière des espèces a *donc été franchie*. Les vaches anglaises sont en train d'empoisonner les hommes. Folles, elles nous transmettent leur folie. Du seul *fait d'avoir croqué un bonbon* ou mangé un bon bifteck, nous risquons d'avoir le cerveau transformé en éponge. La viande, c'était le sang, la vie, la force taurine : voici *venir les temps de la viande mortelle*. La confiance du consommateur est atteinte. *Le* spectre d'une nouvelle épidémie se profile : la peste moderne semble même *prendre un malin plaisir à s'insinuer* dans les moments les plus insouciants et les plus joyeux de l'existence.

> Est-il exorbitant de réclamer un peu de mauvaise conscience dans le cas, probable, d'un grand massacre conjuratoire ?

Pour protéger l'humanité, il faut donc prendre les grands moyens, c'est-à-dire, si l'on en croit les experts les plus avisés, abattre le cheptel coupable. Tout le cheptel ? Peut-être pas, mais, disons, trois ou quatre millions de têtes. Pour l'exemple. Pour enrayer la maladie. Pour traiter le problème à la racine. Pour restaurer la crédibilité des éleveurs britanniques. Pour montrer au public affolé par la « vache folle » qu'on a la situation bien en mains et qu'il n'a plus de raison de s'inquiéter. Ainsi le marché retrouvera sa vigueur, McDonald's son sourire, et les hommes leur appétit.

Ils devraient pourtant le perdre s'il restait un peu d'humanité sur la terre. Aucun ruminant anglais, breton ou germanique n'a réclamé de la viande de mouton avariée pour agrémenter ses repas. Ces mammifères étaient tous herbivores et contents comme ça. Mais pour ceux qui ont érigé la démesure en règle de fonctionnement, *pour ceux qui vivent dans l'illimité*, qui affirment la plasticité totale de l'être et qui ne conçoivent la réalité qu'opérable, machinable, rentable et entièrement disponible, cette donnée naturelle *ne saurait* être qu'un obstacle transitoire et contingent.

Ils ont donc levé l'obstacle et, en devenant carnivores, certains ruminants sont devenus fous. Un crime, autrement dit, a eu lieu, mais comme les victimes de ce *crime* sont des bêtes, c'est à elles de payer.

Qu'elles payent donc le prix de la folie humaine : il serait absurde d'ajouter la négligence à la démence *et de mettre en péril la santé* de notre espèce déjà traumatisée et fragilisée. Est-il, néanmoins, exorbitant de réclamer un peu de mauvaise conscience dans le cas, probable, d'un grand massacre conjuratoire ? Après tout, le droit du plus fort n'est pas la forme la plus civilisée du droit, ni l'éradication du donné le *nec plus ultra* de l'humanisme. *« Qui sait si l'âme du fils d'Adam va en haut, et si l'âme des bêtes va en bas ? »*, se demandait, il y a bien longtemps, l'Ecclésiaste. La question n'a rien perdu de son actualité.

***Alain Finkielkraut** est philosophe et directeur de la revue « Le Messager européen ».*

Un voyage au Liban sacrifié

par Daniel Rondeau

IL y a cinq ans que je ne suis pas retourné au Liban, depuis le jour où les autorités ont fait placarder à l'aéroport de Beyrouth une affiche qui intimait aux policiers l'ordre de m'intercepter au cas où ils m'apercevaient. C'était quelque temps après l'entrée des Syriens dans le palais présidentiel de Baabda sous les applaudissements à peine discrets des nations démocratiques. J'avais alors beaucoup écrit, au risque parfois de lasser jusqu'à mes amis, pour tenter d'expliquer que la partie engagée et perdue à Beyrouth *ne concernait pas seulement* les Libanais, mais tous les hommes attachés à leur liberté dans le monde arabo-musulman, qu'il y allait de la survie en Orient des idées *démocratiques qui n'avaient pas* compté pour rien dans le rayonnement de notre influence, que les petites nations n'ont jamais pu survivre sans la protection des *grandes, et que le Liban livré à* Assad, c'était un peu, quand même, l'histoire d'un terroriste récompensé.

Il ne servait à rien de vivre dans *le ressentiment, le doigt pointé tel* celui d'un procureur vers ceux qui n'avaient pas été capables de tenir les promesses de leur propre histoire. J'ai donc fini par me taire, es*sayant seulement de rester fidèle* aux vaincus, à ces démocrates libanais assommés pour longtemps de ne pouvoir comprendre ce qui leur arrivait. Ils avaient cru combattre au nom des principes que notre culture leur avait laissés en héritage *et ils découvraient qu'ils* étaient réduits au rang d'intouchables au point que leurs propres amis préféraient détourner les yeux de leur douleur plutôt que d'y *compatir publiquement*.

Que s'est il passé au Liban pendant ces cinq années ? Comment ! Vous ne savez pas ? Mais le Liban revit, s'exclame-t-on de toutes parts. Comment ne pas savoir, en effet ? Je fus approché pendant *toute cette période par un certain* nombre d'hommes ou de femmes tous soucieux de m'aider à comprendre la nouveauté de la situation créée par l'arrivée des chars syriens. Certains ont *même* offert aimablement de faire garantir mon *confort et ma sécurité, au cas où je* voudrais retourner discrètement à Beyrouth, par les services d'Assad. La paix a chassé la guerre, et les affaires reprennent, me disaient-ils tous. Je ne pouvais pas nier que les canons restaient silencieux et que la Bourse de Beyrouth préparait *dans la fièvre sa réouverture*. Je fus même capable de m'en réjouir.

Mais il m'est arrivé à la même époque d'ouvrir ma porte à d'autres voyageurs venus du même pays, porteurs d'autres *nouvelles* plus inquiétantes. Je me souviens d'un homme qui sonna chez moi un soir, en hiver. Agé d'une trentaine d'années, coiffé d'un bonnet *de laine* et d'un pardessus *ravaudé*, il portait encore sur le visage les traces des sévices infligés par la police, qui l'avait surpris à distribuer des textes hostiles à l'occupation syrienne.

Pour être sincère, il faut donc dire que cette paix a fait litière des libertés publiques, que les ministres libanais sont à la botte de Damas, que la souveraineté du pays est une fable et que les dividendes de la reconstruction sont

> Si Jacques Chirac, à Beyrouth, dit simplement le droit et la vérité, s'il réclame l'organisation d'élections libres sous contrôle international, les Libanais regagneront aussitôt la moitié de leur liberté

réservés aux proches collaborateurs de Damas, tels Nabi Berri ou Rafic Hariri, qui se conduisent, à Tyr et à Beyrouth, comme s'ils étaient les propriétaires à titre privé de la terre libanaise et de sa vieille histoire. *Mais autant il est fa*cile d'évoquer le retour de la paix et celui de l'argent au Liban, autant le thème de sa souveraineté piétinée n'entraîne aujourd'hui que sarcasmes et soupirs lassés. *S'il est* vrai, comme l'écrivait Camus, que la liberté consiste d'abord à ne pas mentir, force est bien de constater que la liberté au Liban est morte deux fois puisque non seulement le Liban n'existe plus, mais qu'il ne *faut surtout pas le dire.* Cette histoire de cinq ans, écrite sous la dictée américaine, a visé à assurer la survie d'Israël et à rendre une terre aux Palestiniens, tout en leur donnant les moyens de créer un Etat. Cette entreprise honorable ne pouvait s'accomplir qu'en libérant les *uns et les autres des servitudes de* la haine.

Il y avait pourtant un homme qui prospérait sur cette haine. Hafez El Assad soufflait sur les braises de la *discorde, manipulait les cracheurs* de feu, répandait le sang en sous-main. Chacun de ses crimes donnait du corps à ses rêves de Grande Syrie. Les Américains, décidés à *forcer la paix, lui* firent les yeux doux, parce qu'ils pensaient que la fin justifie les moyens, et parce que la Syrie fait partie de leur zone d'influence depuis que la Grande-Bretagne a renoncé à l'autonomie de sa politique étrangère.

Bush d'abord, Clinton ensuite, qui ont leurs intérêts *propres* en Orient, différents des nôtres et même parfois contradictoires, lui ont cedé la souveraineté du Liban en échange de sa bonne volonté dans le processus de paix, sans jamais oser toutefois rayer le nom de la Syrie de la liste des pays terroristes. Le Liban fut sacrifié sur l'autel de la *paix*. La France se tut, se laissant dériver comme un corps inerte dans le sillage de la politique américaine.

Tout cela n'empêcha pas l'ami du crime de *poursuivre* ses *basses* œuvres, s'amusant et se jouant *d'un même élan* de nos hypocrisies, de nos mensonges et de nos bonnes volontés. Le résultat ? Assad ambitionne plus que jamais de régner sur la région. Il ne peut espérer affermir son *emprise* que dans le tumulte. Il construit son *avenir dans une tragédie sans dénouement*. Le Liban, où il vient d'installer un million de colons syriens, ne lui suffit plus. Il a besoin maintenant que les Israéliens se déchirent entre eux et que les Palestiniens se divisent sur la légitimité d'Arafat.

Et s'il faut lui rendre un mérite, osons parler de sa sincérité. L'hypocrisie est bannie dans les dialogues d'ombres du maître de Damas. Tous les dissidents de l'OLP, *entrés en guerre* contre Arafat, sont campés et dorlotés au grand jour dans ses palais. Et c'est de Damas, très naturellement, qu'ils revendiquent maintenant encore leurs attentats contre des cibles palestiniennes ou israéliennes.

Il n'y pas d'école plus difficile que celle de la patience désespérée. Le président français à Beyrouth va donc rencontrer un peuple à bout de souffle après une solitude de cinq ans, victime de la paix comme il le *fut de la guerre, plus pauvre* que jamais, mais qui trouvera peut-être encore la force de l'acclamer. Que Jacques Chirac ne se méprenne pas. Les applaudissements qui *monteront* des rues de Beyrouth s'adresseront au président d'une France fraternelle et juste. Les Libanais attendent de lui qu'il les étonne, comme il étonna les Bosniaques *par son discours du* 14 juillet 1995.

Comme tous les peuples qui ont vécu beaucoup de tragédies, les Libanais ont le cœur sevré. Ils ne peuvent plus croire à *l'avenir, mais* ils continuent de penser à la vérité. *Si Jacques Chirac*, à Beyrouth, parle de la francophonie, qu'il n'oublie pas que les mots en français ne sont pas des « prophètes désarmés ». Si le président de la République, à Beyrouth, *dit simplement*, calmement, le droit et la vérité, s'il réclame en leur nom l'organisation d'élections libres sous contrôle international, les Libanais regagneront *aussitôt la moitié de leur liber*té, et notre pays une part non négligeable de l'intelligence qu'il a parfois gaspillée sur des chemins trop silencieux.

***Daniel Rondeau** est journaliste et écrivain.*

Comme un roman

par Patrick Prado

LA vache folle anglaise n'est pas si folle quand elle rapporte gros. Un roman, *Testament à l'anglaise*, de Jonathan Coe, édité en Angleterre en 1994 et en France en 1995, consacre un chapitre à l'élevage des veaux, vaches, cochons et couvées, qui est à la fois réaliste et hallucinant. Une famille aristocratique anglaise se partage la terre, l'élevage, les ventes d'armes, la banque et le contrôle de la télévision. *« Poulets dont les pattes ne pouvaient plus supporter les corps disproportionnés, bétail à l'arrière-train déformé par trop d'injections d'hormones. Dorothy avait commencé par racheter toutes les petites fermes de la région et par les mettre sous contrat »*... La tâche des fermiers *« était d'employer tous les antibiotiques et tous les pesticides pour satisfaire les exigences de rendement. (...) Ils étaient également tenus de passer leurs commandes auprès d'une société appelée Nutrilite, contrôlée par Dorothy, et de les compléter par des additifs chimiques obtenus par une autre compagnie, elle aussi contrôlée par Dorothy.*

(...) Les poulets de Dorothy étaient élevés avec, pour chacun, un espace de 25 centimètres de côté... Les mâles d'une couvée n'engraissent pas et n'ont, par conséquent, pas de valeur économique pour la consommation, il faut donc les détruire, dès la naissance si possible, mais comment procéder ? Solution : durant un moment, Dorothy expérimenta un moulin spécial capable de réduire en bouillie mille poulets en deux minutes. La bouillie obtenue pouvait servir de nourriture ou d'engrais. »

Evidemment, Dorothy garde un petit troupeau de porcs et de veaux élevés en plein air pour son usage personnel : *« Comme sa cousine Hilary, qui ne regardait jamais ses propres programmes de télévision, Dorothy n'avait jamais eu la moindre intention de consommer les produits qu'elle était trop heureuse d'imposer à un public résigné. »*

Suivent d'autres descriptions apocalyptiques. *Mais Henry*, un autre de ses cousins, politicien, député, *futur ministre et qui retourne* sa veste à chaque élection, la rassure : *« Tu n'as pas à t'inquiéter pour cela (les groupes de pression), les journaux ne vont pas se mettre à parler d'une chose aussi barbante que la production alimentaire, et si jamais ils le font, le public ne s'y intéressera pas, car il est trop stupide. Tu sais ça aussi bien que moi.*

> Les romanciers annoncent les crises de demain. Mais qui les lit ?

» De plus, la plupart des données sont protégées par la loi sur les secrets d'Etat. C'est absurde, mais c'est ainsi. Et, de toute façon, quand un de ces cinglés en blouse blanche pond un rapport idiot, qu'est-ce qui nous empêche de produire des statistiques qui prouvent exactement le contraire ? »

Pour chaque chapitre du roman, l'auteur fournit des références. Par exemple, l'ouvrage de Richard Body *Our Food, our Land* (*Telle nourriture, tel pays*), édité en 1991.

Comme partout, les romanciers ont souvent raison contre les marchands de poison et annoncent les crises de demain. *Mais qui les lit ?* Qui les écoute ?

***Patrick Prado** est chargé de recherches au CNRS.*

AU COURRIER DU MONDE

PUBLICITÉ DÉTOURNÉE

Le Monde du 2 mars a consacré une page entière à la méthode de la firme Reynolds pour contourner la loi antitabac. C'est bien. Mais que dire de l'exposition sur le nouveau paquet de Gitanes blondes au centre Beaubourg sous le titre « Vingt créateurs pour une silhouette » (la fameuse Gitane) ?

Cette exposition a fait l'objet d'une grande campagne de publicité. Ne faut-il pas aussi balayer devant notre porte ?

Alix Gaussel.
Paris



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'espace restreint de « l'autre droite »

Suite de la première page

Où peuvent-ils trouver, d'abord, le fondement de leur identité collective face au RPR, sinon dans le triptyque rappelé par Valéry Giscard d'Estaing et sur lequel il avait appuyé sa présidence : le centre, l'Europe, les régions ? La seule innovation qu'ils y aient apportée a déjà pris de l'âge : c'est la dimension libérale, illustrée semblablement par François Léotard et par Alain Madelin.

Le premier oppose au *« groupe social »*, défendu par le Parti socialiste, et à *« l'autorité »*, proclamée par le RPR, la *« personne »*, dont il incomberait à l'UDF de faire valoir les aspirations et les droits. Le second souligne qu'au-delà de la nécessaire *« sécurité sociale »* le centre doit promouvoir la *« considération sociale »* pour les individus. Or, ce libéralisme n'est en aucune façon l'apanage de l'UDF ; il est partagé, dans son principe, par toute la droite et, par toute la droite aussi, exprimé le plus souvent avec la prudence que lui impose le coût social de cette doctrine.

François Léotard et François Bayrou peuvent se prévaloir d'avoir mis en échec la tentative d'annexion de l'UDF par le président de la République

Restent donc le centre, l'Europe et les régions, mais, sur ces sujets aussi, l'analyse giscardienne fait encore une fois la preuve de sa pertinence. Jacques Chirac s'installe *en effet, petit à petit*, dans la fonction présidentielle en affichant toutes les couleurs du centrisme le plus classique – jusqu'à la « décrispation » permanente vis-à-vis de la gauche –, en adoptant une posture résolument européenne et en laissant se développer discrètement, dans les rangs de la droite, un débat sur les structures administratives qui pourrait bien aboutir à une sérieuse mise en cause du département au bénéfice de la région.

Avec un héritage giscardien capté par le chef de l'Etat en place, et leur propre « carte d'indentité » libérale partagée par le parti au pouvoir, les nouveaux maîtres de l'UDF ne disposent, comme le leur a fait observer l'ancien président, que d'un *« espace politique étroit »*.

Il serait mieux de dire qu'ils n'en ont, en réalité, aucun, sinon celui de cette *« alternative au sein de la majorité »* qu'Alain Madelin, sans davantage cacher son jeu, se proposait de constituer. L'UDF ne sera donc jamais qu'une « autre droite », pour fatigués du gaullisme il y a vingt ans, pour déçus du chiraquisme demain. Mais cette autre droite n'aura pas les couleurs dont rêvait l'ancien ministre de l'économie.

Les voix rassemblées par Alain Madelin au sein de la confédération – à peine plus de 30 % – ne lui permettent pas d'envisager tout simplement de s'en séparer et de courir l'aventure pour son propre compte. L'option néo-poujadiste qu'il leur proposait n'a pas convaincu les élus centristes et libéraux qu'ils pourraient trouver là l'oxygène nécessaire à leur réélection. Il était prévisible que l'abri des « appareils » du Parti républicain et de Force démocrate leur paraîtrait plus sûr pour négocier les investitures avec le RPR, d'abord, et affronter les électeurs, ensuite, en 1998.

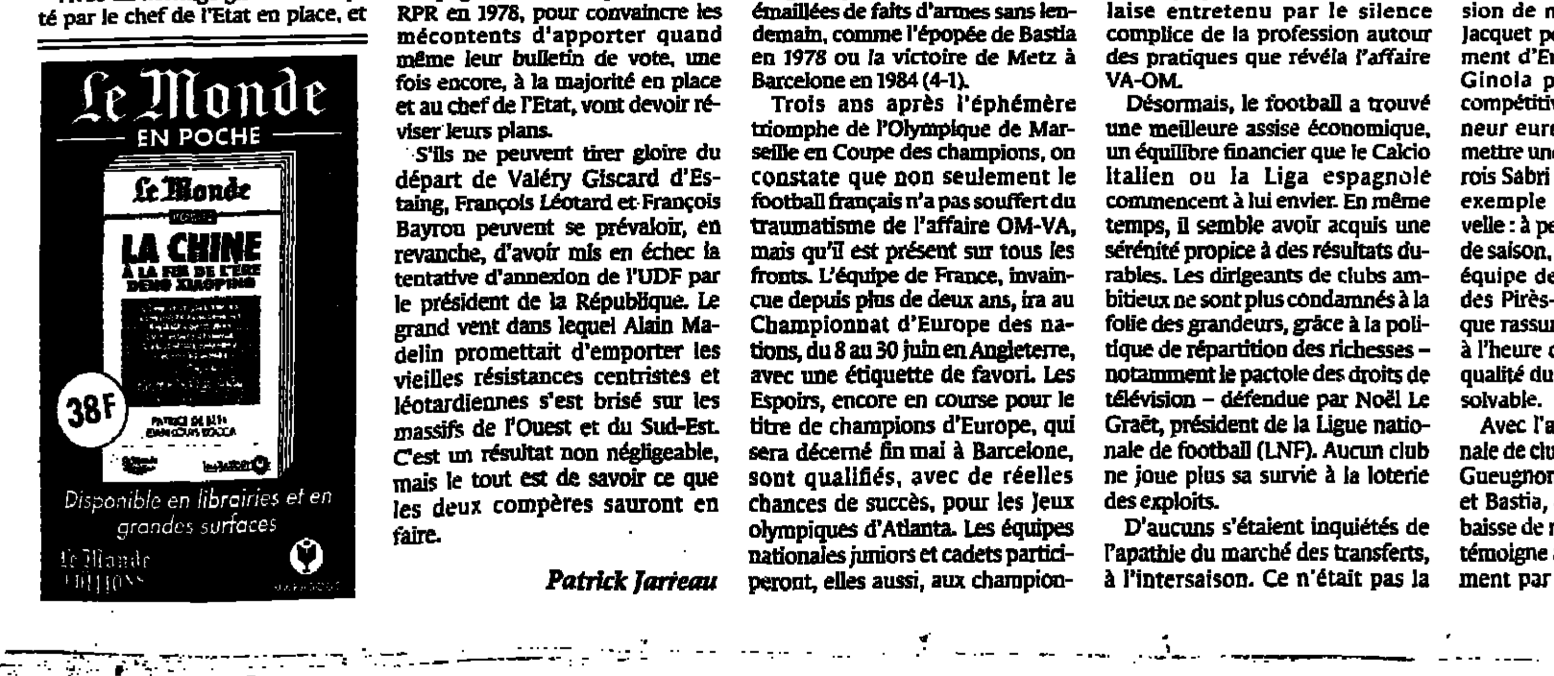
Cependant, les flamboyantes « primaires » contre des notables réputés usés et incapables de répondre aux *« aspirations populaires »* chantées par l'ancien ministre de l'économie n'ont pas, non plus, séduit en grand nombre ceux qui, derrière les élus, aspirent à prendre leur place.

L'UDF reste donc, sous la présidence de François Léotard, cette deuxième composante de la droite, à laquelle correspondait Edouard Balladur et sur laquelle Alain Juppé peut compter pour équilibrer la majorité et asseoir sa position de permier ministre. Le renouvellement de la représentation centriste et libérale au sein du gouvernement est dans les têtes des partisans de François Léotard, tandis que ceux qui n'ont dû leur portefeuille ministériel qu'au soutien de Valéry Giscard d'Estaing *s'inquiètent pour leur avenir*. Le « chiraquo-libéralisme » inventé inopinément par Alain Madelin fin 1994 n'est pas, aujourd'hui, une solution de rechange à la solidarité centriste et libérale dont l'ancien chef de l'Etat et Jean Lecanuet avaient institué les règles il y a vingt ans.

Cantonné à l'intérieur de l'UDF – même s'il ne s'interdit pas de continuer à se faire entendre, aussi, à l'extérieur –, l'ancien ministre de l'économie va sans doute continuer à parcourir les chemins incertains où se croisent et, parfois, se rencontrent la droite républicaine et les électeurs tentés par l'extrême droite. Il est voué à un rôle de serre-file, auquel Jacques Chirac tient beaucoup, mais ceux qui l'imaginaient arpentant la campagne, comme le président du RPR en 1978, pour convaincre les mécontents d'apporter quand même leur bulletin de vote, une fois encore, à la majorité en place et au chef de l'Etat, vont devoir réviser leurs plans.

S'ils ne peuvent tirer gloire du départ de Valéry Giscard d'Estaing, François Léotard et François Bayrou peuvent se prévaloir, en revanche, d'avoir mis en échec la tentative d'annexion de l'UDF par le président de la République. Le grand vent dans lequel Alain Madelin promettait d'emporter les vieilles résistances centristes et léotardiennes s'est brisé sur les massifs de l'Ouest et du Sud-Est. C'est un résultat non négligeable, mais le tout est de savoir ce que les deux compères sauront en faire.

Patrick Jarreau



Le Monde
ÉDITORIAL

« Vaches folles » : les silences coupables

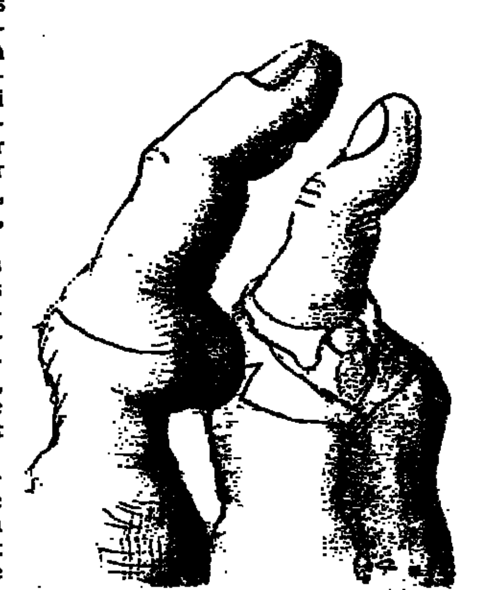
IL faut le rappeler : dès 1992, le gouvernement français avait fait retirer du marché tous les médicaments à base de tissus bovins. Si les mots ont un sens, et les lois ou règlements de la République un fondement, cela veut tout simplement dire que, déjà à cette époque, on n'excluait pas le risque de transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle ». Quelques années auparavant des dispositions avaient été prises pour assainir la fabrication des aliments du bétail tenus pour responsables de l'épidémie. Ces dispositions démontrent que la lutte contre le fléau avait été engagée avant que, le mercredi 20 mars, le gouvernement britannique provoque un mouvement de panique en évoquant l'hypothèse d'un lien entre l'affection bovine et la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Des actions préventives avaient été engagées, pratiquement sans information du public. Etait-ce pour ne pas l'effaroucher ? Dans ce scandale comme dans d'autres, ce silence, une fois brisé, revient comme un boomerang. Pourquoi ne nous avoir rien dit à l'époque ? Si on nous a caché quelque chose, c'est que l'affaire était grave. Rattrapés au tournant de leur mutisme, les responsables politiques se sentent aujourd'hui obligés d'intervenir publiquement, voire de surenchérir ou de mettre la presse en cause, exacerbant l'angoisse de leurs concitoyens. Dernier exemple en date : sous l'égide du commissaire européen chargé de la protection des consommateurs, l'Italienne Emma Bonino, les fabricants de cosmétiques vont demander à leurs adhérents de retirer du marché des produits qui pourraient contenir des tissus bovins. Dans le monde les mesures annoncées par les gouvernements ne font qu'amplifier l'angoisse des consommateurs. Mesures qui n'ont souvent rien à voir directement avec la maladie mais font partie d'une stratégie plus bassement commerciale. Comment comprendre l'annonce par le ministre égyptien du commerce que l'interdiction d'importer du bœuf européen s'appliquera aussi au cuir sinon par le fait que l'Egypte veut défendre son industrie de la chaussure ?

L'ampleur des décisions prises ou annoncées depuis le 20 mars, comme leur caractère souvent cacophonique, mercantile ou cocasse – les éleveurs d'autruches du Zimbabwe vont lancer une campagne de promotion de leurs produits en Europe ! –, ne fait qu'alimenter le mouvement, forcément irrationnel, de panique. Le coût prévisible des dépenses engagées ne peut aussi que faire peur : après tout, une partie des fonds qui auraient pu être utilisés par l'Europe pour financer des grands travaux et fournir ainsi du travail à des dizaines de milliers de chômeurs sera peut-être détournée de son but initial pour payer l'abattage du cheptel de Grande-Bretagne et soutenir les éleveurs de ce pays. Les citoyens européens sont en droit de demander des comptes.

Comme ils sont en droit de réclamer des aliments sains. Les experts scientifiques ne sont pas aujourd'hui en mesure de répondre aux interrogations que leur posent, trop tardivement, les responsables de l'Union européenne. Ces incertitudes sont légitimes. Elles ne justifient en aucune façon la gestion désordonnée de cette affaire par les gouvernements concernés comme par la Commission de Bruxelles.

Une semaine avec André François et les derniers soubresauts des Tactylosaures





Avant, il y avait la vraie vie. Ils touchaient de vraies mains, sentaient de vraies odeurs. Ils étaient des Tactylosaures. Maintenant, ils appellent le soubresaut qui stopperait leur mutation en Perissotactyles – ceux qui vont s'éteindre. Leur doigt unique déclenchera une vie irréelle où ils se verront de dos, de face et de profil, coulant dans la mer – mélasse des virtualités.

DANS LA PRESSE

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Alain Genestar
■ Dans cette affaire précise des vaches folles, la presse n'a rien inventé (...). La vraie responsabilité de la psychose est d'ordre politique et scientifique. Politique car l'attitude des gouvernants, notamment des gouvernants anglais, a alimenté le doute. Ils ont alerté, puis tergiversé, ôtant ainsi toute crédibilité à l'information supposée officielle. Scientifique, car la communauté des experts a déclenché sa rituelle polémique, laissant le soupçon et l'inquiétude s'en nourrir (...) Logiquement, professionnellement, les médias se font l'écho du doute, l'exposent, l'analysent, débattent des hypothèses.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ François Léotard a remporté une belle victoire. Il lui faut maintenant la gérer. L'UDF a certainement besoin de rénovation, et peut-être de refondation (...). Elle bénéficie d'une excellente implantation locale et d'une quasi-parité parlementaire avec le RPR. En revanche, elle exhibe un lourd déficit en matière d'unité et d'idées.

FRANCE INTER
Bernard Guetta
■ C'est la deuxième fois que les sept pays les plus industrialisés du monde se réunissent, au niveau ministériel, pour débattre de l'emploi et de leurs 23 *millions* de chômeurs (...). De nouveaux équilibres politiques et sociaux sont à trouver. Personne n'est d'accord sur les solutions. Elles seront, en tout état de cause, douloureuses.

La nouvelle sagesse du football français

LE FOOTBALL français n'est pas à l'abri d'un faux pas. Héros des quarts de finale des coupes d'Europe, Bordeaux, Nantes et Paris SG peuvent trébucher lors des demi-finales, dont les matches aller se disputent du 2 au 4 avril à Prague, Turin et La Corogne. Toutefois, une défaite, même lourde, ne remettrait pas en cause le constat optimiste dressé depuis une quinzaine de jours. Le temps n'est plus où les supporteurs français devaient se contenter de guigner un exploit isolé et se satisfaire de joies chiches. Les campagnes du Stade de Reims et de Saint-Etienne, dans les années 50 puis dans les années 70, avaient débouché sur de longues périodes d'abstinence, émaillées de faits d'armes sans lendemain, comme l'épopée de Bastia en 1978 ou la victoire de Metz à Barcelone en 1984 (4-1).

Trois ans après l'éphémère triomphe de l'Olympique de Marseille en Coupe des champions, on constate que non seulement le football français n'a pas souffert du traumatisme de l'affaire OM-VA, mais qu'il est présent sur tous les fronts. L'équipe de France, invaincue depuis plus de deux ans, ira au Championnat d'Europe des nations, du 8 au 30 juin en Angleterre, avec une étiquette de favori. Les Espoirs, encore en course pour le titre de champions d'Europe, qui sera décerné fin mai à Barcelone, sont qualifiés, avec de réelles chances de succès, pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Les équipes nationales juniors et cadets participeront, elles aussi, aux championnats européens. Enfin, les militaires sont champions du monde en titre.

D'où vient une telle vitalité ? Incontestablement de l'assainissement entrepris par les dirigeants du football français au début des années 90. Bernard Tapie ayant pris le relais de Claude Bez, l'OM imposait alors au championnat de France une loi d'airain, pas seulement sportive. Le club phocéen régentait le football de sa puissance financière, obligeant ceux qui refusaient de s'y soumettre à de fatales surenchères. Des équipes françaises atteignaient régulièrement les demi-finales des coupes d'Europe, mais à quel prix ? Celui de la spirale des déficits, de l'argent fou, des gestions opaques, sans parler du malaise entretenu par le silence complice de la profession autour des pratiques que révéla l'affaire VA-OM.

Désormais, le football a trouvé une meilleure assise économique, un équilibre financier que le Calcio italien ou la Liga espagnole commencent à lui envier. En même temps, il semble avoir acquis une sérénité propice à des résultats durables. Les dirigeants de clubs ambitieux ne sont plus condamnés à la folie des grandeurs, grâce à la politique de répartition des richesses – notamment le pactole des droits de télévision – défendue par Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football (LNF). Aucun club ne joue plus sa survie à la loterie des exploits.

D'aucuns s'étaient inquiétés de l'apathie du marché des transferts, à l'intersaison. Ce n'était pas la marque d'un football en crise, mais le début de la sagesse, la fin en tout cas des dépenses pharaoniques. L'exemple venait du Paris SG, pourtant le plus riche avec l'AS Monaco. Pourquoi chercher ailleurs, à grand frais, ce qu'il suffit souvent de puiser dans ses réserves ? La politique française de formation, il est vrai, porte ses fruits : l'Olympique lyonnais a été le premier à terrasser une équipe italienne (Lazio Rome) cette année, grâce à ses « gones » formés au club ; c'est avec les jeunes pousses de la Jonelière que Nantes est sorti de la crise, il y a deux ans.

RÉÉQUILIBRAGE

L'exil des stars a favorisé l'éclosion de nouveaux talents. Aimé Jacquet peut se passer volontairement d'Eric Cantona et de David Ginola pour bâtir une équipe compétitive. Quel autre sélectionneur européen pourrait se permettre une telle impasse ? L'Auxerrois Sabri Lamouchi est le meilleur exemple de cette richesse nouvelle : à peu près inconnu en début de saison, le voilà quasi-titulaire en équipe de France. La génération des Pirès-Vieira-Maurice ne peut que rassurer les dirigeants français à l'heure de l'« arrêt Bosman ». La qualité du football national le rend solvable.

Avec l'arrivée dans l'élite nationale de clubs comme Guingamp ou Gueugnon, s'ajoutant à Martigues et Bastia, on pouvait craindre une baisse de niveau. La saison actuelle témoigne au contraire d'un nivellement par le haut. Fabio Capello, l'entraineur milanais, mettait au crédit de ce championnat très disputé la compétitivité nouvelle des clubs français sur la scène européenne. Pour la première fois depuis longtemps, l'épilogue du championnat de France restera incertain jusqu'à la fin. Il n'est pas indifférent que le Paris SG, le puissant favori, soit menacé par Auxerre et Metz, deux clubs synonymes de formation et de gestion avisée.

Pour rivaliser ainsi sur toute la durée d'un championnat, il faut aux petits clubs des qualités pérennes. La plupart ont entrepris de consolider leurs fondations : ils diversifient leurs ressources financières, jouent la carte de la qualité pour les centres de formation, privilégient les critères de compétence sur ceux de la notoriété pour le choix des entraîneurs. A l'échelon international, le footballeur français a perdu tout complexe, et la coupe d'Europe n'est plus pour lui un inaccessible Graal. Il est plein d'une ambition raisonnée, au moment où l'organisation de la Coupe du monde 1998 le mettra sous les feux de l'actualité. Mais on jugera de la qualité du football tricolore à sa capacité à se maintenir durablement au sommet : les clubs anglais l'ont fait pendant une quinzaine d'années, puis les Italiens pendant dix ans. Le football tricolore est peut-être à l'aube d'une ère euphorique. A condition que, balle au pied, il se montre toujours capable d'un brin de folie.

Jean-Jacques Bozonnet

STATUT Le 11 avril, les principales organisations syndicales de France Télécom (CGT, SUD, CFDT, FO et CFTC) appellent les personnels à une grève contre le projet du gouvernement de privatisation partielle. ● L'ÉTAT DES LIEUX des arguments des partisans et des opposants de cette réforme montre que, depuis trois ans et l'initiative avortée du gouvernement d'Edouard Balladur, les deux parties campent sur leurs positions. ● GOUVERNEMENT ET DIRECTION générale estiment que seule une évolution peut donner à l'opérateur les moyens de faire face à la mutation que va représenter l'ouverture totale à la concurrence début 1998. ● LES SYNDICATS, aux yeux desquels le statut actuel offre des atouts suffisants, prennent à témoin l'annonce par le groupe américain AT&T de 40 000 suppressions de postes pour dénoncer les risques d'une privatisation partielle.

Guerre de positions autour de la réforme de France Télécom

Les syndicats appellent les personnels de l'exploitant téléphonique à une grève le 11 avril. Du degré de mobilisation dépendra pour une part l'évolution de ce dossier que le gouvernement entend boucler cette année

L'HISTOIRE ne se répète pas, dit-on. Qu'elle bégaie seulement le 11 avril prochain, et les principaux syndicats de France Télécom s'en satisferont sans doute. Leur objectif, en appelant les personnels de l'exploitant téléphonique à une « grève d'avertissement » ce jour-là, est, officiellement, de faire reculer Alain Juppé sur ses projets de changement de statut et de privatisation partielle, comme ils avaient fait reculer Edouard Balladur en octobre 1993 et, quatre ans plus tôt, Jacques Chirac.

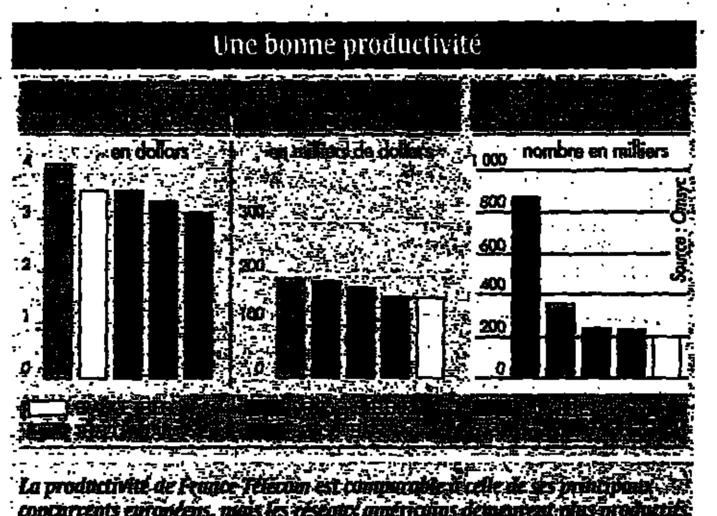
La volonté d'Alain Juppé de réaliser cette réforme paraît intacte. Le premier ministre l'a réaffirmée, le 18 mars, en adressant une lettre de mission à Michel Bon, le président de France Télécom : il a invité ce dernier à lui proposer les décisions nécessaires à une évolution de l'opérateur, qui serait engagée dès cette année.

Le « débat » s'articule autour d'un thème central : la confrontation de France Télécom avec un monde des télécommunications en pleine mutation sous l'effet de la libéralisation. Il mêle appréciations sur les capacités de développement à l'international de l'opérateur et sur ses capacités de mutation interne.

VOLONTÉ DE CONCERTATION

Alain Juppé, échaudé par les mouvements de décembre liés à ses projets de réforme pour la SNCF et la Sécurité sociale, a voulu afficher sa volonté de concertation. Son invitation aux syndicats à négocier avec Michel Bon, par l'intermédiaire de la lettre de mission adressée à ce dernier, est cependant restée sans suite. Si la CGC et la SNC (syndicat des contractuels) ont indiqué qu'ils rencontreront le président de France Télécom, les principales organisations syndicales s'y sont refusées.

Tout va maintenant dépendre de la mobilisation des personnels, le 11 avril. Le contexte dans lequel s'inscrit cette grève est quelque peu différent de celui qui prévalait en 1993. Cette évolution ne se situe pas dans les engagements pris par Alain Juppé, dans la lettre adressée à Michel Bon, sur le maintien du contrôle majoritaire de l'Etat (51 %) sur France Télécom et du statut des agents fonctionnaires : ils avaient déjà été formulés en 1993 par le gouvernement d'Edouard Balladur.



La productivité de France Télécom est comparable à celle de ses principaux concurrents européens, mais les réseaux américains demeurent plus productifs.

La « nouveauté » vient plutôt de la définition des règles du jeu qui s'appliqueront en 1998, avec l'ouverture totale à la concurrence. Le texte du projet de loi traçant ce nouveau cadre sera approuvé en conseil des ministres le 3 avril et devrait être adopté par le Parlement d'ici àla fin juin. Il a certes fait l'objet de critiques, notamment sur la révision de la notion de service public, remplacée par celle plus restreinte de service universel. Mais il confirme France Télécom dans son rôle d'opérateur de ce service universel. Les personnels de l'exploitant public ne peuvent pas y être insensibles.

Philippe Le Cœur

Près de 157 000 salariés

● **Chiffre d'affaires** : il aurait avoisiné 133 milliards de francs en 1995 pour la maison mère, contre 129,3 milliards un an plus tôt.
● **Bénéfice** : le résultat net, au niveau maison mère, devrait avoisiner 7 milliards de francs pour 1995, contre 9,2 milliards en 1994.
● **Endettement** : fin 1995, il aurait été ramené à 82 ou 83 milliards de francs, contre 95 milliards fin 1994 et 105,6 milliards fin 1993.
● **Investissements** : ils auraient atteint 29 milliards de francs en 1995, contre 35 milliards en 1993. France Télécom est tenu, par son contrat de plan, de ne pas dépasser 132 milliards de francs d'investissements sur la période 1995-1998, contre 150 milliards sur la période du précédent contrat de plan. Les comptes définitifs de l'exercice 1995 seront connus dans quelques semaines.
● **Effectifs** : France Télécom employait 156 900 personnes fin 1994, contre 158 700 un an plus tôt et 169 600 fin 1985. L'opérateur réduit chaque année le nombre des titulaires (148 950 fin 1994, contre 164 000 fin 1985), alors que les contractuels voient leur nombre s'accroître (7 890 fin 1995, contre 4 530 fin 1990).
● **Profil des personnels** : ce sont en grande majorité des hommes (60,8 % des effectifs). L'âge moyen était de 42 ans fin 1994, contre 41,5 ans fin 1993. Les employés et techniciens comptent pour 67 % du total des personnels. La maîtrise représente 12 % des effectifs, les cadres et cadres supérieurs respectivement 12 % et 9 %.
● **Le vote des salariés** : la CGT s'arroge 31,97 % des voix (cadres, non-cadres, titulaires et contractuels confondus). SUD vient au deuxième rang avec 26,69 % des voix. La CFDT et FO suivent avec respectivement 18,14 % et 15,23 % des suffrages. La CFTC représente 4,63 % des voix et la CGC 3,35 %.

Quatre grands thèmes cristallisent les débats

● *L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE*

– **POUR**. Dans la perspective de l'ouverture totale à la concurrence des services téléphoniques, début 1998, *« le statut de l'entreprise doit évoluer pour lui permettre d'avoir les mêmes armes que ses concurrents »*, assure François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. Pour le sénateur RPR des Yvelines Gérard Larcher, auteur d'un récent rapport sur France Télécom, la concurrence mettra fin aux *« conditions* (le monopole) *qui fondent l'actuelle prospérité »*. *« Sans changement de statut, France Télécom restera dans un carcan et il y aura risque de marginalisation sur les secteurs les moins rentables »*, ajoute-t-on à Matignon. La privatisation partielle *« aurait l'avantage de fournir les moyens d'une gestion et d'une autonomie commerciale adaptées à un environnement demandant beaucoup de réactivité »*, plaide encore Gérard Larcher. France Télécom devant être coté en Bourse, *« cela l'aidera à être meilleur »*, estime Michel Bon, le président de France Télécom. *« C'est une bonne chose d'être coté en Bourse et d'avoir des actionnaires privés qui exercent sur le management une saine discipline »*.

– **CONTRE**. *« Ce n'est pas le statut de l'entreprise, c'est l'organisation interne, l'adaptation de l'offre, la capacité de recherche-développement, la motivation du personnel »* qui feront la différence dans un environnement concurrentiel, rétorquent la CFDT et FO. *« Le statut, c'est l'arbre qui cache la forêt, c'est-à-dire les problèmes internes de réactivité, de management »*, ajoute la CFDT. *« Si France Télécom est en danger, pourquoi le projet de loi sur la réglementation cherche-t-il à mettre en place un cadre le pénalisant au profit des nouveaux concurrents ? »*, interroge SUD, alors que la CFTC estime que *« l'arrivée d'actionnaires privés conduirait à prioriser une logique purement financière mettant en cause le service public »*.

Quant à l'autonomie accrue de gestion, *« il ne faut pas confondre évolution du statut et capacités de gestion »*, souligne un cédétiste, pour qui *« France Télécom ne dispose pas d'une culture managériale, ne sait pas gérer son personnel »*. *« Si, comme le jure le gouvernement, l'Etat conservait bien 51 % du capital, il aurait la même possibilité de contrôler que dans le cadre actuel »*, ajoute SUD.

● *LES ALLIANCES INTERNATIONALES*

– **POUR**. Qui dit fin du monopole, dit nécessité d'aller chercher ailleurs des compensations aux pertes de parts de marché qui interviendront au plan national, donc de nouer des alliances, font valoir les partisans de la transformation de France Télécom. *« Même si le statut actuel ne reviendrait pas à ne rien faire, il rendrait les choses plus difficiles »*, explique-t-on dans l'entourage d'Alain Juppé à Matignon. *« Le statut de société anonyme donnera l'accès à des marchés internationaux »*, ajoute la CGC, qui est l'un des rares syndicats à soutenir la réforme. *« Il serait illusoire de croire que les alliances internationales pourraient résister si France Télécom continue à ne pas disposer d'un capital social, ni d'une autonomie statutaire de gestion*, explique Gérard Larcher. *Seuls des semblables peuvent s'associer durablement et résister ensemble. Les liens avec Deutsche Telekom* [par le biais des sociétés communes Global One, où l'on trouve aussi l'américain Sprint, et Atlas] *ne pourront que se relâcher s'ils ne peuvent être confortés par des rapprochements financiers et si les partenaires connaissent des évolutions par trop divergentes. »*

– **CONTRE**. Les syndicats soulignent que France Télécom, avec son statut actuel, a su nouer nombre d'alliances et s'implanter dans différents pays au niveau mondial. L'argument de l'échange du capital est également rejeté. *« Dans le monde des opérateurs téléphoniques, il n'existe aucun exemple de ce type »*, note SUD. La CFDT, qui, de même que FO et SUD, s'interroge sur la réelle volonté de Deutsche Telekom de nouer des participations croisées avec France Télécom, souligne que *« le différend Havas-CLT dans la télévision numérique montre que même les participations croisées ne sont pas des garanties quand il y a divergence de stratégie »*. Pour FO, le seul argument *« qui pourrait tenir »* est que *« la présence de l'Etat derrière France Télécom peut avoir un effet de blocage »* au niveau des alliances et des prises de participation à l'international, *« mais il ne tient plus dès lors que l'on assure que l'Etat demeurera majoritaire dans France Télécom »*. *« Dès sa transformation en société anonyme, France Télécom devrait emprunter à plus cher qu'aujourd'hui car elle n'aurait plus la même garantie de l'Etat »*, indique également SUD.

● *L'EMPLOI*

– **POUR**. Le gouvernement et la direction de France Télécom assurent que les salariés n'ont rien à craindre en termes d'emploi. France Télécom ne serait pas dans la même situation que le britannique BT il y a dix ans, lors de sa privatisation, ou que Deutsche Telekom aujourd'hui (le groupe allemand va supprimer 70 000 emplois). Sa productivité serait meilleure.

Michel Bon se déclare ainsi convaincu que *« la concurrence fait grandir le marché, et, si on est dégourdi, on pourra créer des emplois »*. La CGC affirme ne pas craindre de *« dégraissages »*, car *« il n'y pas de sureffectifs »*, sauf si *« on réduit l'activité »* de l'entreprise en France. *« Si l'entreprise fléchit, si elle régresse sur ses marchés par manque d'armes commerciales adaptées, cela aura des répercussions sur le niveau d'emploi »*, indique M. Larcher, pour qui, *« à l'inverse, sa sociétisation est la meilleure façon d'assurer l'adaptation compétitive »*.

– **CONTRE**. *« Le processus de privatisation, s'il devait aller au bout de sa logique, aurait des conséquences incalculables sur le personnel et son avenir, en premier lieu son emploi »*, indique la CGT, qui affirme ne pas vouloir *« voir ici un jour les 40 000 licenciements d'AT&T, justifiés par la seule volonté de faire grimper les actions à Wall Street »*. *« Ce que ne peut pas faire France Télécom, c'est licencier du personnel, embaucher du personnel précaire. C'est là l'un des objectifs du changement de statut »*, relève SUD, pour qui, *« en changeant de statut, ce ne sont plus les ratios de productivité classiques qui compteront – où effectivement France Télécom est sans doute meilleur que BT ou Deutsche Telekom –, mais le cours de l'action »*.

Pour la CGT, SUD, la CFDT, FO et la CFTC, la garantie avancée sur le maintien du statut de fonctionnaires des agents n'est par ailleurs pas recevable. *« A partir du moment où il y aura des actionnaires privés, combien de temps peut-on penser qu'ils accepteront du personnel qui a la garantie de l'emploi, qui possède un système de retraite différent de celui du privé ? »*, interrogent-ils. *« Aujourd'hui, on nous explique que l'on garantit le statut de fonctionnaire. Dans deux ans, on nous dira : "Désolés, mais les actionnaires n'en veulent pas. Nous avons essayé, mais vous ne pouvez pas garder ce statut" »*, souligne SUD.

● *LES RETRAITES*

Les retraites constituent sans doute le seul point sur lequel les avis de partisans et des opposants d'un changement de statut de France Télécom convergent : tous indiquent que, quelle que soit l'évolution de l'entreprise, ce problème devra être traité. *« Quel que soit le statut, si l'Etat ne prend pas à sa charge les retraites, il y a un problème vers 2005-2010 »*, résume FO. Selon Gérard Larcher, *« les charges imposées à l'entreprise en raison de son statut sont, à terme, un facteur d'asphyxie financière »* et la transformation en société anonyme peut *« permettre de fondre le boulet de la dette de retraites en un ressort concurrentiel »*.

Les pensions des fonctionnaires de France Télécom sont actuellement versées par l'Etat et intégralement remboursées à ce dernier par l'opérateur. En outre, France Télécom rembourse à l'Etat les charges résultant des mécanismes de compensation (« compensation généralisée démographique vieillesse ») et de surcompensation (« compensation spécifique vieillesse »). Ce système *« conduirait à ce que le ratio charges de retraites des fonctionnaires sur masse salariale des fonctionnaires augmente sensiblement »*, explique Gérard Larcher. *« Le taux de contribution patronale passerait de 29 % aujourd'hui à 38 % en 2000, 47 % en 2005 et 77 % en 2010. Si France Télécom continuait, à cet horizon, à bénéficier d'un monopole, elle pourrait financer l'accroissement de cette charge. Ce ne sera plus le cas. Elle se trouvera confrontée à la concurrence d'entreprises acquittant déjà aujourd'hui de l'ordre de dix points de charges de retraite en moins. »*

Gérard Larcher propose que, à compter de l'année suivant changement de statut, l'Etat prenne en charge, sans remboursement intégral par l'opérateur, le paiement des pensions des anciens agents, France Télécom payant à compter de cette date une cotisation patronale au régime de retraite des fonctionnaires et s'acquittant d'une soulte ayant vocation à compenser partiellement le coût du transfert vers le budget de l'Etat du paiement intégral des droits acquis des actuels pensionnés. *« Sous prétexte de garantir les retraites, les différentes propositions ont en réalité pour objectif de rassurer d'éventuels actionnaires privés et à transférer des charges supplémentaires sur l'Etat »*, dénonce la CFTC.

Les Parisiens vont payer plus cher les transports en commun

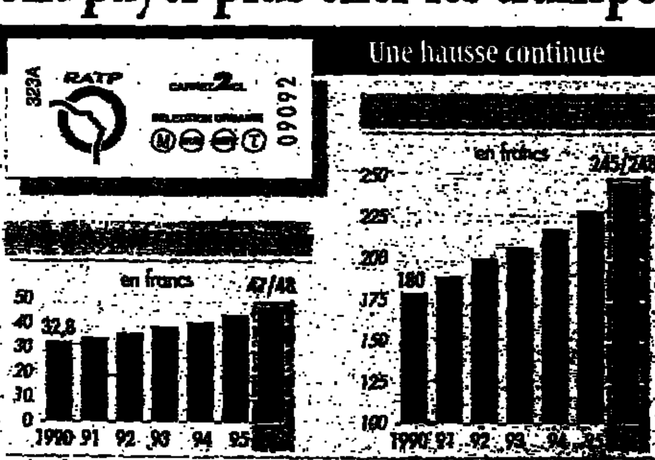
COMMENT augmenter ses tarifs tout en incitant les Franciliens à utiliser davantage les transports en commun ? Confrontée à cette question, particulièrement épineuse cette année, la RATP plaiderait auprès du gouvernement, selon des sources proches du dossier, pour une augmentation différenciée de ses tarifs au 1er mai. La hausse, qui atteindra en moyenne 5,2 %, pourrait être plus importante pour les Parisiens et les acheteurs de billets à l'unité et au carnet, mais plus faible pour les voyageurs qui circulent entre la banlieue et Paris.

Le ticket de métro et le carnet augmenteraient d'environ 7 % (respectivement de 7,5 francs à 8 francs et de 44 francs à 47-48 francs) et la Carte orange deux zones pourrait être vendue plus de 245 francs (contre 230 francs aujourd'hui). A l'inverse, les Cartes orange comprenant les zones 3 et 4 (proche banlieue) seraient augmentées de manière beaucoup plus modérée (3 %, voire 2 %). Idéalement, la RATP (qui perçoit 65 % du montant des Cartes orange, contre 35 % pour la SNCF) aurait même souhaité faire varier les augmentations de 0 % (pour la banlieue) à 10 % (pour Paris).

REFONTE PROGRESSIVE

Le gouvernement, majoritaire au sein du Syndicat des transports parisiens, l'autorité organisatrice des transports collectifs en Ile-de-France, devrait réfréner les ardeurs réformatrices de la RATP et n'autoriser qu'une refonte progressive de la tarification. Son arbitrage est attendu pour la mi-avril.

Confrontée à une baisse de son trafic de 10 % en 1995 (2,1 milliards de voyages), principalement à cause des grèves, la RATP a encore enregistré une baisse de son activité depuis le début de l'année. Pour dynamiser la demande, la RATP ne peut pas modérer la hausse de ses tarifs. Elle s'est engagée, dans son plan d'entreprise 1995-1997, à *« poursuivre la hausse tarifaire de trois points par an au-delà des prix »*. Depuis 1990, le prix du carnet de métro a augmenté de 34 % (passant de 32,80 francs en 1990 à 44 francs en 1995) et la Carte orange deux zones de 27 % (230 francs contre 180 francs). L'objectif est de faire payer à l'usager francilien la moitié du coût du transport (contre 38 % aujourd'hui), afin de rapprocher la situation du transport public parisien de celle des autres villes de province et d'alléger les charges supportées par la collectivité et les contribuables.



Confrontée à la baisse du trafic, la RATP veut privilégier les Franciliens au détriment des Parisiens.

Contrainte d'augmenter ses tarifs, la RATP choisit de solliciter davantage la clientèle parisienne, captive et relativement bien traitée en termes de qualité de service. A l'inverse, la clientèle de proche banlieue, moins bien lotie par le transport public et plus encline à préférer d'autres modes de transport, bénéficiera d'un allègement relatif du prix du transport.

Autre chantier en cours : le gouvernement et la RATP réfléchissent à la tarification du transport des plus jeunes, qui acquittent aujourd'hui le tarif plein, alors que leurs parents salariés sont remboursés, par leur employeur, de la moitié du coût du coupon mensuel.

Christophe Jakubyszyn

Kodak estime à 28 milliards de francs le coût de la « concurrence déloyale » de Fuji

Les deux géants de la photographie croisent le fer pour le marché nippon

Après les semi-conducteurs, l'automobile, l'assurance et le transport aérien, c'est au tour de la photographie d'être le sujet d'affrontements entre les Américains et les Japonais. Kodak accuse son grand rival à l'échelle planétaire, Fuji, de *« concurrence déloyale »* sur le marché japonais. Fuji a porté les mêmes accusations sur les pratiques de Kodak aux Etats-Unis. La solution du conflit est entre les mains des politiques.

TOKYO
correspondance

Le marché japonais de la photo est l'objet d'un affrontement entre les deux géants Kodak et Fuji, dont l'issue dépend en partie de la position qu'adopteront Bill Clinton et Ryutaro Hashimoto, le premier ministre nippon, lors de la visite du président américain au Japon le 16 avril. Curieusement, la bataille intervient dans un secteur promis à quelques bouleversements technologiques dans les années à venir : avec la création par Kodak et Fuji d'un nouveau format de pellicule (APS) et avec l'utilisation du numérique.

Coutumiers des attaques contre la forteresse économique nipponne par l'application de sanctions, dans le cadre du chapitre 301 de la loi américaine sur la concurrence, les Américains sont de plus en plus critiqués pour cette approche bilatérale et enjoints par leurs partenaires de régler leurs différends devant l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Mais ils ne semblent pas en prendre le chemin. Suite à la plainte déposée en mai par Kodak, Mickey Kantor, le représentant américain au commerce, a annoncé en juillet l'ouverture d'une enquête qui pourrait aboutir à l'imposition de sanctions contre les produits japonais. Alors que Kodak souhaite que les deux gouvernements s'assoient à la table des négociations – il a intensifié sa campagne de pressions auprès de l'administration américaine –, les représentants officiels de l'administration nippone font la sourde oreille. L'annonce en février, juste avant la visite de M. Hashimoto aux Etats-Unis, par la Fair Trade Commission japonaise, l'organisme chargé de faire respecter la concurrence, de l'ouverture d'une enquête sur le marché de la photo au Japon n'a pas apaisé les revendications des Américains, tant ils jugent les moyens de celle-ci limités.

L'offensive de Kodak remonte à mai, quand la société a rendu public un document de 250 pages détaillant les pratiques anticoncurrentielles de Fuji sur le marché japonais et la collusion des pouvoirs publics nippons – MITI et Fair Trade Commission en tête – pour protéger le marché derrière des barrières invisibles. Kodak critique l'exclusivité *de facto* dont dispose Fuji auprès de quatre grands distributeurs spécialisés, les *tokuyakuten*, et dresse toute une liste de pratiques anticoncurrentielles ou carrément illégales, qui vont de la fixation des prix et du recours à des remises préférentielles à l'intimidation et au versement de dessous-de-table.

Kodak estime le coût global de la concurrence déloyale dont la société est victime sur le marché japonais depuis le milieu des années 70 à 5,6 milliards de dollars (28 milliards de francs). Au-delà de l'ouverture du marché japonais les enjeux concernent la domination du marché mondial : Kodak soutient que Fuji a financé ses exportations grâce aux bénéfices indus réalisés sur le marché japonais. La part de marché de Fuji au Japon s'établit à 70 % pour les pellicules couleur et 50 % pour le papier photographique couleur, contre environ 10 % pour Kodak dans les deux cas, alors que la société américaine a 70 % du marché américain et environ 40 % des marchés européens de la pellicule couleur.

Outrés par ces accusations, les dirigeants de Fuji ont d'abord rédigé un rapport réfutant les allégations de Kodak, puis fourni de nouveaux éléments de réponse aux services de Mickey Kantor. Pour Fuji, la rhétorique américaine ne saurait justifier les piètres performances de Kodak sur le marché japonais et empêcher que les consommateurs japonais ne préfèrent Fuji. La société japonaise a également porté le débat sur le marché américain, accusant Kodak d'y bénéficier d'un monopole comparable à celui de Fuji au Japon et de fidéliser les distributeurs selon des procédés de motivation tout aussi discutables.

DIFFÉRENCES CULTURELLES

Au-delà d'une querelle d'experts de plus en plus technique, le litige fait ressortir l'importance des différences culturelles. Au Japon même, où les milieux d'affaires et la classe politique ne jurent que par la déréglementation, les observateurs soulignent les limites d'un système qui a longtemps privilégié la croissance et l'excellence à l'exportation, face au respect de la concurrence. Aussi les pratiques de regroupement et de fidélisation des détaillants, si répandues dans l'industrie japonaise, légitimes dans une logique de reconstruction, peuvent-elles facilement s'apparenter à de la collusion, des ententes ou de l'abus de position dominante. Car c'est là que le bât blesse : la faiblesse des mécanismes antitrust au Japon. Si elle a vu son rôle augmenter au cours des dernières années, la Fair Trade Commission japonaise, aux yeux des experts américains ou européens, mais aussi des économistes japonais, n'a pas encore à sa disposition les moyens financiers (elle est trois fois plus petite que son homologue américaine) et politiques de faire appliquer la loi. L'enquête qu'elle a lancée pourrait lui servir de test.

Brice Pedroletti

Les contentieux américano-japonais

Si les différends nippo-américains sur l'automobile et les semi-conducteurs, dont l'accord expire fin juin, sont officiellement réglés, ce n'est pas le cas dans l'assurance et les transports aériens. En dépit d'un accord signé en 1994 sur l'ouverture du marché nippon de l'assurance, l'administration américaine reproche au Japon de retarder la libéralisation de l'assurance-vie, en accélérant celle de l'assurance-dommages, dont les compagnies étrangères détiennent déjà une part de marché importante. Dans le transport aérien, un nouveau conflit est apparu le 29 mars, deux jours après la signature entre les deux pays d'un accord sur le fret. Le ministère japonais du transport a rejeté une demande de la compagnie américaine United Airlines pour augmenter le nombre de ses vols entre Honolulu et l'aéroport international de Kansai (ouest du Japon). Ce refus intervient après celui des responsables de l'aviation civile américaine, qui n'ont pas autorisé Japan Airlines à assurer des liaisons entre Tokyo et Kona (Hawaï).

Renault redéfinit sa stratégie internationale

SAO PAULO
de notre envoyé spécial

Croître se dit maintenant *cresler* chez Renault. Confronté à une stagnation de son marché automobile intérieur – l'Europe occidentale –, le constructeur français parle brésilien.

Avec 3,5 milliards de francs d'investissement pour bâtir une usine à Curitiba, dans l'Etat de Parana, afin de produire 120 000 Mégane en 1999, Renault veut conquérir 7 à 8 % du marché brésilien du début du millénaire, estimé à 2 millions de voitures. Après Fiat, Volkswagen ou Toyota, Renault croit à l'eldorado du Mercosur, le marché commun du Brésil, de l'Argentine, du Paraguay et de l'Uruguay. Mais si le puissant General Motors peut multiplier ses investissements à l'étranger, Renault doit mesurer les siens, faute de moyens financiers et surtout humains.

A l'heure où les comptes du groupe se ressentent cruellement de la morosité de l'économie européenne – il a perdu 1,7 milliard de francs dans le secteur automobile en 1995 –, Renault estime que la croissance des années à venir viendra d'*« une diversification de ses marchés »*. Au début du XXI[e] siècle, il veut réaliser le quart de ses ventes hors d'Europe occidentale, entre 400 000 et 450 000 voitures.

Les marchés américain et japonais sont jugés hors de portée. Acheter un réseau de concessionnaires dans l'archipel nippon est trop onéreux. S'implanter en Amérique du Nord suppose d'y assembler une voiture spéciale (4 x 4 ou *light truck*) dont le constructeur français ne dispose pas. Reste à viser les marchés émergents.

En Europe occidentale, Renault accroît ses ventes pays par pays *« sans que cela nécessite d'implantations industrielles »*. Surtout, *« les difficultés économiques, l'état des infrastructures et les très fortes incertitudes politiques n'ont pas permis de voir s'amorcer la création de véritables marchés automobiles »*. L'usine de Slovénie devrait suffire à approvisionner la région. Les autres marchés (Moyen-Orient ou Afrique) sont trop étroits.

DES VÉHICULES SPÉCIFIQUES

L'Asie affiche en revanche des croissances attractives. La production de la région, hors Japon, devrait passer de 4 millions de voitures en 1992 à 11 millions au début du XXI[e] siècle. Mais Renault s'y sent un acteur de petite taille. *« Nous y sommes encore en phase d'apprentissage »*, dit Manuel Gomez, directeur des affaires internationales. Au bout de cet exercice d'élimination géographique, le groupe s'est convaincu que *« le potentiel de développement le plus naturel »* est offert par l'Amérique latine. D'où l'importance de l'investissement brésilien.

« D'ici à l'an 2000 nous pourrions faire un autre investissement de la même taille », explique Louis Schweitzer, le PDG du groupe. Ce pourrait être le cas par exemple en Chine si l'opportunité se présentait. Mais, visiblement, le dirigeant de Renault préfère, après le Brésil, miser sur des projets de moindre importance. Il négocie des associations avec des industriels locaux en Malaisie ou en Inde pour la fabrication de petites unités de 10 000 voitures.

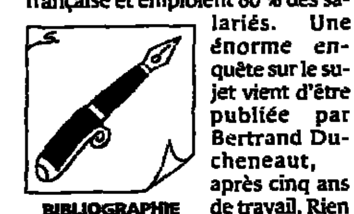
L'une des difficultés est de rester bénéficiaire sur les marchés émergents. Les clients n'acceptent plus les véhicules d'anciennes générations qui offraient de très belles marges. Il faut exporter ou fabriquer les mêmes voitures qu'en Europe, technologiquement plus avancées mais aux marges inférieures. Cette difficulté explique, en partie, pourquoi Renault réfléchit au développement, à l'image de Fiat, d'un véhicule adapté aux pays émergents : simple, robuste, multi-usages. Il pourrait le faire seul ou avec un autre constructeur, et pourquoi pas Peugeot.

Prudence et parcimonie restent les mots-clés du développement international du groupe français. Même dans dix ans, Renault restera très dépendant de l'Europe et de ses cycles économiques.

Eric Le Boucher

Physiologie des PME

IL N'Y AURA PLUS déficit d'information sur les petites et moyennes entreprises qui produisent la moitié de la richesse française et emploient 60 % des salariés. Une énorme enquête sur le sujet vient d'être publiée par Bertrand Ducheneaut, après cinq ans de travail. Rien n'échappe à sa volonté d'investigation : l'histoire, le poids économique des PME, les thèmes sociaux de ces entreprises *« à taille humaine »*, les questions commerciales, financières, politiques qui leur sont propres, les paysages de leur création, de leur transmission, de leur mortalité, de leur développement régional, local, de leurs rapports avec les marchés étrangers, de leur faculté d'innovation...


BIBLIOGRAPHIE

Face aux fusions conduisant à des géants multinationaux, on assiste aujourd'hui à un regain de vitalité des PME dû à leur forte capacité d'adaptation et au développement des services. La France, qui a lancé récemment un « plan PME », n'a aucune spécificité en la matière. Elle se situe dans la moyenne européenne. En revanche, pour les relations sociales, la France constitue une exception, le développement de la part relative des PME ayant abouti à une très forte désyndicalisation par rapport aux autres pays européens.

Les conditions de travail dans les PME se signalent par une moindre utilisation de la micro-informatique, un taux d'absentéisme équivalent à celui enregistré dans les grandes entreprises, un taux de rotation du personnel supérieur mais une durée du travail plus longue et une féminisation plus forte. Les critères de recrutement ne sont pas très différents selon la taille de l'entreprise. Viennent en ordre décroissant, le comportement, la compétence technique d'adaptabilité, l'expérience et les diplômes. Quant au niveau des salaires, ils sont inférieurs de 15 % environ dans les PME, sauf pour deux fonctions mieux rémunérées : celle des technico-commerciaux et des ouvriers qualifiés. La rentabilité du capital est meilleure que celle du travail dans les PME. Les petites entreprises figurent rarement à l'international mais la moitié des moyennes entreprises (entre 50 et 500 salariés) l'affrontent avec succès.

Une autre enquête, *PME et grands marchés*, approfondit ce sujet. Ses auteurs ont rassemblé une série d'analyses sur les PME québécoises et françaises face à l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) et au marché unique européen. Beaucoup plus d'entreprises qu'on ne le pensait au départ ont cherché à se battre, hors des frontières nationales, non seulement par de petites améliorations de produits ou en changeant de gammes, mais aussi dans le processus de production, en introduisant des innovations particulières et en transformant leur organisation. L'appel du grand large stimule les énergies.

Pierre Drouin

★ ***Enquête sur les PME,*** **de Bertrand Ducheneaut, Edition Maxima Laurent du Mesnil, 578 p., 295 F.**
★ ***PME et grands marchés,*** **sous la direction de P.-A. *Julien*, P.-Y. *Léaud* et J. Philippe, Editions L'Harmattan, 220 p., 140 F.**

La fusion Ciba-Sandoz permettra d'économiser 3,8 milliards de francs

LE FUTUR GÉANT suisse de la pharmacie, Novartis, issu de la fusion annoncée entre les industriels Ciba et Sandoz, peut tabler sur une économie de 900 millions de francs suisses (3,8 milliards de francs) en dix-huit mois, grâce à un premier jeu de synergies, ont indiqué le 30 mars les deux groupes. Ce mariage doit cependant recevoir l'aval d'une majorité des deux tiers des actionnaires des sociétés bâloises, à l'occasion de leurs assemblées générales des 23 et 24 avril. Si tel n'était pas le cas, 50 millions de francs suisses (210 millions de francs) auraient été engloutis dans la mise sur rails de ce projet. En joignant leurs forces, Ciba et Sandoz constitueront le numéro deux mondial de la pharmacie, avec 4,4 % des parts de marché, derrière le britannique Glaxo, grâce à un chiffre d'affaires combiné de 36 milliards de francs suisses (151 milliards de francs).

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : le conseil d'administration** qui doit approuver les comptes et définir le plan de soutien de l'institution a été repoussé du 3 au 29 avril. C'est à l'issue d'une réunion de cinq heures qui s'est déroulée au Trésor en présence des banques conseils et des responsables du CFF que cette décision a été prise. Un repreneur – pour la partie saine des activités – serait en effet sur les rangs. Mais il aurait demandé un délai de réflexion. La manifestation qui s'est déroulée vendredi 29 mars devant l'hôtel Matignon à l'appel des syndicats a réuni quelque 2 200 personnes sur les 3 600 que compte le CFF.

■ **FUSION : trois groupes bancaires géants** ont pris naissance lundi 1[er] avril aux Etats-Unis et au Japon. Avec 314,8 milliards de dollars d'actifs (1 574 milliards de francs), la nouvelle Chase, née de la fusion entre Chase Manhattan et Chemical Banking, devient la première banque américaine et détrône la Citicorp. La fusion entre Wells Fargo et First Interstate constitue un ensemble de 12,9 milliards de dollars. Au Japon, la Tokyo-Mitsubishi Ltd, produit de la fusion entre Mitsubishi Bank et Bank of Tokyo, va peser quelque 700 milliards de yens d'actif (environ 3 500 milliards de francs).

■ **LLOYD'S : le gouvernement britannique** a donné vendredi 29 mars son feu vert à la structure de défaisance Equitas, signant ainsi la survie du marché londonien de la réassurance. Entre 1988 et 1992, le Lloyd's a accumulé des pertes colossales de 8 milliards de livres (environ 60 milliards de francs), qui l'ont conduit au bord de la faillite.

■ **FAILLITE : la banque régionale japonaise Taiheiyo Bank,** basée à Tokyo, vient de fermer ses portes. Il s'agit de la deuxième banque régionale à faire faillite depuis le naufrage spectaculaire de la Hyogo Bank en août 1995. Ses activités vont être reprises par un nouvel établissement créé par Sakura Bank et trois autres banques, a annoncé le vice-président de Sakura, Yasuyuki Watanabe. Selon l'agence Jiji Press, Taiheiyo a accumulé quelque 280 milliards de yens (13 milliards de francs) de créances douteuses, dont 170 milliards sont irrécupérables.

■ **SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE CGC : Michel Origier, jusqu'ici premier vice-président du SNB-CGC,** a succédé à Jean-Claude Cuny, à la présidence de ce syndicat, qui est le deuxième du secteur. Jean-Claude Cuny, cadre au Crédit lyonnais, a décidé, à la faveur du plan social de cette banque, de créer sa propre entreprise. Il a donc quitté ses fonctions syndicales. Michel Origier est salarié de la Société générale.

■ **BANCO DI NAPOLI : après avoir perdu 1 147 milliards de lires** (près de 3,7 milliards de francs) en 1994, le Banco di Napoli, la plus importante banque du sud de l'Italie, a annoncé vendredi 29 mars une perte record pour 1995 de 3 155 milliards de lires, soit 10,12 milliards de francs. La banque détenue à 13 % par le Trésor italien et à 70 % par une Fondation devra être recapitalisée.

■ **HUGO BOSS : le groupe de prêt-à-porter masculin allemand** détenu majoritairement par le groupe textile italien Marzotto a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires en hausse de 5,1 %, à 900,9 millions de marks (3 milliards de francs), dont 62 % à l'export. Peter Littmann, président-directeur général, a annoncé, lundi 1[er] avril à Stuttgart, un résultat net de 58 millions de marks (+ 10,7 %), soit le cinquième résultat record consécutif.

■ **INDUSTRIE PAPETIÈRE : le plus grand groupe papetier japonais, New Oji Paper Co. Ltd,** a annoncé vendredi 29 mars qu'il allait fusionner avec le premier fabricant de carton, Honshu Paper Co. Ltd, créant ainsi le troisième groupe mondial du secteur. Selon les performances enregistrées lors de l'exercice clos en mars 1995, le groupe issu de la fusion détiendra une part de marché de 19,2 % au Japon dans le secteur papier et carton ondulé.

■ **ALCATEL SEL : la filiale allemande du groupe français Alcatel Alsthom** a annoncé vendredi 29 mars la suppression de 3 000 emplois d'ici la fin de 1997. Les coupes toucheront tous les sites de production, sans qu'aucun ne doive fermer. Alcatel SEL, qui employait environ 17 000 personnes fin 1995, a également annoncé qu'elle sera déficitaire cette année et que *« la maison mère Alcatel Alsthom a décidé une injection d'argent frais pour un montant de 1 milliard de marks, afin de compenser les pertes de sa filiale et de renforcer le capital propre »*.

■ **SNECMA : le motoriste français** a perdu 1,24 milliard de francs en 1995, selon les chiffres qui ont été présentés vendredi 29 mars au conseil d'administration. L'Etat a deux ans à compter du 1[er] janvier 1997 pour réinjecter au minimum 1 milliard de francs.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 1er AVRIL

Liquidation : 23 avril

Taux de report : 4,50

Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS

+0,01 %

CAC 40 : 2045,03

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7770	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P. (T.P)	940	[illegible]	- 0,85	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Renault (T.P.)	1835	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2050	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1075	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Accor	759	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Air Liquide	917	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Alcatel Alsthom	466,90	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Alcatel Cable	453,10	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Alspi	474,50	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	140	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Axa	309,50	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Axime	640	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis	863	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Bancaire (Cie) ■	505	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Bazar Hot. Ville	462,10	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	160	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
BIC	555	[illegible]	- 0,36	[illegible]
BIS	516	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
B.N.P.	197	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Bollore Techno	523	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Bongrain	2680	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Bouygues	513	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Canal +	1178	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	170,90	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Carbone Lorraine	698	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3688	[illegible]	+ 1	[illegible]
Casino Guichard	180	[illegible]	- 1,05	[illegible]
Casino Guich.ADP	128	[illegible]	- 1,95	[illegible]
Castorama Dl (Li)	920	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
C.C.F.	235	[illegible]	—	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	59,50	[illegible]	- 2,52	[illegible]
Cegid (Ly)	480	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
CEP Communication	477,50	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Cerus Europ.Reun	86,30	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Cetelem ■	972	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
CGIP	1205	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Chargeurs	1289	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Christian Dior	671	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	245,50	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Clarins	595	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Club Mediterranee	490	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Coflexip	215	[illegible]	—	[illegible]
Colas	928	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Comptoir Entrep.1	14,50	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Comptoir Moder.	1905	[illegible]	- 0,20	[illegible]
CPR	435	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Cred.Fon.France	63	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Credit Local Fce	394,40	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Credit Lyonnais CI	212	[illegible]	—	[illegible]
Credit National	407	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	213	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Damart	4350	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Danone	772	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Dassault-Aviation	472	[illegible]	- 1,69	[illegible]
Dassault Electro	275	[illegible]	+ 4,08	[illegible]
De Dietrich	254	[illegible]	+ 4,38	[illegible]
Degremont	472	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,10	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	270,90	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Docks France	902	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Dynaction	144,60	[illegible]	+ 4,42	[illegible]
Eaux (Gle des)	515	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Ecco	1161	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Eiffage	810	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Elf Aquitaine	341,50	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Eramet	366	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Eridania Beghin	855	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Essilor Intl	1246	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Essilor Intl ADP	880	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Esso	602	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Eurafrance	1996	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Euro Disney	14,10	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Europe 1	1290	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	4,96	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Filipacchi Medias	914	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Finextel	71,50	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Fives-Lille	505	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Fromageries Bel	5240	[illegible]	- 4,38	[illegible]
Galeries Lafayette	1684	[illegible]	- 1,42	[illegible]
GAN	155	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Gascogne (B)	490	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Gaz et Eaux	2185	[illegible]	- 2,97	[illegible]
Geophysique	338,90	[illegible]	+ 2,68	[illegible]
G.F.C.	411	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Groupe Andre S.A.	487,80	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	95	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
GTM-Entrepose	347	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Guilbert	727	[illegible]	+ 1,92	[illegible]
Guyenne Gascogne	1720	[illegible]	- 1,45	[illegible]
Havas	426,90	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Havas Advertising	577	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Imetal	748	[illegible]	- 1,47	[illegible]
Immeubl.France	365,10	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Ingenico	65,90	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Interbail	270	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Intertechnique 1	562	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Jean Lefebvre	323	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Klepierre ■	618	[illegible]	- 2,42	[illegible]
Labinal	722	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Lafarge	333,40	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Lagardere (MMB)	133,50	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Lapeyre	282,50	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Lebon	233	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Legrand	945	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Legrand ADP	620	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Legris indust.	258,80	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Locindus	874	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
L'Oreal	1578	[illegible]	- 0,76	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1278	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Lyonnaise Eaux	471	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Marine Wendel	407	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Matra-Hachette	130,90	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Metaleurop	54,50	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Metrologie Inter.	24	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Michelin	240	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Moulinex	89,70	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Navigation Mixte ●	802	[illegible]	—	[illegible]
Nord-Est	141	[illegible]	- 1,27	[illegible]
Nordon (Ny)	484	[illegible]	- 2,89	[illegible]
NRJ #	629	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
OLIPAR	115	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Paribas	306	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Pechiney	210,50	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Pechiney CIP	237	[illegible]	+ 2,06	[illegible]
Pechiney Intl	108,80	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Pernod-Ricard	320,90	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Peugeot	768	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Pinault-Prin.Red	1390	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	439	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Poliet	530	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	508	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Promodes	1315	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Publicis	370	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	146	[illegible]	—	[illegible]
Renault	146	[illegible]	- 2,73	[illegible]
Rexel	1110	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Rhone Poulenc A	129,90	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Rochette (La)	33,50	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Roussel Uclaf	1100	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4200	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sade (Ny)	186	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Sagem SA	3286	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Saint-Gobain	654	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Saint-Louis	1414	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Salomon (Ly)	3240	[illegible]	+ 3,39	[illegible]
Salvepar (Ny)	424	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Sanofi	366	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Sat	2078	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1471	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Schneider SA	223	[illegible]	- 0,13	[illegible]
SCOR SA	189	[illegible]	—	[illegible]
S.E.B.	792	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Sefimeg	352,50	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
SEITA	209	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Selectibanque	105	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1080	[illegible]	+ 4,16	[illegible]
SGE	130,90	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Sidel	1286	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Simco	467,90	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
S.I.T.A	986	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Skis Rossignol	1810	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Sligos	458	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A	560	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Sodexho	1931	[illegible]	+ 3,05	[illegible]
Sommer-Allibert	1600	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
Sophia	221	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Spir Communication	588	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Strafor Facom	363,80	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Suez	195,50	[illegible]	+ 4,09	[illegible]
Synthelabo	397	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Technip	440	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Thomson-CSF	126,50	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Total	340	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
UAP	103,20	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
UFB Locabail ■	465	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
UGC DA (M)	294	[illegible]	—	[illegible]
UIC	91	[illegible]	+ 3,84	[illegible]
UIF	436	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
UIS	164,50	[illegible]	- 2,73	[illegible]
Unibail	521	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Union Assur.Fdal	634	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Usinor Sacilor	82,35	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Valeo	267,50	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Vallourec	239,10	[illegible]	+ 4,14	[illegible]
Via Banque	199	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Worms & Cie	268,90	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1110	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Elf Gabon	860	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	250	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Adidas AG #	367,30	[illegible]	- 0,08	[illegible]
American Express	251	[illegible]	- 1,19	[illegible]
Anglo American #	324,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Amgold #	525	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Arjo Wiggins App	16,20	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
A.T.T. # ■	305,60	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Banco Santander #	236,80	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Barrick Gold #	154	[illegible]	- 0,86	[illegible]
B.A.S.F. #	1360	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Bayer #	1715	[illegible]	- 0,11	[illegible]
Blenheim Group	21,65	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Buffelsfontein #	20,50	[illegible]	- 12,19	[illegible]
Cordiant PLC	9,55	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Crown Cork ord.	238,30	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
Crown Cork PF CV	236,40	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Daimler Benz #	2765	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
De Beers #	160	[illegible]	—	[illegible]
Deutsche Bank #	253	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Dresdner Bank #	135	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Driefontein #	79,20	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Du Pont Nemours #	417,20	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Eastman Kodak #	358,40	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
East Rand #	4,13	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Echo Bay Mines #	69	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Electrolux #	249,10	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Ericsson #	109,50	[illegible]	+ 2,46	[illegible]
Exxon Corp. #	422	[illegible]	- 2,81	[illegible]
Ford Motor #	172,40	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Freegold #	48,30	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Gencor Limited #	19,90	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
General Elect. #	393,20	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
General Motors #	267	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Gle Belgique #	401	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	32,50	[illegible]	—	[illegible]
Guinness Plc #	37,45	[illegible]	- 2,93	[illegible]
Hanson Plc	14,85	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Harmony Gold #	64,15	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Hitachi # ■	49	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Hoechst #	1795	[illegible]	—	[illegible]
I.B.M #	563	[illegible]	—	[illegible]
I.C.I #	74,10	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	305	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Matsushita # ■	82,65	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Mc Donald's #	243,10	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Merck and Co #	320	[illegible]	- 2,15	[illegible]
Mitsubishi Corp.# ■	65,05	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Mobil Corporat.#	590	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Morgan J.P. #	418,50	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5700	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Nipp. MeatPacker # ■	72,40	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	219,20	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Petrofina #	1412	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Philip Morris #	449,60	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Philips N.V #	184,80	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Placer Dome Inc #	145,90	[illegible]	—	[illegible]
Procter Gamble #	430	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Quilmes	219	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Randfontein #	42,85	[illegible]	- 3,15	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	309,10	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Royal Dutch #	711	[illegible]	—	[illegible]
R T Z #	74	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Sega Enterprises ■	226,10	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Saint-Helena #	37,70	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Schlumberger #	400	[illegible]	- 0,47	[illegible]
SGS Thomson Micro.	178	[illegible]	+ 3,48	[illegible]
Shell Transport #	66,15	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Siemens #	2777	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Sony Corp. # ■	304,20	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Sumitomo Bank # ■	103,10	[illegible]	- 1,06	[illegible]
T.D.K # ■	261	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Telefonica #	80,90	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Toshiba # ■	38,70	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Unilever #	686	[illegible]	- 0,14	[illegible]
United Technol. #	575	[illegible]	- 1,56	[illegible]
Vaal Reefs #	490	[illegible]	- 1,22	[illegible]
Volkswagen A.G #	1807	[illegible]	- 1,60	[illegible]
Volvo (act.B) #	117	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Western Deep #	296	[illegible]	- 1,48	[illegible]
Yamanouchi # ■	110,90	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Zambia Copper	3,35	[illegible]	- 0,89	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 1er AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,85	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,10	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,80	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	113	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,27	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	112,71	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,90	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	112,26	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,36	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,35	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,70	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,77	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,26	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,90	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,78	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,01	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,21	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,55	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,63	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,31	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,85	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,30	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,50	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,70	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,51	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,73	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,67	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,07	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,82	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,35	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	113,65	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,65	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	895,02	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	253,10	[illegible]
Bains C.Monaco	542	[illegible]
B.N.P.Intercont.	341	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Cambodge	950	[illegible]
CBC ◆	106,50	[illegible]
Centenaire Blanzy	434	[illegible]
Ceragen Holding	20	[illegible]
Champex (Ny)	14,15	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	360	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	[illegible]
Cpt Lyon Alem	391	[illegible]
Concorde-Ass Risq	725	[illegible]
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	30,50	[illegible]
Darblay ◆	441	[illegible]
Didot Bottin	669	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4600	[illegible]
Ecia	755	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1599	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	818	[illegible]
Fidei	43	[illegible]
Finalens ◆	394	[illegible]
F.I.P.P. ◆	98	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	480	[illegible]
Fonciere Euris	236,20	[illegible]
Foncina # ◆	439	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A.	1130	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	385	[illegible]
Genefim	150	[illegible]
Gevelot ◆	1580	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	337	[illegible]
Immobail	127,90	[illegible]
Immobanque	770	[illegible]
Im.Marseillaise	6350	[illegible]
Invest.(Ste Cle.)	1310	[illegible]
Lille Bonnieres	2560	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre #	178,60	[illegible]
Lucia	51,50	[illegible]
Monoprix	170	[illegible]
Metal Deploye ◆	440	[illegible]
Mors #	14,35	[illegible]
Navigation (Nle)	69,40	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	319	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	1379	[illegible]
Parfinance	213,20	[illegible]
Paris Orleans	275	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1375	[illegible]
Porcher ◆	210	[illegible]
Promodes (CI)	840	[illegible]
PSB Industries Ly	350	[illegible]
Rochefortaise Com.	206	[illegible]
Rosario ◆	191,20	[illegible]
Rougier #	496	[illegible]
S.A.F.I.C.Alcan	304,90	[illegible]
Saga	172	[illegible]
Salins du Midi	490	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	124,50	[illegible]
Silic	745	[illegible]
S.I.P.H. ◆	170	[illegible]
Sofal ◆	102	[illegible]
Soffo ◆	261,30	[illegible]
Softam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi	3780	[illegible]
Soudure Autogene	970	[illegible]
Sovabail ◆	330	[illegible]
Taittinger	1695	[illegible]
Tour Eiffel ◆	285	[illegible]
Elyo	234	[illegible]
Vicat	505	[illegible]
Virax ◆	140	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1151	[illegible]
Fiat Ord.	15,90	[illegible]
Gevaert	301,50	[illegible]
Gold Fields South	160,50	[illegible]
Kubota Corp. ■	32,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical ■	48,25	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	215	[illegible]
Robeco	375,10	[illegible]
Rodamco N.V.	141,10	[illegible]
Rolinco	405,30	[illegible]
Solvay SA	2822	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 1er AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	59,95	[illegible]
AFE #	470	[illegible]
Algie #	191	[illegible]
Albert S.A (Ns)	149	[illegible]
Altran Techno. #	1130	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	638	[illegible]
Assystem #	565	[illegible]
Bque Picardie (Li)	590	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	248	[illegible]
Bque Vernes	615	[illegible]
Beneteau #	560	[illegible]
B I M P ◆	89,90	[illegible]
Boiron (Ly) #	537	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	221	[illegible]
But S.A.	313	[illegible]
Cardif SA	820	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	144,90	[illegible]
C.E.E #	331	[illegible]
CEGEP #	152,90	[illegible]
Cermex # (Ly)	307	[illegible]
CFPI # ◆	284,90	[illegible]
Change Bourse (M)	309	[illegible]
Christ.Dalloz #	1606	[illegible]
Cipe France Ly #	411	[illegible]
CNIM CA#	200,20	[illegible]
Codetour	310	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	328	[illegible]
Conflandey S.A	290	[illegible]
C.A. de la Brie	347,80	[illegible]
C.A.Gironde (B)	445,50	[illegible]
C.A.Haute Normand	349	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	343	[illegible]
C.A. Paris IDF	825	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	380	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	296	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire# ◆	222	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	331,60	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	490	[illegible]
C.A. Oise CCI	253	[illegible]
C.A.Pas de Calais	427	[illegible]
C.A. Somme CCI	239	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	390	[illegible]
Chaine et Trame #	165	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	298	[illegible]
Creeks	58,40	[illegible]
Devanlay	491	[illegible]
Deveaux(Ly)#	628	[illegible]
Devernois (Ly)	496	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	76	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	445	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	475	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	269	[illegible]
Europ Propulsion	610	[illegible]
Expand s.a ◆	281	[illegible]
Factorem	680	[illegible]
Faiveley #	303,50	[illegible]
Finacor	123,90	[illegible]
Fininfo	465	[illegible]
Fructivie	620	[illegible]
Gautier France #	305	[illegible]
Gel 2000	80	[illegible]
GFI Industries #	638	[illegible]
Girodet # (Ly) ◆	49	[illegible]
GLM S.A ◆	363	[illegible]
Grandoptic.Photo #	590	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	200,10	[illegible]
Kindy #	182,10	[illegible]
Guerbet	349	[illegible]
Hermes Internat.1#	1339	[illegible]
Hotel Dubois	540	[illegible]
ICBT Groupe #	250	[illegible]
I.C.C.	181,90	[illegible]
Idianova	70	[illegible]
Immob.Hotel. #	62	[illegible]
Installux (Ly)	534	[illegible]
Int. Computer #	90	[illegible]
Invest.Paris	144,90	[illegible]
IPBM	69	[illegible]
M6-Metropole TV	515	[illegible]
Manitou #	628	[illegible]
Manutan	871	[illegible]
Marie Brizard	1232	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	279,50	[illegible]
Mecadyne ◆	159,20	[illegible]
Mecelec (Ly)	92	[illegible]
MGI Coutier	275	[illegible]
Michel Thierry#	736	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	71	[illegible]
Naf-Naf #	61	[illegible]
Norbert Dentres.#	800	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	798	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	[illegible]
Onet # ◆	921	[illegible]
Paul Predault #	188,50	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	125,40	[illegible]
Pochet	1090	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	235,40	[illegible]
Radiall #	674	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	210	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	966	[illegible]
Robertet # ◆	1339	[illegible]
Rouleau-Guichard	482	[illegible]
Securidev #	79,05	[illegible]
Sediver #	235	[illegible]
Seribo	292	[illegible]
Siparex (Ly) #	100,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	657	[illegible]
Sofco (Ly)	120,90	[illegible]
Sofibus ◆	414	[illegible]
Sogepag # ◆	139	[illegible]
Sogeparc (Fin)	708	[illegible]
Sopra	360	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	115	[illegible]
Sylea	474	[illegible]
Teisseire-France	215	[illegible]
TF1-1	515	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	430	[illegible]
Trouvay Cauvin #	101,80	[illegible]
Unilog	489,90	[illegible]
Union Fin.France	534	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	135	[illegible]
Vilmorin et Cie #	447,50	[illegible]
Virbac	680	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 31

LUNDI 1er AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,03	[illegible]
Générale Occidentale ◆	45,75	[illegible]
Mumm ◆	1150	[illegible]
Nobel ◆	180	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	180	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 29 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C ◆	36690,36	[illegible]
Actimonétaire D ◆	31227,87	[illegible]
Agipi Ambition (Axa) ◆	117,32	[illegible]
Ampla ◇	115135,13	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	775,47	[illegible]
Antigone Trésorerie	848760	[illegible]
Arbitr. Court Terme ◇	9376,52	[illegible]
Arbitr. Première	8882,78	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17169,43	[illegible]
Asie 2000 ◆	720,43	[illegible]
Associa Première	38211,87	[illegible]
Associc ◆	1121,26	[illegible]
Atout Amérique	135,81	[illegible]
Atout Asie	101,29	[illegible]
Atout Futur C	582,83	[illegible]
Atout Futur D	555,96	[illegible]
Avenir Alizes	1999,67	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	158,25	[illegible]
Cadence 1 ◆	1075,18	[illegible]
Cadence 2 ◆	1059,89	[illegible]
Cadence 3 ◆	1050,93	[illegible]
Capimonétaire ◆	1989,19	[illegible]
Capiobliq ◆	8357,30	[illegible]
Capitacic ◆	1731,07	[illegible]
Cicamonde ◆	1281,44	[illegible]
Coexis	1785,04	[illegible]
Comptavalor ◇	2267,99	[illegible]
Convertl CIC ◆	346,36	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1686,17	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	121,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	854,20	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	99,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22226,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	225,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1193,37	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1095,07	[illegible]
Diese	1817,72	[illegible]
Ecocic ◆	1333,74	[illegible]
Ecupar ◆	128,79	[illegible]
Ecur. Actions futur ◇	211,70	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire ◇	10763,72	[illegible]
Ecur. Expansion (*) ◇	79404,65	[illegible]
Ecur. Géovaleurs ◇	2883,44	[illegible]
Ecur. Investissement ◇	174,20	[illegible]
Elancic D ◇	129,24	[illegible]
Elicash ◇	913039,04	[illegible]
Emergence Poste D ◇	106,33	[illegible]
Eparcic ◆	4695,19	[illegible]
Eparcourt-Sicav ◇	201,98	[illegible]
Epargne-Unie	164,53	[illegible]
Euro Solidarité	1282,58	[illegible]
Eurodyn	1695,77	[illegible]
Fonsicav ◇	18899,33	[illegible]
France Obligations ◇	490,41	[illegible]
Francic ◆	538,91	[illegible]
Francic Pierre ◆	117,27	[illegible]
Francic-Regions ◆	1617,72	[illegible]
Géobilys C ◇	608,06	[illegible]
Géobilys D ◇	592,90	[illegible]
Gestilion	19952,60	[illegible]
HLM Monétaire ◇	18119,90	[illegible]
Indicia ◆	1227,57	[illegible]
Intensys D ◇	112,39	[illegible]
Interoblig	6221,26	[illegible]
Intersélection Fce	571,52	[illegible]
Japacic	184,70	[illegible]
Jeunepargne ◆	381,65	[illegible]
Latitude C/D ◇	143,67	[illegible]
Lion 20000	16613,67	[illegible]
Lion Association	11017,18	[illegible]
Lion Institution	42363,68	[illegible]
Lionplus	1372,73	[illegible]
Lion Trésor	2410,08	[illegible]
Livret Bourse Inv. ◇	638,50	[illegible]
Livret Portefeuil. ◇	867,99	[illegible]
Méditerranée ◆	263,62	[illegible]
Mensuel CIC ◆	10333,63	[illegible]
Monedien	88737,53	[illegible]
Moné-Dis ◇	10212,57	[illegible]
Moné.JC ◇	11513,08	[illegible]
Moné.JD ◇	11513,08	[illegible]
Monévalor ◆	59404,12	[illegible]
Mutualité dépôts ◇	18095,14	[illegible]
Natio Court Terme	13638	[illegible]
Natio Court Terme2	370444	[illegible]
Natio Epargne	22621,04	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15240,56	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2270,16	[illegible]
Natio Ep. Obligations	208,46	[illegible]
Natio Epargne Retraite	137,90	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10457,60	[illegible]
Natio Epargne Valeur	540,09	[illegible]
Natio France Index	1088,99	[illegible]
Natio Immobilier	1213,57	[illegible]
Natio Inter	1821,72	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5309,44	[illegible]
Natio Opportunités	160,70	[illegible]
Natio Patrimoine	1494,97	[illegible]
Natio Perspectives	1218,44	[illegible]
Natio Placements C/D	75998,69	[illegible]
Natio Revenus	1079,34	[illegible]
Natio Sécurité	11509,29	[illegible]
Natio Valeurs	1006,32	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ◆	2111,93	[illegible]
Oblicic-Mondial ◆	3316,45	[illegible]
Oblicic-Régions ◆	1155,21	[illegible]
Oblifutur	3867,89	[illegible]
Oblig. ttes caté.	229,51	[illegible]
Oblilion	1772,64	[illegible]
Oblisécurité Sicav ◇	5600,97	[illegible]
Oblitys D ◇	578,94	[illegible]
Oraction	1746,89	[illegible]
Patrimoine Retraite ◇	295,32	[illegible]
Pervalor ◆	628,42	[illegible]
Plénitude D ◇	156,65	[illegible]
Poste Gestion C ◇	42875,33	[illegible]
Première Oblig. C ◇	12871,08	[illegible]
Première Oblig. D ◇	11197,15	[illegible]
Proficius	1001,16	[illegible]
Rentacic ◆	164,41	[illegible]
Revenus Trimestr. ◇	5308,64	[illegible]
Revenu-Vert	1193,95	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	17484,49	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	694,26	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	762,89	[illegible]
Sécuricic ◆	2207,40	[illegible]
Sécuritaux ◇	1777,98	[illegible]
Sensivalor ◇	34982,73	[illegible]
Sévéa ◆	105,75	[illegible]
S.G. France opport. C	1645,70	[illegible]
S.G. France opport. D	1587,01	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1179,53	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1179,53	[illegible]
Sicav Associations ◇	2349,29	[illegible]
Sicav 5.000	559,62	[illegible]
S.I. Est ◆	1255,61	[illegible]
Silvafrance	907,76	[illegible]
Silvam	474,41	[illegible]
Silvarente	293,63	[illegible]
Silvinter	581,55	[illegible]
Sogenfrance C	1439,87	[illegible]
Sogenfrance D	1328,84	[illegible]
Sogépargne ◆	309,59	[illegible]
Sogevar ◆	1249,79	[illegible]
Soginter ◆	1752,87	[illegible]
Solstice D ◇	2329,12	[illegible]
Stratégie Actions	936,16	[illegible]
Stratégie Rendement	1756,46	[illegible]
Synthésis	15602,47	[illegible]
Thésora C ◇	902,05	[illegible]
Thésora D ◇	857,40	[illegible]
Trésor Plus ◇	1751,50	[illegible]
Trésor Trimestriel ◇	1026,74	[illegible]
Trésoricic ◇	170405,40	[illegible]
Trésorys ◇	255948,36	[illegible]
Trilion	5193,50	[illegible]
Uni-Associations ◇	120,56	[illegible]
Uni-Foncier	1291,71	[illegible]
Unifrance	650,71	[illegible]
Uni-Garantie C	1667,63	[illegible]
Uni-Garantie D	1355,92	[illegible]
Uni-Régions	1578,80	[illegible]
Univar C ◇	298,46	[illegible]
Univar D ◇	298,46	[illegible]
Univers Actions	182,82	[illegible]
Univers-Obligations	2152,45	[illegible]
Valorg ◆	2384,83	[illegible]
Valrea ◇	34286,46	[illegible]
Winterthur St-Honoré ◆	261,57	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

MOTOCYCLISME **Les pilotes italiens ont créé la sensation, dimanche 31 mars, lors du Grand Prix de Malaisie à Shah Alam, première épreuve de la saison 1996. Luca Cadalora a remporté l'épreuve des 500 cm³ au terme d'une course interrompue par la pluie et disputée en deux manches. Le champion du monde en titre, l'Australien Michael Doohan, s'est contenté de la cinquième place. ● EN 250 CM³, l'Italien Massimiliano Biaggi, tenant du titre mondial, a confirmé sa suprématie sur la discipline en gagnant l'épreuve après l'avoir menée de bout en bout. Stefano Perugini (Aprilia) a complété le triomphe italien en s'imposant en 125 cm³. ● LES FRANÇAIS ont réussi leur rentrée. Jean-Michel Bayle, dont c'était la première course sur 500 cm³, termine sixième. En 250 cm³, Olivier Jacque et Jean-Philippe Ruggia se sont classés quatrième et cinquième.**

Le Grand Prix moto de Malaisie consacre de nouveaux héros

Etouffés par la puissance de la formule 1, les protagonistes des courses de vitesse sur deux-roues veulent muscler la saison 1996 afin de retenir un public dans les tribunes comme devant les écrans de télévision

SHAH ALAM
de notre envoyé spécial

Plus que jamais, la moto a besoin de légende. Face à l'hégémonie de la formule 1, elle se cherche une image et des héros. Chassées d'Australie par le départ en fanfare de la saison de la toute-puissante concurrente à Melbourne, il y a trois semaines, les premières courses de vitesse de l'année ont dû trouver refuge en Malaisie, dimanche 31 mars. Un nouveau décor de rentrée qui se voulait symbolique pour un show mécanique ambitieux.

La Malaisie mérite son titre de nouveau « dragon » du Sud-Est asiatique avec 8 % de croissance annuelle. Les tours de béton poussent dans toute l'agglomération de Kuala Lumpur comme des plantes tropicales sous l'équateur. Quand ils ne conduisent pas fièrement leurs voitures climatisées, essentiellement des Protons construites dans la péninsule, les Malaisiens des villes se déplacent sur deux roues. Et derrière chaque motocycliste, c'est un pilote de Grand Prix qui sommeille. Les petites cylindrées japonaises s'alignent au feu rouge comme sur une grille de départ. Les motards malaisiens se faufilent dans l'épaisse circulation avec agilité et témérité. Rien ne les arrête, pas même les trombes d'eau des orages quotidiens.

Les passionnés indiens, chinois et malais sont cependant repartis frustrés du petit circuit de Shah Alam, situé à quelques kilomètres de Kuala Lumpur. Les essais leur avaient promis des surprises. Les pilotes français, en particulier, avaient apporté un peu de fraîcheur à des courses étouffées depuis 1994 par la domination de deux doubles champions du monde. En 250 cm³, l'Italien Massimiliano Biaggi est impérial. Sur son Aprilia, il a remporté huit des treize Grands Prix en 1995. L'Australien, Michael Doohane a fait presque aussi bien avec sept victoires en 500 cm³ sur Honda. Mais, comme en F1, les victoires faciles tuent la course. « Max » Biaggi n'a que vingt-quatre ans et menace d'afficher longtemps son bouc conquérant sur les podiums. Quant à Michael Doohane, à trente ans et grisonnant, il est prêt à mettre un terme à une carrière ponctuée d'accidents qui ont martyrisé sa grande carcasse.

DE LA TERRE À LA PISTE

Le Grand Prix de Malaisie devait permettre d'apprécier la qualité de la relève. La course du 250 cm³ n'aura servi qu'à creuser le fossé qui sépare le champion du monde de ses prétendants. Le concurrent italien a volontairement multiplié les excentricités sur une roue pour ne pas laisser ses poursuivants à plus d'une minute.

Accrocheurs aux essais, deux Français pouvaient créer la surprise. En butte à des problèmes de pneus sur une piste surchauffée à plus de 50 degrés, Olivier Jacque et Jean-Philippe Ruggia ont préféré assurer des points au championnat du monde avec des quatrième et cinquième places. Mais cette prudence peut être riche de promesses. Olivier Jacque a confirmé les espoirs mis en lui en réalisant le deuxième meilleur temps dans la première séance d'essais. Sacré « meilleur débutant » l'an dernier, le jeune Nancéen dispose d'une Honda d'usine comme son coéquipier Jean-Philippe Ruggia, cinquième au championnat du monde 1995.

Leur écurie Tech 3 démarre la saison avec un budget de 7 millions de francs apporté par Elf et un cigarettier. C'est le centième de celui de Ferrari mais le stand n'en copie pas moins la F1 : outils méticuleusement rangés, ordinateurs et huit mécanos en uniforme. Hervé Poncharal, responsable de Tech 3, envisage la saison avec optimisme : « *L'expérience de Jean-Philippe complète l'enthousiasme d'Olivier. Ils collaborent parfaitement pour que nous puissions obtenir rapidement de meilleurs résultats.* » Egalement vainqueurs en 125 cm³, les Italiens ont fait carton plein en Malaisie. Le succès de Luca Cadalora en 500 pourrait annoncer la naissance d'une vraie vedette des circuits. Comme le Britannique Philippe Read l'avait réussi dans les années 70, le pilote italien peut remporter, à trente-deux ans, un titre dans la dernière des trois catégories du championnat du monde qui manque à son palmarès.

Face à lui, c'est pourtant encore un Français qui lance le défi de la popularité après avoir tout gagné en moto tout-terrain. Jean-Michel Bayle est en passe de montrer qu'il peut réussir son passage de la terre à la piste. Désavantagé par son grand gabarit pour ces deux saisons complètes en 250, « JMB » a pris une prometteuse sixième place en Malaisie. « *J'ai encore des progrès à faire, mais je suis prêt à tout pour atteindre mon objectif* », dit-il. C'est Kenny Roberts, l'ancien champion américain, qui lui a confié le guidon d'une Yamaha d'usine. « *Jean-Michel a une faculté d'adaptation qui peut lui permettre de penser à son objectif. Peut-être lui manquera-t-il seulement un peu d'expérience pour le titre de champion du monde* ».

Les promesses des nouveaux pilotes rassurent les organisateurs du Grand Prix moto à Shah Alam. Karl Speletta, le directeur général de Dorna, avoue sa satisfaction : « *Nous devons capter l'attention du public pendant quinze Grands Prix cette année.* » Et les choses se gâtent pour la société créée par Bernie Ecclestone, mécontent des retombées des Grands Prix moto (*Le Monde* du 21 décembre 1995). L'IRTA, l'association des constructeurs, veut retirer à Dorna, la société dirigée par le patron de la F1, l'organisation des circuits des Grands Prix pour la confier à ISL, la puissante firme de marketing sportif.

Christophe de Chenay

Deux fois plus de puissance que sur une moto de série

Modèle grand public
carénage en polyester
jantes en aluminium
moteur 4 temps
disques de freins en acier
Poids à vide : 185 kilogrammes

Modèle de compétition
carénage en carbone
échappements en titane
silencieux en carbone
étriers de freins taillés dans la masse
disques de freins en carbone
fourche inversée
jantes en magnésium
bras oscillant arrière réglable
Poids à vide : 130 kilogrammes

Infographie : Le Monde

Pour la catégorie-reine des 500 cc, la puissance du moteur atteint 200 chevaux (contre 100 maximum pour une moto de série), le poids a été réduit de plus de 50 kg. La vitesse maximale peut être de 320 km/h.

Damon Hill réaffirme au Brésil la supériorité des Williams-Renault

LE DÉBUT de saison leur appartient. Sur la piste tortueuse d'Interlagos, Damon Hill et sa Williams-Renault ont confirmé qu'ils forment, pour l'instant, un couple invincible.



FORMULE 1

Deuxième grand prix, deuxième victoire. La voiture a trop d'avance sur ses rivales. Elle sait apprivoiser les pistes jusqu'à ce curieux tracé brésilien où il faut tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le pilote joue au mieux de sa connaissance de l'équipe, et de la nouvelle assurance qui l'habite au volant.

Hill n'a plus peur. De rien ni de personne. C'est un pilote comme neuf. Il fonce, débarrassé de l'ombre encombrante de Michael Schumacher, enfin libre dans cette chasse au titre dont l'a privée ces deux dernières saisons, le champion allemand. A Sao Paulo, Damon Hill n'a quitté qu'un peu plus d'une minute la tête de la course, le temps de procéder à l'exercice obligé du ravitaillement. Il n'a jamais eu d'adversaire dans son rétroviseur. La bataille se jouait derrière, elle ne le concernait pas. Aucun rival n'a pu venir taquiner l'insolente domination du pilote anglais. Il est resté seul.

Et pourtant, le ciel brésilien paraissait en avoir décidé autrement. A quelques minutes du départ, il a fallu se rendre à l'évidence. Le deuxième grand prix de la saison se courait sous l'orage. Les nuages bas et gris se déchiraient en une fulgurante averse, comme seuls en font les tropiques. En quelques minutes, la piste d'Interlagos se transformait en une redoutable patinoire, lardée de rigoles d'eau qui promettaient la pire des punitions au moindre écart de conduite. Ces dimanches de pluie auxquels se confronte épisodiquement la formule 1 laissent toujours le même sentiment partagé.

STRATÉGIE RÉUSSIE

Les accidents du ciel rehaussent le spectacle de la course. Ils sont une aubaine sportive, car en diminuant les performances ils relancent des voitures qui, sur le sec, ne peuvent rivaliser avec les meilleures. Ils offrent une seconde chance aux pilotes qui sont un peu plus qu'adroits. Mais ils augmentent les risques. Transforment les deux heures du grand prix en une gigantesque partie de dés. A 200 kilomètres à l'heure, l'aquaplaning devient une malédiction. Les chances de partir en glissades incontrôlées se multiplient. Damon Hill n'a pas la réputation d'être l'un de ces artistes de la pluie capables de défier les règles élémentaires du freinage. Jean Alesi et Michael Schumacher sont mieux cotés à cette Bourse de l'équilibre, dont Ayrton Senna était la référence. Leur aptitude à se propulser sur le fil du rasoir n'a pas suffi. La pluie ? Au bout du compte, elle fut même une bénédiction pour Damon Hill. C'est elle qui l'a débarrassé de son principal adversaire, du seul qui soit en mesure de lui contester une supériorité sans cesse réaffirmée. Elle a envoyé Jacques Villeneuve dans le décor. Elle avait déjà ôté au jeune Canadien toute chance d'exprimer son talent. Dans la formule Indy dont il vient, on ne court pas lorsqu'il pleut. A Interlagos, Villeneuve a croulé sous la tâche. Il avait à découvrir le circuit, et des conditions de course dont il ignorait tout.

Damon Hill pouvait-il faire autrement que profiter de l'occasion ? Il lui était soudain offert, par la grâce des éléments, de distancer celui qui l'avait embêté si fort en Australie. De se détacher du peloton des prétendants encore empêtrés dans les tracas d'un début de saison moins bien maîtrisé. Ferrari attend le retour en Europe pour entamer un programme de développement. Benetton est en butte à un problème spécifique qui gêne l'utilisation maximale du moteur Renault. L'alimentation d'air ne s'effectue pas dans de bonnes conditions.

Et puis, cette outrageante domination, Damon Hill et Williams-Renault l'ont poussée jusque dans le domaine de la stratégie qui, l'année dernière encore, était leur point faible. Lors de son unique arrêt au stand à un peu plus de la mi-course, Hill a chaussé des pneus slick réservés aux pistes sèches. Le pari paraissait alors audacieux. Il ne pleuvait plus. Les nuages menaçaient encore. Et une partie du circuit était toujours très mouillée. Le soleil pointait un peu plus tard, assurant une fin de course menée à un rythme normal. C'était comme si, en ce dimanche 31 mars, Damon Hill était décidément intouchable.

Pascal Ceaux

Pas de moteur Renault pour Ligier

Patrick Faure a confirmé, samedi 30 mars à Sao Paulo, que Renault n'équipera que deux écuries de F1 en 1997 : Williams et Benetton. Cette annonce confirme que la direction de Renault n'a pas cédé aux pressions exercées sur elle pour équiper Ligier et lancer le projet d'une écurie entièrement française (*Le Monde* du 12 mars).

Ce projet, nourri par Guy Ligier et soutenu par le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Guy Drut, devait faire plier le constructeur automobile, dont l'Etat détient encore la majorité du capital, et trois ou quatre autres grandes entreprises nationales – dont les noms n'ont jamais été précisés – à qui l'on aurait demandé de racheter l'écurie. « *On n'a pas le droit de perdre* », explique Patrick Faure, convaincu que le projet d'écurie française n'est pas sérieux, ni d'un point de vue sportif ni d'un point de vue financier.

« Rénaulte » cultive le mythe Senna

SAO PAULO
de notre envoyé spécial

Dès la veille du Grand Prix, Renault faisait déjà la « une » de tous les journaux du Brésil, avec la pose de la première pierre de l'usine de Curitiba, dans l'Etat de Parana. Convoqués, vendredi 29 mars, sur le parcours officiel, entre l'aéroport et le site de la future usine, les enfants des écoles agitaient des drapeaux français et brésiliens : « *Je t'aime Renault* ». Prononcez « rénaulte ».

Même si la politique sportive a pour objectif de soutenir l'internationalisation du groupe, une victoire en F1 à Sao Paulo compte moins que cette usine pour ancrer la marque au Brésil et, au-delà, dans le cône sud-américain. « *Ce sont les victoires des pilotes nationaux qui créent l'intérêt d'un pays* », dit Patrick Faure, directeur adjoint de Renault et patron de Renault-Sport, pour éclairer l'engouement de la région pour le sport automobile. Manuel Fangio a donné le goût de l'huile de ricin chaude et des célèbres dérapages contrôlés aux Argentins. Ayrton Senna a enflammé le Brésil. « *Surtout*, poursuit Patrick Faure, *parce qu'il a réussi à gagner grâce à son travail et à son perfectionnisme. Ce sont des qualités dont rêvent les Brésiliens quand ils se reprochent leur nonchalance. D'où le mythe.* » L'usine de Curitiba porte le nom d'Ayrton Senna, et sa sœur Vivianne était à l'inauguration. Renault veille à s'associer à l'image du dieu du grand circuit.

En Argentine, fort d'une implantation qui remonte à 1959, le constructeur français occupe 21 % du marché. Au Brésil, Renault n'a vendu que 10 000 voitures l'an passé (0,8 % du marché). Des Twingo et surtout des R 19, dont une partie vient de l'usine argentine. A l'horizon 2005, Renault vise une part de 7 % ou 8 % des ventes brésiliennes. Le Mercosur, le marché commun qui unit le Paraguay, l'Uruguay, l'Argentine et le Brésil, est l'axe de développement principal du groupe français hors d'Europe. Le Brésil de Senna est le cœur de la cible.

En fait, l'impact de la F1 au Brésil n'a pas fait l'objet d'études comme ailleurs en Europe ou au Japon. Mais « *ça nous donne une rapide notoriété*, explique Louis Schweitzer, le président de Renault. *La F1 nous fait connaître là où nous sommes ignorés, faute d'implantation historique* ». Pour les Japonais, Renault est le V10 qui a battu le V10 Honda.

Eric Le Boucher

Le cavalier Ludger Beerbaum multiplie les conquêtes

LORSQU'IL se souvient de son enfance, Ludger Beerbaum plisse un sourire en coin. Il aime rappeler qu'il apprit l'équitation sur un âne. Par cette habitude taquine, il justifie son rang. A trente-deux ans, ce grand garçon allemand aux cheveux en broussaille et à l'œil acéré est l'un des meilleurs cavaliers du monde. D'apparence flegmatique, il est têtu, volontaire, et il épate son entourage en conduisant vers la victoire des chevaux différents.

Ludger Beerbaum n'est pas un homme de couple. Il ne possède pas de cheval mythique, de monture unique. Il a gagné trois fois, cette saison, avec trois chevaux différents : Gaylord, Ratina Z et Rush On. A Paris, il a gagné le jumping de Bercy avec ce dernier, un hongre de quatorze ans. La performance n'est pas historique. Elle est seulement très belle : « *A force de passer ma vie à apprivoiser des chevaux, et surtout des têtes de mule comme moi, je crois que je sais faire avec eux*, dit-il. *Bien-sûr, j'ai la chance d'avoir d'excellents éléments.* »

AU JOUR LE JOUR

Son succès est dû à son travail. « *Quand je rentre en Allemagne, je consacre la plupart de mon temps à chercher des chevaux. J'observe, je prends les informations, je négocie.* ». Ses élus partiront chez lui, dans son centre exclusivement consacré à la compétition, où il développera avec eux son goût pour la pédagogie. Il y a la chance et il y a le passé. Un cavalier ne mérite pas la confiance pour rien. Ludger Beerbaum possède une bonne carte de visite. Il est champion olympique en individuel et champion du monde en titre par équipe. « *J'ai eu ces succès car j'ai eu de la chance*, explique-t-il. *Trouver de bons chevaux n'est pas seulement une question d'argent.* »

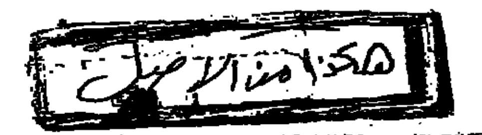
Après les Jeux olympiques, Ludger Beerbaum, pourtant, connaît une fâcheuse saison. Classic Touch, sa jument, est partie à la retraite, et les nouvelles recrues, qui abondent, confiées par les propriétaires, sont trop jeunes et pas assez expérimentées. Ludger prend patience. Dans l'écurie, il a repéré trois chevaux, Ratina, une jument, et deux hongres, Gaylord et Rush On. Baladés de concours en concours, ceux-ci apprennent les rudiments, puis le métier. « *Ce qui est formidable, pour un cavalier, c'est qu'ils sont tous trois très différents*, dit Beerbaum. *Je suis obligé de me remettre en question tout le temps. Avec eux, je vis au jour le jour et je considère que j'ai du temps.* »

COMPLICITÉ

Ludger Beerbaum reconnaît que son titre olympique l'a aidé à bien mûrir. Il s'estime plus patient et plus confiant. « *Je me souviens de ce jour de victoire. Très vite, je me suis senti plus relaxé. Je n'avais plus de pression. Mais je savais que le lendemain il faudrait tout recommencer. Dans cette discipline, tout est soumis à cette barre qui tombe. Un jour vous êtes un héros, le lendemain, vous n'êtes plus rien parce que vous avez fait une faute ou que votre cheval n'était pas en forme.* » Son titre de champion olympique lui permet d'encaisser mieux les mauvais coups. « *Si je suis encore parmi les meilleurs quatre ans après mon titre, c'est que j'ai de l'assurance, de l'ambition et, parce que je le veux, beaucoup d'humilité. Chaque compétition, triomphale ou terrible, m'a toujours remis les pieds sur terre, tout champion olympique que je fusse.* »

Dans quatre mois, aux Jeux olympiques d'Atlanta, il remet sa médaille d'or en jeu. Aux Etats-Unis, il voyagera avec sa jument Ratina. Il l'a choisie très vite parmi les autres. Avec elle, il se souvient d'instants de plus grande complicité, il lui sait aussi un caractère fort, mais égal, une qualité nécessaire pour les grandes occasions. L'or ? Il soupire en gonflant ses joues : « *J'ai ce titre à défendre, mais je ne le vois pas comme cela. Un cheval est si passager. Une blessure, un jour sans, et je n'aurai même plus d'espoir d'être bien classé.* »

Bénédicte Mathieu



■ **CYCLISME : *Laurent Jalabert a* déclaré forfait** pour la Flèche wallone et Liège-Bastogne-Liège. Le Français souffre *toujours* du genou, une blessure survenue lors d'une chute sur le Paris-Nice. *Absent de Milan-San Remo et du* Critérium international, il doit donc encore modifier son programme. *Il devrait participer* au Tour du Pays basque le week-end prochain.

■ **HOCKEY *SUR GLACE* : Brest est devenu champion de France** pour la première fois de son histoire. Samedi 30 mars, les Albatros ont gagné la troisième manche (4-2) après avoir remporté les deux premières (4-3, 4-3).

■ **FOOTBALL : Manchester United s'est qualifié** pour la troisième année consécutive pour la finale de la Cup, en battant Chelsea (2-1), samedi 30 mars. Eric Cantona, qui était capitaine, a été nommé homme du match. En finale, Manchester United rencontrera Liverpool, le 11 mai, à Wembley. – *(AFP.)*

■ **GOLF : Fred Couples a renoué** avec la victoire, dimanche 31 mars, en s'adjugeant le Players Championship, à Ponte Vedra Beach (Floride). Le golfeur américain n'avait plus gagné de grand rendez-vous depuis janvier 1994. Pour son « retour », il a signé le meilleur score jamais réalisé au Players Championship lors du dernier *parcours* : *huit sous le par.* – *(AP.)*

■ **TENNIS : Goran Ivanisevic a *cédé la victoire à André Agassi,*** lors du tournoi de Key Biscayne, dimanche 31 mars. Vainqueur, vendredi, de Pete Sampras en demi-finale, le Croate s'est réveillé avec un torticolis. Goran Ivanisevic a joué dix minutes et a laissé filer trois jeux avant de déclarer forfait. Samedi, l'Allemande Steffi Graf a remporté sa cinquième victoire – trois consécutives –, à Key Biscayne. La première joueuse mondiale a disposé de l'Américaine Chanda Rubin. – *(AFP.)*

■ **MONICA SELES a déclaré forfait pour le tournoi d'Hilton** Head (Caroline du Sud), qui a *commencé lundi 1er avril.* L'Américaine souffre toujours d'une épaule : une tendinite et une petite déchirure du cartilage de l'articulation contractée lors des Internationaux d'Australie en janvier.

Le parcours européen du Slavia traduit l'exploit du club tchèque

L'adversaire de Bordeaux domine son championnat national

Les demi-finales aller des coupes d'Europe des clubs commencent mardi 2 avril avec la rencontre entre le Slavia de Prague et les Girondins de Bordeaux (en direct sur Canal Plus à 20 h 30). Après des années difficiles, le club tchèque tente de redorer son blason et d'obtenir la reconnaissance des amateurs de la ville.

PRAGUE
de notre correspondant

Quel que soit le résultat du match, mardi 2 avril, entre les Girondins de Bordeaux et le Slavia de Prague, l'accession aux demi-finales de la Coupe de l'UEFA a un parfum de miracle pour le club tchèque, tombeur de Lens en huitièmes de finale. Il est enfin parvenu à faire mentir sa réputation de club « maudit » des compétitions européennes en franchissant les premiers tours, qui lui ont été si souvent fatals dans le passé.



FOOTBALL

« Maudit » aussi en compétitions *nationales, où, après un* début de saison en tête du classement de la Ligue, le Slavia avait pris l'habitude de dégringoler les marches du podium au rythme des journées de championnat. Mais cette année, à moins de deux mois de la fin de saison, il mène toujours la danse, avec plusieurs points d'avance sur son éternel rival, le Sparta. La raison ? *« Le club est aujourd'hui consolidé, sur le plan financier et organisationnel, et surtout au niveau de l'encadrement de joueurs dont la moyenne d'âge tourne autour de vingt-quatre ans »*, explique Jaroslav Seterle, le manager sportif du Slavia.

Après la chute du communisme en 1989, le football tchèque a traversé une violente tourmente. Les bons joueurs sont partis à l'étranger, l'organisation et le financement des clubs ont changé, les va-et-vient de mécènes ou propriétaires capricieux et le ballet d'entraîneurs n'ont pas contribué à la tranquillité et la concentration des équipes. Cinq ans après la « révolution de velours », la fin de la tempête approche pour la plupart des clubs, et en particulier pour le Slavia, qui vient de se transformer en société anonyme avec trois gros sponsors des plus sérieux.

PIED DE NEZ

Tout récemment, le groupe Volkswagen a rejoint Benzina, la compagnie pétrolière nationale, et Adidas. C'est un pied de nez à son concurrent direct, Opel, qui soutient le... Sparta, bien sûr, puisque le duel Sparta-Slavia reste le clou du championnat, appauvri après le départ des clubs slovaques.

Cette rivalité, affichée maintenant sur le maillot, date de la fondation des deux clubs, à la fin du siècle dernier (1893). *Le Slavia,* club « bourgeois » qui recrutait ses supporters parmi la classe moyenne des fonctionnaires et de l'intelligentsia, fut le meilleur club du pays jusqu'en 1945, avec huit titres nationaux au palmarès. Après l'obtention de son dernier titre de champion en 1947, les communistes, qui ne juraient que par le Sparta, le club des ouvriers, firent tout leur possible pour affaiblir le Slavia. Le club fut déplacé dans un quartier périphérique, au nom trompeur d'Eden, et dépecé de ses meilleurs éléments au profit du Dukla, le club de l'armée, autre chouchou du régime.

Après quarante ans passés à végéter, les seuls grands moments étant les derbies pragois où soutenir le Slavia prenait l'allure d'un combat contre le pouvoir, le club d'Eden se prend à espérer. Un *riche émigré tchèque, Boris Korbel*, ex-hockeyeur, éconduit par le Sparta, amène argent, managers et joueurs étrangers.

Mais la greffe ne prend pas, le titre n'est pas au rendez-vous, et Korbel jette l'éponge au bout de trois saisons.

Depuis, les dirigeants du Slavia ont les pieds sur terre : pas question de dépenser sans compter comme le rival, qui est lourdement endetté. Alors, au stade d'Eden, on se contentera encore quelque temps des tribunes en bois et on continuera à s'appuyer sur le vivier de joueurs dont le club dispose. D'autant que *« la première menace qui pèse sur chaque club et sur le football tchèque est le départ des bons joueurs pour l'étranger, où leurs salaires sont incomparables »*, soupire, résigné, M. Seterle.

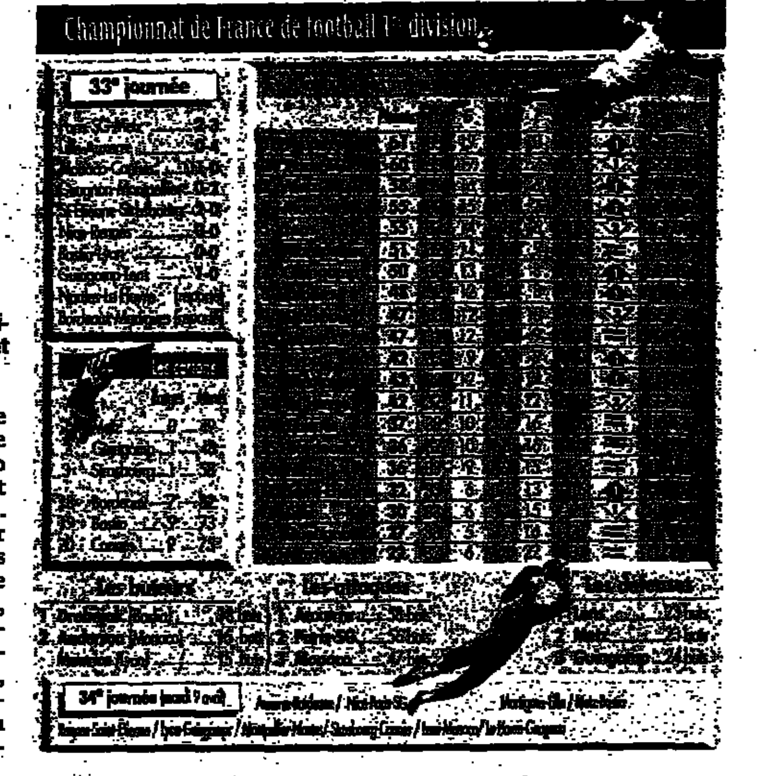
Martin Plichta

Les retransmissions télévisées

● **Mardi 2 avril :**
Prague-Bordeaux (AC) (Coupe de l'UEFA) en direct sur Canal Plus à 20 h 15.

● **Mercredi 3 avril :** Juventus de Turin-Nantes (Ligue des champions) en direct sur TF 1 à 20 h 20 puis, à 22 h 25, la deuxième demi-finale : Ajax Amsterdam-Panathinaïkos d'Athènes en différé (Ligue des champions).

● ***Jeudi 4 avril :*** *La Corogne-Paris* SG (Coupe des coupes) en direct sur Canal Plus à 20 h 35.



Auxerre souffle la première place au Paris-Saint-Germain

***LE PARIS-SG** s'est incliné*, samedi 30 mars, au Parc des Princes, face à Metz (3-2), laissant à Auxerre la tête du Championnat de France de première division à cinq journées de la fin de la compétition. Le club de Guy Roux est allé battre Lille (4-0) grâce à des doublés de Corentin Martins (7e et 47e) et Sabri Lamouchi (19e et 31e).

Privé de trois de ses attaquants, Djorkaeff, Raï, et Loko, seulement entré en jeu dans les dernières minutes, le Paris-SG a concédé sa deuxième défaite à domicile depuis le début de la saison. Si les Parisiens ont dominé et ont trouvé les meilleures occasions, ils ont été dépassés par la vélocité des Messins. *Les trois buts ont été inscrits* à la suite de rapides contre-attaques messines et d'erreurs de la défense parisienne débordée, par Robert Pires (37e et 64e) et de Cyrille Pouget (51e). Les buts de Laurent Fournier (57e) et de Paul Le Guen (84e) n'ont pas rassuré les Parisiens à cinq jours de la demi-finale aller de la Coupe des coupes, jeudi 4 avril, contre le Deportivo à La Corogne, en Espagne.

Sévèrement défaits par Auxerre, les Lillois retrouvent la position de relégable, que leur cède Saint-Etienne. Vainqueurs à domicile sur Strasbourg (2-0), les Verts obtiennent leur premier succès depuis quatre mois. Les Alsaciens ont disputé la deuxième mi-temps à dix, après l'expulsion de David Régis pour contestation d'une décision d'arbitre. Pour Gueugnon, les chances de maintien ont quasiment disparu après la défaite 2 à 0 face aux Montpelliérains.

En raison des coupes d'Europe, Nantes-Le Havre a été reporté au 2 mai et Bordeaux-Martigues au 3 mai. *Guingamp accueillera Lens* en match en retard, dimanche 7 avril.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DU BRÉSIL

1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 307,075 km en 1 h 49 min 52 s 976 ; 2. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 17 s 982 ; 3. M. Schumacher (All., Ferrari), à un tour ; 4. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à un tour ; 5. M. Salo (Fin., Tyrrell-Yamaha), *à un tour ; 6. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen* Honda), à un tour.

Classement du championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 20 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.) et J. Alesi (Fra.), 6 ; 4. M. Hakkinen (Fin.), 5 ; 5. E. Irvine (Irl.) et M. Schumacher (All.), 4.

Classement du championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 26 pts ; 2. Benetton-Renault, 9 ; 3. Ferrari, 8 ; 4. McLaren-Mercedes, 5 ; 5. Tyrrell-Yamaha, 3.

BASKET-BALL

COUPE DE FRANCE
Huitièmes de finale

Villeurbanne (Pro A)-Cholet (Pro A)	74-64
Tourcoing (N2)-Nancy (Pro A)	91-98
Lyon (Pro A)-Limoges (Pro A)	74-86
Poissy-Chatou (Pro B)-Strasbourg (Pro A)	62-80
Saint-Brieuc (Pro B)-Châlons-en-Champagne (Pro B)	98-77
PSG-Racing (Pro A)-Montpellier (Pro A)	85-79
Besançon (Pro A)-Levallois (Pro A)	82-90
Roanne (Pro B)-Gravelines (Pro A)	73-81

CYCLISME

CRITÉRIUM INTERNATIONAL

Classement final : 1. C. Boardman (G-B, GAN), en 7 h 7 min 14 s ; 2. M. Coppolillo (Ita.), à 5 s ; 3. M. Gianetti (Sui, Polti), à 8 s ; 4. F. Vandenbroucke (Bel.), à 47 s ; 5. N. Stephens (Aus.), à 48 s.

ESCRIME

COUPE DU MONDE DE FLEURET
Messieurs

Classement final : 1. C. Ye (Chi.) ; 2. F. Boidin (Fra.) ; 3. M. Marsi (Hon.) et Z. Ersek (Hon.).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
Trentième journée

Sochaux-Toulouse	0-1
Charleville-Mulhouse	1-2
Valence-Laval	1-0
Niort-Alès	5-1
Red Star-Lorient	4-0
Marseille-Nancy	2-0
Châteauroux-Poitiers	0-0
Louhans-Cuiseaux – Amiens	*0-0*
Angers-Perpignan	2-0
Epinal-Dunkerque	0-0
Le Mans-Caen	1-0

Classement : 1. Marseille, 68 pts ; 2. Caen, 59 ; 3. Le Mans, 55 ; 4. Red Star, Nancy et Châteauroux, 54 ; 7. Laval, 53 ; 8. Sochaux, 52 ; 9. Toulouse et Perpignan, 50 ; 11. *Louhans-Cuiseaux, 45 ;* 12. Lorient, 42 ; 13. Epinal, 40 ; 14. Niort, Valence et Amiens, 39 ; 17. Mulhouse et Charleville, 38 ; 19. Poitiers, 37 ; 20. Dunkerque, 32 ; 21. Angers, 27 ; 22. Alès, 17.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
Vingt-cinquième journée

Hambourg-Uerdingen	0-0
Cologne-Kaiserslautern	*0-1*
Brême-Leverkusen	2-1
Schalke 04-Fribourg	3-0
Rostock-Karlsruhe	*1-1*
Stuttgart-St. Pauli	1-1
Francfort-Moenchengladbach	0-2
Bayern Munich-Dortmund	1-0
Düsseldorf-Munich 1860	1-1

Classement : 1. Bayern Munich, 53 pts ; 2. Borussia Dortmund, 51 ; 3. Borussia Moenchengladbach, 41 ; 4. VfB Stuttgart et Schalke 04, 37 ; 6. Hambourg SV, 34 ; 7. Fribourg, 33 ; 8. Bayer Leverkusen, 31 ; 9. Hansa Rostock, Munich 1860, Karlsruhe et Werder Brême, 30 ; 13. St Pauli, Fortuna Düsseldorf et Eintracht Francfort, 26 ; 16. Cologne, 24 ; 17. Kaiserslautern, 24 ; 18. KFC Uerdingen, 17.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Trente-troisième journée

Blackburn-Everton	0-3
Bolton-Manchester City	1-1
Leeds-Middlesbrough	0-1
Queen's Park Rangers-Southampton	3-0
Tottenham-Coventry	3-1
Wimbledon-Nottingham Forest	1-0

Classement : 1. Manchester United, 67 pts ; 2. Newcastle, 64 ; 3. Liverpool, 59 ; 4. Aston Villa, 56 ; 5. Arsenal et Tottenham, 54 ; 7. Everton, 51 ; 8. Blackburn, 48 ; 9. Nottingham Forest, 47 ; 10. Chelsea et West Ham, 45 ; 12. Leeds et Middlesbrough, 39 ; 14. Sheffield Wednesday, 35 ; 15. Wimbledon, 33 ; 16. Manchester City, 31 ; 17. Southampton, 28 ; 18. *QPR et Coventry, 27 ;* 20. Bolton, 26.

COUPE D'ANGLETERRE
Demi-finales

Manchester United-Chelsea	2-1
Liverpool-Aston Villa	3-0

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Trente-quatrième journée

Atletico Madrid-Real Madrid	1-2
Albacete-FC Barcelone	0-1
Seville-Saragosse	1-1
Salamanque-Compostelle	1-0
Tenerife-Valence	2-1
Real Sociedad-Betis Séville	1-1
Racing Santander-Oviedo	0-0
Sporting Gijon-Rayo Vallecano	3-1
Espagnol Barcelone-Merida	3-0
Celta Vigo-Valladolid	1-1
Deportivo La Corogne-Athletic Bilbao	0-0

Classement : 1. Atletico Madrid, 72 pts ; 2. FC Barcelone, 67 ; 3. Valence, 64 ; 4. Espagnol Barcelone, 59 ; 5. Betis Seville, 57 ; 6. Tenerife, 55 ; 7. Real Madrid et St-Jacques-de-Compostelle, 54 ; 9. Real Sociedad et Deportivo La Corogne, 50 ; 11. Celta Vigo, 42 ; 12. Racing Santander, 41 ; 13. Oviedo, 40 ; 14. Saragosse, 39 ; 15. Sporting Gijon et Rayo Vallecano, 37 ; 17. FC Seville et Athletic Bilbao, 36 ; 19. Valladolid, 35 ; 20. Albacete, 33 ; 21. Merida, 30 ; 22. Salamanque, 27.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Vingt-huitième journée

Juventus-Parme	1-0
Atalanta-Torino	1-0
Inter Milan-Fiorentina	1-2
Bari-AS Rome	1-2
Lazio-Vicence	3-0
Naples-Cagliari	0-0
Padoue-Crémonèse	1-2
Placenza-Milan AC	0-2
Udinese-Sampdoria	2-4

Classement : 1. Milan AC, 59 pts ; 2. Juventus, 51 ; 3. Fiorentina, 50 ; 4. Inter Milan, 44 ; 5. Parme, 43 ; 6. Lazio et AS Rome, 42 ; 8. Sampdoria et Vicence, 38 ; 10. Udinese, 34 ; 11. Atalanta et Cagliari, 33 ; 13. Naples, 32 ; 14. Piacenza, 28 ; 15. Crémonèse et Torino, 25 ; 17. Bari, 22 ; 18. Padoue, 21.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N1
Vingt-cinquième journée

Istres-Créteil	18-20
Montpellier-Ivry	30-24
PSG Asnières-OM Vitrolles	23-24
Sélestat-Gagny	30-20
Villeneuve-d'Ascq-Dunkerque	24-21
Pontault-Combault-Toulouse	18-19
Bordeaux-Chambéry	23-21

Classement : 1. OM-Vitrolles, 48 pts ; 2. PSG-Asnières, 41 ; 3. Montpellier, 38 ; 4. Créteil, 36 ; 5. Ivry, 31 ; 6. Bordeaux, 23 ; 7. Istres, 21 ; 8. Villeneuve-d'Ascq, Chambéry et Pontault-Combault, 20 ; 11. Dunkerque, 19 ; 12. Toulouse, 16 ; 13. Sélestat, 15 ; 14. Gagny, 2.

COUPE DES VILLES
Dames
Demi-finale (retour)

Skien (Nor.)-Besançon (Fra.)	18-20

Skien qualifié.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale

Brest-Rouen	4-2

Brest, vainqueur de la série 3 à 0, est sacré champion de France.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE MALAISIE

125 cc

1. S. Perugini (Ita., Aprilia), les 29 tours en 44 min 46 s 542 ; 2. H. Aoki (Jap., Honda), à 0 s 405 ; 3. P. Oettl (All., Aprilia), à 0 s 758 ; 4. M. Tokudome (Jap., Aprilia), à 0 s 785 ; 5. E. Alzamora (Esp., Honda), à 1 s 267.

250 cc

1. M. Biaggi (Ita., Aprilia), les 31 tours en 45 min 6 s 934 ; 2. T. Harada (Jap., Yamaha), à 14 s 745 ; 3. L. d'Antin (Esp., Honda), à 33 s 058 ; 4. O. Jacque (Fra., Honda), à 37 s 121 ; 5. J.-P. Ruggia (Fra., Honda), à 39 s 478.

500 cc

1. L. Cadalora (Ita., Honda), les 33 tours en 47 min 24 s 151 ; 2. A. Barros (Bré., Honda), à 4 s 721 ; 3. C. Checa (Esp., Honda), à 14 s 234 ; 4. S. Russell (EU, Suzuki), à 14 s 393 ; 5. M. Doohan (Aus., Honda), à 25 s 529.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Groupe A1
Douzième journée
Poule 1

Grenoble-Toulon	*25-12*

Classement : 1. Toulouse, 39 pts ; 2. Grenoble, 37 ; 3. Toulon, 36 ; 4. Narbonne, 34 ; 5. Agen et Perpignan, 32 ; 7. Nîmes, 30 ; 8. Nice, 29 ; 9. Bayonne, 26 ; 10. Racing CF, 25.

Poule 2

Montpellier-Colomiers	27-38

Classement : 1. Brive, 36 pts ; 2. Bourgoin, 35 ; 3. Montferrand et Bègles-Bordeaux, 34 ; 5. Dax, Castres, Pau et Colomiers, 32 ; 9. Rumilly, 31 ; 10. Montpellier, 22.

SPORTS ÉQUESTRES

GRAND PRIX DE BERCY
Saut d'obstacles

1. L. Beerbaum (All., *Rush On*), 35 s 44 ; 2. L. Philippaerts (Bel, *Trudo King*), 35 s 56 ; *3. J. Whitaker (G-B, Welham), 35 s 04.*

TENNIS

TOURNOI DE KEY BISCAYNE
Simple dames
Finale

S. Graf (All., n° 1) b. C. Rubin (All., n° 6), 6-1, 6-3.

Simple messieurs
Finale

A. Agassi (EU, n° 3) b. G. Ivanisevic (Cro., n° 6), abandon.

La fuite des jeunes couples parisiens

Un ménage sur cinq « souhaite ardemment » émigrer vers la province. Le départ est le fruit d'une décision mûrement réfléchie

C'EST UN IMMEUBLE du boulevard de Belleville, entre une synagogue et un quincaillier. Au quatrième étage, les locataires viennent d'écrire au propriétaire qu'ils vont quitter les lieux. Destination : Nantes, la Loire et une maison avec jardin. Dès qu'ils le pourront, leurs voisins du cinquième feront de même vers le Jura.

Dans trois mois, Martine Rigaud, son compagnon et leur enfant seront nantais. L'ami de Martine a décroché un emploi de technicien vidéo. Elle-même cherchera sur place. Enfin, ils pourront quitter ce trois-pièces étroit, fuir Paris et la pollution. Une ville *« où il faut toujours lutter, pour une place de stationnememnt, une place de crèche, une place à l'école, une baby-sitter pour la soirée... »*, peste Martine, arrivée d'Albi *« par envie »*, mais aujourd'hui *« excédée »* de vivre dans la capitale.

« Dix ans à Paris, cela suffit, reprend-elle. *Ce fut formidable. Mais avec un enfant, on s'est dit : pas un été de plus ici. »* Pour mener à bien son projet, le couple s'est servi d'une carte de France, sans idée préconçue. Finalement, ce sera Nantes *« parce que ça a l'air de bouger, et ce n'est pas loin de la mer ni de Paris »*.

Les voisins du cinquième les envient. *« Avec deux enfants de cinq et deux ans dans un trois-pièces et la hantise de devoir partir en banlieue à cause du prix des loyers, on ne peut que vouloir partir »*, admet Véronique Vallet, infirmière. Depuis près de deux ans, elle et son compagnon, lui-même aide-soignant à l'hôpital, cherchent un emploi dans la région du Jura, où ils ont des attaches. *« On relance tous les six mois. On y arrivera »*, affirme, optimiste, la jeune femme, devenue infirmière *« pour avoir plus de chances de trouver un travail là-bas »*.

Martine Rigaud et Véronique Vallet ne sont pas des exceptions. La preuve : une enquête que vient de publier l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif) estime qu'un Francilien sur cinq entre vingt-cinq et trente-quatre ans *« désire ardemment quitter l'Ile-de-France »*. Après avoir attiré des générations de provinciaux, Paris – devenu synonyme de pollution, de logements hors de prix et de temps de transport inavouables – a-t-il perdu tous ses attraits ? Ces questions ne peuvent que tourmenter les responsables politiques d'Ile-de-France. Alors que le conseil régional a financé l'enquête de l'Iaurif, le maire de Paris saisit toutes les occasions pour vanter les efforts réalisés dans le domaine de la qualité de vie, dont les derniers concernent la mise en place de pistes cyclables.

LE PHÉNOMÈNE S'AMPLIFIE

Il est vrai que l'enquête sur les velléités de départ en province des jeunes Franciliens révèle des handicaps préoccupants pour la réputation de la région parisienne. Deux tiers des 25-34 ans envisagent de la quitter, 22 % le *« désirent ardemment »*, c'est-à-dire qu'ils s'en donnent les moyens. Le dernier recensement indique que 14 % de la tranche d'âge ont réellement largué les amarres, mais le phénomène s'amplifie. Depuis 1990, le solde migratoire entre Paris et la province est déficitaire de 68 000 personnes, et ce sont davantage les jeunes que les retraités qui s'en vont.

L'arrivée d'un enfant joue un rôle important, tout comme le chômage de l'un des conjoints. Ce phénomène de rejet de la capitale a toujours existé, mais il est amplifié par la crise économique. *« On reste à Paris en période de croissance, quand on espère obtenir une part du gâteau*, explique un candidat au départ. *Aujourd'hui, le jeu n'en vaut plus la chandelle. » « Lorsque l'année suivante ne peut qu'être pire que la précédente, alors on décide de partir »*, renchérit un ancien directeur artistique dans une agence de publicité, qui a *« profité au-delà du raisonnable des années 80 »* et vit aujourd'hui, moins bien qu'auparavant, de contrats ponctuels.

Ceux qui *« désirent ardemment »* fuir Paris ne se contentent pas de rêver à une mythique ville de province où l'on vit dans des appartements de 200 mètres carrés dans le centre pour le prix d'un 80 mètres carrés en banlieue. Leur démarche est active, volontariste, car l'emploi demeure une valeur rare et ces jeunes couples franciliens ont souvent deux salaires. Les fonctionnaires font des demandes de mutation, les salariés envoient des *curriculum vitae*, les professions libérales se lancent dans des études de marché, les chômeurs envisagent une reconversion.

Voilà dix-huit mois que Chantal Jacquemain et Lionel Jaquier, fonctionnaires tous les deux, ont quitté Paris pour Grenoble, leur ville d'origine. Depuis, leur fils de deux ans et demi s'initie au ski le week-end, ils ont troqué leur quatre-pièces du 19e arrondissement pour un appartement de 145 mètres carrés... situé dans un château du XVIIe siècle de la banlieue aisée de Grenoble.

« A Paris, nous n'aurions même pas pu acheter un trois-pièces », sourit Lionel Jaquier. *« Il nous fallait partir*, reprend sa compagne. *La vie parisienne est dure pour les enfants, comme elle est inadaptée pour les personnes âgées ou les handicapés. Une heure et demie de voiture par jour avec un bébé de huit mois pour l'emmener à la crèche de mon administration, ce n'est pas humain. Paris avec beaucoup d'argent, c'est sûrement très agréable. Avec deux salaires comme les nôtres, on vit incomparablement mieux en province. »*

Mais ce départ a aussi un coût. *« Nous avions adoré Paris*, reprend Lionel. *Il a fallu abandonner cet anonymat bien confortable, ces rencontres avec des gens différents, qui ont beaucoup bougé. »* Les premiers temps ont été difficiles. Durant près de quatre mois pour Chantal, plus longtemps pour Lionel, l'idée d'un retour à Paris les a chatouillés. Aujourd'hui, ils rendent visite à leurs amis parisiens le week-end. Mais pas davantage. Jamais ils ne referaient le chemin inverse.

Michèle Aulagnon

DESSINS FRANÇOISE ROUSSEI

Hippo-végétarien

Un lancement le 1er avril aurait sans doute davantage d'impact, mais risquerait de cultiver une sournoise ambiguïté. Aussi, c'est à compter du 2 mai que la chaîne de restaurants Hippopotamus, figure emblématique des amateurs de viande rouge, intégrera dans son menu un steak végétarien. Réalisé à base de soja, le « végiburger » – il faut bien sauver les apparences ! – sera proposé aux alentours de 65 francs. Pourquoi donc des établissements réputés pour leurs rumsteaks bien saignants font-ils des avances à une clientèle qui, précisément, apprécie rien moins que la pièce du boucher ? L'initiative n'a rien à voir avec les doutes qui pèsent sur la viande de bœuf importée de Grande-Bretagne. *« Nous avons été intrigués par le nombre de clients qui commandaient une salade du chef sans poulet ni jambon*, répond Pierre Cassagne, directeur général du groupe. *Renseignements pris auprès des intéressés, nous avons rapidement compris qu'il s'agissait de végétariens. »* Plongés dans un abîme de perplexité, mais persuadés qu'il ne faut pas ignorer ce public particulier, les responsables de la chaîne ont alors eu l'idée de lancer un appel parmi le personnel. A la question *« y a-t-il des végétariens dans la salle ? »*, une dizaine de personnes parmi les mille salariés du groupe Hippopotamus ont, sans complexe, répondu par l'affirmative et immédiatement été enrôlés pour participer à la mise au point du « végiburger ».




***« Nous n'avons procédé à aucune étude de marché. Il s'agit simplement d'adresser un clin d'œil et de rendre service à une partie de la clientèle »*, souligne Pierre Cassagne. Evidemment, ce respect dont la chaîne témoigne à l'endroit d'une minorité diététique n'est pas fortuit. Convaincus que les végétariens sont de plus en plus nombreux, les dirigeants d'Hippopotamus souhaitent surtout faire en sorte que, lorsqu'un groupe d'amis décide d'aller ensemble au restaurant, la présence parmi eux d'un végétarien ne les détourne point d'une table plus connue (au moins jusqu'à présent) pour son steak-frites que pour sa tourte au poireau, son blé concasssé ou son tofu. « Coup » commercial sans grand risque ? Sans doute. Prescience ? Qui sait ! Hippopotamus, qui a déjà répondu à la baisse tendancielle de la consommation de viande rouge (les prix y sont, certes, pour quelque chose) en proposant divers plats à base de volaille, sait fort bien que les pays d'Europe du Nord ont depuis longtemps appris à ne pas négliger les non-mangeurs de viande. Quant aux Etats-Unis, la proportion de végétariens parmi les adolescents y est aujourd'hui deux à trois fois supérieure à celle de la génération précédente. Et puis un hippopotame est un mammifère amphibie et... herbivore.**

J.-M. N.

La conduite accompagnée en roue libre

CONDUIRE une voiture reste l'un des derniers rites de passage à l'âge adulte. Quel enfant n'a pas rêvé, installé au volant de l'auto familiale ? Les plus pressés ont donc béni le législateur qui, depuis 1989, permet d'entamer dès seize ans les leçons de conduite. L'échéance de l'examen est repoussée à la majorité mais, entre-temps, le novice devra avoir roulé 3 000 kilomètres sous la surveillance d'un parent de plus de vingt-huit ans (dont trois de conduite) dans un véhicule muni d'un « A » (comme apprenti) rouge sur fond blanc positionné à l'arrière.

Pourtant, la formule ne séduit que 13,5 % des jeunes de chaque classe d'âge. Soit 100 000 personnes par an, ce qui représente moins de 10 % des permis délivrés. Y aurait-il donc si peu d'adolescents assoiffés d'indépendance ? *« Défaut de communication »*, plaide Daniel Blot, président de la branche formation des conducteurs au Conseil national des professionnels de l'automobile.

MOINS « ACCIDENTOGÈNE »

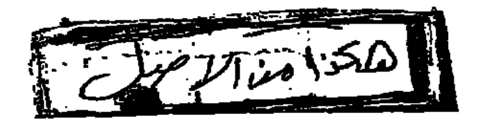
« Trop institutionnelles », les campagnes du ministère des transports n'ont pas été relayées par les auto-écoles. L'apprentissage anticipé est cher, 1 500 francs de plus que le cursus courant. Aux deux rendez-vous pédagogiques de trois heures réunissant le moniteur, le jeune et son *alter ego* s'ajoute le coût de la formation initiale dont le candidat n'aura, de toute façon, pu faire l'économie.

Obstinée, la Prévention routière sillonne la France avec l'opération « 10 de conduite accompagnée ». La proportion d'élèves qui décrochent le permis du premier coup n'atteint-il pas 80 % contre 50 % dans le cursus normal ? Daniel Blot ne veut pas croire à cet argument. *« La conduite accompagnée attire une clientèle de lycéens issus de classes sociales favorisées. Ce sont les mêmes qui réussissent plus facilement l'examen en temps normal »*, estime-t-il.

Isabelle, *« pressée de prendre le volant »*, n'est pas de cet avis. Elle a dû s'y reprendre à trois fois avant d'obtenir le permis. *« Au cours des deux années d'apprentissage*, explique-t-elle, *j'ai acquis une assurance et des habitudes que les inspecteurs n'ont pas eu l'air d'apprécier. Ils s'attendent à une conduite-type. La troisième fois, j'ai conduit comme une timorée et ça a marché. »*

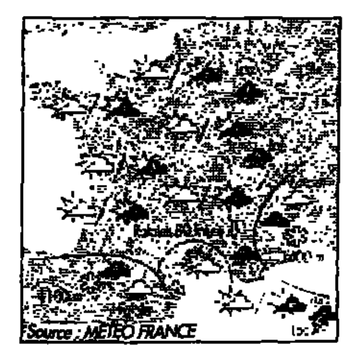
Au moins Isabelle n'a-t-elle encore jamais eu d'accident. Selon la Prévention routière, les jeunes conducteurs issus de la conduite accompagnée sont trois à quatre fois moins *« accidentogènes »* que les autres. Les compagnies d'assurances ne restent pas sourdes à l'argument, et réduisent parfois la surprime « jeune conducteur ».

Aude Dassonville



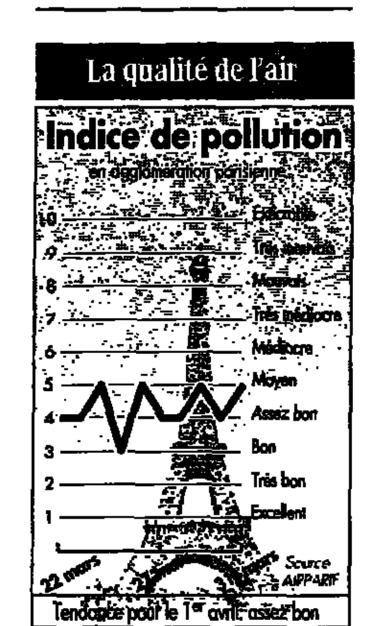
Nuages, soleil et températures fraîches

LES HAUTES PRESSIONS s'installent sur les îles Britanniques. Une perturbation traverse le sud du pays et passe en Méditerranée. La dépression associée se trouvera mardi sur le golfe de Gênes, provoquant des *vents forts en Méditerranée*. Entre les hautes pressions et la dépression, les vents seront de secteur nord-est et accentueront l'impression de froid.



Prévisions pour le 2 avril vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 1er avril : assez bon

Mardi matin, sur le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence, le temps sera bien ensoleillé grâce au mistral et à la tramontane qui souffleront entre 70 et 80 km/h. Dans les Pyrénées, l'Aquitaine, la région Midi-Pyrénées, le sud du Massif Central, Rhône-Alpes, l'est de la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera très nuageux avec des précipitations instables sur le relief. Il neigera sur les Pyrénées au- dessus de 1 000 mètres à 1 600 mètres d'ouest en est, sur les Alpes au- dessus de 1 400 à 1 700 mètres et en Corse au-dessus de 2 000 mètres.

Ailleurs, le soleil se montrera malgré des développements nuageux. En Lorraine, en Alsace et en Franche-Comté, il pourra y avoir quelques averses de neige à basse altitude. L'après-midi, les nuages resteront présents sur les massifs. La limite pluie-neige s'abaissera entre 700 et 1 200 mètres dans les Pyrénées. Les précipitations s'atténueront sur les Alpes du Nord, mais le risque d'averses orageuse persistera sur les Alpes du Sud et la Corse.

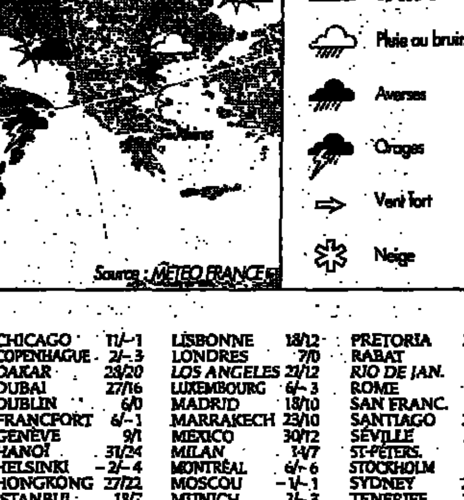
En plaine, les nuages deviendront moins nombreux. Le mistral et la tramontane se renforceront à 90-100 km/h en mer. Le mistral atteindra 80 km/h en vallée du Rhône. Dans le reste du pays, nuages et éclaircies alterneront avec un risque d'averse de neige à basse altitude sur le Nord-Est.

Les températures matinales seront fraîches avec des gelées entre 0 et – 4 degrés sur la moitié nord, 0 et – 2 sur le Centre-Est. De la Bretagne à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, il fera entre 0 et 5 degrés et, sur les régions méditerranéennes, entre 5 et 9 degrés. L'après-midi, il fera entre 5 et 10 sur la moitié nord et 8 à 15 sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



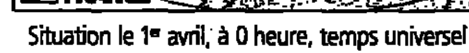




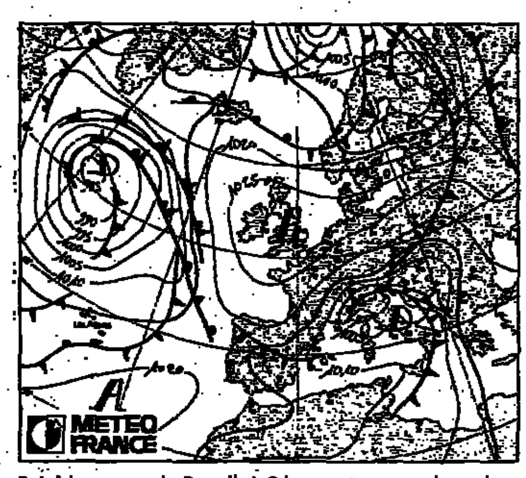
TEMPÉRATURES *du 31 mars* maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	15/6
BIARRITZ	15/12
BORDEAUX	13/8
BOURGES	10/2
BREST	7/4
CAEN	9/0
CHERBOURG	8/4
CLERMONT-F.	10/0
DIJON	8/0
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	14/2
LILLE	6/- 2
LIMOGES	14/3
LYON	10/2
MARSEILLE	14/8
NANCY	7/- 5
NANTES	10/5
NICE	15/8
PARIS	8/1
PAU	17/9
PERPIGNAN	15/9
POINTE-À-PIT.	30/21
RENNES	10/4
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	10/0
STRASBOURG	8/- 4
TOULOUSE	15/9
TOURS	11/1
ÉTRANGER	
ALGER	22/7
AMSTERDAM	7/- 5
ATHÈNES	16/9
BANGKOK	39/27
BARCELONE	15/11
BELGRADE	8/- 2
BERLIN	3/- 8
BOMBAY	33/23
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	6/- 2
BUCAREST	14/0
BUDAPEST	8/- 1
BUENOS AIRES	27/18
CARACAS	-/-
CHICAGO	11/- 1
COPENHAGUE	2/- 3
DAKAR	28/20
DUBAI	27/16
DUBLIN	6/0
FRANCFORT	6/- 1
GENÈVE	9/1
HANOÏ	31/24
HELSINKI	- 2/- 4
HONGKONG	27/22
ISTANBUL	18/7
DJAKARTA	32/26
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	5/0
KINSHASA	33/-
LE CAIRE	25/15
LIMA	25/19
LISBONNE	18/12
LONDRES	7/0
LOS ANGELES	21/12
LUXEMBOURG	6/- 3
MADRID	18/10
MARRAKECH	23/10
MEXICO	30/12
MILAN	14/7
MONTRÉAL	6/- 6
MOSCOU	- 1/- 1
MUNICH	2/- 3
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	30/17
NEW YORK	13/4
PALMA DE M.	18/10
PÉKIN	13/4
PRAGUE	0/- 6
PRETORIA	24/14
RABAT	20/11
RIO DE JAN.	-/-
ROME	17/3
SAN FRANC.	15/8
SANTIAGO	26/13
SÉVILLE	22/11
ST-PÉTERS.	0/- 2
STOCKHOLM	2/- 2
SYDNEY	25/15
TENERIFE	25/17
TOKYO	23/13
TUNIS	19/11
VARSOVIE	4/- 3
VENISE	15/3
VIENNE	5/- 5





Situation le 1er avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Crise alimentaire

DEPUIS quelques jours les déclarations pessimistes sur la situation alimentaire mondiale se multiplient. Aux quatre coins du monde, les autorités responsables font ressortir le déficit impressionnant de la production agricole. (...) Cinq cents millions d'hommes sont menacés de famine. Comment conjurer une telle crise ?

La nécessité d'un organisme international efficace ayant pouvoir de prendre des décisions et de les faire appliquer s'impose de jour en jour. Mais le succès de cette action n'est possible que si elle est soutenue par l'opinion publique internationale ; celle-ci doit se rendre compte que tant sur le plan individuel qu'au point de vue international le « débrouillage » ne peut que nuire à la collectivité et se retourne finalement contre celui qui en use. Il est temps que le morceau de pain ou le bol de riz cessent d'être l'enjeu de marchandages ou de calculs politiques.

Faut-il céder au pessimisme ? Certains faits récents permettent de penser que la voie de la coopération internationale n'est pas abandonnée. Aux Etats-Unis ce sont les mesures prises contre le gaspillage, la suppression des céréales pour l'alimentation animale. C'est aussi la création du comité de la famine, l'activité en Europe de la mission Hoover.

Au Canada et dans tout l'empire britannique on met au point un nouveau programme d'exportations et d'augmentation de la production alimentaire. Enfin, ce sont, en partie, des bateaux américains qui transporteront le blé russe vers la France. Où trouvera-t-on un meilleur exemple de cette coopération internationale indispensable pour maîtriser la famine ?

Henri Pierre
(2 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6790

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV					■				
V			■	■					
VI			■						
VII							■		
VIII				■					
IX		■				■		■	
X									■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Quand ils se mettent à table, il va y avoir du sport. – II. Peut faire l'ornement d'un parc. – III. Légumes chez les Romains. – IV. Aussi familier. Faire un mauvais accueil. – V. Saint. C'est le moment de sortir quand elle a été purgée. – VI. Romains. Fait les gros yeux quand il est frit. – VII. Une famille qui fournit trois papes. Devant *un total.* – *VIII. Où il n'y a pas de détours. Pas aimable.* – IX. Ne conserve pas. – X. Volant, c'est le polatouche. – XI. Prises avec les dents.

VERTICALEMENT

1. Se comporter comme le sphinx. – 2. Refuge des pêcheurs. Un métal mou. – 3. L'Otan, pour les Américains comme pour ceux qui voient tout à l'envers. Boisson forte. – 4. Un maître spirituel. Note. Se fait au centre. – 5. L'endroit le plus proche. Peuvent être occupées par une dame. – 6. On y fait les poches. Une fin savante. – 7. Pour élever des fardeaux. Fait l'appel. – 8. On y trouve la maison de Bach. Pronom. – 9. Abréviation. Ne plus reconnaître.

SOLUTION DU N° 6789

HORIZONTALEMENT

I. *Délibérations.* – II. *Elagage. Enroués.* – III. *Na. Niés. Accra.* – IV. Trie. Ritualiser. – V. Eglefin. Lev. – VI. Li. Suées. Amer. – VII. Erg. Essence. Oui. – VIII. Air. Cornette. – IX. Marrons. Titre. – X. Arno. Têt. Or. – XI. Laineuse. Epeire. – XII. RU. Runes. – XIII. Questions. Iris. – XIV. Un. Tellière. – XV. Esse. Etre. Saint.

VERTICALEMENT

1. Dentelé. Malique. – 2. Elargir. Ara. Uns. – 3. La. Il. Garni. – 4. Ignées. Ironiste. – 5. Bai. Fuero. Te. – 6. Egéries. Nautile. – 7. Résines. Olt. – 8. Sec. Ternir. – 9. Têtu. Note. Usée. – 10. In. Alacrité – 11. Oralement. Priés. – 12. Nocive. Erreur. – 13. Sucs. Rote. Inini. – 14. Eres. Ut. Ores. – 15. Isac. Pierres. Ut.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** La compagnie privée italienne Air One, qui a lancé ses premiers vols en novembre dernier, a augmenté, le 1er avril, le nombre de ses liaisons Milan-Rome, entre 17 et 20 heures, de deux à quatre, et celui de ses liaisons Rome-Milan, dans la même tranche horaire, de trois à quatre. – *(AFP.)*

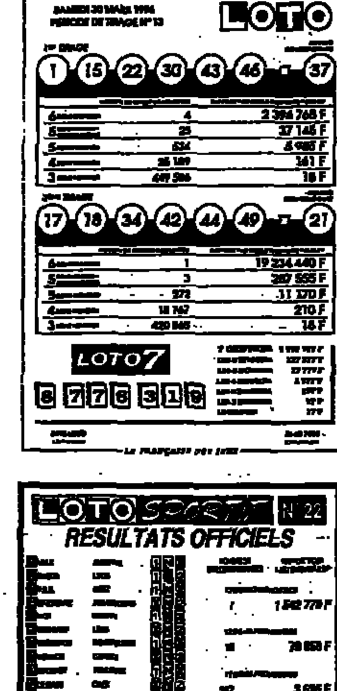
■ **MANCHE.** La compagnie britannique Stena Line envisage pour le printemps prochain une liaison par catamaran rapide entre Cherbourg (Manche) et Southampton (Grande-Bretagne) qui mettra le port français à 2 h 30 de l'Angleterre. – *(AFP.)*

■ **CROATIE.** La Croatie et la Malaisie ont signé un accord aérien qui permet aux deux compagnies aériennes nationales d'effectuer plusieurs vols quotidiens entre Zagreb et Kuala Lumpur. L'abolition des visas pour les ressortissants des deux pays devrait être signée le mois prochain. – *(AP.)*

■ **THAÏLANDE.** Thaï Airways a retiré le bœuf de ses menus sur ses vols en provenance ou à destination de Grande-Bretagne et l'a remplacé par du poulet et du porc. La compagnie a tenu à préciser que la viande bovine qu'elle servait à bord de tous ses autres vols venait des Etats-Unis, d'Australie, de Suède, d'Argentine, de Thaïlande et d'Irlande, *mais pas d'Angleterre.* – *(AP.)*

■ **CHINE.** Depuis le 1er avril, le Palais du peuple de Pékin, siège du Parlement chinois, est interdit aux fumeurs, et la vente de cigarettes n'est plus autorisée dans l'enceinte du palais. – *(AFP.)*

JEUX



PARIS EN VISITE

Mercredi 3 avril

■ **LE LONG DE LA COULÉE VERTE,** avec des visites d'ateliers (55 F + d'entrée), 11 heures, au pied de l'escalier de l'Opéra-Bastille (Mathilde Hager).

■ **DE LA PLACE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** à l'imprimerie de Balzac : promenade balzacienne (55 F), 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la marqueterie, évolution des styles, 14 h 45 ; un autre regard sur la peinture, support et matière, 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** le thème de Pâques dans la peinture française (37 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ART Francisco Goya est né il y a tout juste deux cent cinquante ans, le 30 mars 1746. L'Espagne consacre à la célébration de cet anniversaire un nombre imposant de manifestations, tout au long de l'année. Composée pour l'essentiel de tableaux *figurant dans les collections* permanentes du Musée du Prado, la rétrospective qui s'est ouverte vendredi 29 mars à Madrid est sévèrement critiquée. ● CETTE EXPOSITION, *ainsi que la découverte* récente d'un tableau un peu vite attribué à Goya, relance les polémiques autour des « faux Goya ». Certains experts affirment qu'il y *aurait près de cent cinquante Goya* incertains dans le monde et appellent à une révision des attributions. ● GRÂCE À CETTE COMMÉ*MORATION, réunissant expositions,* pièces de théâtre et concerts, la société d'Etat Goya 96 espère développer le tourisme culturel en Espagne.

L'Espagne célèbre les deux cent cinquante ans de Goya

Une grande rétrospective au Musée du Prado, à Madrid, inaugure une année de commémoration. Pendant plusieurs mois, différents événements vont être consacrés à l'œuvre d'un des maîtres de la peinture espagnole

GOYA. Museo del Prado, Paseo del Prado, Madrid. TlJ sauf lundi de 9 heures à 21 *heures, jusqu'au* 2 juin.

MADRID
de notre envoyé spécial

Goya est né le 30 mars 1746, il y a deux cent cinquante ans. Ce chiffre est le prétexte de l'exposition, anniversaire, *circonstance* solennelle, publique – très publique – et nécessairement heureuse. Il s'agit de rendre hommage, de porter aux nues, un grand peintre national, l'un des deux ou trois maîtres – avec Zurbaran et Velasquez – de l'histoire espagnole. L'intention apologétique s'affiche, apologie et petit commerce touristique ne pouvant que faire bon ménage.

Mais comment procéder ? Quel Goya montrer et selon quelles idées ? On imagine l'inquiétude des conservateurs du Prado, invités à renouveler la vision d'un artiste si fameux que chacun a la conviction de le connaître. De toutes les solutions possibles, ils ont choisi la plus simple – celle, du moins, qui a l'apparence de la plus immédiate lisibilité : ils ont entrepris de démontrer que Francisco Goya était bien un grand peintre.

Or qu'est-ce qu'un grand peintre, *a priori ?* Quelqu'un qui exécute de grandes œuvres ambi*tieuses et spectaculaires. Donc,* l'exposition réunit un nombre considérable – cent soixante-dix – de vastes tableaux religieux et historiques, des séries immenses de portraits *et, naturellement,* toutes les toiles les plus célèbres, celles qui figurent dans les anthologies et les dictionnaires, celles qui font d'excellents posters. Tout cela *coule de source. Comme,* d'autre part, deux tiers de ces peintures estampillées chefs-d'œuvre appartiennent aux collections du Prado, *il a donc suffi de réaménager un* parcours dans les salles et d'ajouter un tiers de tableaux prêtés par des musées et des collectionneurs étrangers. Tout cela est décidément limpide. *Un cynique* observerait tout au plus que ce procédé permet d'obtenir une rétrospective à relativement bon marché, puisqu'elle se compose pour l'essentiel *des collections* permanentes *du* musée où elle se déroule. Il ajouterait que les bénéfices de l'opération n'en seront que plus considérables.

Voici donc des tableaux de Goya. *Mais Goya ne fut pas que peintre.* Il dessina énormément, et grava, mieux encore. Il est l'auteur des *Désastres de la guerre* et des *Caprices*, desquels rien, absolument rien, n'est ici montré. Ils seront célébrés plus tard, à part. Le tourisme trouve seul son compte dans *cette division.* Autre objection : Goya n'a pas peint que de vastes compositions religieuses ou officielles, ni portraituré seulement des monarques, *des généraux* et des duchesses. Le Prado lui-même a accueilli, en 1993, une excellente exposition tout entière consacrée aux toiles de petit format, *celles des fantasmagories,* des sorcelleries, des scènes d'anthropophagie, de meurtre et de viol, les Goya les plus violents, les plus obscènes, les plus gênants. *Pas une de ces méchantes images ne figure* dans l'exposition. Elle en romprait la sérénité, elle risquerait de troubler les visiteurs, que rien ne doit perturber tout le temps de leur promenade.

Autrement dit : le Prado célèbre un certain Goya, séduisant, habile, courtisan et pieux même, d'une piété espagnole naturellement. Certes, il *finit mal.* Avant de s'enfuir de son pays pour s'exiler et mourir à Bordeaux, il exécute les peintures murales de la *Quinta del sordo* – la maison du sourd –, allé*gories extravagantes* et sanguinaires. Elles sont dans l'exposition – pas moyen de faire autrement. Mais elles sont à l'écart, dans l'ombre, alors que la *Maja desnuda* n'en finit pas d'exhiber son anatomie de fausse maigre dans une rotonde où elle voisine avec sa version habillée, plus érotique, et une *immense machine symbolique et* patriotique, *L'Espagne, le Temps et l'Histoire*, qui est exactement ce que Goya aurait pu ne pas peindre, une allégorie affectée et dénuée de *toute expression.*

Ce sont là bien des défauts et autant de raisons de ne pas participer à la « goyamania », pendant ibérique de la « vermeermania ». *Il se* trouve cependant que les vices du projet produisent à leur insu un effet singulier, et qui s'accroît à mesure que l'on parcourt les salles à *rebours de l'ordre chronologique* qu'elles s'efforcent d'imposer. Il semble, confusément puis plus clairement, que Goya se débat. Il ne se laisse pas faire. On le dit poli*cé, bien-pensant et, pour ainsi dire,* homme du monde. Avec l'humilité d'un fils d'artisan promu familier des grands, il aurait cherché la perfection du style et l'élégance de la touche ?

Mais, dans ce cas, pourquoi ce malaise et ces bizarreries désaccordées si tôt dans sa carrière ? Pour*quoi ce sentiment que l'harmonie* pourrait être anéantie ? Voyez les tableaux des décennies 1770 et 1780. Le natif de Fuendetodos, province de Saragosse, qui a échoué deux fois au concours de l'Acadé*mie de Madrid et une fois à celui* de l'Académie de Parme, mais a épousé la sœur de Francisco Bayeu, peintre de la chambre du roi – tous les moyens sont bons –, le petit Goya, donc, est appelé, en 1774, à travailler pour la manufacture royale de tapisseries, qu'il doit fournir en cartons. Il produit, avec *fécondité, des scènes de la vie ma*drilène. Les plaisirs de la cour et de la ville y tiennent plus de place que le labeur des humbles. Concerts, fêtes, déguisements, amours, chasses : rien d'inquiétant là-dedans. Des couleurs claires parent des compositions adroitement disposées sur fond de paysage.

Rien ne doit troubler les visiteurs tout le temps de leur promenade

Mais quelque chose ne va pas. Les poses sont trop raides, les gestes trop exactement conformes à la convention, les mimiques trop *appuyées, les regards trop fixes ou* comme vides. Ces gens, ces belles, ces gentilhommes et leurs laquais se donnent la comédie. La jeune fille joue à la vierge. L'aristocrate *joue au mécène.*

Cela se voit d'autant mieux que, derrière eux ou près d'eux, dans la plupart de ces œuvres, se trouve un personnage *qui,* lui, ne joue pas, ne bouge pas, *ne sourit pas, mais* regarde vers le spectateur, qui est aussi le peintre.

Son immobilité et son air absent *dénoncent le factice de la scène :* elle a été composée pour « la montre », pour être vue et appréciée. Il faut sembler heureux. Il faut paraître s'amuser follement, s'émouvoir franchement, aimer vraiment. Sinon, ce serait le règne de l'équivoque et du soupçon. La vie en société se révélerait une longue suite de pantomimes et faux-semblants. *Pas question. Il en* va de l'ordre et de la moralité publics.

Goya le parvenu a compris ces rites – et qu'il lui faut affecter de les respecter. *Peut-être même a-t-il* commencé par les respecter sincèrement, mais pas longtemps, jusque vers le milieu des années 1780. Celui qui peint, en 1791, des *jeunes filles du monde en train de* faire sauter sur un drap un mannequin masculin, a compris. Celui qui, en 1786, a portraituré la marquise de Pontejos en l'ornant de toutes les grâces du costume sans lui ôter pour autant son air de mélancolie, celui-là n'est pas dupe. La même année, nommé peintre du roi, *il* le peint et l'on a peine à croire que ledit monarque, Charles III, ne se soit pas aperçu de l'offense, pas plus que son successeur, Charles IV, que la reine Marie-Louise ou que, plus tard, le cardinal de Bourbon, un niais costumé de rouge pour un carnaval.

Goya ne cesse pas pour autant *de donner le change. Il exécute* ce qu'il faut de portraits équestres et de portraits de groupes, manière de se poser en héritier de Velasquez. *Il laisse poser devant lui* des généraux, des marquises, un dandy et l'adorable comtesse de Chinchon, qui pourrait passer pour un Reynolds. Ces modèles sont *traités avec considération* et avec une élégance suprême de gris un peu verts, d'ocres légèrement rouges, de bleus diaphanes rehaussés de jaune pour les femmes, avec des harmonies sombres en rouge et noir pour les hommes. Le système est admirablement au point, comme il l'a été chez Hals, comme il le sera chez Manet.

Mais c'est un système, et Goya le sait. Aussi, de temps en temps, il le pervertit et en sort. Il lui arrive de pousser la convention à son pa*roxysme, afin d'en suggérer le ridi*cule. Ce malheur est arrivé à la marquise de Santa Cruz, qu'il a costumée en muse et munie d'une lyre, dont elle paraît fort embarrassée, *plus habituée semble-t-il aux* plaisirs de l'amour qu'à ceux de la poésie.

Il peut aussi durcir le geste et trouver sous la chair la géométrie *du crâne afin de changer le portrait* en vanité. Passé 1800, de plus en plus, il se permet de ces incongruités en peinture, la mettant à l'unisson de ses dessins et gravures. Les *mimiques se font grimaces, le noir* l'emporte sur la couleur, le tragique s'accuse. Ce qui se devinait éclate, ce qu'il faudrait taire est proclamé. *Dos de Mayo, Tres de Mayo,* portraits spectraux des derniers amis bordelais, cycle de la *Quinta del sordo* : ce Goya-là n'a rien de plaisant, rien d'élégiaque, *rien de facile. Il est seulement vrai.*

Philippe Dagen



« Femmes en conversation », 1790-1792, Hartford, Wadsworth Atheneum.

Retrouvailles et révélations

Pour étoffer l'exposition, des prêts ont été demandés un peu partout, de sorte que des tableaux éparpillés et, pour certains, négligés sont au Prado. Ainsi a-t-il été possible de reconstituer une suite de quatre natures mortes funèbres – des poulets, des lièvres, des bécasses et des dorades – dispersées entre Madrid, Dallas et New York.

Ainsi se révèle aussi le goût des collectionneurs et des conservateurs allemands, américains ou français qui ont privilégié dans leurs achats les toiles de la dernière période de Goya, qu'il s'agisse du *Francisco del Mazo* de Castres, du *Miguel de Lardizabal* de Prague ou du *Juan Antonio Cuervo,* venu de Cleveland, portrait d'une brutalité proche de celle de Courbet ou de Lucian Freud. Les *Jeunes filles au balcon* (vers 1812), d'une collection privée suisse, font écho aux *Jeunes* du Musée de Lille, achevé en 1819. Quant aux *Femmes en conversation* du Wadsworth Atheneum de Hartford et au *Sommeil* de Dublin, ce sont simplement d'admirables tableaux.

L'éternelle question des faux

L'HABITUDE est établie : chaque fois qu'une rétrospective s'annonce, il se trouve des experts – reconnus ou autoproclamés – pour *mettre en* cause l'authenticité de certaines œuvres de l'artiste. Ainsi s'organise une polémique de quelques jours, rapportée dans les journaux, envenimée par quelques *jalousies professionnelles. Goya ne* fait pas exception. Une première affaire a éclaté au début du mois de mars avec la découverte fortuite d'une toile oubliée au deuxième étage de la *Direccion general de seguridad (DGS) de Madrid, dont* le bâtiment est en cours de restauration.

Aussitôt, deux conservatrices du Prado ont décidé que la toile, une scène religieuse, était de Goya *« sans discussion ».* Quelques heures plus tard, *c'était* une œuvre de l'obscur Mariano Salvador Maella, premier peintre du roi en 1799. L'attribution est d'autant plus convaincante qu'Alfonso Perez Sanchez, ancien directeur du Prado, a publié un dessin préparatoire de la main de Maella très proche de la toile retrouvée. *Ainsi commencée,* la polémique ne pouvait manquer de prospérer. Il a suffi pour cela de solliciter Juliet Wilson, qui fut, en 1993, commissaire de l'exposition des petits *formats de Goya* intitulée « Le caprice et l'invention ». A l'en croire, le catalogue de l'œuvre peint de Goya admet aujourd'hui au moins 150 toiles qu'il conviendrait de *réexaminer.*

Perez Sanchez, *pour sa part,* reconnaît la nécessité d'une révision qui serait entreprise en toute indépendance. Selon lui, il devrait revenir au Prado de faire les premiers pas et de se montrer intransigeant sur *ses propres collections.* La *gloire de Goya* lui a valu, de son vivant même, des imitateurs en grand nombre. Leurs œuvres ont figuré dans les inventaires de l'époque sous des rubriques aux titres honnêtes : « dans le style de Goya », « imitant Goya » ou, franchement, « copies de Goya ». Soigneusement exécutées par des *contemporains qui le connais*saient de près, elles sont malaisées à identifier, tout comme les meilleurs « à la manière de Rembrandt » produits à Amsterdam vers 1650 se distinguent souvent très mal des authentiques. Première victime du doute, un Goya du Metropolitan Museum, *Les Jeunes Filles au balcon*, pourrait subir *la honte du déclassement.*

AMBIGUÏTÉS

Dans l'exposition de Madrid, y aurait-il des Goya incertains ? On voudrait croire que non. Une lec*ture attentive du catalogue interdit* cette confiance. Un portrait de Charles IV et un autre de la reine Marie-Louise avec une mantille ne présentent pas toutes les garanties. Le Charles IV, concède la notice, peut difficilement être attribué à *Goya en raison de sa piètre qualité,* de sa technique et de sa facture. Dans ce cas, pourquoi l'accrocher ? Pour la reine, c'est encore plus net : *il s'agit d'une copie par un nommé* Augustin Esteve d'un original de Goya. Le visiteur, à moins de remarquer les lettres « Attr » – pour attribué – *inscrites sur le cartel,* ne saura rien de ces ambiguïtés.

Pour autant, une telle querelle d'attribution n'a rien que de très banal. Le problème du nom ne doit pas devenir le fétichisme du nom et de la signature. Combien d'œuvres du Moyen Age demeureront anonymes, sans rien perdre de leur force ? Qui connaît le nom des statuaires d'Angkhor et du Parthénon, des peintres de Lascaux et d'Altamira ? Leurs œuvres *n'en* demeurent pas moins admirables. Une question, pour finir : un beau Goya cesserait-il d'être beau s'il cessait, irréfutablement, d'être un Goya ?

Ph. D.

Une trentaine de manifestations pour développer le tourisme culturel

MADRID
de notre correspondant

Le 250e anniversaire de la naissance de Goya est utilisé en Espagne *pour promouvoir* le tourisme culturel. Une société d'Etat, Goya 96, a été créée afin d'organiser et de coordonner toutes les activités autour du peintre. Au total, *une trentaine de manifestations* (expositions, cycle musical, cycle théâtral, itinéraires touristiques, congrès, séminaires) ont été mises *sur pied pour exploiter cette* commémoration. Margarita Saenz de la Calzada, présidente de Goya 96, estime que ces différents événements culturels pourraient attirer près d'un million de personnes à travers tout le pays.

Le tiers du budget total du projet – 600 millions de pesetas *(24 millions de francs) – est consa*cré à la promotion touristique. *« Sur les 38 millions de personnes qui font du tourisme culturel en Europe, l'Espagne n'en accueille que 3 millions, soit 8 % »,* déplore Margarita Saenz de la Calzada. *« Le but est d'atteindre 15 à 20 % »,* précise Miguel Gongora, secrétaire *général au tourisme.*

Il ne s'agit pas de détourner les 40 % des touristes européens qui viennent sur les plages espagnoles, mais d'offrir à d'autres la richesse d'un patrimoine. Goya sert donc de *« promoteur »* à cette opération parrainée par des entreprises privées, pour l'essentiel espagnoles.

En dehors de l'exposition principale du Prado, Goya 96 propose :

● *A la Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, Madrid,* deux autoportraits et autres toiles, dont *L'Enterrement de la sardine* (à partir du 1er avril).

● Au Palais royal de Madrid, tapisseries et cartons réalisés par l'artiste lorsqu'il travaillait à la fabrique royale de Santa Barbara (de mai jusqu'au 31 juillet).

● A la Bibliothèque nationale de Madrid, une exposition de deux cents eaux-fortes, gravures et estampes du Goya tragique, les fameux *Caprices*, ainsi que *Los Disparates* et *Les Désastres de la guerre* (du 27 juin au 20 septembre).

● Au Musée archéologique national, à Madrid, « La vie quotidienne au temps de Goya », meubles, objets, bijoux... (du 15 septembre au 1er décembre).

● Au Musée du Prado, « Les dessins de Goya », une cinquantaine de croquis (à l'automne, *dates non encore précisées).*

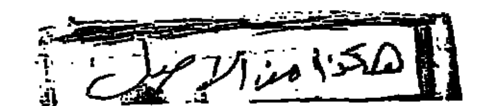
● A la Real Academia de Bellas Artes de San Fernando, à Madrid, « La musique espagnole au temps de Goya » (du 31 mai au 6 juillet).

● Théâtre : *El si de las ninas,* de Moratin, au Festival de théâtre d'Almagro, du 4 au 14 juillet, puis à Madrid, au Théâtre de la Comedia, *en novembre.*

● Théâtre de la Zarzuela, Madrid, *Goyescas,* de Granados, par la Compagnie de ballet national d'Espagne, du 1er au 30 septembre. Et, à l'Auditorium national de Madrid, *Concierto de Oficio y Misa de Difuntos,* de Ledesma (à l'automne, dates non encore précisées).

● Cycle Goya, à la Filmothèque nationale de Madrid (à l'automne, dates non encore précisées).

Michel Bôle-Richard



« Indomania » et la colère de Marcel Ophuls contre la Cinémathèque

L'AUTEUR du film *Le Chagrin et la Pitié* et de *Veillée d'armes*, Marcel Ophuls, est, de nouveau, très en colère. A la demande de l'ambassade de l'Inde, a-t-il appris, la Cinémathèque française a accepté de ne pas projeter certains documentaires dans le cadre de la vaste rétrospective « Indomania » (120 films, de novembre 1995 à février 1996). Cette affaire a été portée sur la place publique par Arnaud Mandagaran, réalisateur de l'un des documentaires et par ailleurs employé, pour l'organisation d'« Indomania », par la Cinémathèque. Selon les dirigeants de celle-ci, un différend d'ordre privé aurait poussé M. Mandagaran à attirer l'attention sur ce fait. Parmi les quatre titres faisant problème, deux ont finalement été montrés, *Le Chant des fous*, de Georges Luneau (le 4 février), et *Inde : les tourments du siècle* (le 13 février), réalisé par Arnaud Mandagaran. Les deux films n'ayant pas été projetés sont *L'Inde fantôme*, de Louis Malle, et *Caste criminelle*, de Yolande Zauberman.

Dominique Païni, directeur de la Cinémathèque, souligne que ces films ont été ou seront montrés dans l'institution qu'il dirige, mais qu'il a accepté de ne pas les faire figurer au programme d'« Indomania ». Ce compromis, portant sur des réalisations françaises, lui a permis, contre l'avis des autorités indiennes avec lesquelles il était contraint de travailler, de diffuser des films originaires de l'Inde, souvent inédits et tout aussi critiques sur la situation dans ce pays.

Mais Marcel Ophuls se met en colère, voue aux gémonies Païni et, du même élan, les mânes d'Henri Langlois, interdit la projection de ses films et de ceux de son père, Max Ophuls, alerte ministre et médias, avocats et syndicats. Sans aucun doute, le veto du conseiller culturel de l'ambassade indienne mérite d'être dénoncé, le reste ressemble à une vessie abusivement gonflée qu'on veut faire prendre pour la lanterne à laquelle on s'apprêterait à pendre la liberté d'expression. Il n'est pas certain que ce soit en transformant un clapotis dans une tasse de darjeeling en ouragan de censure totalitaire que l'on défende au mieux les justes causes pour lesquelles le cinéaste a toujours combattu.

Jean-Michel Frodon

La lutte pour le pouvoir bat son plein dans les institutions musicales parisiennes

Les opposants à Pierre Boulez voudraient récupérer des responsabilités perdues depuis longtemps

Longtemps tenus à l'écart des grandes institutions musicales parisiennes, les amis de Marcel Landowski tentent une OPA sur l'Orchestre de Paris, le Châtelet et la direction de la musique à Radio-France. De son côté, le ministère de la culture veut exercer ses prérogatives et placer ses propres hommes. Ce qui ne correspond pas toujours au souhait des tutelles municipales. Les uns et les autres perdent parfois de vue la nécessaire remise à niveau des orchestres et les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

GRAND CHANCELIER de l'Institut, ex-directeur de la musique, président d'honneur des conseils d'administration du Châtelet et de l'Orchestre de Paris, Marcel Landowski vient de fêter ses quatre-vingts ans. Ce compagnon de route du RPR a composé une œuvre abondante, inscrite dans ce courant qui vise une musique « simple », touchant le public sans détours.

Professeur au Collège de France, directeur honoraire de l'Ircam, président de l'Ensemble InterContemporain et membre du conseil d'administration de la Cité de la Musique de La Villette, compositeur, théoricien, écrivain, chef d'orchestre courtisé par les plus illustres formations, Boulez a fêté ses soixante-dix ans en 1995. Bien malin celui qui dira pour qui il a voté à la dernière présidentielle. Il a peu composé, mais ses œuvres sont, pour la plupart, des chefs-d'œuvre. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, il s'est résolument engagé contre les milieux musicaux officiels, qui tenaient les rênes sans partage depuis la création de la Société nationale de musique après la guerre de 1870.

Les partisans du premier, Landowski, le créditent d'avoir été le rénovateur de la musique en France. Les sectateurs du second, Boulez, répartis entre la gauche et la droite, sacrifient chaque jour le veau gras pour fêter le retour de l'enfant prodigue exilé en Allemagne quand le premier mit en chantier sa réforme au milieu des années 60.

Boulez a regroupé autour de lui tous ceux qui souhaitaient voir la vie musicale française s'ouvrir sur le monde et donner une place importante à la révolution musicale de la seconde école de Vienne et aux courants novateurs de la musique contemporaine. Landowski rassemble ceux qui estiment avoir été marginalisés dans leur propre pays, et tous ne relèvent pas de son esthétique. Malgré les excès indéniables qu'elle a entraînés, l'influence boulézienne a fait souffler un grand courant d'air frais qui correspondait aux aspirations d'une époque.

Cette antinomie ragaillardie depuis le milieu du second septennat de François Mitterrand, qui a vu les tenants de la tradition relever la tête, se double d'une volonté de reprise en main de la vie musicale par le ministère de la culture. Lorsqu'il était rue de Valois, Jacques Toubon intervenait, en pure perte, auprès du maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann pour lui imposer Michel Tabachnik ou Eliahu Inbal à la direction de l'Orchestre de Strasbourg. Aujourd'hui, Philippe Douste-Blazy impose Stéphane Lissner au Festival d'Aix.

Paradoxalement, Stéphane Lissner aura été la première victime de cette nouvelle guérilla qui oppose, au sein même de la droite, les amis de Boulez et de Landowski. Nommé directeur général de l'Orchestre de Paris, puis du Festival d'Aix, pour services rendus à Jacques Chirac, le patron du Châtelet n'est pas soutenu par les successeurs du président de la République à la Ville. Résultat, il a décidé de quitter l'Orchestre de Paris et prendra très probablement la direction de l'Opéra de Madrid.

Le bilan assez exceptionnel de sa politique musicale au Châtelet n'a pas été pris en compte par le nouveau maire de Paris, Jean Tiberi. S'il est RPR, Lissner a le malheur d'être boulézien. Landowski souhaite que le Châtelet devienne un théâtre de demi-caractère, davantage ouvert au répertoire et aux interprètes français. Les *papabili* sont nombreux : parmi eux Nicolas Joël, le directeur du Théâtre du Capitole de Toulouse (il a mis en scène *Montségur*, de Landowski, et son esthétique peut difficilement être qualifiée de moderne... même si ce pragmatique est également un sincère admirateur de Boulez).

Philippe Douste-Blazy et son directeur de cabinet, le RPR-boulézien Stéphane Martin, soutiennent Lissner à Aix-en-Provence, mais leurs moyens de pression sur M. Tiberi, dans le dossier de l'Orchestre de Paris, sont infiniment moindres que ceux dont ils disposaient sur le maire socialiste d'Aix.

Stéphane Lissner aura été la première victime de cette guérilla

La volonté de nommer Lissner au Festival d'Aix est ancienne. Jacques Toubon avait commandé en 1993 à la chambre régionale des comptes un audit du festival. Le ministère de la culture savait que ce rapport serait dévastateur : il siège au conseil d'administration. Louis Erlo, nommé en 1982, ne pouvait qu'être laminé. Qu'apprendrait-on d'un audit semblable visant le Châtelet ? Que, en cinq ans, les subventions sont passées de 44 millions de francs à 100 millions, que certains artistes y sont payés plus cher que sur d'autres scènes parisiennes. Extraits de leur contexte, ces chiffres permettraient de tirer à boulets rouges sur Lissner, qui a bénéficié de la volonté de la Mairie de Paris d'en remontrer aux socialistes, qui tenaient l'Opéra Bastille.

Marcel Landowski avait trois candidats pour remplacer Semyon Bychkov à l'Orchestre de Paris en 1998 : Georges Prêtre, Alain Lombard et Michel Plasson. Le premier aura soixante-douze ans en août, le deuxième a été remercié par Alain Juppé de la direction du Grand Théâtre et de l'Orchestre de Bordeaux. Reste Michel Plasson. Landowski est hostile à la solution Christoph von Dohnanyi préconisée par Lissner. Il considère que les huit semaines de présence annuelle du chef d'orchestre allemand ne sont pas suffisantes pour accomplir le travail de fond dont a besoin la formation et préfère qu'un chef français en soit le patron. Sur le premier point, Dohnanyi lui donne raison.

Si Michel Plasson devait être nommé directeur musical de l'Orchestre de Paris, ce devrait être pour sa stature de chef et non pour sa fiche d'état civil. Ce serait faire au patron de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse une offense que les musiciens de l'Orchestre philharmonique de Dresde et le bourgmestre de la ville ne lui ont pas faite en le nommant directeur d'un des plus anciens orchestres du monde. Pour attirer un grand chef à Paris, on devrait lui offrir des garanties qu'on est incapable d'assurer : les renvois de Daniel Barenboïm puis de Myung Whun-chung de l'Opéra-Bastille – le premier par les socialistes, le second par le RPR – sont encore dans toutes les mémoires : les signatures ministérielles n'ont aucune valeur dans les milieux musicaux.

Cette reprise en main se cache parfois derrière une objectivité de façade. Hugues R. Gall a été officiellement nommé patron de l'Opéra national de Paris après qu'il eut remis son rapport commandé par Jacques Toubon sur l'organisation de la vie lyrique, mais sa nomination était déjà décidée et sa venue préparée depuis longtemps par la droite. D'ailleurs, l'une des ambitions de Gall, qui a fait ses premières armes dans des cabinets ministériels gaullistes, est de réconcilier la puissance publique avec l'Opéra : presqu'un manifeste pour l'art pompier.

Le cas de Jean-Paul Cluzel est plus intéressant. Cet énarque, parrain du fils aîné du premier ministre, Alain Juppé, a été nommé PDG de Radio-France internationale. Au nom d'une vieille amitié avec le premier ministre ? Pour le remercier du zèle qu'il avait mis à renvoyer Myung Whun-chung, au mépris de sa propre signature lorsqu'il était directeur intérimaire de l'Opéra-Bastille ?

Depuis l'été 1995, le ministère de la culture a récupéré le budget de la production musicale et des orchestres de Radio-France, afin de tenter d'atteindre le 1 % culturel promis par Jacques Chirac. Stéphane Martin, directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, préconise judicieusement la séparation en deux du poste de directeur de la musique, occupé par Claude Samuel depuis 1989 : un journaliste-directeur pour France-Musique, un musicien-directeur pour les orchestres.

M. Martin avance deux noms pour France-Musique : Alain Duault et Gérard Courchelle. De son côté, Michel Boyon, PDG de Radio-France, souhaite rapprocher ses formations de l'antenne, mais il ne tient pas à s'exprimer sur le mode d'organisation qu'il a retenu. Soumis lui aussi aux luttes d'influence, M. Boyon peut décider de se démarquer des volontés du ministère, même s'il doit sa propre nomination à son camp politique. La Rue de Valois s'est, en effet, dépêchée de faire prolonger le contrat de Charles Dutoit à la direction musicale de l'Orchestre national, juste avant le départ de Jean Maheu, bien que Roland Faure, ancien PDG de Radio-France (actuellement membre du CSA), ait demandé à M. Maheu de laisser ce soin à M. Boyon.

Le contrat de Dutoit dépasse financièrement, de loin, celui de tous ses confrères parisiens occupant un poste similaire. En plus de la direction musicale du National, Dutoit cumule celles de l'Orchestre de Montréal, bientôt celle de la NHK de Tokyo, et il est responsable des concerts d'été de l'Orchestre de Philadelphie. Le problème qui se pose aujourd'hui est de mettre en phase une nécessaire remise à niveau des orchestres parisiens et des hommes capables d'accomplir cette tâche, et de redéfinir une politique de programmation harmonieuse, prenant en compte toutes les esthétiques.

Alain Lompech

Un auditorium pour l'Orchestre de Paris

Né dans la précipitation, en 1967, l'Orchestre de Paris ne s'est jamais remis de la disparition de son premier directeur musical, en 1968. Charles Munch avait su se faire aimer d'une formation qui ne s'entendra jamais aussi bien avec ses successeurs : Karajan, Solti, Barenboïm et Bychkov. Nommé en 1989, ce dernier est même rejeté par une majorité de musiciens. Paradoxalement, l'orchestre n'a jamais si bien joué que récemment, mais il lui reste à faire de grands progrès pour rejoindre le club des meilleures formations mondiales. Arrivé à ce point de son histoire, cet orchestre nécessiterait la présence, au moins cinq mois par an, d'un directeur musical chevronné et aussi l'application des contrôles de fonction, qui pourraient se révéler douloureux pour quelques musiciens. Cette formation souffre enfin de jouer dans une acoustique défavorable ; or les meilleurs orchestres ont toujours été liés à un auditorium de grande qualité.

Quel avenir pour le Châtelet ?

La place du Théâtre du Châtelet dans la vie musicale est allée grandissante depuis que Stéphane Lissner a été nommé à sa tête, en 1988. Ce dernier a su profiter des faiblesses de l'Opéra-Bastille pour mettre au point une programmation ambitieuse centrée sur des thématiques annuelles. Il a annoncé son départ pour 1997. Qui sera le nouveau patron ? Si Marcel Landowski convainc la Mairie de Paris d'en faire un théâtre de demi-caractère, c'en sera fini de la programmation Lissner. Si Jean Tiberi décidait de continuer sur cette voie, qui ne pourra jamais être celle de Bastille, dont le cahier des charges est dissemblable, ce serait une belle occasion pour le RPR de prouver que le projet culturel de Lissner l'intéressait davantage que la guerre anti-Bastille voulue par Jacques Chirac quand il était maire de Paris. Cela ne devrait pas empêcher les tutelles de se concerter pour coordonner les cinq salles parisiennes tout ou partie dévolues au lyrique.

Les radios publiques et la vie musicale

Radio-France dispose de l'Orchestre national, de l'Orchestre philharmonique, d'un chœur d'enfants et d'un grand chœur, de l'antenne de France-Musique et du programme musical de France-Culture. Si l'Orchestre national souffre d'un déficit d'image patent, le Philharmonique se porte mieux. France-Musique est très menacée par Radio Classique. De nombreuses voix se sont par ailleurs élevées pour protester contre la politique des retransmissions de concerts et la concurrence que font les services musicaux de la radio aux institutions, dont c'est la vocation, en organisant trop de concerts publics. France-Musique doit-elle être le média privilégié des orchestres et de la programmation musicale de Radio-France ou une antenne de service public plus largement ouverte sur la vie musicale ?

Christoph von Dohnanyi : « Je suis lié à Cleveland »

« **DIRIGER** l'Orchestre de Paris en janvier a été pour moi un grand plaisir que j'espère renouveler à l'avenir. Mais il est difficile d'établir des relations à long terme sans connaître son prochain directeur général. Dans le contexte actuel, il faut attendre l'issue des prochains événements. J'exprime ici mes regrets du départ de M. Lissner, étant donné l'excellente collaboration artistique que nous avions eue ensemble au Châtelet. J'estime que le projet qu'il a mis au point, en accord avec l'Orchestre de Paris, était une excellente solution transitoire pour cette formation. De nos jours, il n'est pas évident de trouver un jeune chef de grande réputation prêt à lui consacrer quatre ou cinq mois par an. Il semble donc positif d'engager des chefs d'orchestre de niveau international pour des périodes prolongées, même comme solution transitoire.

» J'ai expliqué à M. Lissner ainsi qu'aux membres de l'Orchestre que je ne peux être pris en considération en tant que futur chef principal de l'Orchestre, car je pense fondamentalement qu'il est impossible de s'engager totalement avec deux orchestres en même temps. Et je suis déjà lié, depuis longtemps et pour l'avenir, avec l'Orchestre de Cleveland. En revanche, dans la mesure où l'Orchestre de Paris et moi-même sommes parvenus à une si bonne collaboration, j'ai proposé à M. Lissner ainsi qu'aux musiciens de réserver en principe huit semaines par an de mon programme à l'Orchestre de Paris, dès la saison 1998-1999.

« ATTIRER LES CHEFS RÉPUTÉS »

» S'il existe en France un chef plus prestigieux que les candidats proposés par M. Lissner, l'Orchestre pourrait profiter de cette occasion pour l'inviter au moins cinq mois par an. Cet arrangement laisserait la porte ouverte à la venue d'autres chefs importants. Mon expérience m'a appris que les chefs d'orchestre les plus réputés acceptent plus volontiers d'être invités lorsque le directeur musical peut les assurer que l'orchestre sera dans la meilleure forme et dans un bon état d'esprit.

» La nationalité ne devrait pas jouer un rôle important dans le choix d'un directeur musical. Prenons l'Allemagne ; Italien, Claudio Abbado y dirige l'Orchestre philharmonique de Berlin ; Américain, Lorin Maazel le Bayerischer Rundfunk ; Indien, Zubin Mehta prendra bientôt la direction de l'Opéra d'Etat de Munich et beaucoup d'autres chefs non allemands sont à la direction d'autres orchestres. En revanche, je n'interférerai jamais dans la politique culturelle de la France. »

CORRESPONDANCE

Une lettre de Marcel Landowski

A la suite de l'article publié dans Le Monde *daté 17-18 mars 1996 et titré « Stéphane Lissner négocie son contrat de directeur de l'Opéra de Madrid », nous avons reçu la lettre suivante de Marcel Landowski.*

J'ai été très étonné par l'affirmation de votre collaborateur Alain Lompech lorsqu'il écrit [...] que, « *poussé par quelques jeunes loups, Marcel Landowski (dont il est l'étendard) n'a jamais caché son antipathie, personnelle autant qu'esthétique, envers Stéphane Lissner* ». Je rappelle simplement que c'est moi, alors que j'étais président du conseil d'administration du Châtelet, qui ai proposé à Jacques Chirac, alors maire de Paris, de nommer Stéphane Lissner directeur du Châtelet, pour succéder à Jean-Albert Cartier. J'ajoute que pendant plusieurs années M. Lissner a assumé ses fonctions en parfaite harmonie et amitié avec moi.

[Une harmonie qui a duré jusqu'au jour où Marcel Landowski n'a plus été en accord avec la programmation de Stéphane Lissner. La lutte entre les deux hommes s'est soldée par la victoire de ce dernier. De président du Châtelet, Marcel Landowski est devenu président d'honneur. Jacques Chirac lui a alors accordé une subvention permettant de faire fonctionner *Musique nouvelle en liberté*, association d'aide à l'intégration de la musique contemporaine dans les programmes de concerts. Ce que nous écrivions vaut pour la période qui s'en est suivie jusqu'à aujourd'hui. A. Lo.]

A quatre-vingt-neuf ans, Oscar Niemeyer est encore un architecte riche de projets

L'auteur des principaux bâtiments de Brasilia et du siège du PCF à Paris reste fidèle à son idéal

Le célèbre architecte brésilien – qui, en France, a notamment construit le siège parisien du Parti communiste français – se définit comme un homme resté fidèle aux idéaux de sa jeunesse : un communiste fort de ses certitudes, qui ne craint pas d'être tenu pour « un dinosaure » ; un défenseur d'une architecture faite d'imagination, de fantaisie, de surprises, comme celle qu'il fit à Brasilia, la capitale fédérale.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'atelier d'Oscar Niemeyer est installé au dernier étage d'un immeuble vaguement art-déco au bout de la plage de Copacabana. Après l'ascenseur désuet, il faut monter un escalier étroit. Une affiche de l'exposition consacrée à l'architecte au printemps 1979 par le Centre Pompidou indique le chemin. La lumière inonde la pièce, très vaste. Deux vérandas circulaires et vitrées permettent de voir sur toute sa longueur la plage et le vieux fort de Copacabana tout proche. On peut lire sur une massive plaque de bronze, posée bien en évidence sur un bureau : *« Hommage du Parti communiste français à Oscar Niemeyer »*. C'est ici que l'architecte travaille depuis près de quarante ans.

Oscar Niemeyer nous reçoit dans une petite pièce attenante, bourrée de livres, et sans fenêtre. A quatre-vingt-neuf ans, il continue d'exercer son métier, avec trois collaborateurs et une secrétaire. *« J'arrive ici à 9 heures du matin, et j'en sors à 9 heures du soir. Je déjeune sur place. Il y a des amis qui viennent bavarder un moment. J'ai du travail, des projets en cours à Brasilia, à Sao Paulo, au Portugal. Je suis toujours occupé. C'est mieux, à mon âge, que de commencer à penser avec angoisse au temps qui me reste. Je dessine tout moi-même, puis j'envoie mes maquettes à ma petite-fille, qui a un bureau d'architecture, et qui les développe. »*

Oscar Niemeyer a présenté, il y a quelques jours, son dernier projet : un centre de congrès destiné aux professionnels de la communication, à Marica, au bord de la mer, à 50 kilomètres au nord de Rio. Il y a un bâtiment d'habitation aux formes courbes, un auditorium dont le toit de béton s'élance vers le ciel comme la proue d'un navire, de longues rampes pour les piétons comme celles des palais officiels de Brasilia. Le centre portera le nom du chroniqueur sportif Joao Saldanha. *« C'est un travail qui me tient à cœur, parce que Saldanha était mon ami. Il était membre du Parti communiste, comme moi. Il a lutté avec beaucoup de courage contre la dictature militaire. C'était un grand journaliste et un homme bon »*.

Oscar Niemeyer est toujours communiste, et ne partage pas le regard critique de son ami l'écrivain Jorge Amado, très sévère à l'égard de leur passé stalinien commun. *« J'ai été membre du Parti communiste pendant quarante-six ans. Quand le parti a décidé de s'adapter à la mode libérale et a changé de nom* [au début des années 90], *j'en suis sorti, et nous avons recréé un Parti communiste brésilien. Je ne vois rien à critiquer. Quand je pense aux communistes soviétiques, je vois soixante-dix années de gloire. Ils ont vaincu les nazis. Quand on a dit que le communisme était mort, je ne l'ai pas cru. Et regardez ce qui se passe. Le seul parti organisé en Russie est le Parti communiste, et il va probablement gagner les prochaines élections. Il est question de rétablir l'URSS. On ne peut pas admettre qu'un pays aussi important disparaisse. Non, le communisme n'est pas mort. »*

L'architecte n'a pas peur d'être considéré comme un « dinosaure ». Il reste fidèle à l'idéal de sa jeunesse, *« un Brésil fraternel, sans riches ni pauvres, qui serait complètement différent de tout ce qu'on voit, cette injustice, cette misère abjecte, toute cette merde »*. Il poursuit d'une voix douce : *« J'ai toujours été du côté des pauvres, qui sont l'immense majorité de la population du monde. Le Brésil est grand, le peuple est bon. »*

Il n'a pas davantage changé de convictions en architecture. Celle-ci doit être faite d'imagination, de fantaisie. Elle est là pour surprendre. *« Quand les gens viennent me voir avant d'aller visiter Brasilia, je leur dis : " Vous pouvez aimer ou ne pas aimer, mais vous ne pouvez pas prétendre que vous aviez déjà vu cela auparavant ". Le Corbusier expliquait que l'architecture, c'est l'invention. C'est ainsi que je conçois mon travail : faire quelque chose de différent, de nouveau. »* Oscar Niemeyer n'a nulle envie de polémiquer avec les partisans du néoclassicisme et leurs effets décoratifs, mais il se situe toujours à l'intérieur de ce mouvement moderne, dont il est, avec Le Corbusier, le représentant le plus célèbre.

L'œuvre dont il se souvient avec le plus de plaisir est une des premières de sa carrière, l'église Saint-François-d'Assise, à Pampulha, près de Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais. C'était en 1943. Son toit de béton en forme de selle de cheval et sa façade de verre n'ont pas fini d'étonner les visiteurs.

> « Je suis toujours occupé. C'est mieux, à mon âge, que de penser avec angoisse au temps qui me reste »

Pampulha avait alors pour maire un certain Juscelino Kubitschek. L'amitié et la complicité entre les deux hommes datent de cette époque. Lorsque Kubitschek, devenu président, décide en 1956 de créer de toutes pièces une nouvelle capitale sur le haut-plateau central désert du pays, il confie à Niemeyer la construction des principaux bâtiments officiels de Brasilia, le palais du Planalto, siège du gouvernement, les tours jumelles et les deux coupoles inversées du Congrès, le ministère des affaires étrangères.

Après le coup d'Etat militaire de 1964, Niemeyer ne peut plus rester au Brésil. Il travaille en Israël, en France, en Algérie, en Italie. *« Quand je suis arrivé à Paris, André Malraux, qui était ministre de la culture, m'a beaucoup aidé. Il a fait en sorte que je sois traité, dans les concours, comme les architectes français. J'ai connu Sartre, qui est venu plus tard à Brasilia, et qui m'a dit avoir beaucoup aimé les colonnes du palais du Planalto. »* Niemeyer construit le nouveau siège du Parti communiste français, place du Colonel-Fabien ; la Maison de la culture du Havre.

Oscar Niemeyer est heureux à Paris. *« L'atmosphère est différente. Ici, vous faites un projet, et il est modifié ensuite sans qu'on vous demande votre avis. En France, on respecte davantage le travail de l'architecte. Quand le siège du PCF a été terminé, Jacques Duclos est venu me voir pour me demander s'il pouvait conserver, dans le nouvel édifice, un vieux bureau auquel il tenait beaucoup. Ce genre de chose est impensable au Brésil. »* Les colères d'Oscar Niemeyer contre les rideaux posés aux fenêtres des bâtiments officiels de Brasilia, ou contre les sièges installés dans la cathédrale sont restées célèbres...

Il connaît pourtant des déceptions. Son projet de tour à la Défense, dont la structure serait coupée de jardins suspendus, est resté à l'état de maquette, faute de financement. Niemeyer a construit l'université de Constantine, en Algérie, mais pas la mosquée qu'il voyait avançant dans la mer, à Alger, et dont il avait eu l'intuition en une nuit.

Oscar Niemeyer revient progressivement dans son pays au cours des années 70. A Rio, il construit des gratte-ciel et le Sambodrome, l'étonnant ensemble de gradins à ciel ouvert où a lieu chaque année le défilé des écoles de samba pendant le carnaval. Malgré son grand âge, il est bien décidé de continuer à surprendre. *« Heidegger écrit que la raison est l'ennemie de l'imagination. Mon architecture est fondée sur l'imagination, et non sur les théories »*, conclut-il.

Dominique Dhombres

Autoportrait de Jacques Lassalle en « homme difficile »

L'HOMME DIFFICILE, de Hugo von Hofmannsthal. Mise en scène : Jacques Lassalle. Texte français de Jean-Yves Masson (éd. Verdier, 170 p., 125 F). Décors : Rudy Saboungbi. Lumières : Franck Thévenon. Costumes : Patrice Cauchetier. Avec Andrzej Seweryn, Dominique Labourier, Mark Saporta, Océane Mozas, Roland Amstutz, Marianne Basler, Hugues Quester, Michel Peyrelon...
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 3 h 40. 110 F et 160 F. Jusqu'au 27 avril.

Ah ! Le joli piège que cet *Homme difficile*, d'un Hofmannsthal orphelin de la Grande Autriche impériale. Ecrite dans l'immédiat de l'après-Grande Guerre, cette pièce dissimule sous le ton apparent de la comédie une immense nostalgie et une indicible expérience. Nostalgie d'un aristocrate, le comte Hans Karl Bühl (Andrzej Seweryn), pour une société désormais disparue où les princes régnaient sans partage ; expérience d'une guerre effroyable dans laquelle le même comte, et grand soldat, témoin d'atrocités qu'il se refuse à énoncer, a perdu jusqu'à la dernière illusion sur la capacité des hommes à se gouverner eux-mêmes.

Hofmannsthal se réfère explicitement à ses prédécesseurs classiques, voire antiques, pour livrer une œuvre de facture conservatrice, à ceci près qu'elle s'essaie à une rénovation du langage qui tienne compte des fulgurances de Nietzsche et des méandres de la psychanalyse.

Difficile, Bühl l'est pour son entourage, *une sœur éternellement* entre le rire et les larmes (performance trop rare et enthousiasmante de Dominique Labourier), un neveu aussi plein de sève que de naïvetés (Mark Saporta), un *butler* aristocratique (Michel Peyrelon) qui n'osent l'approcher sans s'annoncer et s'incliner respectueusement devant lui ; il l'est aussi par sa façon de fuir la compagnie des hommes pour lui préférer la confidence de son bureau, par son refus systématique de toute invitation à paraître dans la bonne société viennoise ; il l'est encore par son incapacité à aimer au-delà de la simple politesse que l'on doit à la galanterie, incapacité dont la comtesse Hechingen (Marianne Basler, d'une émotion, d'une force effarantes) fera les frais ; il l'est enfin par son refus de siéger à la Chambre des pairs, un droit que lui confèrent ses titres.

RÉPONDRE AUX DÉTRACTEURS

La noblesse du comte Bühl est certaine, innée, intransigeante, militante même et se manifeste dans sa constante discrétion et l'apparente sûreté de son jugement. Bref, Bühl est un homme difficile, et donc séduisant, qui triomphera de sa mélancolie dans les bras d'une très *jeune* et très *jolie* femme, Hélène, premier grand rôle qu'Océane Mozas porte à son juste niveau d'incandescence.

On comprend d'emblée ce qui a conduit l'ombrageux, le secret Jacques Lassalle à mettre en scène cette œuvre. Pour l'anecdote, on se souviendra qu'il avait annoncé brutalement son retrait des scènes françaises après l'échec critique de son *Andromaque* lors du Festival d'Avignon 1994. Un certain quotidien du soir, celui-ci, rendit compte de cet effet d'annonce aussitôt au grand dam de son auteur qui ne s'attendait pas à être pris au mot. Et que n'entend-on dans la pièce d'Hofmannsthal sur la vacuité des journaux *(« C'est la presse, cette mixture sulfureuse faite de tout et de rien »)*, et particulièrement sur celle des journaux du soir... Bien joué, M. Lassalle !

Plus sérieusement, il est impossible de douter que Jacques Lassalle ait choisi cet *Homme difficile* pour se dépeindre lui-même et répondre à ses détracteurs, en fait tout ceux qui ne partagent pas pleinement sa vision du théâtre. Comme Bühl, Lassalle est un homme qu'on n'approche qu'avec révérence ; lui aussi fuit les cercles pour leur préférer la solitude d'une table de travail ; on sent encore dans cet humaniste distant une difficulté d'être et d'aimer ; enfin, révoqué en 1993 de la Comédie-Française par Jacques Toubon, il se méfie des arcanes du pouvoir, où il affirme qu'on ne le verra plus paraître.

Habile, Jacques Lassalle dissimule les raisons de sa colère et les gages de sa conviction sous une mise en scène extrêmement policée, presque bourgeoise, spectaculaire aussi, de la pièce d'Hofmannsthal. Dans des décors d'un luxe inouï chez ce janséniste, le sombre autoportrait de notre artiste aristocrate peut être vu simplement comme une œuvre élégante. Mais ce serait mal entendre Hofmannsthal, et Lassalle par conséquent, qui fait siens à coup sûr les propos de l'Allemand Neuhoff (composition inquiétante et passionnante d'Hughes Quester) : *« Si jamais un jour, en quelque lieu que ce soit, vous deviez avoir besoin d'un chevalier errant... – qui soit disposé à offrir sans réserve ses services respectueux à ceux chez qui il pressent la noblesse et l'élévation – alors, appelez-moi ! »* C'est à peu près la mission de tous ceux qui veulent croire encore à la fonction essentielle du théâtre, magnifiée ici par Andrzej Seweryn, dont on sait depuis *Dom Juan*, créé à la Comédie-Française sous la direction du même Lassalle, qu'il est l'un des tout meilleurs acteurs français.

Olivier Schmitt

Un seul opéra cet été au Festival d'Aix-en-Provence

FINALEMENT APPROUVÉ, le 29 mars, lors du conseil d'administration de la société d'économie mixte qui préside aux destinées du Festival d'Aix-en-Provence, le programme de l'édition 1996 se limitera à une seule production lyrique et à quelques concerts d'orchestre. *Semele*, de George Frederic Haendel, sera donné six fois dans le Théâtre de l'Archevêché, dans une mise en scène de Robert Carsen, par la troupe des Arts florissants, qui sera dirigée par William Christie.

En plus de cet unique opéra, le Festival d'Aix proposera quelques grands concerts sous la direction, entre autres, de Jeffrey Tate, Armin Jordan et Myung Whun Chung, si l'engagement de ces derniers peut être confirmé suffisamment tôt. Le budget du Festival a été accepté pour un montant de 27 millions de francs. Ouverture prévue le 16 juillet pour une durée de douze jours. En revanche, il semble se confirmer que l'édition 1997 ne proposera aucun opéra. Aix ne reprendra son élan qu'en 1998, année où l'on fêtera, avec un an de retard, sa cinquantième édition.

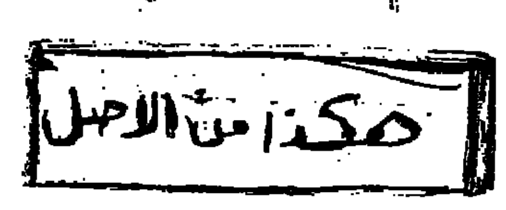
DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le premier prix Pier Paolo Pasolini a été attribué** au peintre-écrivain-acteur Pierre Klossowski et au producteur Anatole Dauman. Le trophée – une cervelle en forme de casque gaulois transpercée d'un couteau –, réalisé par Roland Topor, leur a été remis le 21 mars à Paris, à l'occasion de l'inauguration du nouvel espace multiculturel Accatone. Pierre Klossowski a connu Rilke, travaillé avec Gide et collaboré avec Raul Ruiz et Pierre Zucca. On doit à Anatole Dauman nombre de classiques de grands cinéastes, tels Alain Resnais, Georges Franju, Jean-Luc Godard, Nagasi Oshima, Volker Schloendorff, Wim Wenders, Andreï Tarkovski ou Chris Marker.

■ **MUSIQUE : l'édition 1996 des Musicades de Lyon est annulée**, ont annoncé, le 28 mars, les organisateurs de ce festival de musique de chambre, en expliquant leur *« ras-le-bol »* face aux difficultés financières et en exigeant une *« nouvelle donne »* pour continuer l'expérience. Le luthier Jean-Frédéric Schmitt avait lancé, il y a sept ans, ce festival qui se déroule en septembre.

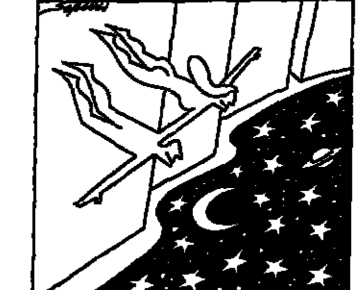
■ **MUSIQUE : le chanteur et batteur britannique Phil Collins quitte Genesis**, dont il était membre depuis 1971 tout en travaillant parallèlement à sa carrière solo. Phil Collins, quarante-quatre ans, était membre du groupe depuis l'époque de ses premiers grands succès. D'abord batteur, il en est devenu le chanteur après le départ de Peter Gabriel, en 1975. Phil Collins veut se concentrer sur ses activités cinématographiques, le jazz et sa carrière solo. Depuis sa création, Genesis a vendu plus de 80 millions d'albums. Phil Collins, sous son propre nom, en a vendu 60 millions.

■ **CHANSON : le Concours de l'Eurovision se tiendra le 18 mai à Oslo, en Norvège**, pays vainqueur en 1995. Devant l'afflux des candidats à ce concours créé en 1956 et suivi chaque année par un public estimé à 600 millions de télespectateurs, l'Union européenne de radiodiffusion (UER), a limité à vingt-trois les pays participants. La France sera représentée par le Breton Dan Ar Braz.



Chefs d'orchestre en herbe

A La Villette, une série de « master-classes » avec David Robertson et Pierre Boulez



ON AVAIT PU VOIR, en 1988, Boulez donner des cours de direction dans une église de Villeneuve-lès-Avignon. On avait pu goûter l'humour (insoupçonné) de l'homme, sa bienveillance narquoise à l'égard des jeunes chefs d'orchestre en herbe. C'était passionnant.

A la Cité de la musique, il partage ces nouvelles *master-classes* avec David Robertson. Le cadre a changé : à la chapelle désaffectée a fait place l'auguste salle de La Villette, dont Boulez est l'âme et le maître d'œuvre. L'homme lui-même a fait du chemin : il est plus que jamais une star, que les plus grands orchestres du monde s'arrachent.

Le système aussi a changé : une sélection plus drastique, des stagiaires triés sur le volet (Pascal Rophé, Daniel Harling...), et deux formations prestigieuses pour se prêter au jeu de ces « leçons d'orchestre » (l'Ensemble InterContemporain et l'Orchestre de Cleveland). Ce sera sans doute moins convivial, moins imprévu, plus professionnel. Mais ce sera une nouvelle fois l'occasion d'apprécier le formidable sens pédagogique de Boulez : un musicien pour qui la direction d'orchestre n'est pas une science occulte, mais une science exacte.

★ **Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 2 au 5 avril. Tél. : 44-84-44-84.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Pascal Lokua Kanza
Lokua Kanza, Français d'origine zaïroise, impose *Shadow Dancer* sur les ondes FM, et aux amateurs, le sens de la belle mélodie d'inspiration africaine, des rythmes travaillés en finesse.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mos Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 47-42-25-49. De 120 F à 150 F.

Orchestre philharmonique des Pays de la Loire
Grand pourvoyeur de thèmes pour Truffaut, Godard ou de Broca, Georges Delerue (disparu en 1992) était aussi un compositeur « classique ». On le vérifiera avec cette sélection d'œuvres réunies par Hubert Soudant.
Mouvement concertant pour orchestre, Symphonie concertante pour piano et orchestre, Concerto pour violon et orchestre, Musiques de films. Pierre Amoyal (violon), Michel Béroff (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Anne Sylvestre
Le Théâtre de la Potinière consacre ses soirées du lundi au music-hall. Les 1er, 15, 22 et 29 avril, Anne Sylvestre chante et invite France Léa, Pascal Mathieu, les Achille Tonic, etc.
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Altissimo Sextet
Quatre saxophonistes alto (Guillaume Orti, Philippe Sellam, Didier Haboyan et Pierre-Olivier Govin), Christophe Marguet à la batterie et Hubert Dupont, à la contrebasse, sont les inventeurs de cette formation étonnante.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 3 avril. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 1er AVRIL

Don Quichotte chez la duchesse
de Boismortier. Dominique Lavanant (la duchesse), Stephan Van Dick (Don Quichotte), Richard Biren (Sancho Pança), Paul Gay (le duc), Meredith Hall (Altisidore), Patrick Ardagh Walter (Montésinos), Le Concert spirituel, Hervé Niquet (direction), Vincent Tavernier (mise en scène), Marie-Geneviève Massé (chorégraphie).
Opéra-Comique. salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 1er et 2 avril. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

Les Arts florissants
Marcello : *Psaumes*. David Simpson (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 1er avril. Tél. : 44-73-13-00. 150 F.

Dominique Visse (haute-contre), Eric Bellocq (luth), Danielle Salzer (piano)
De Dowland à Johnny Hallyday.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Lella Cuberli (soprano)
Œuvres de Schubert, Schumann, Rossini, Donizetti, Wolf et Liszt.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 450 F.

Robert Expert (haute-contre), Till Fechner (baryton-basse), Graciane Finzi (piano)
Œuvres de Haendel, Mozart, Schubert, Schumann, Wolff, Debussy, Poulenc, Eisler, Ives et Finzi.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 21 heures, le 1er avril. Tél. : 47-20-08-24. 100 F.

MARDI 2 AVRIL

Le Turc en Italie
de Rossini. David Pittsinger (le Turc Selim), Tiziana Fabbricini (Fiorilla), Barry Banks (don Narciso), Livia Budaï-Batky (Zaïda), André Grégoire (Albazar), Alberto Rinaldi (don Geronio), Dale Duesing (le poète), Chœur du Théâtre royal de la Monnaie, Orchestre du Festival de Budapest, Ivan Fischer (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, le 2 avril. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Eugène Onéguine
de Tchaïkovski. Dwayne Croft (Onéguine), Galina Gorchakova (Tatiana), Gerlinde Lorenz (Larina), Randi Stene (Olga), Frank Lopardo (Lenski), Mikhaïl Kit (Gremine), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Alexander Anissimov (direction), Willy Decker (mise en scène), Athol Farmer (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 2 et 5 avril. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anna Holroyd (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala, Eric Vignau (Fritz), Maurice Xiberras, Hervé Hennequin (le général Boum), Eric Vignau, Jean-Pierre Chevalier (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures, les dimanches. Jusqu'au 11 mai. Tél. : 45-31-10-96. Location Fnac, Virgin. 160 F.

Ensemble orchestral de Paris
Haydn : *La Création*. Christine Brewer (soprano), Paul Nilon (ténor), Robert Hayward (basse), Chœur d'oratorio de Paris, John Nelson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 190 F.

Jean-Claude Pennetier (piano), Quatuor Ludwig
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 18*. Schubert : *Sonate pour piano D 959*. Brahms : *Quintette pour piano et cordes*.
Le Vésinet (78). Théâtre, 59, boulevard Carnot. Mo Le Vésinet-Centre. 21 heures, le 2 avril. Tél. : 34-80-19-69.

MERCREDI 3 AVRIL

Cleveland Symphony Orchestra
Bruckner : *Symphonie no 5*. Christoph von Dohnanyi (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Il Seminario musicale
Brossard : *Leçons des morts*. Véronique Gens (soprano), Gérard Lesne (alto).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 48-24-16-29. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 200 F.

Boris Berezovsky (piano)
Rachmaninov : *Etudes-tableaux*. Medtner : *Contes de fées*. Ravel : *Gaspard de la nuit, Sonatine pour piano, La Valse*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Orchestre de Paris
Prokofiev : *Roméo et Juliette, extraits des suites*. Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Moussorgski-Ravel : *Les Tableaux d'une exposition*. Vadim Repin (violon), Georges Prêtre (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 3 et 4 avril. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

JEUDI 4 AVRIL

Orchestre national de France
Moussorgski : *Une nuit sur le mont chauve*. Rachmaninov : *Rapsodie sur un thème de Paganini*. Martinu : *Symphonie no 6*. Jean-Yves Thibaudet (piano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 4 avril. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Emmanuel Hanriot (piano)
Debussy : *Images pour piano*. Liszt : *Sonate pour piano*. Moussorgski : *Les Tableaux d'une exposition*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 49-53-05-07. De 70 F à 120 F.

La Folie Tristan
d'après Wagner. Marcel Quillévéré (Tristan), Cécile Perrin (Iseult), Etienne Oumedjkane (comédien), Yann Haym (cor), Erika Guiomar (piano), Max Charruyer (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 4, 5, 6, 11, 12 et 13 avril ; 17 heures, les 7 et 14 avril. Tél. : 43-49-08-15. 120 F.

Ensemble l'Astrée de Turin
Charpentier : *Miserere*. Pergolèse : *Stabat Mater*. Les Pages de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 4 avril. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 220 F.

VENDREDI 5 AVRIL

Quatuor Debussy
Brahms (Quatuor à cordes op. 51), Chostakovitch (Quatuor à cordes op. 108).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 5 avril. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Orchestre symphonique des jeunes de Münich
Beethoven : *Symphonie no 3 « Héroïque », Concerto pour violon et orchestre*. Anja Röhn (violon), Konrad von Abel (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 300 F.

L'Histoire du soldat, le Diable boiteux
de Stravinsky et Françaix. Orchestre de l'Opéra-théâtre de Massy, Dominique Rouits (direction), Erik Krüger (mise en scène).
Massy (91). Opéra-Théâtre, place France. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 60-13-13-13. 105 F.

SAMEDI 6 AVRIL

L'Europa galante
Œuvres de Corelli, Couperin et Colista. Fabio Biondi (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 6 avril. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

DIMANCHE 7 AVRIL

Opéra-Comique Cabaret
Quand des acteurs chantent des extraits d'opérette.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 16 heures, les 7 et 14 avril ; 20 heures, le 9 avril ; 20 h 30, les 10, 11, 12, 15 et 16 avril ; 16 heures et 20 h 30, le 13 avril. Tél. : 42-44-45-46. 100 F.

Quatuor Margand
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix*.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15, le 7 avril. Tél. : 45-45-65-77. Location Fnac. De 80 F à 110 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Von Freeman Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 1er et 2 avril. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

A Drum is a Woman
Claude Bolling/Jérôme Savary
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. 21 h 30, le 2 avril ; 20 h 30, les 3, 4, 5 et 6 avril. Tél. : 47-27-81-15. 160 F.

Pierre Guignon Réunion
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 2 et 3 avril. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

John Hicks Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 4, 5 et 6 avril. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Joe Lee Wilson
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 4 avril. Tél. : 45-38-52-35. 90 F.

Trio Evidence
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 4, 5 et 6 avril. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Sunny Murray Sextet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 100 F.

Barney Wilen Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 5 et 6 avril. Tél. : 40-26-46-60. 80 F.

Simon Spang-Hanssen Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 21 heures, le 7 avril. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Jazz et pinard
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.

Didier Levallet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 5 avril. De 35 F à 80 F.

François Corneloup Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 6 avril. De 35 F à 80 F.

BANLIEUES BLEUES

Rens. : 43-85-66-00

Misha Mengelberg, Aldo Romano Quintet
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mo Saint-Denis-Porte-de-Paris. 20 h 30, le 2 avril. 90 F.

Charles Gayle Trio
Aubervilliers (93). Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Mo Fort-d'Aubervilliers. 20 h 30, le 3 avril. 90 F.

Jean-Louis Méchali
Bagnolet (93). Gymnase Maurice-Baquet, 12, rue Julian-Grimau. 20 h 30, le 4 avril. 90 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Phil Barney
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 1er avril. Tél. : 44-92-45-45.

Paolo Conte
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 1er et 2 avril. Tél. : 40-68-00-05. De 231 F à 311 F.

Chanson Plus Bifluorée
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, le 4 avril. Tél. : 46-67-70-00. De 120 F à 140 F.

CharlElie Couture
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mo Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 3 avril. Tél. : 43-60-41-89. De 110 F à 130 F.

Romain Didier
Neuilly-sur-Seine (92). Théâtre le Village, 4, rue de Chézy. Mo Sablons. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 40-88-93-93. 125 F.

Nilda Fernandez
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 20 h 45, le 6 avril. Tél. : 69-02-72-72. 120 F.

Juliette
Vanves (92). Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 46-45-46-47.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bobby Bandiera
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, du 2 au 13 avril, sauf dimanche. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Lenny Kravitz
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 44-68-44-68. De 190 F à 260 F.

Imagination
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 5 avril. Tél. : 42-23-15-15. 150 F.

Afghan Wighs
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 5 avril. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

The President of the USA
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 7 avril. Tél. : 44-92-45-45.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Mukesh Sharma, Sudhir Pandey
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, le 1er avril. Tél. : 45-89-01-60. 90 F.

Irakere
Petit Journal-Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 2 et 3 avril. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Henri Dikongue, Clément Masdongar, Tonton David
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 19 heures, le 3 avril. Tél. : 42-00-14-14. Entrée libre (invitations à retirer à la Maison de Radio-France).

Doudou N'Diaye Rose
Athis-Mons (91). salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 6 avril. Tél. : 60-48-46-18. 90 F.
Et à Bagnolet (93). gymnase Maurice-Baquet, 12, rue Julian-Grimau. 20 h 30, le 5 avril. 100 F.

Manu Dibango, Wassis Diop
Bagneux (92). Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 46-63-10-54. 100 F.

Trio Esperança
Chaville (92). Théâtre de l'Atrium, 885, avenue Roger-Salengro. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 47-09-70-74.
Et à Montrouge (92). Théâtre, 32, rue Gabriel-Péri. Mo Porte-d'Orléans. 20 h 45, le 4 avril. Tél. : 46-12-75-73.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Toute une nuit
Jean-Michel Agius : *Cavalier seul*. Jean-Michel Agius-Amy Swanson : *Anyway*.
Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 h 30, les 2, 5, 9, 12 et 16 avril, jusqu'au 19 avril. Tél. : 44-64-11-50. 80 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
Jerome Robbins : *En sol, A Suite of Dances, Moves, The Four Seasons*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 2, 3, 4 et 5 avril ; 15 heures, le 7 avril. Tél. : 44-73-13-00. De 30 F à 370 F.

Compagnie Roch in Lichen
Laura de Nercy. Bruno Dizien : *El Gorrion Tejedor*.
Le Perreux-sur-Marne (94). Centre des bords de Marne, 2, rue de la Prairie. 20 h 30, les 2 et 4 avril. Tél. : 43-24-54-28. 100 F.

Arthur Aviles Typical Theatre, Amy Pivar
Maeva and the Floating Man. Ecstasy of Communication.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 3, 4 et 5 avril. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

Groupe Fabrice Dugied Danse
La Danse de l'outrage.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 15 heures et 20 h 30, les 4, 7, 11 et 14 avril ; 20 h 30, les 5, 6, 12 et 13 avril. Tél. : 43-58-55-93.

Junior Ballet du CNSDMP
Ashley Page : *Mythologie plastique*. Jean-Claude Pambé-Wayack : *Un jour sur place*. Yvann Alexandre : *Affect*.
Maisons-Alfort (94). Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 45, le 4 avril. Tél. : 43-96-77-67. Location Fnac. 100 F.

DANSES D'AVRIL

Pascale Houbin
(Germen et Soma) : 19 h 30, les 2 et 4 avril.

Compagnie Hervé Robbe
(Initiales, V. O.-Brest, mars 1996) : 21 heures, le 2 avril.

Compagnie Marceline Lartigue
(Duo) : 21 heures, les 2 et 4 avril.

Raffaella Giordano
(Chorégraphie de Raffaella Giordano) : 21 heures, le 4 avril.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. Tél. : 64-62-77-77. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CŒUR FANTÔME
Film français de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LA DERNIÈRE MARCHE
Film américain de Tim Robbins, avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
Film français de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ÉCHAPPÉE BELLE
Film français d'Etienne Dhaene, avec Jean-Marc Barr, Anémone, Olivia Bonamy, Antoine Duléry, Laurence Masliah, Zinedine Soualem (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FEMME DU PORT (**)
Film mexicain d'Arturo Ripstein, avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

GET SHORTY
Film américain de Barry Sonnenfeld, avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

GUILTRIP
Film irlandais de Gerard Stembridge, avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

MARCHAND DE RÊVES
Film franco-italien de Giuseppe Tornatore, avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa (1 h 54).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

PÉDALE DOUCE
Film français de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit, Fanny Ardant, Richard Berry, Michèle Laroque, Jacques Gamblin (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SALE GOSSE
Film français de Claude Mouriéras, avec Anouk Grinberg, Axel Lingée, Alberto Gimignani, Philippe Madala, Sotigui Kouyaté, Ahmed Douache (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

TOY STORY
Dessin animé américain de John Lasseter, (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Le retour de Patrick Poivre d'Arvor

Après 90 jours d'absence, le présentateur vedette du journal de 20 heures de TF 1 retrouve son poste

C'EST AVEC JUBILATION, *mais aussi un peu chagriné de* perdre sa liberté de mouvements, que Patrick Poivre d'Arvor devait revenir, lundi 1er avril, aux commandes du journal de 20 heures de TF 1. Le 11 janvier, le présentateur avait été écarté de l'antenne *« jusqu'au 28 mars »* à la suite de l'arrêt de la cour d'appel de Lyon le condamnant à quinze mois de prison avec sursis dans l'affaire Botton. Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, respectivement président et vice-président de TF 1, avaient estimé à l'époque que la sortie provisoire du présentateur était nécessaire au renouvellement de l'autorisation d'émettre de TF 1 par le CSA : il ne fallait pas que son maintien soit considéré comme une provocation (*Le Monde* du 13 janvier). Après une polémique, la durée de cette mise à l'écart initialement prévue à neuf mois chuta à trois mois. Mais pour donner un sens à ces quatre-vingt-dix jours de disponibilité, Patrick Poivre d'Arvor se voyait confier par la direction de TF 1 *« une mission de réflexion sur le contenu éditorial du journal »*.

Le 11 février, PPDA a remis à Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte des propositions pour le réaménagement progressif du 20 heures. Ces quelques feuillets ont fait l'objet d'une consultation auprès des chefs de service, des chefs d'édition et de la société des rédacteurs. Progressivement, la « grand-messe » de 20 heures devrait « hiérarchiser » l'information. Par opposition au journal de 13 heures axé sur les faits divers et les régions, le 20 heures devrait retrouver ses missions d'information générale.

L'information économique pourrait effectuer un retour *via* une utilisation plus intensive de l'infographie. Enfin, pour casser le caractère haché de l'information télévisée et réintroduire le grand reportage, des sujets comme *Carnet de route dans l'Afghanistan en guerre* pourraient être diffusés en deux ou trois épisodes. Les micros-trottoirs, qui sont vécus par la rédaction comme appartenant plus à la variété qu'à l'information, seraient supprimés. Seule l'audience de ce nouveau journal peut permettre à ces promesses de devenir des réalités.

L'absence de Patrick Poivre d'Arvor n'a pas modifié en profondeur les audiences du journal de 20 heures. Sur une période qui va du 1er décembre 1995 au 21 janvier 1996, il apparaît que les parts d'audience respectives de son journal (36,9 %) et de celui de Jean-Claude Narcy (36,8 %) sont proches. En revanche, du lundi au jeudi, sur cette même période, PPDA creusait plus fermement l'écart avec le journal de France 2.

Yves Mamou

Le sport favorise Canal France International

Banque d'images et de programmes à destination des télévisions d'Afrique francophone, la société diffuse vers d'autres continents

CENT TRENTE MILLIONS de téléspectateurs ont suivi la XXe Coupe d'Afrique des nations de football (CAN 96), disputée du 15 janvier au 3 février, en Afrique du Sud. Ce bilan, révélé mardi 27 mars, au terme de trois études réalisées par Canal France International (CFI), représente la plus forte audience jamais réalisée par la grille Afrique de CFI. La société avait acquis les droits (4,5 millions de francs) et retransmis dans tout le continent la totalité des vingt-neuf rencontres (dont vingt-six en direct), soit quarante-cinq heures d'antenne en français et en anglais. Plusieurs magazines et des rendez-vous d'information quotidiens et un résumé d'une dizaine de minutes diffusé chaque jour en langue arabe avaient complété cet effort.

Les mêmes études ont révélé que 69 % des personnes interrogées à Abidjan (Côte-d'Ivoire), et 60 % à Accra (Ghana), citaient un ou plusieurs sponsors de la Coupe d'Afrique des nations. Ce double résultat, en termes d'audience et d'impact, incite les responsables de CFI à développer le sport dans leurs programmes à destination du continent africain.

AIDER LES TÉLÉVISIONS LOCALES

Cette présence en force n'étonne pas de la part d'un organisme créé en 1989 par le gouvernement français et conçu comme *« un instrument de coopération par satellite »*, selon la formule de son président-directeur général, Philippe Baudillon. Il s'agit à la fois d'une banque d'images et de programmes français à destination des télévisions étrangères, et d'une chaîne qui peut aussi être reçue directement par des particuliers possédant une antenne parabolique. La vocation initiale de CFI de diffuser des programmes aux télévisions d'Afrique francophone a très rapidement dépassé les contours du continent africain pour s'étendre à l'ensemble de la planète.

Pour Philippe Baudillon, le développement de CFI passe en 1996 par une régionalisation de son activité. Au lieu d'un programme unique pour le monde entier, CFI proposera désormais une programmation personnalisée pour chaque continent. Ces programmes sont traduits en anglais pour les télévisions d'Asie, et en arabe pour le Proche et Moyen-Orient.

La volonté de CFI est de couvrir les événements sportifs africains mais aussi d'apporter aux chaînes africaines des programmes dont elles ne disposeraient pas sans elle. Les Jeux olympiques d'Atlanta, par exemple, dont les droits ont été cédés gratuitement par le Comité international olympique. *« De plus, nous produirons chaque jour, en collaboration avec la SABC, une émission d'une heure axée sur les athlètes africains »*, explique Philippe Baudillon.

En Afrique, CFI n'est pas seulement « un fournisseur de programmes en gros », elle est perçue comme une chaîne parmi d'autres. Ses programmes sont reçus dans les foyers avec ceux de TV5, de Canal Horizon, de MCM et de la télévision nationale. A partir du 1er mai, les deux activités de CFI seront bien différenciées. Philippe Baudillon a annoncé que la diffusion de programmes à destination des télévisions partenaires serait cryptée aux heures de faible écoute. Le reste du temps, la « grille » sera adaptée et améliorée en fonction des aspirations du public africain.

« Notre rôle est d'aider les télévisions locales, pas de les concurrencer », explique le PDG. Canal France International a entrepris de se rapprocher de TV5, y compris en termes de locaux parisiens, et a amorcé une concertation avec Canal Horizon, la filiale de Canal Plus.

Jean-Jacques Bozonnet

Une correspondance de Bernard Volker

***NOUS PUBLIONS** une lettre de* Bernard Volker, journaliste à TF 1, en réponse au commentaire publié dans l'édition du 1er décembre 1995 :

« La relation que *Le Monde* a faite, le 1er décembre, de la décision du tribunal de grande instance de Paris me donnant gain de cause dans le procès intenté par l'association TV Carton jaune et qui a vu cette dernière sévèrement sanctionnée à mon profit est inexacte. Contrairement, en effet, à ce que *Le Monde* croit devoir indiquer, dans un article anonyme, mes informations – que je maintiens – sur l'existence d'un rapport officieux de la Forpronu mettant en cause les forces bosniaques à propos de l'envoi d'un obus sur le marché de Sarajevo, le 5 février 1994, n'émanaient en aucun cas de l'agence de presse Tanjug.

Pour autant, et bien que, curieusement, vous m'ayez vous-même, à l'époque, sommé de le faire, je n'ai pas entendu déroger à nos principes déontologiques les plus constants, en révélant mes sources d'information. Ces principes intangibles, et auxquels je crois savoir que mes confrères du *Monde* se conforment eux-mêmes strictement, ont été renforcés tant par la loi française que par la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Par ailleurs, mon avocat Me G.W. Goldnadel a démontré aux juges combien ladite information était crédible, sérieuse et honnête.

A titre de simple exemple, j'attire votre attention sur la citation suivante de François Mitterrand : *« Il y a quelques jours, M. Boutros-Ghali m'a dit être sûr que l'obus tombé sur le marché de Sarajevo était une provocation bosniaque. »* (*L'Année des adieux*, Laure Adler, Flammarion.) Toutes ces raisons expliquent sans doute la sévérité du tribunal et de ses attendus, que vous auriez pu également citer : *« Attendu que la mise en cause injustifiée de l'honnêteté et de la compétence de Bernard Volker est source pour lui d'un préjudice moral méritant réparation... »*

LUNDI 1er AVRIL

TF 1

13.00 *Journal, Météo.*
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Le réveil [1/2] Feuilleton.
15.25 *Hawaï, police d'Etat.* Tante Martha. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. Ah ! les belles photos. Série.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. Le droit de tuer. Série.
18.20 L'Un contre l'autre. Série.
18.50 Vidéo gag.
19.05 *L'Or à l'appel.* Jeu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

COLUMBO
Série. Il y a toujours un truc, de Leo Penn (100 min). 515352
Columbo enquête sur la mort d'un magicien retrouvé décapité par sa propre invention, une guillotine truquée... Par quel tour de passe-passe le lieutenant va-t-il découvrir le coupable ?

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Faut-il souffrir pour être beau ? (105 min). 6953517
0.15 F 1 Magazine. Résumé du Grand Prix du Brésil.
0.50 Football. Présentation des demi-finales de la Ligue des champions.
1.25 *Journal, Météo.*
1.40 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Du sang chaud dans la mer. 2.35 et 3.35, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. *2.45 et 5.05 Histoires naturelles.* 4.25 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

12.59 *Journal.*
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série. La mort ne vient pas *toujours seule.*
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Les chansons du Bon Dieu.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.25 C'est cool. Série. Chasseurs d'étoiles.
18.05 et 3.45 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 *Qui est qui ?* Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Où est Oscar ?
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invité : les Inconnus.
19.59 *Journal, Météo.*

20.50

LES CAVALIERS ■ ■
Film américain de John Ford, avec John Wayne (1959, 130 min). 55314410
Un colonel nordiste mène un raid de cavaliers en territoire sudiste. Les multiples épisodes du scénario le rendent assez confus.

L'EXTRÉMISTE
Documentaire de Pierre Péan et Matthias Sanderson (80 min). 355791
● Lire page 28.
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Et en plus, ils écrivent. Avec Patrick Poivre d'Arvor, Jean-Denis Bredin, Yves Laplace, Marina Vlady, Denis Jeambar, Charlelie Couture (75 min). 3328517
2.30 Hartley cœurs à vif. 3.15 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.15 24 heures d'infos. 5.00 Urti. Les enfants de la terre qui tremble. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 *Journal.*
13.05 Keno.
13.10 *La Boîte à mémoire.* Jeu présenté par Jean-Pierre Descombes, Marc Menant et Corinne Coulet.
13.40 *La croisière s'amuse.*
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Corot*, de Vincent Pomarède.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

LES VISITEURS ■
Film français de Jean-Marie Poiré, avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier (1992, 105 min). 974081
Comédie lourdingue, surjouée. Triomphe public.
22.45 Journal, Météo.

GERVAISE ■ ■ ■
Film français de René Clément (1956, N., 111 min). 3449710
Sous le Second Empire, une blanchisseuse mariée à un alcoolique, qui s'est établie à son compte à force de travail, glisse dans la déchéance. Admirable transposition, dans la pure optique naturaliste, de L'Assommoir, d'Emile Zola.
1.05 The Lost Stooges. Documentaire (70 min). 7737371
2.15 Libre court. Emplois de proximité. De Laurent Klotz, avec Christine Revhero, Hervé Falloux. 2.25 Dynastie. L'attentat. 3.10 Musique Graffiti. Jazz : *92's Lost*, par Michel Petrucciani, *piano (15 min).*

La Cinquième

13.00 Pas normal ! **13.30** La Grammaire impertinente. **13.35** Attention santé. **13.40** Déclics magazine.
14.10 Et Dieu créa la femme ■ Film français de Roger Vadim (1956, 95 min). 1388046
15.35 Fenêtre sur court. **16.00** Les Chasseurs de Mahi-Mahi. **16.30** *Le Réseau des métiers.* **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **18.00** Ecrivains et aventuriers. **18.15** L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [9/12]. Jalousie, de Robbie Coltrane (30 min). 4176
19.30 7 1/2. Magazine (30 min). 3449
20.00 La Légende du sport. Documentaire [2/3]. L'histoire de la boxe (30 min). 3062
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE
Film américain de Jerry Lewis, avec Jerry Lewis, Stella Stevens (1963, v.f., 103 min). 454081
Un professeur de chimie, intelligent mais laid et timide, veut plaire à une de ses étudiantes. Il invente un breuvage qui le transforme en chanteur bellâtre. Burlesque déchaîné mais aussi troublante émotion pour cette fable moderne. En version française, hélas !

22.25

► LES DEUX AMIES
Téléfilm de Jane Campion (v.o., 60 min). 5965130
Deux adolescentes inséparables vont connaître, à l'approche de l'âge adulte, la fin d'une complicité de longue date.
23.45 Court-circuit. Aidez les lemmings ! Court métrage néo-zélandais de Grant Lahood avec Fiona Samuel (1994, 15 min). 8312178
Meilleur court métrage au Festival de Cannes en 1994.
Pièce 313. Court métrage allemand de Birgit Lehmann (1995, 15 min). 60975
0.15 Le Roi ébahi ■ Film franco-hispano-portugais d'Imanol Uribe (1991, v.o., rediff., 110 min). 8325607

M 6

13.25 La Réconciliation. Téléfilm de Kevin Sullivan (111 min). 5628081
Sa mère malade, une petite fille est élevée par sa grand-mère. Elle apprend que son père qu'elle croyait mort est bien vivant...
15.20 Deux flics à Miami. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Duel aux douze coups de minuit.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.40

LE CONTRAT ■
Film américain de John Irvin, avec Arnold Schwarzenegger, Kathryn Harrold (1985, 100 min). 2976587
L'histoire est conventionnelle mais Schwarzenegger ne se contente pas d'être une force en action : il joue la comédie.

COLORS ■
Film américain de Dennis Hopper (1988, 123 min). 660915
A Los Angeles, un vieux flic blasé et un jeune prêt à tout pour faire respecter la loi luttent contre la criminalité dans les quartiers pauvres.
0.50 Culture pub (rediff.).
1.20 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Newport All Stars (55 min). 7920826
2.15 Best of Phil Collins.
3.45 La Saga de la chanson française. Documentaire. Juliette Gréco. 4.40 La Tête de l'emploi. Magazine. 5.05 Turbo. Magazine (50 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 *Pêcheur d'Islande.* Téléfilm de Daniel Vigne (93 min). 1482604
15.20 Télés dimanche.
16.10 Deux cow-boys à New York. Film américain de Gregg Champion (1994, 103 min). 4617994
18.00 Le Dessin animé. *Les Exploits d'Arsène Lupin.*
► En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES VESTIGES DU JOUR ■ ■
Film américain de James Ivory avec Anthony Hopkins, Emma Thompson (1993, 134 min). 5448081
Un beau travail d'adaptation littéraire façon Ivory.
22.40 Flash d'information.

22.55

QUAI DES ORFÈVRES ■ ■ ■
Film français de Henri-Georges Clouzot avec Louis Jouvet (1947, N., 102 min). 849555
A la suite d'une imprudence, une jolie chanteuse de music-hall se trouve compromise dans une affaire de meurtre.
0.45 Bernard Blier. *Documentaire de Doug* Headline et Dominique Cazenave (52 min). 7248807
1.35 Emmène-moi. *Film français de Michel* Spinosa (1994, 85 min). 2970420

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Serge Rachmaninov, musicien du clair et de l'obscur (1).
20.30 L'Histoire en direct. Le Traité de Maastricht (1/2). Avec Roland Dumas, Marie-France Garaud, Elisabeth Guigou, Philippe Herzog, Jacques Attali.
21.30 Fiction. La Voix qui ne voulait pas mourir, de Jean-Marie Simon.
22.40 Accès direct. Stuart Seide.
0.05 Du jour au lendemain. Roland Le Mollé (Giorgio Vasari). 0.50 Coda. Les motets de Josquin des Prés (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Han Suyin (2) ; 2.25, Agora : Spécial arts plastiques ; 2.53, Véronique Nahoum-Grappe, sociologue ; 3.08, Une poignée de poèmes finlandais, par Kaye Mortley ; 3.56, Imaginaires tziganes ; 4.54, Femmes d'Algérie : mots de filles, maux de mères (1) ; 6.15, La Reine de Saba, les métamorphoses d'un mythe (1).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 30 mars, salle des concerts, à la Cité de la musique, par The Choir and Orchestra of the Age of Enlightenment, dir. Gustav Leonhardt : Œuvres de Bach : *Schweigt stille plaudert nicht*, cantate BWV 211 (cantate du café) ; *Concerto pour trois violons, cordes et basse continue BWV 1064*, Elisabeth Wallfisch, Alison Bury et Pavlo Beznosiuk, violons ; Durchlauchster Léopold, cantate BWV 173a (cantate pour l'anniversaire du prince Leopold d'Anhalt-Cöthen), Monika Frimmer, soprano, Mark Padmore, ténor, David *Wilson-Johnson, basse.*
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Barcarola, cantate pour solistes, chœur et orchestre, de Stillman, par le Chœur et *l'Orchestre philharmonique de* Radio-France, dir. Jean-Claude Penneтier. Œuvres de Gorecki.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Boëly, Beethoven, Miteran.
0.00 La Rose des vents. Bartok en Algérie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Emission spéciale 1er avril !
22.30 Les Soirées.... (Suite). Quintette nº 4, de Boccherini, par The Smithsonian Chamber Players ; Concerto nº 4, de Haendel, par The *English Concert, dir. Trevor Pinnock*, Simon Preston, orgue : Symphonie *nº 35 Linz, de Mozart, par l'Orchestre* du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen ; Quintette pour flûte et cordes, de Kraus, Lena Weman, flûte, Per Sandklef et Jaap Schröder, violons, Björn Sjögren, alto, Karl Ottesen, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa. (France 3 du 29/3)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le monde est à vous. Invité : Robert Charlebois ; autres invités : Les ballets Virsky et Berioska ; Génération Disco ; Corona (France 2 du 24/3).
0.00 On aura tout vu.
0.35 Soir 3 (France 3) (25 min).

Planète

20.35 Les Jumeaux.
21.35 Les Pessinois sont parmi nous.
22.00 Les Dinosaures au Smithsonian Institute.
23.10 Les Animaux de la Méditerranée. Drôles d'amitiés.
23.40 Chroniques du studio 4. [2/2] *Télé-révolution en* Roumanie.
0.30 *Première Guerre* mondiale. [11/12] (45 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Théâtre : Les Caprices de Marianne. *Pièce en deux actes d'Alfred* de Musset. Mise en scène de *Bernard Murat. Enregistré en* 1989 (95 min). 26227541
22.35 Concert : Lenny Kravitz (30 min). 6485468
23.05 Paris Dernière.
0.00 Concert : Misty Oldland. Enregistré en 1994 (35 min). 3829956

France Supervision

20.40 Cybervision.
21.35 *Le Corniaud* ■ ■ Film de Gérard Oury (1964, 105 min) 51541710
23.20 Concert classique. Enregistré Salle Pleyel, à Paris, le 15 janvier 1996 (85 min). 85637975
0.45 Coulisses (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Si ma moitié savait ça ■ Film d'Edmund Goulding (1949, N., v.o., 95 min) 2549381
22.05 Saint Louis roi de France. De Robert Darene.
22.30 Le Tombeau hindou ■ Film de Richard Eichberg (1937, N., v.o., 120 min) 3156913

Ciné Cinémas

20.30 La Tribu. Film d'Yves Boisset (1990, 95 min) 8244979
22.05 Les Implacables ■ ■ Film de Raoul Walsh (1955, v.o., 110 min) 79038517
23.55 *Un meurtre est un meurtre* ■ Film d'Etienne Périer (1972, 105 min) 87464772

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain. Les anges des barreaux.
21.35 (et 1.00) Jim Bergerac. A livre ouvert.
22.20 Le Club.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Comment faire réparer une carrière.
23.00 Mission impossible. L'an 2000 (90 min).

Canal Jimmy

20.25 Dents de lait, dents de loup.
21.25 New York Police Blues. Episode nº 42.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 Tu fais pas le poids shérif. Film de Hal Needham (1980, *100 min)* 99835888
23.55 Concert : Procol Harum. Enregistré en 1973 (45 min). 20483554

Eurosport

19.30 (et 23.00) Eurogoals.
20.00 Speedworld.
21.45 Sensations fortes.
22.00 Stock car.
0.00 Eurogolf (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Les Rois du gag. Film de Claude Zidi (1984, 100 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Le ciel s'est trompé. Film d'Emile Ardolino (1989, 105 min). Avec Cybill Shepherd. *Comédie.* 22.20 On n'est pas sorti de l'auberge. Film de Max Pécas (1982, 100 min). Avec Jean Lefebvre. *Comédie.* 0.15 On a volé la Joconde. Film de Michel Deville (1966, 95 min). Avec Marina Vlady. *Comédie.*

TMC

20.35 Hello, Dolly ! Film de Gene Kelly (1969, 140 min). Avec Barbra Streisand. *Comédie musicale.* 22.55 Kramer contre Kramer. Film de Robert Benton (1979, 105 min). Avec Dustin Hoffman. *Drame.*

TSR

20.05 *Il était une fois le Bronx.* Film de Robert De Niro (1993, 125 min). *Comédie dramatique.*

François Genoud, nazi et fier de l'être

Ami de Hitler, proche de certains terroristes, cet ancien banquier suisse affiche encore ses convictions. Recueillie par Pierre Péan, sa « confession » ne tourne pas à son avantage

DANS LE DOCUMENTAIRE « L'Extrémiste : François Genoud, de Hitler à Carlos », Pierre Péan scrute son personnage avec la même passion morbide que naguère celui de François Mitterrand. Peut-être parce que les deux hommes ont illustré – l'un dans l'ambiguïté, l'autre dans l'extrémisme – une certaine osmose entre la gauche et la droite, et qu'ils ont tous deux privilégié les réseaux par rapport aux idéologies.

A l'âge de quinze ans, le jeune Suisse que son père envoie faire ses études en Allemagne se prend de passion pour Hitler, qu'il va rencontrer, *un peu par hasard, en 1932*. Puis – « *par haine des Anglais* », dit-il, mais l'on devine que c'est aussi par antisémitisme –, Genoud se passionne pour le nationalisme arabe, découvert au cours d'un long périple qui le mène à Bagdad et auprès du mufti de Jérusalem, l'allié de Hitler. 1940 le ramène dans l'Europe occupée.



Il a ses entrées partout et fait partie des nazis « de luxe », cette nomenklatura avant la lettre qui ne connaît ni les tranchées de Stalingrad ni les bunkers de Normandie. Genoud raconte comment il s'est recyclé dans la Croix-Rouge puis dans l'édition en même temps que dans les services secrets, suisses ou alliés. Il devient le légataire universel de Goebbels. « *Si je faisais cela, dit-il, c'était pour faire autre chose* ». On triche avec tout le monde mais pas avec les vrais amis nazis qui communient dans une double idéologie – antisémitisme et guerre aux démocraties occidentales. Au point de se rapprocher de l'Allemagne de l'Est pour « *punir* » la République *fédérale d'avoir reconnu Israël en 1963* : les débuts d'une coalition « rouge-brun » qui a encore de beaux jours devant elle.

DE « TOUTES LES FRACTURES »

De fait l'activiste « *va s'immiscer dans toutes les grandes fractures de l'époque* », comme l'explique le *commentaire. Dans les années 50*, Genoud crée l'Association internationale des amis du monde arabe. Il a ses entrées chez Nasser et Ben Bella, il « conseille » indifféremment Eichmann et les terroristes arabes, Georges Habache et le chef militaire du Front populaire de libération de la Palestine, Waddy Haddad, qu'il approuve de vouloir « *mener la guerre contre le sionisme partout dans le monde* ». Il s'intéresse à Barbie, dont il organise la défense, avec son « *vieil ami* » Vergès, et à Carlos, qu'il ira visiter dans sa prison, à Fresnes.

Aujourd'hui, à quatre-vingt-un ans, Genoud continue de tout approuver sauf l'Holocauste et la solution finale, qu'il nie purement et simplement. Le documentaire dément ses propos en montrant les images des camps nazis, filmés en 1945. Mais il y a plus qu'un simple délit d'opinion – et quelles opinions ! Genoud, qui niait tout en bloc avant que ses actes soient couverts par la prescription, reconnaît *avoir posé lui-même « une petite bombe »* contre les Anglais en Palestine. En France, il se vante d'avoir participé à des réunions conspiratrices où l'on évoquait l'assassinat de De Gaulle et/ou la libération des chefs du FLN algérien emprisonnés.

Plus odieux encore, il évoque avec satisfaction l'attentat de l'aéroport de Lod, mené par des Japonais « *que l'on croit porteurs d'appareils photo et qui se mettent à mitrailler à la ronde* » (vingt-huit morts en 1972). Il revendique personnellement le détournement d'un avion de la Lufthansa qui rapporta 5 millions de dollars à « la cause » en 1972. C'est lui qui avait fixé le montant de la rançon et porté les messages au siège de la compagnie...

D'où cette question : pourquoi les services secrets, le Mossad notamment, qui a liquidé un par un les responsables de l'attentat de Munich et bien d'autres, *ne l'ont-ils pas tué ?* « *Parce qu'il était plus utile vivant que mort*, répond le commentateur. *En le suivant à la trace, on pouvait remonter le réseau.* » Et faute d'appréciation du « héros » sur les accords d'Oslo et la collaboration d'Arafat avec Israël, le documentaire de Pierre Péan et Christophe Nick, réalisé par Matthias Sanderson, conclut : « *Son combat est perdu ; Genoud n'a plus sa place dans le monde.* »

Michel Tatu

★ « L'Extrémiste : François Genoud, de Hitler à Carlos », France 2, lundi 1er avril à 23 heures.

PPDA, le retour

par Agathe Logeart

C'ÉTAIT DONC VRAI : PPDA n'était pas parti pour ne pas revenir. Mis au coin, privé de 20 heures *comme de dessert, après un purgatoire* imposé par une certaine idée que les dirigeants de TF 1 se font de la décence, l'emblématique présentateur nous est enfin rendu. TF 1, la chaîne qui tient ses promesses, l'a confirmé d'une façon qui se voulait subtile. Au soir de son dernier journal de remplaçant, Jean-Claude Narcy, l'éternelle doublure des premiers rôles empêchés, avait déjà annoncé la couleur en glissant à la toute fin de son 20 heures qu'après Claire Chazal, pour les éditions de fin de semaine, ce serait PPDA que nous retrouverions dans son fauteuil, lundi. Cette annonce discrète n'avait pas dû paraître suffisante.

On imagine les discussions au cœur de la grande turbine aux vitres opaques de la maison Bouygues. Fallait-il faire comme si de rien n'était ? Prendre le parti de *considérer cette si longue absence* comme un genre de vacances juste un peu particulier mis à profit pour se ressourcer, se remettre en forme, une cure de désintoxication réciproque qui nous rendrait notre PPDA délivré de ses toxines judiciaires ? Convenait-il d'entourer ce retour d'un silence pudique ou, au *contraire*, d'en souligner l'exemplarité ? L'exercice était délicat et le risque évident d'être accusé d'en faire trop ou pas assez. Estimant sans doute qu'à l'approche de la date fatidique (un 1er avril, soulignera-t-on jamais assez la drôlerie de la date ?) les groupies du plus romanesque des présentateurs auraient besoin d'être fixées, TF 1 se décida à mettre un terme aux incertitudes par le biais d'un petit *spot publicitaire du plus étrange* effet.

Inséré entre une réclame pour une belle voiture et celle vantant les mérites d'un système automatique de déclenchement des interrupteurs électriques, PPDA nous revint donc, avec vingt-quatre heures d'avance sur le calendrier. « *Dès lundi*, dit la voix sensuelle de la préposée aux publicités maison, *retrouvez votre journal de 20 heures présenté par Patrick Poivre d'Arvor.* » On apprécia au passage la saveur du « *dès lundi* », marquant *l'impatience supposée et la fin* d'une attente dont il était implicite qu'elle avait dû nous paraître bien longue. C'était un petit bijou, ce film publicitaire. Réunions de rédaction, entouré de ces chers confrères dont on croit pourtant se rappeler qu'ils avaient été quelques-uns à l'enterrer un peu vite, *travail solitaire à son bureau*, discussion dans les couloirs avec ses collaborateurs, image de la star au téléphone, en bras de chemise (tiens, il met parfois des chemises à manches courtes sous la veste stricte...), derrière l'épaule d'une secrétaire : PPDA dans ses œuvres, inchangé malgré les épreuves, notre insubmersible PPDA tel qu'en lui-même.

TF 1 nous avait fait l'honneur des coulisses de son théâtre, déclenchant avec tambours et trompettes le compte à rebours pour que nous n'oubliions pas d'être au rendez-vous du retour du fils prodigue.

MARDI 2 AVRIL

TF 1

13.00 **Journal, Météo.**
13.35 Femmes. *Magazine.*
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le réveil. [2/2] Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Son dernier round. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. Cours de danse. Série.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. Menaces autour du ring. Série.
18.20 *L'Un contre l'autre.* Série.
18.50 *Vidéo gag.*
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 *Journal*, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

HÉROS MALGRÉ LUI ■
Film américain de S. Frears (1992, 118 min). 87819640
Un petit arnaqueur minable sauve par hasard quelques passagers d'un accident d'avion. Un clochard réussit à se faire passer pour le « héros ».

23.00

LMI, LE MAGAZINE INFO
Magazine présenté par Guillaume Durand (75 min). 234208
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Serge Weinberg (Pinault-Printemps-La Redoute) (25 min). 28688
0.40 Marion. [6/6] Feuilleton.
1.35 **Journal, Météo.**
1.45 *Reportages* (rediff.). 2.15 et 3.35, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 2.30 Concert. Enregistré à Sienne (Italie). 5.00 Musique. 5.05 *Histoires naturelles.*

France 2

12.59 **Journal.**
13.45 Derrick. Trop d'amour. Série.
14.50 Le Renard. Froidement décidé. Série.
15.45 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Mamie Malone. Série.
17.25 C'est cool. Grand jeu pour jour J. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Câlins... cadeaux.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Nathalie Baye, *François Cluzet.*
19.59 **Journal**, Météo.

20.50

JUMPIN'JACK FLASH ■ ■
Film de Penny Marshall avec Whoopi Goldberg (1986, 106 min). 874111
Une employée d'une grande banque new-yorkaise reçoit un message d'un agent secret britannique en URSS. Comédie d'espionnage.

22.50

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Pourquoi choisit-on de porter l'uniforme ? *(90 min).* 685289
0.20 **Journal.**
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Les rêves. Avec Giordana Charuty, Lucie Desideri, Jean-Claude Schmidt, Jean-Pierre Peter, Sophie de Sivry (*L'Art du sommeil*) ; Sarane Alexandrian (*Le Surréalisme et le Rêve*) ; Deborah Puccio, Roger Dadoun. (75 min). 3395289
2.30 Taratata (rediff.). *4.10 24 heures d'infos.* 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 **Journal.**
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Docteur, vous êtes fou. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Roman volé*, de François Nourissier.
18.55 Le 19-20 *de l'information*, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. *Jeu.*
20.35 Tout le sport.

20.50

QUATRIÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MASSY
Présenté par Sergio et Tiby (95 min). 478821
22.25 **Journal**, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 604314
Au programme de Cinéma étoiles, *diffusé ce soir dans la plupart des stations régionales, entretiens avec Pascale Buissières à propos du film de Patricia Rozema,* When Night is Falling : *Cédric Klapisch, pour* Chacun cherche son chat ; *Bernard Giraudeau, pour* Les Caprices d'un fleuve ; *Irène Jacob, pour* Othello, *d'Oliver Parker.*
0.25 Sagacités (rediff.). *0.50* Shlamag (rediff.). 1.05 Dynastie. Le bracelet. 1.50 Musique Graffiti. *Concerto pour violon*, de Dvorak, par l'Orchestre de Prague, dir. Jiri Belohlavek (25 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. 13.30 La Grammaire impertinente. *13.35 Attention santé.* La fontanelle, à quoi ça sert ? 13.40 Déclics magazine. 14.10 Des choix pour demain. L'Egypte et le patriarcat [2/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Le Palais royal de Bangkok. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [10/12]. *Délire aux Malouines* [1/2], de Peter Richardson (30 min). 6395
19.30 7 1/2 *(30 min).* 5888
20.00 Archimède. *Tornades ; au cœur du chaos ; un cœur qui bat ;* au cœur de la création : entretien avec François-Xavier Putallaz ; reconnaissances (30 min). 2579
20.30 8 1/2 **Journal.**

20.45

LA VIE EN FACE : FOSSOYEURS EN BAVIÈRE
Documentaire. Le dernier travail manuel, d'Alexander Van Dülmen (45 min). 938227
Dans un petit village de Haute-Bavière, les fossoyeurs tiennent leur congrès annuel. Un enterrement fictif permet au réalisateur de suivre les différents corps de métier qui régissent ce genre de cérémonie et de faire le point sur le respect des valeurs traditionnelles.

21.30

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : MÉMOIRE DU CINÉMA
proposée par Jacques Mény et présentée par Freddy Buache.
21.35 A la recherche des films perdus. Documentaire de Jacques Mény (75 min). 2858579
22.50 A propos de Jean Vigo.
23.00 Zéro de conduite ■ ■ ■ Film français de Jean Vigo avec Jean Dasté (1933, N., 44 min). 10686
23.40 Rencontre avec Freddy Buache.
23.45 La Mémoire retrouvée. Documentaire de Jacques Mény (65 min). 5800208
0.50 Bibliographie.
0.55 Bad Lieutenant ■ ■ *Film américain d'Abel Ferrara avec Harvey* Keitel (1992, v.o., 92 min). 68899208

M 6

13.25 Coûte que coûte. *Téléfilm de* Russ Mayberry *(91 min).* 3499208 *Une mère divorcée, en proie au doute, renonce à élever son fils. Mais celui-ci ne veut qu'une chose : vivre avec elle...*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Chanson pour une âme en peine.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Notre belle famille.
20.35 *E = M 6 junior.* La musique.

20.50

DÉSIDÉRIA ET LE PRINCE REBELLE
[1/2] Téléfilm de Lamberto Bava, avec Franco Nero, Stefania Sandrelli (94 min). 765889
Conte fantastique.

22.35

L'ENFANT PARTAGÉ
Téléfilm de John Kent Harrison, avec Susan Dey, Michael Ontkean (88 min). 9578424
Un couple stérile décide d'adopter un enfant. C'est chose faite avec l'arrivée au foyer d'une petite fille abandonnée à la naissance. Mais leur bonheur est de courte durée : un mois plus tard, la mère naturelle décide de récupérer son enfant...
0.15 Zone interdite (rediff.). Magazine de Patrick de Carolis (110 min). 8393208
2.05 Best of 100 % français. Musique. 3.35 Jazz Dance. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Un père en cavale *Film américain de Darrell* James Roodt (1993, 92 min). 9133937
15.15 Cyberculture (rediff.). Magazine.
15.45 Le Club de la chance ■ ■ Film américain de Wayne Wang (1993, 134 min). 4958005
18.00 Le Dessin animé. Les *Exploits d'Arsène Lupin* (Main basse sur les mines).
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

FOOTBALL
En direct. Demi-finale aller de la Coupe de l'UEFA : Slavia Prague-Bordeaux (135 min). 9292444
22.30 Football. Les meilleurs moments de Bayern Munich-Barcelone (45 min). 116222

23.15

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ?
Film américain de Peter Segal avec Leslie Nielsen (1994, v. o., 80 min). 4947005
Franck Drebin, le flic le plus maladroit de Los Angeles, reprend du service pour enquêter sur un terroriste fou.
0.35 Mendiants et Orgueilleux ■ ■ Film égyptien d'Asma El-Bakri (1991, v. o., 85 min). 7708889
2.00 Doppelganger Film américain d'Avi Nesher (1992, 101 min). 47820956

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Serge Rachmaninov, musicien du clair et de l'obscur (2).
20.30 Archipel Médecine. Les cures thermales.
21.32 Le déclin de la littérature française. Débat.
22.40 Nuits magnétiques. Odessa... Lumière et poussière.
0.05 Du jour au lendemain. René de Ceccaty (Laure et Justine). 0.50 Coda. Les motets de Josquin des Prés (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). *Pierre Corneille ; 1.58, Le Bon* Plaisir de Michel Verret ; 4.59, Femmes d'Algérie : mots de filles, maux de mères (2) ; 6.19, *La Reine de* Saba, les métamorphoses d'un mythe (2).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 13 février, salle Pleyel, par l'Ensemble Orchestral de Paris, dir. *Jean-Jacques Kantorow* : Sinfonietta II, concerto pour clarinette et orchestre (création française), de Penderecki ; Concerto pour clarinette et orchestre K 622, de Mozart, Paul Meyer, clarinette.
22.00 Soliste. *Robert Casadesus.*
22.30 ▶ Musique pluriel. Œuvres de Belimov, Stilman, Redolfi.
23.07 Ainsi la nuit. *Œuvres de Corelli, Dvorak.*
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La pianiste Martha Argerich. Andante et variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor, de R. Schumann, Alexandra Rabinovitch, piano, Natalia Gutman et Mischa Maisky, violoncelle, Marie-Luise Neunecker, cor ; Sonate, de Liszt ; Concerto Hob. XVIII/11, de Haydn, par l'*Orchestre de chambre du* Württenberg, dir. Jörg Faeber ; Sonate pour deux pianos K 448, de Mozart, *Alexandre* Rabinovitch, piano ; Œuvres de Janacek, Brahms.
22.40 Concert. Œuvres de Schœnberg, Stravinsky. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 28/3)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.30 Bas les masques (France 2 du 27/3)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3) (30 min).
22.25 Pêche au gros. [6/12] La Sierra Leone et ses *tarpons géants.*
23.15 Les Jumeaux.
0.10 Les Pessinois sont parmi nous.
0.40 Les Dinosaures au Smithsonian Institute (70 min).

Planète

20.35 *Histoire* de l'aviation. [5/7] D'une guerre à l'autre 1936-1941.
21.30 Les Derniers Aristocrates.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Béatrice Dalle.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Bad Lieutenant ■ ■ Film d'Abel Ferrara (1992, v.o., 95 min) 36778192
0.00 Totalement cinéma.
0.25 Concert : Lenny Kravitz. (30 min). 7571798

France Supervision

19.55 Basket-ball.
21.35 Sons de cloches. D'Alain Léonard-Matta.
22.25 La Communion solennelle ■ ■ ■ Film de René Féret (1976, 110 min) 38428260
0.15 Cybervision *(55 min).*

Ciné Cinéfil

20.30 L'Insaisissable Frédéric ■ Film de Richard Pottier (1945, *N., 100 min)* 3694050
22.10 Berlin Express ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1948, N., v.o., 85 min) 43510937
23.35 Le Blanc et le Noir ■ Film de Robert Florey (1930, N., 100 min) 60856802
1.15 Le Désert de Pigalle ■ Film de Léo Joannon (1957, N., 105 min) 31746067

Ciné Cinémas

20.30 Intérieurs ■ ■ ■ Film de Woody Allen (1978, 90 min) 5415531
22.00 Police fédérale *Los Angeles* Film de William Friedkin (1985, v.o., 115 min) 5494032
23.55 La Force de vaincre ■ Film de Richard Fleischer *(1983, 105 min)* 87431444

Série Club

19.55 Les Aventures de Sir Lancelot.
20.20 Ne mangez pas *les marguerites.* Une grande amitié.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter. L'île de la mort.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) *Jim Bergerac.* Autant en emportent les flots.
22.30 Alfred Hitchcock présente. *N'écrivez jamais.*
23.00 Mission impossible. *Le prix du silence (90 min).*

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux *sont arrivés.* Une dernière pensée.
21.25 Champions : Agostini.
22.25 Chronique bakélite.
22.30 Earth Two. *[1/2] Le projet Eden.*
23.15 Paul Simon : Omnibus. D'Alexander Marengo.
0.10 Absolutely Fabulous. Le caisson (25 min).

Eurosport

19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 26e journée : *Antibes-Pau-Orthez (95 min).* 3796192
21.30 Boxe. En direct. Championnat international WBC. Poids lourds-légers : Ole Klemetsen (Nor) - Joe Siluvangi (Zaï) (90 min). 842640
23.00 Football *(120 min).*

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Empire du soleil. Film de Steven Spielberg (1987, 155 min). Avec Christian Bale. *Chronique.* 23.10 Juge et hors-la-loi. Film de John Huston (1972, 115 min). Avec Paul Newman. *Western.* 1.20 Le Grand Bluff. Film de Patrice Dally (1957, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Comédie.*

TMC

20.35 L'Esprit d'équipe. *Film de Michael Chapman (1983, 95 min). Avec Tom Cruise. Drame.*

TSR

20.35 Pourquoi maman est dans mon lit ? Film de Patrick Malakian (1994, 95 min). *Avec Marie-France Pisier. Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 2 AVRIL 1996

Le patriarcat latin déplore les confiscations de terres palestiniennes par Israël

Les expropriations continuent malgré les accords de paix de 1993

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Comment Israël peut-il *« demander aux Palestiniens de faire la paix tout en confisquant leurs terres »* ? Comment *« vouloir l'arrêt de toutes les violences tout en prenant des mesures qui engendrent la frustration, le désespoir, et qui ne peuvent qu'alimenter l'extrémisme »* ? Autorité spirituelle des catholiques de Terre sainte, le patriarcat latin de Jérusalem se fâche.

L'expropriation d'environ 150 hectares de terres appartenant *« pour l'essentiel à des familles chrétiennes »*, au sud-est de Bethléem, est *« inacceptable »*, affirme-t-on dans l'entourage de Mgr Michel Sabbah, la plus haute autorité catholique à Jérusalem. *« Les autorités israéliennes,* s'est demandé, samedi, le patriarche, dans un communiqué, *ont-elles l'intention de réduire la présence chrétienne, d'inviter les chrétiens, en confisquant leurs terres, à émigrer ? »* La communauté, qui ne représente plus, toutes appartenances confondues, que 3 % des 2,4 millions de Palestiniens résidant dans les territoires occupés, Jérusalem-Est compris, n'entend pas se laisser spolier et *« demande »* à Israël *« d'arrêter les confiscations »*.

Dix hectares ici, cinquante un peu plus loin, trois cents ailleurs, les expropriations de terres palestiniennes dans les territoires conquis par l'Etat juif en 1967 n'ont pas cessé avec les accords de paix de septembre 1993.

DE PLUS EN PLUS DE COLONS

Presque toutes consacrées à l'extension des 144 colonies juives existantes, en Cisjordanie et à Gaza, ou bien aux liaisons routières spéciales qui sont établies entre elles par la puissance publique, les confiscations ont permis d'accroître d'environ 20 % en quatre ans le nombre de résidents juifs dans les colonies.

De 1992, année de l'arrivée au pouvoir des travaillistes, à la fin de 1995, le nombre de colons, indique la Fondation américaine pour la paix au Proche-Orient, est passé de 260 000 à 347 000, dont 200 000 dans la partie orientale de Jérusalem, annexée en 1967. Officiellement, la dernière confiscation en date près de Bethléem, qui privera environ 280 familles palestiniennes de leurs champs d'oliviers, est décidée afin de percer une deuxième route destinée à relier deux colonies juives entre elles.

L'une de ces colonies, Guilo, construite sur des terres arabes expropriées après 1967 à l'est de Bethléem, a été incluse par Israël à sa *« capitale unifiée »*, Jérusalem. L'autre, dénommée Har Homa, au nord de Bethléem, n'est pas encore construite. Après plus de quatre ans d'hésitations – l'essentiel des 205 hectares nécessaires à cette nouvelle colonie ont été expropriés en 1991 –, le gouvernement de Shimon Pérès a donné, le 21 mars, son feu vert pour le début des travaux.

Temporairement stoppé la semaine dernière par la Cour suprême, saisie par les propriétaires, le projet Har Homa est destiné, juste avant les élections du 29 mai, à satisfaire les partis juifs ultra-orthodoxes et leurs mandants. Les 6 500 logements qu'il est prévu de bâtir à Har Homa seront intégralement réservés aux familles, souvent très nombreuses, des « hommes-en-noir ». Des membres de la secte juive des Loubavitch, laquelle soutient matériellement et politiquement la colonisation des territoires palestiniens occupés, seraient parmi les principaux bénéficiaires de ce projet.

La confiscation, selon le comité de défense qui s'est constitué à Bethléem – distante de 15 km de Jérusalem, la petite ville arabe de 20 000 habitants est devenue « autonome » en décembre 1995, mais seulement dans les étroites limites municipales redessinées par la puissance occupante –, *« viole toutes les conventions internationales qu'Israël a pourtant signées »*. Pire, *« les confiscations ayant lieu dans la seule zone qui restait possible pour le développement de Bethléem, elles privent la ville-symbole de la paix de toute possibilité de promouvoir l'investissement dans le domaine de l'infrastructure touristique »*.

Patrice Claude

■ **GAZA : l'Autorité palestinienne** a appelé, samedi 30 mars, à la convocation immédiate du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin au bouclage imposé par Israël aux territoires palestiniens. Yasser Abed Rabbo, « ministre » de la culture, a indiqué qu'un message a été adressé par l'Autorité à la Ligue arabe, *« afin qu'elle soutienne la convocation immédiate du Conseil de sécurité »*, les mesures israéliennes étant, selon lui, *« une sorte de déclaration de guerre contre le peuple palestinien »*. – (AFP.)

Bain de jouvence

par Pierre Georges

ON TROUVE tout sur le Net. Même le superflu. Surfant sur le Web, à l'aise comme poisson dans l'eau, un Américain ne cesse, paraît-il, depuis des semaines, d'envoyer à la planète entière des photographies du type « moi-même dans mon bain ». Chaque jour, ce frappé d'Internet se tire le portrait dans sa baignoire, grimaces comprises, et fait don de sa personne et de ses humeurs à la planète. Ce narcissisme nautile et pudique, car le bain serait moussant, l'occupe furieusement. L'Homme au bain, artiste-plombier, doux maniaque de l'autoportrait, appartient à l'espèce en nette voie d'expansion des citoyens d'Internet et du monde. *« Bonjour la planète, ça va ? Moi, ça baigne ! »*

Ainsi la vie vaut-elle d'être vécue qui y trouve un sens et le projet de ne point rejeter l'homme avec l'eau du bain cybernétique. Si, d'aventure, la fantaisie prenait quelque autre de donner assidûment des nouvelles de sa toilette à l'Univers, qu'il ne se gêne point. Bien des créneaux restent libres : l'Homme au rasoir, l'Homme au shampooing, l'Homme à la douche, l'Homme au peigne. Sans même parler des multiples Vénus sortant des ondes. Ou y entrant, selon une procédure largement éprouvée par les musées.

On trouve tout sur le Net. Même du Juppé ! Du Juppé au passé simple, du Juppé d'autrefois. Du temps où, en proie aux tourments versificateurs de l'adolescence, un méritant élève du lycée Victor-Duruy de Mont-de-Marsan taquinait la muse. Comme d'autres le goujon.

Et, en fait de goujon, il n'est pas du 1er avril. Alain Juppé l'a admis lui-même. Errant sur Internet – ce qui est moins le signe d'un coupable désœuvrement que d'une admirable modernité –, le premier ministre a eu la tentation, tout sauf vénitienne, d'y fureter sur le site *« Juppé »*. Et là, stupéfaction, il a retrouvé la transcription de quelques œuvres majeures publiées jadis dans un fameux journal, *Le Grelot*.

En ce temps-là, Juppé avait seize ans et s'appelait, nom de plume, Pierre Odalot. Il « mirlitonnait » à tout-va. En prime de son excellence d'élève de seconde A'1 *Le Grelot* publia donc trois poèmes intitulés « Pèlerinage », « Toi, mon commencement et mon achèvement » et surtout « Variations égoïstes ». Avec une attaque pied au plancher, du type : *« Bleu de mon rêve, où je régnerai seul »* et une chute à l'avenant : *« Sur mon heur et mes pleurs quand régnerai-je seul ? »*.

Seul. Enfin et toujours seul ! *« Imagine ton nom que je murmure seul/ La nef de haute ligne où je commande seul. »* Sous Pierre Odalot pointait Alain Juppé. Bon prince, le premier ministre a admis que ces vers-là étaient siens et le poème *« d'un texte tout à fait exact »*. Avant de s'émerveiller de l'ampleur de ce que l'on peut débusquer sur le Net. *« J'ai commencé à tapoter et j'ai été absolument sidéré de tout ce qu'on peut trouver »*. Avant aussi de s'interroger : *« Comment est-ce arrivé-là ? Je n'en sais trop rien. »*

Nous, nous le savons. On trouve tout sur le Net. Même la reproduction d'articles. Et dans l'enthousiasme d'un apprenti internaute Alain Juppé a négligé de regarder l'intitulé de ce morceau de bravoure. Cela s'appellait « Crème de Canard ». Et cela provenait tout droit, au mot près, du *Canard Enchaîné* du 20 septembre 1995. C'est moins moderne, assurément. Assez peu cyber-branché-bidule. Mais plus exact !

Des présumés terroristes islamistes ont été incarcérés à Nice

DEUX DES HUIT PERSONNES interpellées le 26 mars à Nice et soupçonnées d'appartenir à la mouvance islamiste (*Le Monde* du 28 mars) ont été écrouées au terme de leur garde à vue. Visés par un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, Mohamed Semmache et Azzedine Sahroui, tous deux d'origine algérienne, devraient être transférés à Paris dans les prochains jours et mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Les enquêteurs les soupçonnent d'avoir pris part à ce qui pourrait bien être la constitution d'un nouveau réseau terroriste islamiste sur le sol français, après le démantèlement des groupes responsables des attentats de l'été et de l'automne 1995.

L'enquête avait débuté avec l'interpellation par les policiers de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec), le 19 décembre à Nice, de Slimane Boudraa, en possession de faux documents d'identité italiens et tunisien. L'homme avait alors indiqué, sur procès-verbal, qu'il passait par la France avant de gagner l'Espagne, où il devait rejoindre les membres d'un « commando » au service du Groupe islamique armé (GIA) algérien. Le groupe devait ensuite, selon lui, repasser en France pour y commettre des attentats durant la période des *« fêtes de fin d'année »*, soit un an après le détournement et la prise d'otages d'un Airbus d'Air France, qui s'était achevée, le 26 décembre 1994, par l'intervention du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et la mort des hommes du GIA. Slimane Boudraa ajoutait qu'un homme l'avait précédé de quelques jours sur le territoire français, sans toutefois révéler son identité.

L'un des faux passeports retrouvés sur lui portant la photographie de Boubaker Zarfaoui, les enquêteurs avaient effectué un rapprochement avec cet homme, réputé membre du GIA. Mais ce soupçon n'a pas pu, jusqu'ici, être conforté par les découvertes policières. En revanche, Slimane Boudraa ayant décrit son *« contact niçois »* comme un employé d'une cafétéria Casino de l'agglomération niçoise, la DST avait identifié El Hadj Mabrek, qui devait être interpellé à son tour le 22 mars, conduisant ensuite les policiers sur la piste du Centre islamique des Alpes-Maritimes (CIAM), ouvert à la suite du démantèlement, en 1994, d'un précédent réseau constitué par des ressortissants tunisiens autour de l'Association des musulmans des Alpes-Maritimes (AMAM), au siège de laquelle des armes avaient été découvertes, dissimulées dans de faux plafonds.

La menace d'une nouvelle campagne d'attentats exprimée par Slimane Boudraa est considérée avec d'autant plus de sérieux par la police française que plusieurs éléments de son témoignage se sont révélés très crédibles au terme de diverses vérifications. L'homme avait notamment fourni les adresses de ses « contacts » en Espagne – un restaurant et un hôtel de Barcelone – et en Italie, à Naples. Le juge Bruguière et le commissaire Roger Marion, chef de la sixième division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), chargée de la lutte antiterroriste, se sont rendus récemment dans cette dernière ville, et ont pu eux-mêmes recouper certains détails avec leurs homologues italiens.

Au cours de la perquisition au CIAM, le 26 mars, les policiers ont en outre découvert une série de carnets contenant des listes de noms codés ainsi que des numéros de téléphone en Italie et en Angleterre, actuellement en cours d'identification. Ces découvertes accréditent l'hypothèse, formulée depuis longtemps par les spécialistes de la lutte antiterroriste, selon laquelle ces deux pays constitueraient les bases arrière privilégiées par le GIA pour lancer ses campagnes terroristes.

Hervé Gattegno

Hésitation à la Bourse de Paris

LES VALEURS FRANÇAISES étaient hésitantes, lundi 1er avril, à la Bourse de Paris. En hausse sensible au début des échanges, l'indice CAC 40 évoluait autour du point d'équilibre sans véritable orientation.

Aux alentours de 12 h 30, l'indice de référence cédait 0,16 % à 2 041,51 points.

La Bourse de Tokyo a terminé à son meilleur niveau depuis quatre ans lundi, favorisée par la progression du dollar vers les 107 yens, dans un marché qui a le sentiment que les liquidités vont affluer en ce début de nouvel exercice budgétaire. L'indice Nikkei a gagné 153,54 points, soit 0,72 %, à 21 560,39 points.

Le dollar était orienté à la hausse lundi, à la mi-journée, lors des transactions entre banques. Il s'échangeait à 5,0492 francs, 1,4815 deutschemark et 107,57 yens. Le deutschemark cédait du terrain face au franc, s'inscrivant à 3,4083 francs.

Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 22 centièmes pour s'établir à 121,92. Il progressait dans le sillage du franc, toujours très ferme face au deutschemark.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	01/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	263198	123844281,80
Total	250085	86171099,30
Elf Aquitaine	238677	80707127
Carrefour	15552	57877135
Suez	266050	53712437,60
L'Oreal	34012	53329541
LVMH Moet Vuitton	40472	51830818
Eaux (Gle des)	89167	45956478
Michelin	179312	43254072,90
Pinault-Prin.Red.	30333	42058685

Troisième semaine de grève des traminots marseillais

MARSEILLE
de notre correspondant

Au quatorzième jour d'une paralysie totale des bus et tramways, la réunion, lundi matin 1er avril, du conseil d'administration de la Régie des transports marseillais (RTM) et la nomination d'Alain Gille au poste de directeur général laissaient entrevoir quelques minces espoirs de déblocage du conflit. M. Gille pourrait en effet rencontrer les représentants de l'intersyndicale dès mardi.

Depuis le début de la grève, les négociations menées par Henri Loisel, inspecteur général des services de la Ville, nommé médiateur par Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, n'ont jamais été interrompues mais elles achoppent toujours sur l'aménagement du temps de travail. Les syndicats contestent son annualisation qui viserait à augmenter la durée quotidienne du temps de conduite d'une partie des 1 300 chauffeurs. Selon la municipalité, seuls 10 à 15 % des traminots seraient touchés par un dépassement d'horaires ou par des journées de travail « hachées », permettant de faire face aux pointes de trafic. Un plafonnement à huit heures de conduite a été proposé aux syndicats, avec l'engagement, d'ici à six mois, de ramener, pour l'ensemble des traminots, la durée quotidienne de conduite à sept heures quarante-cinq. La satisfaction immédiate de cette revendication conduirait à l'embauche de cinquante à quatre-vingts traminots. Or le maire de Marseille se refuse à alourdir le budget municipal.

« La Ville ne reculera pas », affirme Henri Loisel. De son côté, Renaud Muselier, premier adjoint (RPR), estime que *« Marseille est un laboratoire d'expériences et de pressions »* : des négociations nationales sur le temps de travail dans la branche transports en commun doivent aboutir avant le 30 juin. La municipalité espère que la nomination d'un nouveau directeur à la tête de la RTM permettra une reprise du dialogue social au sein de l'entreprise. Sinon, *« il faudrait considérer que nous avons affaire à une une cabale politique »*, estime Henri Loisel.

Les « appels à la raison » se multiplient en direction des grévistes (75 % des chauffeurs selon la direction), afin que ceux-ci assurent au moins le transport des élèves. D'après la mairie, collèges et lycées connaissent depuis le début du conflit une baisse de fréquentation de 30 à 40 %. Le recours à des bus de substitution n'adoucit guère le sort des usagers, puisque lundi, seulement 44 autocars circulaient alors qu'habituellement, aux heures de fort trafic, 425 bus sortent des dépôts. Les deux lignes du métro fonctionnent avec des fréquences de 15 à 20 minutes. D'autres *« mesures d'urgence »* ont été prises, parmi lesquelles la gratuité des parcmètres, et il a été demandé aux taxis d'assurer des transports collectifs. Les commerçants du centre-ville affirment que la grève des traminots entraîne une baisse moyenne de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 30 % : *« Les personnes âgées ne se déplacent plus »*, explique un opticien de la rue de la République.

Ce conflit, qui succède aux trente-quatre jours de grève de décembre 1995 et de janvier, relance le débat sur l'organisation des transports collectifs marseillais. Jean-Claude Gaudin a évoqué la privatisation du service (*Le Monde* du 27 mars) et la municipalité en profite pour souligner que *« dans toutes les grandes villes, sans aucune exception, le conseil général participe au coût des transports urbains »*. Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, qui, avec une contribution financière ponctuelle, avait participé au dénouement du précédent conflit, accepte de discuter des transports en commun dans le département, *« sans que cela ne se résume à un transfert de financement »*. M. Weygand, qui souhaite la nomination d'un « médiateur indépendant », a avancé le nom d'Henri Mercier, président du conseil économique et social de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Luc Leroux

Dans « Le Monde dossiers et documents » du mois d'avril

L'Afrique des Grands Lacs déstabilisée. Des relations ethniques anciennes et difficiles, des mouvements incontrôlables de réfugiés, une décolonisation mal assumée, entraînent une instabilité permanente de cette région. Face à cette situation, la communauté internationale est impuissante.

Le Front populaire. L'arrivée de la gauche au pouvoir, le 4 mai 1936, est due à un mouvement social, au rapprochement des socialistes, des communistes et des radicaux, à la volonté de lutter contre le fascisme. Plusieurs grandes réformes voient le jour. Les obstacles et les échecs affaibliront un mouvement, qui reste symbolique dans la mémoire des Français.

Dans « Les Clés de l'info ». Un dossier sur l'administration française sous l'Occupation, le président de la République et la politique de défense, la stratégie du Hamas.

★ En vente chez votre marchand de journaux. 12 francs.

BOURSE

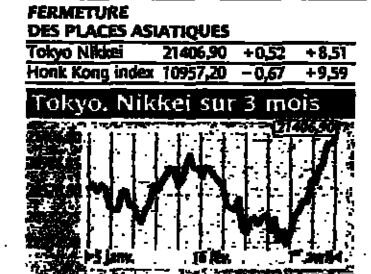
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 1er avril, à 12 h 31 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21406,90	+0,52	+8,51
Honk Kong index	10957,20	−0,67	+9,59

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/03	Var. en % 28/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2044,77	+1,23	+9,23
Londres FT 100	3684,30	+0,32	−0,13
Zurich	—	—	+14,61
Milan MIB 30	1001	+2,66	+7,51
Francfort Dax 30	2485,57	−0,91	+10,27
Bruxelles	1643,84	−0,28	+5,39
Suisse SBS	—	—	−3,05
Madrid Ibex 35	339,40	—	+6,03
Amsterdam CBS	—	—	+9,54

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/03	% 28/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,9800	−0,12	330	354
Écu	6,3215	−0,32	—	—
États-Unis (1 usd)	5,0315	−0,25	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,5920	−0,12	16,0800	17,1800
Pays-Bas (100 fl)	304,6600	−0,15	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2070	+0,03	2,9600	3,4600
Danemark (100 krd)	88,3300	−0,10	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9180	−0,12	7,5700	8,3200
Gde-Bretagne (1 L)	7,6755	−0,21	7,2800	8,1300
Grèce (100 drach.)	2,0885	−0,26	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,1200	−0,97	70,5000	80,5000
Suisse (100 F)	422,7800	—	411	435
Norvège (100 k)	78,5000	−0,05	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,4870	−0,13	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0555	−0,06	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3000	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca.	3,6915	−0,14	3,4200	4,0200
Japon (100 yens)	4,7253	−0,36	4,5300	4,8800

PARITES DU DOLLAR	01/04
FRANCFORT : USD/DM	1,4758
TOKYO : USD/Yens	106,8800

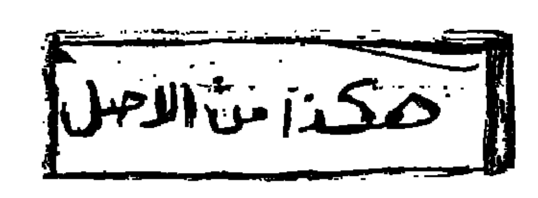
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

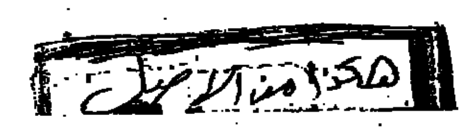
TAUX 29/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,90	6,60
Allemagne	3,38	6,44
Grande-Bretagne	5,88	8,21
Italie	9,84	10,90
Japon	0,50	3,02
Etats-Unis	5,63	6,40

MATIF

Échéances 29/03	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 96	80083	121,60
Sept. 96	757	120,40
Déc. 96	2	119,20
Mars 97	—	—

Tirage du *Monde* daté dimanche 31 mars-lundi 1er avril : 537 896 exemplaires




هكذا من الأصل

PROFESSIONS
La franchise séduit de plus en plus les cadres page IV



PORTRAIT
Chantal Cumunel, présidente de l'APEC page III

Le Monde des INITIATIVES

MARDI 2 AVRIL 1996

METIERS

DEMAIN DANS INITIATIVES EMPLOI
Les freins à l'évolution de l'emploi

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page XII

Les entreprises découvrent les petits porteurs

DAMIEN CHAVANAT

Devenus de véritables partenaires, les actionnaires individuels disposent d'un interlocuteur direct dans les sociétés

P[illegible] la [illegible] sière de la place parisienne est détenu par des actionnaires individuels. Après les avoir longtemps ignorés, les sociétés cotées ne peuvent plus se désintéresser de ces particuliers qui investissent aujourd'hui dans leur avenir et représentent un poids non négligeable dans leur capital. Elles ont donc depuis quelques années créé des postes de responsables de la communication financière pour suivre cet actionnariat.

Sans être majoritaires, ces épargnants peuvent être un élément de stabilité. Chez Lafarge, par exemple, ils représentent globalement 24 % du capital alors qu'aucun autre partenaire n'en détient plus de 5 %. Qu[illegible] ampleur de leur portefeuille individuel, ces actionnaires, souvent ravalés au rang de « petits porteurs », ont droit à la même considération qu'un investisseur institutionnel. Si la réglementation boursière prône l'égalité d'information entre tout détenteur d'actions, quel que soit son poids, il reste néanmoins qu'on ne communique pas avec plusieurs milliers d'épargnants individuels comme avec des spécialistes de la finance. Les avis financiers diffusés dans la presse et le rapport annuel sont loin de répondre aux besoins de ces investisseurs qui, pour nombre d'entre eux, gèrent par eux-mêmes leur portefeuille. A charge donc à leur interlocuteur dans l'entreprise de pallier ces carences. « [illegible] *tion est de permettre aux personnes de comprendre la nature de leur investissement en leur apportant des informations qui leur parlent »*, explique Françoise Dauvergne, responsable, au sein du Cercle de liaison des informateurs financiers (CLIF) de la commission Actionnaires individuels, public dont elle a elle-même la charge chez Lafarge. *« Si, au bout du compte, c'est la valeur financière de l'action qui les intéresse, notre rôle est de les intéresser à nos réalisations, nos projets, nos marques, notre stratégie économique et sociale. Tous ces éléments participent à l'image qu'ils ont de la société, et à l'appréciation qu'ils s'en font. Ils sont indispensables à leur confiance »*, appuie Claude [illegible] Ricard, groupe dont 20 % du capital sont entre les mains d'actionnaires individuels. *« Si le marché de l'alcool chute en France, il faut qu'ils aient à l'esprit que le groupe réalise 60 % de son CA à l'étranger »*, illustre-t-il.

Hommes de communication, ces cadres font appel à tout type de supports pour promouvoir leur société. La plupart éditent déjà un guide de l'actionnaire, destiné à faciliter la compréhension des mécanismes et du vocabulaire boursier. Au-delà de ce document pratique, Total a réalisé une brochure, *L'énergie en action*, pour mieux faire connaître les caractéristiques économiques et techniques du secteur de l'énergie et la place qu'y occupe l'entreprise. *« Un souci pédagogique a prévalu à la réalisation de cette brochure. Celle-ci permet à l'actionnaire de mieux comprendre l'ensemble de notre activité et ainsi d'apprécier plus aisément la valorisation de son investissement »*, relève Michel Hourcard, directeur de la communication financière du groupe.

Les actionnaires de Total reçoivent, par ailleurs, tous les trois mois une lettre qui les informe des principaux événements intervenus dans chaque secteur de la société. *« Il est important*, souligne Michel Hourcard, *d'établir un lien individuel et régulier avec les actionnaires. »* Pernod Ricard a, pour sa part, choisi de les intéresser à la vie du groupe à travers un magazine diffusé trois fois par an. *« Nous avons conçu ce support comme un véritable* news magazine *économique*, explique Claude Risac. *C'est vraiment le journal de l'actionnaire. Lors de l'élaboration de chaque sommaire, nous nous interrogeons sur ce qui, au regard de l'actualité en France et dans le monde, peut l'intéresser. Récemment par exemple, nous avons fait tout un dossier sur Singapour. Comme nous sommes très présents dans ce pays, ce fut l'occasion de leur présenter la situation. »*

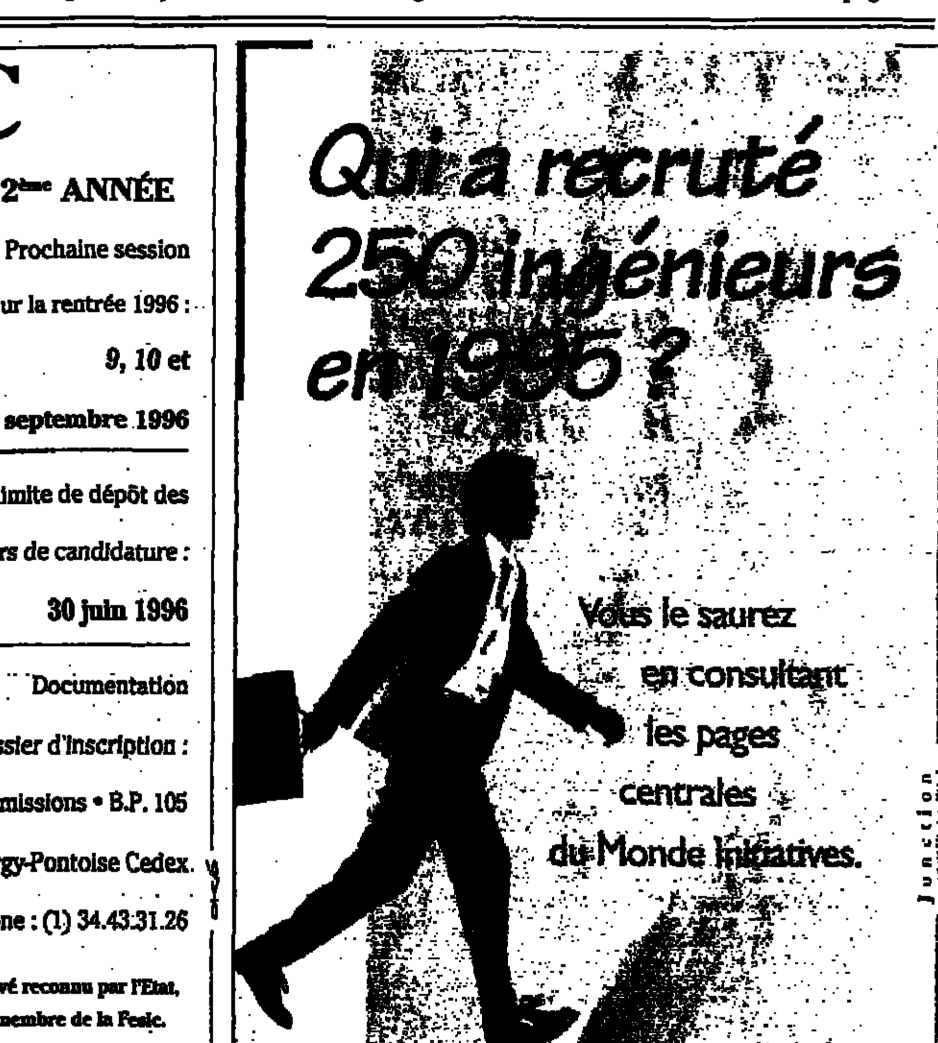
Autre procédé emprunté aux techniques de la communication : le contact direct avec le public.

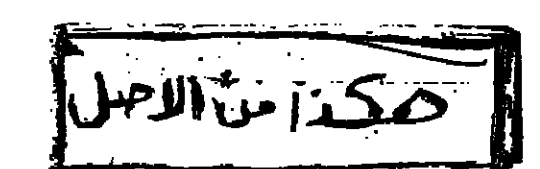
Laetitia Van Eeckhout
lire la suite page III.

Communication de crise

Chez Eurotunnel, les actionnaires individuels qui détiennent plus des deux tiers du capital ont vu chuter dramatiquement le cours de leurs actions. Autant dire que les relations entre ces épargnants et l'entreprise ont toujours été pour le moins délicates, si ce n'est extrêmement tendues. *« Nous gérons en permanence notre activité comme une communication de crise. Car nous ne savons jamais comment [illegible] va réagir aux informations diffusées dans les médias »*, ne cache pas Dominique [illegible], directrice de la communication qui travaille en étroite collaboration avec Christophe Ferrand, responsable des relations avec les actionnaires.

Disponibles, l'un et l'autre doivent l'être pour répondre à toute sollicitation. Ce qui fait dire à Christian Cambier, président de l'Association pour l'action Eurotunnel, que ces responsables *« ont bien compris que nous avons intérêt à travailler ensemble. Même s'ils ne peuvent rien changer au fond à notre situation, ils peuvent au moins nous fournir des informations techniques ».*





L'industrie des semi-conducteurs nécessite une mise à niveau permanente

Avec des métiers appelés à se renouveler au rythme des générations de produits, ce secteur mise à fond sur la formation

PAR ces temps difficiles, l'industrie des semi-conducteurs affiche une santé insolente : 150 milliards de chiffre d'affaires réalisés au niveau mondial en 1995, soit une progression de 45 % par rapport à 1994. En France, le chiffre d'affaires s'élève à 16 milliards de francs, soit 28 % de plus que l'an dernier... A l'échelle de la planète, les fabricants de puces se disputent un marché en pleine expansion. Selon le cabinet d'analyse Dataquest, le marché mondial des composants semi-conducteurs devrait atteindre 280 milliards de dollars en l'an 2000. Il est vrai que, si l'informatique reste le premier débouché, les puces envahissent aussi de plus en plus les téléphones, les appareils électroménagers, les automobiles, les machines à commandes numériques, les installations de sécurité et même les consoles de jeux...

Pour suivre au mieux cette croissance, les industriels multiplient les investissements. Une cinquantaine d'usines nouvelles devraient voir le jour en 1996. Sur ce marché, largement dominé par les Américains, les Japonais et les Coréens – le néerlandais Philips n'arrive qu'en dernière place sur la liste des dix premiers fabricants mondiaux –, la concurrence est résolument féroce. Embarqués dans une course à l'innovation technologique, les fabricants engloutissent des sommes considérables en matière de recherche et de développement. Et les générations de produits, toujours plus puissants et plus réduits, se succèdent rapidement.

Jean-Philippe Dauvin, directeur du groupe Education et Savoir chez SGS Thomson, aime à dire que cette industrie de haute technologie préfigure déjà l'industrie des années 2000 : *« Des usines partout dans le monde, pas de frontières, un marché mondial, des produits normalisés à l'échelle de la planète : nous sommes le prototype du village global. »* Dans ce contexte mondialisé, évoluant avec une extraordinaire rapidité, les métiers ne cessent de se transformer, au rythme des nouvelles générations de produits, soit tous les quatre ou cinq ans. Ainsi, les opérateurs, auparavant recrutés pour leur bonne vue et leur habileté manuelle, nécessaires au maniement des puces – le CAP de couturier était très prisé –, doivent désormais posséder le niveau bac. *« Ils travaillent aujourd'hui avec une caméra, un écran PC et un tableau de bord avec des boutons en pagaille... Il faut qu'ils comprennent ce qui se passe »*, indique Pierre Dandrel, responsable communication-formation chez Philips Composants semi-conducteurs.

La tâche est d'autant plus difficile que le niveau d'abstraction est élevé. Comme le remarque Elie Beniflah, responsable de l'université Motorola située à Toulouse : *« Contrairement à un gâteau que l'on voit brûler, l'erreur sur une plaquette ne se voit pas, elle s'interprète. »* Ingénieurs et techniciens ont été confrontés à des évolutions similaires, nécessitant des compétences de plus en plus complexes : *« On intègre actuellement cinquante fois plus de composants qu'avant dans des surfaces deux fois plus petites »*, poursuit Pierre Dandrel. De fait, comme le souligne Elie Beniflah, avec des produits obsolètes au bout de trois ou quatre années, tout le monde, dans l'industrie du semi-conducteur, apprend en permanence.

La formation s'est très vite imposée comme le seul moyen de garder les salariés à niveau. Motorola et SGS-Thomson ont ouvert, le premier en 1993, le second en 1994, leur propre université d'entreprise. Et partout les heures de formation par salarié atteignent des moyennes impressionnantes : 65 heures par an et par personne chez Philips Composants semi-conducteurs, 50 heures chez SGS-Thomson, 5 jours par an pour chaque salarié chez Motorola, 34 heures par an et par personne à l'usine de Corbeil-Essonnes d'IBM, qui vient d'être retenue pour développer une nouvelle génération de mémoires.

RÉFÉRENCES COMMUNES

Tous les fabricants consacrent, au sein de ces formations, une large part à la culture d'entreprise, à la mise en place de références communes. Chez Philips Composants semi-conducteurs, tous les salariés reçoivent une formation à l'économie : *« Même un opérateur sait ce qu'est un prix »*, commente Pierre Dandrel. Chez Motorola, on tente de rendre le personnel le plus autonome possible afin de supprimer au maximum les contrôles hiérarchiques. *« Nous souhaitons de plus en plus que la personne en bout de processus détienne une partie de pouvoir qui lui permette de prendre la bonne décision au bon moment »*, résume Elie Beniflah. L'entreprise propose également un stage de formation au dialogue entre les responsables et les collaborateurs, suivi par tous les salariés mais ultra-confidentiel : nul n'a le droit d'en parler à l'extérieur...

Chez SGS-Thomson (ST), au sein de l'université dénommée STU, les cours sont tous assurés par des membres de la maison. Trois types de programmes sont proposés : des cours généraux communs à tous les métiers et à tous les niveaux hiérarchiques, des cours spécifiques à chaque activité et des cours de management. *« Nous enseignons aux salariés comment devenir des entrepreneurs dans leur métier »*, indique Jean-Philippe Dauvin. A IBM, on recherche désormais une plus grande ouverture vers l'extérieur. Et, en dépit de la concurrence acharnée que se livrent les différents fabricants, l'idée de monter des formations inter-entreprises figure à l'ordre du jour : *« les problèmes techniques que nous rencontrons sont les mêmes que ceux de Matra et de Thomson »*, indique Jean-Marc Dumas, responsable de la formation sur le site de Corbeil-Essonnes, tout en précisant que des contacts ont été pris et que les négociations sont déjà bien avancées, même si certaines questions liées à la confidentialité restent à résoudre. Au vu des perspectives de développement du secteur, la formation semble promise à un bel avenir dans l'univers des semi-conducteurs. *« Le président mondial de Motorola nous a confié l'an dernier que les cinq jours par an et par salarié constituaient une première étape mais que, pour les années 2000, il faudrait viser un mois par an et par salarié »*, rapporte Elie Beniflah. Des pronostics de bon augure. Sauf si d'ici là on s'interroge sur le sens de cette course effrénée. La tendance actuelle privilégierait davantage la technologie que les besoins réels des consommateurs. Et ceux-ci pourraient peut-être bien finir par se lasser d'acheter des produits appelés à devenir obsolètes dans un laps de temps de plus en plus court...

Nathalie Mlekuz

Répartition du marché mondial des semi-conducteurs

AMÉRIQUE DU NORD
ASIE
21 %
28 %
JAPON
EUROPE
Source : WSTS

En 1995, le chiffre d'affaires mondial s'est élevé à 145 milliards de dollars.

Risque de pénurie de main-d'oeuvre

Selon les chiffres fournis par Sitelesc, le Syndicat des industries des tubes électroniques et des semi-conducteurs, l'industrie des puces (élément actif d'un circuit intégré) concerne actuellement en France 15 000 personnes. Et, en dépit d'un important phénomène d'externalisation, les effectifs ont augmenté de 10 % l'an dernier. *De plus, comme le souligne Gérard Ollivier, délégué général du syndicat,* cette industrie crée énormément d'emplois indirects, en matière de sous-traitance ou dans des secteurs comme ceux du bâtiment, de la maintenance, de l'électricité.

L'augmentation des effectifs devrait se poursuivre. Et Jean-Philippe Dauvin, vice-président des études économiques et stratégiques de SGS-Thomson, redoute que dans les années à venir ce secteur à haut niveau de qualification ne soit confronté à un manque de main-d'oeuvre ou tout au moins à un problème d'adéquation entre ses besoins et les profils des personnes sortis des écoles ou de l'université. Les Etats-Unis seraient, selon lui, déjà concernés par ce type de pénurie.

Un lycée technique en son pays

Louis-Rascol à Albi est mêlé à toute la vie économique locale

COMME tout établissement préparant des brevets de technicien supérieur (BTS), le lycée Louis-Rascol d'Albi fait réaliser par ses étudiants des *« projets répondant aux besoins des entreprises locales »*. Et comme il n'a pas moins de huit sections, la liste prend des allures d'inventaire à la Prévert : mise au point d'un tour automatisé pour la fabrication d'archets de violon, étude et fabrication de suspensions pour motos Harley-Davidson, conception d'une tête de polissage, système de gestion des alarmes des sapeurs-pompiers du Tarn... Mais il s'agit de travaux on ne peut plus sérieux.

Proche de Carmaux, hauts lieux de l'industrie métallurgique et minière, « Rascol » a toujours travaillé en liaison avec les entreprises. Mais les liens se sont resserrés quand ces deux secteurs ont commencé à régresser. *« Le lycée,* explique François Samson, le proviseur, *a alors été un outil important des plans de restructuration »*. Les formations se sont en effet multipliées du CAP au BTS pour répondre à la relance et à la diversification de l'activité économique. Professeurs et élèves sont allés davantage dans les entreprises, et réciproquement.

Bernard Gilabert, chef des travaux, note deux étapes décisives dans cette évolution. D'abord l'apparition des automatismes vers la fin des années 60 : *« Les professeurs de l'époque ont conçu une machine automatique très efficace dans le domaine de l'affûtage des outils. Il s'est produit comme un déclic : le goût de l'innovation était entré dans le lycée, une émulation est restée, l'*« esprit Rascol »* était né. »* Ensuite, au début des années 80, viendra l'obligation faite aux BTS industriels de travailler à un projet : *« Le lycée a foncé dans cette voie qui lui convenait parfaitement. »* On peut voir une troisième étape importante dans l'arrivée à la tête de la commission Industrie de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Albi, de Pascal Albert : *« Je suis technicien,* explique ce dernier. *Je me suis tout naturellement intéressé au lycée et j'ai tout de suite eu l'accord du chef des travaux : il fallait faire mieux connaître aux chefs d'entreprise l'appui que cet établissement pouvait leur apporter. Des conférences ont été réalisées à leur intention puis toutes sortes d'initiatives prises pour les aider à mieux formaliser leurs projets, à faire des tests préliminaires de prototypes, à se lancer. »*

> « Il s'est produit comme un déclic : le goût de l'innovation était entré dans le lycée »

« L'enseignement, juge Bernard Gilabert, *a gagné mieux collerà la réalité. Le lycée a eu récemment un prix d'innovation pédagogique et il affiche des résultats brillants aux examens. »*

Son souci est aussi de rendre ses jeunes techniciens capables de créer et gérer des entreprises nouvelles. Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) qu'il organise pour donner une spécialisation plus pointue aux titulaires de BTS comportent une initiation à la gestion. *« Et nous allons sans doute faire davantage,* confie François Samson. *D'autant que nous disposons sur place des compétences nécessaires. »*

Marie-Claude Betbeder

e n b r e f

■ CINQ ANS APRÈS. Que deviennent les jeunes qui ont un BTS ou un DUT industriel ? Cinq ans après leurs études, 82 % sont cadres, enseignants, techniciens ou indépendants ; 12 % sont employés ou ouvriers, 3 % sont au chômage et 3 % sans activité professionnelle (essentiellement des jeunes femmes s'occupant de leur famille). Ceux qui ont un BTS ou un DUT tertiaire se répartissent de la façon suivante : 46 % sont cadres, enseignants, techniciens ou indépendants, 40 % employés ou ouvriers, 11 % au chômage et 3 % sans activité professionnelle.

■ COMPARAISONS EUROPÉENNES. En Europe du Nord (Pays-Bas, Allemagne), les entreprises ont majoritairement recours aux stages de formation. En Europe du Sud (Espagne et Italie), ces stages sont beaucoup plus rares et ne concernent guère que les grandes entreprises. La France occupe une position intermédiaire. Dans tous les pays, les salariés des grandes entreprises sont plus favorisés que ceux des PME. Mais l'écart, limité au nord de l'Europe, s'accentue au fur et à mesure que l'on va vers le sud. Partout banques et assurances sont des secteurs privilégiés tandis que BTP, textile-habillement et hôtellerie-restauration se retrouvent au bas de l'échelle. Telles sont quelques-unes des informations qu'apporte une enquête communautaire réalisée en 1993 dans le cadre du programme Force.

Le fret aérien à l'heure de la décentralisation

Des aéroports spécialisés revendiquent un rôle de complément à la région parisienne.

EN France, la décentralisation n'a qu'à peine effleuré le secteur du transport de fret aérien. En 1995, Aéroports de Paris (ADP) a transporté 1,2 million de tonnes de fret (y compris postal) contre 60 000 tonnes pour Marseille, 32 000 tonnes pour Lyon, 46 000 pour Toulouse, etc. Paris occupe le 11e rang mondial pour le transport aérien de marchandises et le troisième en Europe, derrière Francfort et Londres. Comme l'explique Jean-Alain Ress, chef du service commercial fret d'ADP (ADP-Cargo), *« 60 % du trafic fret sont transportés dans les soutes des avions passagers ; le reste, dans les avions tout cargo. Il existe une réelle synergie entre les activités fret et passagers »*. Quand on sait que 142 compagnies aériennes desservent régulièrement Paris et couvrent 510 villes dans 135 pays du monde...

FORTE CROISSANCE

Pourtant, la combinaison de deux facteurs laisse penser à certains qu'à l'avenir le vent pourrait tourner. Tout d'abord, le marché du fret aérien connaît, en France et à l'étranger, une croissance de l'ordre de 10 % par an. Si le ciel de Paris n'est pas extensible à l'infini, d'autres aéroports ne demanderont qu'à le compléter. Ensuite, on considère que les activités fret seraient très créatrices d'emplois (de l'ordre de 1 200 postes pour 100 000 tonnes de fret). N'y a-t-il pas là un formidable levier en termes d'aménagement du territoire ?

Pour le conseil général de l'Indre, qui gère depuis le début de l'année 1995 l'aéroport de Châteauroux-Déols, cela ne fait aucun doute. Ancienne base de l'US Air Force, l'aéroport a été progressivement reconverti dans des activités civiles et de transport de fret sensible (armement). Aujourd'hui, le conseil général veut en faire une véritable plate-forme de fret pour le Bassin parisien.

L'aéroport dispose de plusieurs atouts : proximité de Paris, infrastuctures adaptées aux gros porteurs. *« Surtout le marché de fret évolue* explique Martin Fraissignes, délégué général de l'aéroport. *« Certaines compagnies aériennes ont de plus en plus tendance à dissocier le transport des passagers de celui du fret et utilisent des aéroports secondaires pour le traitement de ce dernier. »* Encore à l'état de projet, la plate-forme de fret de l'aéroport de Vatry (Marne) sera opérationnelle en 1998 d'après J.-C. Rebonlin, responsable du projet, qui vise l'objectif de 300 000 tonnes en 2005-2010 et la création de 1 000 à 1 500 emplois. *« Ce mouvement général va dans le sens des trois axes définis lors du conseil des ministres du 11 octobre 1995,* explique-t-on au ministère des transports. *Premièrement, construire de nouvelles pistes à Roissy, mais en les décalant à l'est pour causer moins de nuisances aux riverains. Ensuite, réfléchir à la construction d'un nouvel aéroport (mission Douffiagues). Enfin, redéployer certains vols en province (Satolas, Lille, etc.), ce qui peut avoir des répercussions sur l'activité fret dans l'avenir. »*

Un comité interprofessionnel du fret, dont Jean-Alain Ress est vice-président, fonctionne depuis le début de l'année 1995 et vise à promouvoir l'image et la qualité d'ADP-Cargo.

En septembre 1994, l'Association internationale du transport de fret aérien lui a décerné un Trophée de l'excellence.

Clarisse Fabre

Le rapport Douffiagues

D'après le rapport remis le 14 mars au ministre de l'aménagement du territoire, les plates-formes spécialisées dans le fret seront des acteurs du transport aérien à l'avenir, mais leur rôle sera limité compte tenu du faible nombre des marchandises transportées de bout en bout par des avions tout cargo. Par ailleurs, le rapport tire un bilan plutôt négatif de l'expérience des plates-formes de fret à Alliance, situé près de Dallas, et de l'aéroport de passagers de FortWorth (Etats-Unis). La présence de cet aéroport de fret n'aurait permis de stimuler ni les industries locales ni le transport aérien tout cargo...

صكنا من الامل

Chantal Cumunel, secrétaire générale de la CGC, présidente de l'APEC

Une thuriféraire de la fonction cadre

ELLE n'est pas devenue cadre grâce à la possession d'un diplôme de haute volée. Elle a longuement attendu l'acquisition du statut, cette frontière mystérieuse et spécifiquement hexagonale qui sépare le cadre du non-cadre. Ce qu'elle sait de l'encadrement, elle l'a davantage appris dans les antichambres des institutions, par son travail personnel, que sur le terrain, qu'elle ne pratiqua qu'à ses débuts. Et pourtant. Numéro deux de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement CGC), dont elle est secrétaire générale, membre du Conseil économique et social depuis 1993 où elle préside la commission spéciale du Plan, présidente de l'association pour l'emploi des cadres (APEC) depuis le 6 juin 1995 après en avoir été vice-présidente de 1991 à 1993, Chantal Cumunel a trois amours : le travail et l'emploi (département dont elle fut responsable à la CGC), la négociation interprofessionnelle, dont elle connaît bien les arcanes, et les cadres. *« Ce sont mes trois domaines de compétence »*, dit-elle.

De ce triptyque, le volet encadrement est celui qui la motive le plus. Pour sa défense et illustration, non sans une pointe inavouée de corporatisme, elle sait partir en guerre : *« Non, les cadres ne sont pas trop payés ! Non, les cadres ne sont pas vieux à quarante ans ! Non, les cadres au chômage ne sont pas des incapables ! Non, les cadres ne sont pas des privilégiés ! Et, d'ailleurs, l'avenir ne peut se construire sans eux »*, martèle-t-elle dans son dernier ouvrage pamphlet au titre incantatoire : *Lettre urgente aux cadres qui en ont ras le bol* (Maxima, 1993).

PASCALE HEMERY

« Non, les cadres ne sont pas trop payés ! Non, les cadres ne sont ni vieux à quarante ans ni des privilégiés ! »

Combat obstiné que celui de cette femme de quarante-huit ans, élégamment vêtue, revendiquant sa féminité, parfois un féminisme militant dès lors que *« la discrimination par le sexe garde force de loi au cours de la carrière »*. Combat parce qu'elle a dû au départ tout apprendre par elle-même, ou presque, des responsabilités en général et du syndicalisme en particulier. Une vocation puis une fonction auxquelles rien au demeurant ne la destinait. Née « par hasard » à Forbach, son ascendance bretonne fait qu'elle accomplit ses études supérieures à Rennes avant de gagner Tours où elle entre dans un institut préparant aux relations publiques. A vingt-deux ans, elle effectue un stage d'entreprise à Courbevoie, siège de la prestigieuse British Petroleum (BP), à la direction de l'information et des relations extérieures. Embauchée, Chantal Cumunel découvre la vie professionnelle au sein d'un groupe alors en *« expansion fulgurante »* dans une fonction *« où les compagnies anglo-saxonnes avaient une bonne longueur d'avance »*. Insouciance de la jeunesse ? Goût du risque, comme elle l'affirme ? Elle quitte sur un coup de coeur la multinationale pétrolière pour une PME parisienne spécialisée dans le design, tenue par des copains.

Résultat : la future présidente de l'APEC se retrouve... au chômage : *« Je pointais à l'ANPE, percevais 42 % de mon ancien salaire, lequel couvrait tout juste mon loyer. »*

Que retient-elle de cette (courte) expérience ? *« Au début des années 70, le chômage n'était pas banalisé. Etait chômeur celui qui avait fauté ! Il y avait culpabilisation. Mais, à la différence d'aujourd'hui, le volume des demandeurs d'emploi était très faible. Il n'y avait pas de raison de paniquer. »* Que fait-elle ? Un simple petite annonce suivie d'une candidature spontanée, et voilà Chantal Cumunel recrutée en 1973 dans l'une des plus grosses délégations régionales du Crédit agricole, celle de Quimper. Un établissement où elle émarge toujours aujourd'hui. Elle met en place un service de communication. Un travail dont elle se souvient qu'il ne fut pas facile : il fallait être pionnier. La « com » était encore balbutiante. *« Dans ce milieu très syndicalisé, à forte influence mutualiste, le personnel se montrait suspicieux et nous assimilait à la « voix de son maître ». Les syndicats estimaient que l'information du personnel était de leur ressort. »*

C'est à Quimper que Chantal Cumunel dit avoir rencontré l'un des hommes les plus importants de sa vie, professionnellement s'entend. Pour évoquer cette rencontre avec Alain Rescourio, un Morbihanais alors directeur adjoint de la caisse régionale, elle cite cette anecdote. Alors qu'elle lui présente un matin le premier numéro du journal d'entreprise baptisé *CR 29* afin qu'il lui signe le bon à tirer, celui-ci l'envoie paître : *« Je le verrai quand il sortira, en même temps que les autres salariés. Si c'est un parapluie que vous cherchez, vous vous êtes trompée d'entreprise ! » « Dès cet instant*, se souvient Chantal Cumunel, *j'ai su ce qu'être cadre voulait dire. J'ai compris que les responsabilités se prenaient sans attendre de les recevoir. J'ai assimilé qu'être cadre induit la notion de responsabilité, mais aussi de décision et d'arbitrage, de coordination et de prise de décision. »*

De fait, cette thuriféraire de la fonction cadre, celle qui, lors de négociations avec le CNPF, était prête à claquer la porte si la spécificité de l'encadrement n'était pas reconnue, celle qui toujours aujourd'hui n'admet pas qu'on puisse négocier quoi que ce soit en l'oubliant, n'accéda au fameux statut qu'à l'âge de vingt-huit ans, soit quatre ans après son arrivée au Crédit agricole. Pour ce faire, elle dut se battre pied à pied avec sa hiérarchie : *« J'avais le salaire*, sourit-elle aujourd'hui. *On me « considérait » comme cadre. Mais je n'en avait pas le statut. »*

Malgré l'ambivalence de sa fonction, le Crédit agricole fut pour Chantal Cumunel les années des premiers contacts avec la CGC. De fil en aiguille, parce qu'elle savait « communiquer », la CGC de la Banque verte lui propose un poste à plein temps à Paris. *« Moi qui cernais à peine le rôle d'un comité d'entreprise ou d'une convention collective, j'ai saisi l'opportunité. »*

1984 est ce qu'elle appelle son *« année virage »*. Elle rencontre Paul Marchelli. Patron de la Confédération française de l'encadrement tout juste créée, celui qu'elle décrit comme un *« macho en public »* mais *« habile séducteur en tête à tête »* lui propose un poste de délégué national en charge de l'économie sociale. Trois ans plus tard, la voici élue responsable du département emploi de la CFE-CGC. Une fonction dont elle assure qu'elle requiert beaucoup de technicité. A ce titre, son proche entourage indique volontiers qu'elle s'y attela au prix de longs week-ends studieux et beaucoup d'investissement personnel. Très vite, Chantal Cumunel est confrontée à ce qu'elle appelle les *« urgences »* et ce qui allait devenir sa deuxième passion après la défense de l'encadrement : la négociation interprofessionnelle. Elle aime décrire *« le parcours des nuits blanches »*, *« la plongée dans l'arène »* que fut sa première négociation (1987) avec Philippe Séguin sur l'indemnisation du chômage. Chef de délégation de la CFE-CGC, elle enchaine jusqu'en 1995 pas moins de onze négociations sur le travail et l'emploi, dont cinq sur l'assurance-chômage.

1993 : le jeu des responsabilités tournantes au sein des organismes paritaires marque l'arrivée de Chantal Cumunel au désormais célèbre 51, boulevard Brune, cette fois en qualité de présidente de l'APEC. C'est l'*annus horribilis*. Jamais le chômage des cadres n'a marqué un pic aussi élevé tandis que les offres baissent de manière vertigineuse. Pour elle et l'équipe de l'APEC (six cents personnes), c'est de nouveau l'urgence. *« Quand nous avons vu arriver cette déferlante, nous avons réalisé que le phénomène était bien structurel, qu'il fallait adapter les moyens de l'association et ceux de l'accueil, faire en sorte que nos consultants fassent à la fois du conseil et du recrutement... »* Enfin, parce que le métier de cadre change, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a demandé à l'APEC de réaliser une étude sur la fonction cadre à l'horizon 2000. Nous y sommes !

Jean Menanteau

Parcours

● Chantal Cumunel est diplômée de l'Institut de formation à l'information et aux relations publiques de Tours.
● Après avoir été embauchée en 1970 par Pétroles BP (Région parisienne) au sein de la direction de l'information et des relations extérieures, elle entre en 1973 au Crédit agricole (Finistère) en qualité de responsable de la communication pour la région Bretagne.
● En 1984, elle est élue délégué national de la Confédération CGC.
● Nommée au Conseil économique et social en 1989, elle est élue vice-président de la section du travail, membre de la section des affaires sociales. En 1993, elle est président de la commission spéciale du Plan.
● En 1993, elle est élue secrétaire générale de la Confédération CGC, vice-présidente de l'APEC (1993-1995), poste où elle sera réélue président en juin 1995.
● Chantal Cumunel a participé de 1987 à 1995 à de nombreuses négociations interprofessionnelles portant sur l'indemnisation du chômage, l'emploi, la négociation collective, l'encadrement.

Les entreprises découvrent les petits porteurs

Suite de la page I

« Comme souvent, ils ne viennent pas aux assemblées générales. Il faut que nous allions à leur rencontre. Pour communiquer avec eux, nous avons besoin de savoir qui ils sont, connaître leurs attentes et leurs besoins », explique Françoise Dauvergne, de Lafarge, qui organise deux fois par an des réunions d'information en province en présence du président.

« Au cours de ces réunions, souligne-t-elle, *les actionnaires peuvent l'interroger sur le développement du groupe, sa situation financière, ses relations avec ses partenaires. Chacune de ces manifestations sont précédées de l'envoi d'un questionnaire sur les thèmes que les participants souhaitent aborder. »* Bien que les actionnaires de Pernod Ricard viennent, quant à eux, en nombre aux assemblées générales, Claude Risac n'en multiplie pas moins les occasions de rencontre. Il se déplace à la demande des clubs d'investissement, organise des conférences avec son président. Interlocuteur direct des actionnaires, leur correspondant doit à tout moment répondre à leurs sollicitations : accepter de passer 20 minutes au téléphone s'il le faut, lire et traiter avec attention leur courrier, qu'ils soient détenteurs d'une, de dix ou de cent actions. Très divers sont les parcours des personnes exerçant cette fonction. Il n'existe encore aucune filière formation spécifique. C'est souvent après une expérience dans la communication ou dans la finance que l'on vient à l'exercer et l'exercice de la fonction nécessite souvent une étroite collaboration entre ces deux départements de l'entreprise.

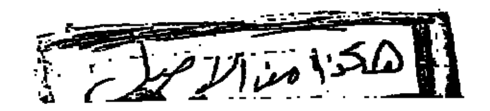
« Au-delà de ce qu'ils peuvent lire dans la presse, explique Claude Risac, *les actionnaires veulent savoir ce que pense la société. Et quel que soit l'état du titre, il faut jouer la transparence, leur expliquer la réalité. Il faut entretenir la confiance qu'ils portent à l'entreprise. »* La tâche est évidemment plus délicate lorsque la dégradation financière persiste.

« Il ne s'agit pas de dissimuler les difficultés. Si nous ne pouvons pas prévoir l'évolution de la situation financière de l'entreprise, relève Christophe Ferrand, responsable des relations avec les actionnaires chez Eurotunnel, *leur expliquer comment nous pensons pouvoir résorber la situation »*. Elle requiert également une très grande disponibilité pour recevoir les membres du comité consultatif d'actionnaires. Mise en place par la plupart des entreprises pour recueillir avis, critiques et suggestions sur leur communication financière, cette instance est d'une *« aide précieuse »*, selon Michel Hourcard, de Total, *« car si nous avons des contacts permanents avec les professionnels de la finance, nous avons aussi besoin d'un retour de ce que pensent et attendent ces investisseurs individuels. »*

Au-delà de tout ce quotidien s'ajoutent parfois des campagnes ponctuelles. Ainsi, Pernod Ricard organise des voyages économico-touristiques, Total des missions d'études, avec des groupes d'actionnaires pour leur faire découvrir l'activité d'une filiale à l'étranger. *« Dans l'idée de transparence, nous voulons renforcer notre image d'entreprise de dialogue respectant ses actionnaires »*, explique Michel Hourcard. *« A travers ces opérations, on fait des actionnaires convaincus »*, renchérit Claude Risac, de Pernod Ricard.

« Un actionnaire est fidèle lorsque la société affiche de bons résultats. On ne l'attire pas par des gadgets », rétorque Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires. Néanmoins, tout ce qui peut être tenté pour mieux faire comprendre l'activité de l'entreprise aux actionnaires individuels – sans exclusive – va dans le bon sens. *« Un actionnaire est un associé »*, rappelle-t-elle.

Laetitia Van Eeckhout



Au Creusot, voyage au « centre de la motivation »

Consultants, universitaires, DRH, chefs d'entreprise réunis en colloque s'interrogent sur un concept galvaudé. Une chasse aux idées reçues

ET s'il était impossible de motiver qui que ce soit d'autre que soi-même ? La pléthore de livres de management qui expliquent, en trente conseils pratiques et dix leçons théoriques, comment redynamiser ses salariés serait alors bonne pour le pilon. Explorer la boîte noire qu'est la motivation, c'est un peu l'objectif que se sont fixé les organisateurs des 9e Journées du Creusot qui rassemblent, cette semaine comme tous les ans depuis 1990, plus d'un millier de responsables et de spécialistes de ressources humaines, de la formation et de la communication.

La méthode utilisée pour réaliser ce « voyage au centre de la motivation », titre officiel du colloque, est plutôt originale. Chacun des participants a reçu, en principe, une étude publiée sous la forme d'un livre-fiction décapant (*Voyage au centre de la motivation*, d'Anne-Caroline Paucot avec Edith Panel, Nathan, Avril 1996), fruit de trois mois d'enquêtes et de recherches auprès des salariés et d'une quarantaine d'experts : consultants, unversitaires, psychiatres, chefs d'entreprise... « *Avec un objectif clair*, insiste Edith Panel, deléguée générale des Journées du Creusot, qui a collaboré à la réalisation du manuscrit : *ne pas aligner des recettes de cuisine comme il se fait encore dans certains séminaires axés coûte que coûte sur l'opérationnel, mais plutôt alimenter la réflexion sur un thème aussi complexe que celui de la motivation.* »

Sur ce point, le document de travail remis aux congressistes tient ses promesses. Ils disposent là d'un antidictionnaire des idées reçues sur la question de la motivation. Première contribution bénéfique, celle qui rappelle comment ceux qui ont essayé de faire entrer le concept dans une case, et une seule, ont été désavoués par la suite. Il y eut d'abord Taylor, « *père de l'organisation scientifique du travail qui considérait que la seule motivation du salarié était l'argent* ». Dans les années 30, Elton Mayo démontra, lui, grâce à l'expérience menée dans les usines d'Hawthorne de la Western Electric de Chicago, que l'amélioration de la productivité était liée à l'intérêt de la direction pour le comportement des ouvriers concernés. Donc, contrairement à ce que disait Taylor, les salariés rechercheraient aussi de la considération et de la reconnaissance. Deux motivations sociales que Douglas Mac Gregor, vingt ans plus tard, relativisait à son tour expliquant que la motivation résidait dans la possibilité de se réaliser dans l'action... Et ainsi de suite.

Les théories de la motivation sont nombreuses, « *mais en parfait décalage avec la réalité*, estime Anne-Caroline Paucot, la plume du livre. *Dans les entreprises, la motivation, personne ne sait très bien ce que c'est. On est encore au stade du "yaka" et du "faukon". Admettons plutôt une bonne fois pour toutes que la question est complexe puisqu'elle se situe au croisement de l'organisation et des individus. Vouloir généraliser est une absurdité* ».

« *Lors d'un recrutement*, fait-on ainsi dire dans l'étude à un directeur des ressources humaines, *c'est incontournable. Un responsable d'un département demande à ce qu'on lui trouve "quelqu'un de motivé". Motivé par quoi ? Pour quoi ? Tout se passe comme si la motivation existait* ex nihilo, *qu'elle ne dépendait pas de l'environnement de l'individu.* »

Ce n'est pas un hasard, rappelle encore l'un des personnages du document, si le mot « désir » n'apparait pas au vocabulaire de l'entreprise. Or il est inconcevable d'aborder la motivation sans parler de désir, terme le plus simple pour exprimer l'énergie, le dynamisme que chacun a en soi.

ENTHOUSIASME ÉVANOUI

Aider les entreprises à éviter ce type de contresens, c'est finalement la mission que se sont fixée les organisateurs des Journées du Creusot. Le choix de la motivation n'est évidemment pas un hasard. Comme le rappelle aussi bien Edith Panel qu'Anne-Caroline Paucot, le sujet est aujourd'hui d'une actualité brûlante : « *Les salariés travaillent sous la pression, sont persuadés n'avoir aucun avenir, et on leur demande de se mettre en mouvement. Mais pour où ? Dans quel sens ? A part la danse des canards, je vois mal ce qu'ils pourraient faire* », estime Anne-Caroline Paucot. Pour autant, le sujet les passionne. Les salariés interviewés n'ont pas eu à se faire prier pour en parler. « *Chacun raconte vite, non pas pourquoi il est motivé, mais parle plutôt de tous les petits riens qui ont eu raison de son enthousiasme du début et qui font aujourd'hui qu'il est démotivé.* » La liste des vexations rapportées est longue.

Le salarié commence alors à se méfier, prend de la distance, observe les événements avec philosophie. « *Et cet éloignement provisoire*, comme le raconte le livre, *est interprété par le supérieur hiérarchique comme un refus de coopérer. "Untel, on ne peut pas compter sur lui", entend-on.* » Le mal est fait, la spirale amorcée a réussi à entamer le moral des salariés.

Marie-Béatrice Baudet

Implication et stress

C'est l'une des questions qui seront abordées au Creusot. Dans quelle mesure les facteurs émotionnels dynamisent-ils ou freinent-ils l'action ? Les psychologues estiment généralement que, face aux sollicitations de l'environnement, l'individu adopte trois comportements : la confrontation directe, l'évitement, la réévaluation de la situation. Ces stratégies ne sont pas toutes efficaces. La première est généralement considérée comme la meilleure, mais ce n'est pas toujours le cas. Quoi qu'il en soit, le stress accompagne l'effort d'adaptation au changement. Il serait impensable de vouloir déterminer un stress moyen, car cela impliquerait de le quantifier.

la chronique

Marie-Béatrice Baudet

Stages pour managers de haut vol

SI vous croyiez que la mode du management version Indiana Jones était « out », détrompez-vous. Il y a eu, on s'en souvient, la nuit dans le désert avec le *shaman*, le saut à l'élastique, la marche sur les braises ardentes, le deltaplane, le rafting. La liste n'est malheureusement pas exhaustive. Maintenant, place au dernier-né, qui nous fait passer à la vitesse supersonique de la bêtise humaine : le stage « pour faire comme si que » on était pilote de Mig 29. Ce n'est en rien une plaisanterie mais une annonce publicitaire (quart de page) tout ce qu'il y a de plus sérieuse dans la rubrique économico-financière – celle réservée aux gagnants – d'un grand quotidien américain. Pour la modique somme de 8 000 dollars (40 000 francs environ). l'entreprise peut permettre à ses cadres dirigeants de monter au septième ciel des compétences managériales. Quant à savoir pourquoi, c'est une autre histoire. Ce n'est pas la seule question, d'ailleurs. Pourquoi un Mig 29 et pas un Rafale ? Cela aurait donné un sacré coup de main à Dassault, d'abord.

> Le dernier-né des stages version Indiana Jones nous fait passer à la vitesse supersonique de la bêtise humaine

Les premières expériences des stages en *outdoor*, puisque c'est ainsi qu'il faut les appeler, ont été, certes, très instructives. Après une nuit dans le désert gelé d'Arizona pour méditer avec les sages indiens, beaucoup de cadres ont compris l'intérêt de garder toujours une petite laine avec soi.

Mais avec un Mig 29, c'est autre chose, on atteint le summum et le sommet. Pourtant, il y a quand même un petit hic : est-ce que les salariés ne vont pas s'imaginer que le pilote-manager survole trop les problèmes au lieu d'aller sur le terrain en discuter ?

C'est vrai que dans l'armée de l'air, il y a les volants et puis les rampants. Mais n'avait-on pas dit que les organisateurs militaires, c'était bel et bien fini ? Une erreur sans doute. Une de plus

La franchise séduit de plus en plus les cadres

L'insécurité de l'emploi pousse de nombreux salariés à se mettre à leur compte dans les réseaux d'enseigne

LA franchise – qui vient de tenir son XVe Salon à la porte de Versailles –, semble statistiquement stagner en France depuis 1989. Pourtant, à la faveur de la crise, ce type de contrat connaît un dynamisme particulier depuis cinq ans. Plus nombreux à vouloir se mettre à leur compte, les cadres fournissent en effet des contingents non négligeables aux réseaux de franchise.

Mais reprenons le fil de l'histoire. Dans les locaux de la Fédération française de la franchise (FFF), un manuscrit est fièrement affiché. Le document médiéval date du XIIIe siècle : il stipule que, en échange de privilèges octroyés par le seigneur des lieux, la ville de Chambéry doit verser à ce même seigneur une contrepartie pécuniaire. A partir de ce premier cas de « ville franche », le principe de la franchise est né : privilège contre redevance.

Mais c'est surtout lorsqu'il va s'appliquer au commerce de masse et de détail que le principe connaît un essor significatif. Aujourd'hui, qu'il s'agisse de franchises de produits (Natalys, Gérard Pasquier, Afflelou, Lissac, etc.), de services (McDonald's, Dessange, Eléphant bleu, Midas, etc.), voire de franchises industrielles (Coca-Cola, Yoplait, etc.), le type de partenariat varie mais repose toujours sur le principe de synergie entre un investissement indépendant (le franchisé) et une stratégie commerciale d'enseigne et de développement (le franchiseur).

INDÉPENDANCE

« *Il existait en France 34 franchiseurs en 1979, leur nombre atteint aujourd'hui 470* », précise Xavier Legrand, responsable de la documentation à la FFF. Au total, la France est aujourd'hui au premier rang européen et compte 25 750 franchisés – selon les estimations du Cecod (Centre d'études de la commercialisation et de la distribution) –, soit 320 000 emplois concernés. En termes de chiffre d'affaires, la franchise est passée en France de 94 à 172 milliards de francs au cours des cinq dernières années, représentant l'an dernier environ 6 % du chiffre d'affaires total du commerce de detail et des services français. Une étude réalisée en 1994 par le Cecod confirme son appréciation : près de 40 % des franchisés ont un niveau d'enseignement supérieur ou égal à bac + 2. Quant aux candidats reçus chaque année par Florent Lamoureux à la FFF depuis 1992 pour suivre une formation de franchisés, plus des deux tiers sont des cadres, dont la moitié encore salariés en entreprise...

L'approfondissement de la crise, la détérioration du marché de l'emploi, la pression forte de la hiérarchie au sein des entreprises : tous ces facteurs poussent les cadres à chercher un travail indépendant qui leur permette de se mettre à leur compte et d'avoir le sentiment de travailler enfin pour eux.

Par ailleurs les différents types de franchise existants offrent à ces cadres plusieurs formules. Celle du placement pur d'abord, qui consiste à investir une somme dans une franchise (hôtel, agence immobilière, etc.) sans avoir à en assumer soi-même l'exploitation.

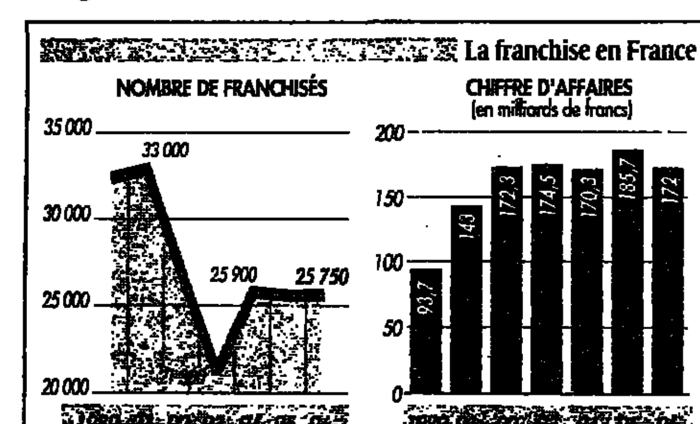
Aidé par la notoriété de l'enseigne pour ses emprunts bancaires, le cadre choisit de placer des fonds dans une PME qu'il dirige et grâce à laquelle il espère se constituer un patrimoine, par la possibilité de revendre, à terme, sa franchise. « *Cette tendance a d'ailleurs déjà franchi une nouvelle étape aux Etats-Unis*, précise Florent Lamoureux, responsable de la formation à la FFF, *où l'on connaît actuellement le* family business, *c'est-à-dire la possibilité de transmettre son contrat de franchise à ses enfants.* »

Certains franchiseurs ont bien senti tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer du pôle que constituait aujourd'hui leurs enseignes pour les cadres. La marque Goldy les montres, créée en 1989, a même construit son réseau de franchisés à partir de ce constat. Aujourd'hui, l'enseigne compte quinze boutiques en France.

Mais l'enseigne qui a le plus systématiquement développé son réseau sur la vague de cette tendance est la marque McDonald's. Avec 430 restaurants fin 1995 – le premier a été ouvert en 1979 –, le mastodonte américain compte aujourd'hui 393 points en franchise.

« *A la fin des années 80, nous recevions environ 1 500 candidatures par an*, souligne Denis Hennequin, directeur général de McDonald's France... *Aujourd'hui, nous sommes à environ 3 000 chaque année...* » Autant dire que la sélection s'en ressent : il faut à présent dix ans d'expérience professionnelle en entreprise, à des niveaux de fortes responsabilités, pour entrer dans le réseau d'une marque qui compte depuis peu, parmi ses franchisés, d'anciens PDG de filiales de groupes étrangers installés en France...

Olivier Piot



Depuis 1989, le nombre de cadres postulant au statut de franchisé n'a cessé d'augmenter.

INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.

Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche

TESTEURS INTEGRATION/VALIDATION

Notre Direction Technique renforce ses équipes pour l'intégration de grands systèmes de commutation publique, système AXE 10.

Vous apporterez un support technique dans les plans d'intégration, en proposant des solutions optimales dans le respect des contraintes techniques, économiques et délais.

Ingénieur de formation Electronique/Informatique, vous possédez une expérience de développement logiciel, tests unitaires et/ou test et intégration sur grands systèmes de télécoms et/ou de temps réel.

La maîtrise de l'anglais est indispensable. Des déplacements à l'international sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Martine de Bouville

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex

MET MATRA ERICSSON

DES HOMMES AU SERVICE DE LA COMMUNICATION

GRANDE BANQUE COMMERCIALE

La Direction des Etudes et Développements Informatiques recherche :

JEUNE ARCHITECTE TECHNIQUE

ATELIER GENIE LOGICIEL

Agé(e) de 28/32 ans, vous êtes diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs ou possédez une formation universitaire Bac + 5/6.

Votre expérience vécue dans l'univers Grands Systèmes IBM/MVS se double d'une compétence et d'un goût prononcé pour les systèmes conviviaux mini/micro et les systèmes de communication multi-plateformes (MVS, UNIX, WINDOWS). Ayant exercé des responsabilités de Concepteur, Support Technique Projet, Responsable Méthodes..., vous maîtrisez parfaitement la modélisation des données (MERISE) et avez mis en place des dictionnaires de données complexes.

Au sein d'un grand chantier dont l'objectif est de mettre en place un AGL assurant la convivialité des postes de travail utilisateurs, la transparence de l'accès aux données et la communication inter-systèmes, vous serez responsable du projet Base Documentaire (conception et mise en place d'un dictionnaire de données de l'ensemble des composants du système d'informations de la Banque).

Avec le soutien des experts techniques du Groupe, vous assurerez les spécifications du projet, son architecture technique, le choix des outils, la modélisation et la mise en place. Vous prendrez en charge d'autres missions d'architecture, intégrant de nouvelles orientations techniques, dans des domaines variés.

Vos facilités de dialogue et de communication, votre ouverture d'esprit et votre engagement seront les garants de votre réussite et de votre évolution dans cette fonction.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence JAT45 à notre conseil, Isabelle de FORCADE, RIB, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.



Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.
Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités large bande (ATM)

RESPONSABLE SERVICE LOGICIEL TEMPS REEL (Réf. RDL/01)

Au sein d'une équipe d'une vingtaine d'Ingénieurs spécialisés (Temps réel ou Exploitation) que vous animez, vous prenez la responsabilité directe des projets majeurs du service, tant au niveau des choix techniques que dans les moyens mis en œuvre (architecture, plateforme, environnement, méthodes de développement). Vous entretenez à ce titre des contacts fréquents avec vos interlocuteurs internes ou externes.

De formation Ingénieur, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans d'encadrement dans le domaine des télécommunications et dans le développement des logiciels temps réel. Vos capacités d'analyse et de synthèse et une bonne méthodologie sont indispensables.

SPECIALISTE OUTILS & METHODES LOGICIEL (Réf. OML/01)

Vous êtes responsable de la cohérence et de la convergence des développements logiciels. Dans ce cadre, vous proposez les plateformes, outils et méthodes adéquats et en assurez la mise en place.
Suivant vos compétences et motivations, vous pourrez prendre la responsabilité directe d'un projet.
Une expérience de 5 ans dans le domaine des logiciels temps réel en télécommunications est indispensable.

Nos développements logiciels temps réel et d'exploitation sont réalisés en langage C ou C++, sous UNIX ou CHORUS. La connaissance de L'ATM sera appréciée.
Une bonne maîtrise de l'anglais et un bon relationnel sont indispensables pour ces deux postes.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Jean-Paul Durand

MET COMMUTATION
19, avenue Carnot
91348 Massy Cedex

MET MATRA - ERICSSON

DES HOMMES AU SERVICE DE LA COMMUNICATION

Piloter, animer
notre système d'information de gestion, un rôle stratégique...

Notre société est une PME indépendante reconnue pour la performance de son savoir-faire technologique dans la conception et la maintenance d'équipements industriels, destinés à des clients très diversifiés : collectivités locales, offices d'HLM, mais aussi clients du secteur tertiaire. Face à l'évolution de nos marchés et soucieuse de répondre toujours mieux aux attentes de notre clientèle, nous souhaitons intégrer un nouveau collaborateur à qui nous confierons l'animation et l'évolution de notre système d'information, véritable outil de pilotage de nos décisions.

A l'écoute des opérationnels, vous exercez un rôle de réflexion sur les évolutions de l'environnement, évaluez leurs conséquences en terme organisationnel, pilotez les projets d'optimisation et assurez la mise en place des systèmes d'information et de communication associés. Vous êtes par ailleurs entièrement responsable de votre budget informatique.

A 30 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur ou grande école de commerce + 3ème cycle systèmes d'information), vous avez une vision à la fois marché et organisation de votre métier, pratiqué en environnement exigeant... dans le consulting ou en milieu industriel réputé dans le domaine. Vos qualités personnelles : recul, maturité, sens de la décision et qualité de contacts à tous niveaux seront vos atouts pour réussir dans cette fonction et vous développer au sein de l'entreprise.

Si l'environnement professionnel est pour vous fortement mobilisateur,

Envoyez votre dossier de candidature sous référence DI.CE à notre cabinet conseil RCC, 50 avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Des Hommes au service de la communication



Filiale de **MATRA HACHETTE** et **d'ERICSSON** propose aux opérateurs de Télécommunications des solutions clefs en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles, et accès large bande.

Une entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour des nouvelles technologies et recherche un ingénieur

CONCEPTEUR DE COURS ET FORMATEUR A L'INTERNATIONAL

Nos collaborateurs et nos clients bénéficient régulièrement de formation sur nos produits et sur les évolutions techniques de nos systèmes.

Vous serez chargé de concevoir et d'animer des modules de formation, notamment sur le réseau GSM.

Vous avez de très bonnes qualités relationnelles et de l'aisance en anglais pour animer et concevoir des cours à l'étranger.

Ingénieur de formation Electronique, option télécom ou informatique, vous avez une première expérience dans le domaine des télécoms. Vous maîtrisez la langue anglaise et êtes disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger.

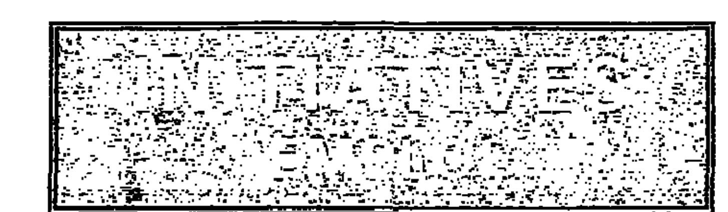
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 333 SA à notre conseil
LEADS FRANCE
7, rue Treilhard
75008 PARIS

Leads

C A D R E R   L E   T A L E N T

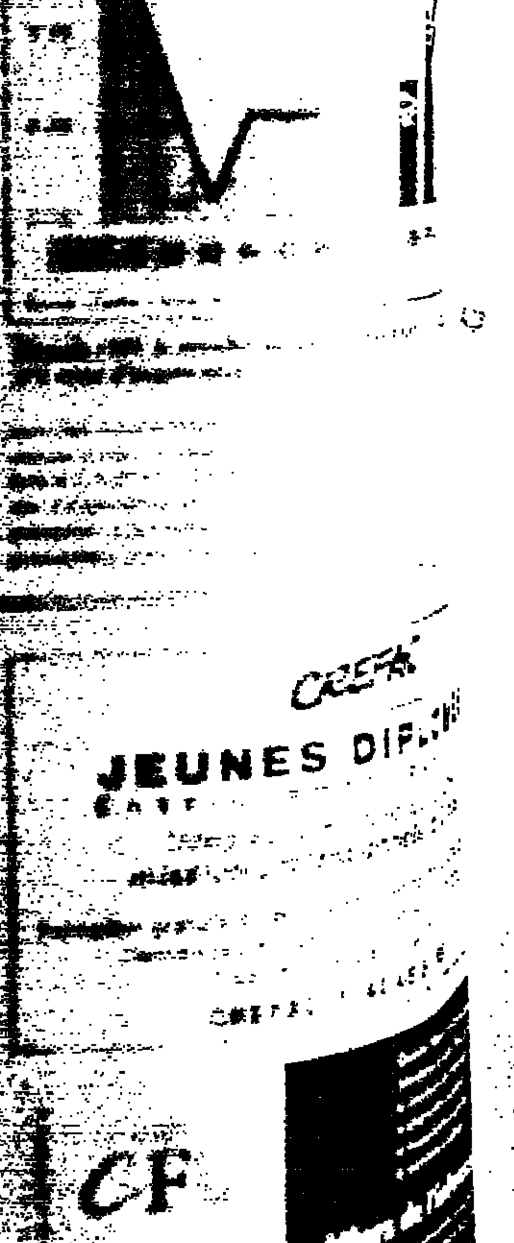
EN RAISON DU LUNDI DE PÂQUES FÉRIÉ

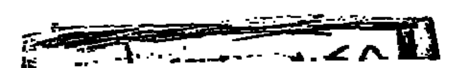
Les offres d'emploi seront regroupées dans



du MARDI 9 AVRIL *

*** daté 10 Avril**





INFORMATIQ... TÉLÉCOMM...

RÉSEAUX
...CATIONS

صكنا من الاجل

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

IEURS SYSTÈMES
PÉCIALISÉS
RÉSEAUX CELLULAIRES

Responsable projet logiciel temps réel embarqué

Dans le cadre de programmes majeurs pour notre société, vous serez chargé du développement de produits logiciels temps réel. Vous disposez pour ce faire d'une solide expérience en développement méthodologique de logiciel temps réel embarqué, idéalement acquise dans le domaine de l'aéronautique, maîtrisez plusieurs langages informatiques, dont C et ADA, et avez déjà travaillé sous UNIX. Curieux, pragmatique, votre sens des responsabilités et votre excellent relationnel vous permettront d'évoluer rapidement vers de plus larges fonctions. Réf. GRH/3116

Ingénieur logiciel temps réel embarqué

Au sein de l'une de nos équipes Produit, vous serez responsable de l'étude et du développement de logiciel temps réel, dont les performances et la fiabilité représentent les atouts majeurs. Motivé par les techniques de pointe en matière de logiciel temps réel embarqué, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience. Votre sens relationnel allié à votre réelle ouverture d'esprit vous permettront d'accéder à de plus larges responsabilités sur des projets particulièrement porteurs. Réf. GRH/3216

…ent à des Ingénieurs diplômés d'une …AE, ESE…), maîtrisant parfaitement

…de candidature (lettre + CV), en précisant bien la …SA, GRH, 27 rue Leblanc, 75512 Paris Cedex 15.



Évidence

Un projet novateur dans un univers high-tech, avec vous ?

CS Technologies Informatiques, filiale du Groupe CS Compagnie des Signaux (2 700 personnes, 2,1 milliards de CA), est spécialisée en systèmes informatiques distribués temps réel de haute performance. Pour faire face au développement d'un grand projet technologique, nos équipes de **LYON** exigent un renfort à la hauteur de leur expertise et de leur savoir-faire.

4 INGÉNIEURS LOGICIEL

- au sein d'une équipe développement, spécialisée en optimisation des communications dans un OS, vous participez à la spécification, au développement et tests unitaires de logiciels de base (système temps réel distribué). 2 ans au minimum d'expérience, une bonne connaissance de l'optimisation de programme en langage C (C++ apprécié) et la participation à des développements logiciel réussis avec des procédures qualité (test, configuration, documentation…), Unix et l'anglais courant sont obligatoires. (réf. IL/1)
- au sein d'une équipe intervenant sur les aspects outils de développement et d'administration, vous participez à la spécification, au développement et aux tests de composants logiciel de base (système temps réel distribué). 2 ans au minimum d'expérience, une bonne connaissance de l'optimisation de programmes en langage C (C++ apprécié), en génie logiciel et en administration système Unix, l'anglais courant sont obligatoires. La connaissance SNMP serait un plus. (réf. IL/2)
- Spécialiste qualité logiciel, vous gérez l'ensemble des configurations logicielles nécessaires aux systèmes développés. Vous contrôlez les procédés de reconstruction, de livraison et d'intégration des logiciels. Vous êtes en charge de la mise en place des métriques et des tests. A 28/30 ans, 5 ans au minimum d'expérience, la maîtrise complète du cycle de vie et des techniques de développement logiciel sur Unix, l'anglais courant sont obligatoires. Des connaissances en OS temps réel, C, C++, logiscope, objet builder, cartes Power, PC sont des plus. (réf. IL/3)
- Spécialiste du développement logiciel et modélisation, vous êtes en charge de l'analyse-modélisation de composants matériel et logiciel, de l'application, l'optimisation/la validation des performances de systèmes aides à la réponse d'appels d'offres. A 28/30 ans, 3/5 ans d'expérience en logiciel, réseaux/protocoles et électronique, la maîtrise de langages informatiques de haut niveau (C, C++, ADA), une bonne connaissance électronique des systèmes de la théorie et des protocoles des réseaux informatiques, l'anglais courant, sont obligatoires. Une expérience du mécanisme des operating systems et des réseaux est un plus. (réf. IL/4)

2 INGÉNIEURS PACKAGING-INDUSTRIALISATION

- en relation avec les concepteurs hardware, les producteurs, la gestion, en tant que spécialiste méthodes électronique, vous intervenez dans les domaines des constituants d'ordinateurs et assurez l'interface conception/production : faisabilité, maintenabilité, méthode, coût, qualité. Vous préparez la logistique documentaire. Une solide expérience (5 à 10 ans selon la formation), en méthodes de production, de préférence en circuits imprimés ou en mécanique, produits électroniques et l'anglais courant sont obligatoires. (réf. IP/1)
- en relation avec les équipes de développement hardware et fournisseurs de composants et équipements, vous participez à l'étude et au développement de systèmes et sous-systèmes informatiques (enveloppes mécaniques, refroidissement, interconnexion et câblage, prise en compte des normes et standards d'environnement). Une solide expérience (5 à 10 ans selon la formation) dans les domaines concernés, la connaissance des normes de sécurité (CEI 950) et des compatibilités électromécaniques (EN 55022, CEI 801X), des outils Spice, Flowtherm et l'anglais courant sont obligatoires. (réf. IP/2)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Vous intervenez sur le design et le management technique du projet de développement de cartes. Votre formation d'ingénieur est complétée par au moins 5 ans d'expérience s/Firmware (C), FPGA/ASIC design, langages Verilog, VHDL, ABEL, Cadence… ; la connaissance en microprocesseurs et l'anglais courant sont obligatoires. (réf. IE)

Pour relever le défi avec nous, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à CS Technologies Informatiques, Christiane Roche, 1 boulevard Marius Vivier-Merle, 69443 Lyon Cedex 03.



COMPAGNIE DES SIGNAUX

MEDIA SYSTEM



MEDIAPA

INGÉNIEURS CONSEILS

Le Groupe Banques Populaires est la première banque des PME-PMI.
La B.P. ROP - Banque Populaire, implantée sur l'Ouest Parisien, se distingue par des performances qui lui permettent d'envisager l'avenir avec une sérénité et des ambitions intactes.
Afin de faire face à nos projets et objectifs de développement, nous souhaitons intégrer, un

Chargé d'Etudes Moyens de Paiement

Auprès du Directeur des Moyens de Paiement et de la Logistique, vous avez en charge, dans un domaine caractérisé par l'évolution rapide des technologies, l'organisation et l'amélioration des processus de traitement et des produits. Votre objectif : optimiser la qualité, la productivité et donc l'efficacité commerciale.

Vous serez également amené à développer des activités technico-commerciales.

De formation Ingénieur, vous disposez à 28/30 ans environ, d'une première expérience de l'organisation et/ou de l'audit, et avez su valoriser votre sens de l'analyse, votre rigueur et vos qualités relationnelles.

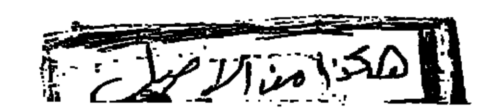
Cette fonction requiert une bonne maîtrise de l'informatique et une connaissance des systèmes d'information.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo), en précisant la réf.96/04/CE, à notre Conseil, Rémi Chevalier, 19 rue Condorcet, 75009 Paris.



B.P.ROP

Nous ne sommes pas populaires sans raisons



INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



Le spécialiste européen de l'ingénierie linguistique et documentaire

recherche :

UN(E) CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

(Bases de données et méthodes développement logiciel),

pouvant justifier d'une formation d'école d'ingénieurs *(ou troisième cycle)*, disposant d'une expérience professionnelle de 6 ans au moins en tant que Chef de Projet dans le développement de logiciels en C, C++, UNIX, utilisation de SGBD orientés objets et SGBD Relationnel.

Sa mission : encadrer une équipe de 5 personnes et participer au développement d'outils logiciels pour la construction d'applications en ingénierie linguistique et documentaire. Il(elle) devra s'intégrer à nos équipes existantes.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

UN(E) INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour notre département Ventes Internationales,
de langue maternelle anglaise et bilingue français/anglais.

Il(elle) sera d'abord intégré(e) à une équipe support dans le département IIR (Système Intelligent de recherche documentaire), puis rejoindra l'équipe internationale en Octobre 96 (déplacements fréquents à l'étranger).

Il(elle) connaît les domaines de l'ingénierie linguistique et du documentaire au travers d'une formation Bac+5, de bonnes bases informatiques sont également indispensables (systèmes UNIX, WINDOWS).

TROIS INGENIEURS LOGICIEL C - UNIX

pouvant justifier d'une formation d'école d'ingénieurs *(ou troisième cycle)* disposant d'une expérience professionnelle *(hors stages d'étude)* de 2 ans au moins dans le développement de logiciels en C, C++, UNIX. Connaissances dans les domaines *suivants appréciés : SGBD OO, Motif, système documentaire.*

Leur mission : participer au développement d'outils logiciels pour la construction d'applications en ingénierie linguistique et documentaire et s'intégrer à nos équipes existantes.

Disponibilité immédiate.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite et C.V.) à :
Edwige HEINRY - GSI Erli
1, Place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex.

Chef de projet

Quel sens à votre carrière ?

Nous sommes une Grande Banque et, si notre fonds de commerce Informatique repose sur des mainframes, nous n'avons pas attendu la mode pour mettre en œuvre les nouvelles technologies.

Vous commencez par une phase d'immersion nécessaire pour vous familiariser avec la complexité de notre environnement, avant de prendre le leadership d'un projet et, ultérieurement, la responsabilité d'un secteur études.

Ingénieur ou universitaire (DESS, MIAGE), vous avez fait vos classes, de préférence dans le tertiaire, et acquis ainsi vos galons de chef de projet.

Venez construire votre carrière avec nous, à **La Défense**, en lui donnant du sens et de l'amplitude.

Notre Consultant,
Jean THILY, vous remercie
de lui écrire s/réf. 101/LM

"Carrières de l'Informatique"



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Filiales du groupe Holderbank, premier cimentier mondial, (effectif : 37 500, CA : 38 milliards de Frs), les Groupes ORIGNY et OBOURG fabriquent et commercialisent des ciments, bétons et granulats en France et en Belgique.

Dans le cadre de notre nouvelle stratégie informatique **Client/Serveur**, *nous souhaitons recruter un*

Responsable Architecture Informatique et Télécom

Bilingue Anglais

- De formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou équivalent), vous avez, à 34/40 ans environ, une expérience de la fonction de 4 à 5 ans minimum exercée de préférence dans le secteur Industriel.
- *Manager d'une équipe de 25 personnes environ, vous avez la charge* de la définition et de la mise en oeuvre de la nouvelle architecture informatique Groupe (Hardware, réseaux locaux, micro, serveur) et en assurerez l'évolution et le suivi.
- *Des compétences Réseau, Télécom et Système sont nécessaires à la réussite de cette mission ainsi que la connaissance d'un SGBD/R.*
- *Votre imagination, votre sens du service, un intérêt marqué pour les* nouvelles technologies et d'excellentes qualités relationnelles sont les garanties de votre évolution au sein de notre groupe.

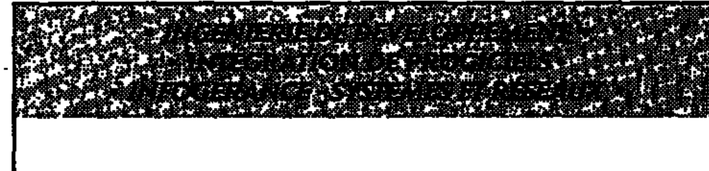
Pour plus d'information, composez le 36.68 48 08 (2,23 Frs/mn) Code *113.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV et salaire actuel sous référence FOZ à EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



ORIGNY

Publipanel



Le Groupe Transiciel avec plus de 750 collaborateurs déploie ses activités sur le plan national et international au travers de projets de grande envergure.
Au cœur de la stratégie du Groupe, la division Intégration de Systèmes et Organisation développe son savoir-faire autour de solutions progiciels ERP : ORACLE APPLICATIONS, TRITON, MANMAN/X.
Pour accompagner notre développement, nous recherchons des

CONSULTANTS

DANS LES DOMAINES DE LA FINANCE ET DE LA GESTION DE PRODUCTION

Une expérience significative de l'un de ces métiers associée à une bonne maîtrise de l'anglais sont indispensables (CPIM serait un plus).

Pour en savoir plus sur nos postes, merci d'adresser votre candidature à TRANSICIEL
Direction des Ressources Humaines
59/60, quai Le Gallo
92513 BOULOGNE
Cedex.

GROUPE TRANSICIEL

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PRESTATAIRE DE SERVICES

Société privée du secteur banque-assurance - Paris Etoile - nous sommes *leader européen dans notre domaine d'activité avec un CA consolidé de* 3 milliards de francs en constante progression.

Dans le cadre de schémas directeurs ambitieux, nous recherchons pour accompagner notre développement international un

Chef de Projet Confirmé

Bilingue Anglais

Issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez à 28-32 ans

- une expérience significative de conduite de projets d'informatique de gestion en environnement Client/Serveur/SGBDR.
- Vous avez également encadré une équipe projets de 5 à 6 personnes et géré les budgets correspondants.

La pratique d'un environnement de développement orienté objet est souhaitée, *l'expérience de conduite de projets en anglais* est indispensable.

Ce poste évolutif et stratégique sera confié à un candidat à fort potentiel doté d'excellentes qualités relationnelles.

Si vous êtes pragmatique, autonome et ambitieux, merci d'adresser votre candidature sous réf. HEM à EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel



Pour passer vos annonces :



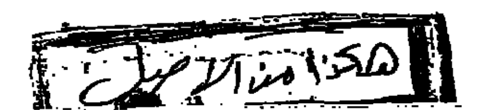
44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

INGÉNIEURS CONSEILS

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

*Norman Parsons est la filiale française de Robert Half International, cotée à la Bourse de New-York et leader mondial du recrutement spécialisé depuis 1948 avec plus de 160 bureaux dans le monde. Dans le cadre de notre forte croissance en France, nous renforçons notre activité de recrutement informatique en créant la division **Informatique et Multimédia**. Nous recrutons actuellement pour les fonctions suivantes :*

- ***Etudes et Développement,***
- ***Production/Système - Réseau - Infrastructure***
- ***Support/Assistance - Interface Utilisateur***
- ***Commercial/Marketing - Conseil***
- ***Management et Organisation.***

Soumettez-nous vos projets professionnels, nous y répondrons en toute confidentialité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence NPI/IAM à NORMAN PARSONS, Division Informatique et Multimédia, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au (1) 47.23.38.00.



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Michael page, n°1 du recrutement en France et en Europe, crée la division Ingénieurs et Production pour le recrutement d'ingénieurs et de techniciens et recherche pour ce challenge un

Consultant

Agé de 29 ans environ, de formation initiale ingénieur, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience opérationnelle au sein d'une entreprise industrielle ou d'un cabinet de conseil. Bon commercial, organisé et autonome, vous possédez une bonne connaissance des métiers de l'industrie.

Vous aimez les contacts de haut niveau et êtes attiré par une activité commerciale et de conseil.

Après un cycle de formation spécifique, vous développerez votre propre portefeuille de clients et aurez la responsabilité globale de vos missions de recrutement. Doté d'une forte personnalité, *vous possédez un excellent relationnel et* souhaitez intégrer une structure très évolutive et dynamique.

Le caractère international de notre activité exige un anglais courant.

Adressez CV + *photo + n° de tél. + rém.* actuelle à **Hubert de Préval, Michael Page Ingénieurs & Production**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois Perret **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Corniche 3,48F/Min)* sous réf. HDP2302



Michael Page Ingénieurs & Production

Le spécialiste du recrutement pour l'Industrie

TAIWAN ISRAEL IRELAND PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA ITALY SCOTLAND ENGLAND IRELAND PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA SINGAPORE SOUTH KOREA SINGAPORE PEOPLES REPUBLIC OF CHINA IRELAND ENGLAND SCOTLAND ITALY

Nous sommes devenus le 1er fournisseur au monde d'équipements pour **l'industrie des semi-conducteurs**. En 25 ans, cette croissance nous a hissé au rang des 500 entreprises les plus performantes grâce à notre technologie et l'efficacité de notre réseau mondial. Pour assurer notre croissance et répondre à nos attentes clients, nous recrutons des

Ingénieurs
Supports Techniques

Au sein d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, en collaboration avec le responsable de la région, vous avez en charge un parc d'équipements fonctionnant en continu sur les sites de production de semi-conducteurs. Vous participez à la maintenance opérationnelle et à l'optimisation de nos installations ainsi qu'à l'amélioration constante des procédés. Vous évoluez dans un environnement de haute technologie très exigeant où les équipements mettent en œuvre des techniques variées telles que l'électronique, l'automatisme, le vide, la mécanique et les techniques de plasma.

Votre profil :

- INGÉNIEURS-TECHNICIENS DÉBUTANTS (Réf. IT1). Connaissances de base en électronique, automatisme, mesures physiques, science des matières.
- INGÉNIEURS-TECHNICIENS CONFIRMÉS (Réf. IT2). 3 à 5 ans d'expérience en maintenance d'équipements semi-conducteurs. Une expérience dans les procédés CVD, PVD, implantation ionique et gravure est souhaitée.

Pour tous ces postes, un excellent sens relationnel ainsi que l'anglais courant sont nécessaires.

Une formation initiale est prévue aux USA ou à Munich. Possibilités d'évolution à terme vers le support process. Postes basés à Corbeil Essonnes.

Merci d'adresser lettre, CV, en précisant la réf. à : APPLIED MATERIALS C. NICOLAS - Bât. E Parc de la Julienne - 91830 LE COUDRAY MONTCEAUX



GERMANY FRANCE NETHERLANDS JAPAN UNITED STATES

LAFARGE CIMENTS

Jeune chef de projet informatique

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction : actif dans 40 pays, 33 MdF de CA, 33 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, bétons et granulats, plâtre et matériaux de spécialités. Sa vocation est de faire progresser les matériaux et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

La direction des Systèmes et Organisation informatique de Lafarge Ciments (4 milliards de francs de CA, 2 000 personnes) met en place et gère l'ensemble du système d'information de gestion dans un environnement distribué (mini-ordinateurs et micro, bases de données relationnelles).

Nous vous proposons une véritable responsabilité de « compte client » en interne, avec dans un premier temps, une orientation prioritaire pour les projets à mener avec la Direction des Ressources Humaines :

- animation de la relation avec le « client interne »;
- évaluation et pilotage opérationnel des projets;
- encadrement des équipes;
- coordination du suivi des applications existantes.

Vous êtes ingénieur diplômé (avec si possible une formation complémentaire en gestion), vous avez une expérience réussie de 5 ans environ dans les études et le développement informatique dans un environnement distribué.

2 ans d'expérience de mise en œuvre de SIGAPaie constitueront un atout supplémentaire.

Avec votre sens de la méthode, vous souhaitez exploiter vos qualités d'écoute, votre esprit moteur et vos capacités d'animation.

A un candidat de valeur, ce poste ouvrira des perspectives d'évolution diversifiées dans l'ensemble du groupe.

Poste situé à Saint-Cloud.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 9608, à notre conseil : BONNEL Conseils Associés, 27-29 rue Raffet 75016 Paris.

LAFARGE

LES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE MONDE

MEDIA SYSTEM

CESIA CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTEMES D'INFORMATION

Conduire des missions de **conseil en organisation et en systèmes d'information**, réaliser des **études stratégiques sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication**, c'est ce que nous proposons à des :

Consultants en Organisation et Systèmes d'Information

(X, Mines., Sup Aéro, INSA, HEC, ESSEC...)

- **Senior Manager**, 30/35 ans, pouvant justifier d'au moins cinq années d'expérience de conseil en organisation et systèmes d'information au cours desquelles il aura dirigé des équipes de consultants de haut niveau et développé une activité commerciale avec succès (réf. M0396-SM)
- **Senior Consultants**, ayant une première expérience réussie de deux à trois années en cabinet de conseil ou en entreprise dans le domaine des systèmes d'information et de l'organisation (réf. M0396-SC)
- **Junior Consultants**, avec ou sans première expérience, faisant preuve d'une réelle motivation pour le métier de conseil et pouvant faire état d'une formation de base dans le domaine des systèmes d'information (réf. M0396-JC)

Partenaire privilégié des organisations internationales et du secteur public, les missions qui nous sont confiées sont **à forte valeur ajoutée** (études stratégiques, audits, schémas directeurs, assistance à maîtrise d'ouvrage...)

Pour faire face à une croissance rapide de notre activité **en France et à l'étranger** (Russie, pays de l'Est, Chine, Inde...) nous devons renforcer nos équipes par des Consultants à fort potentiel et aptes à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre cabinet.

Impérativement diplômés d'une grande école (d'ingénieurs ou de commerce), les candidats devront **parfaitement maîtriser l'anglais**.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et CV) en précisant la référence correspondante à Claudine BEAU
CESIA - 6, rue du Général de Larminat 75015 PARIS

Debis

REIMS

JEUNE INGENIEUR ELECTRICITE

Avec près de 5500 personnes et plus de 2 milliards de C.A., le Groupe des Apave est leader du contrôle technique réglementaire en France. Il est largement présent dans les domaines de l'assistance technique, du conseil et de la formation professionnelle.
L'APAVE PARISIENNE, principale entité du Groupe, vous propose d'intégrer son agence de [redacted].

De formation SUDRIA, ESIEE..., vous êtes débutant ou doté de 2 à 5 ans d'expérience acquise en bureau d'études ou entreprises d'installations électriques.
Rattaché au responsable d'agence, votre excellent relationnel vous permettra de vous intégrer à l'équipe "Electricité" (20 personnes).

Vous savez travailler en autonomie afin d'effectuer sur votre région des missions de contrôle et d'assistance technique dans le domaine des installations électriques.

Notre carte de visite réputée et votre sens du conseil sont propices à un développement de carrière.
Une voiture de société est prévue.

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec c.v. et photo en précisant vos prétentions, sous référence 9579/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17.
Fax (1) 40.54.57.99.

apave

AXIAL

SECTEURS DE POINTE

Responsable achats



18 000 personnes, 7 divisions, 55 filiales étrangères, *exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.* ***Sa Division SYLEA*** *se situant au premier rang européen dans son domaine, recherche pour le Département* ***Equipementiers - Equipements Spéciaux*** *de sa branche CABLINAL, un :*

Rattaché au Directeur du département, vous serez en liaison permanente avec les Etudes, l'Industrialisation et les différents sites basés en France ou dans le sud de l'Europe.

Votre objectif : gagner environ 5 points *par an sur les achats et* ***garantir la cohérence de la politique*** *du département en la matière* ***en coordonnant*** *des négociations souvent complexes.*

Vos missions : *•* ***animer*** *une équipe d'acheteurs et de correspondants achats sur les sites en les initiant à une démarche marketing*
• procéder aux ***achats prioritaires*** *et liés aux* ***investissements***
• apporter ***un support amont*** *auprès des Etudes et de l'Industrialisation.*

Agé d'au moins 30 ans, ***de formation supérieure,*** *vous apportez la preuve de résultats significatifs dans la fonction acquis en* ***milieu automobile et dans un contexte PMI.*** *Sens de la négociation, réactivité, capacité pour apporter des solutions innovantes et* ***pratique courante de l'anglais*** *sont autant d'atouts qui vous incitent à nous rejoindre.*

Le poste est basé à Saint-Quentin-en-Yvelines et implique de nombreux déplacements sur les sites.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,*** *sous référence* ***9613,*** *au 7 rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM

Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Agro-Alimentaire de Luxe

RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Filiale d'un grand groupe, implantés dans le Sud-Ouest et réalisant près de 50 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation, nous conjuguons tradition et créativité dans la réalisation de nos produits.

Nous recherchons notre **Responsable Recherche et Développement.**

Sa mission : *concourir à la croissance de l'entreprise et à sa volonté de* renforcer sa présence sur les marchés du catering, de la RHF et de la GMS par une démarche créative et rigoureuse dans le développement et *l'amélioration des produits, des process* et des techniques d'emballage, une collaboration ouverte avec le marketing et la production, une richesse d'échanges avec les interlocuteurs extérieurs (fournisseurs, laboratoires, organismes officiels...).

Ingénieur agro-alimentaire avec environ 5 ans d'expérience en Recherche et Développement, il animera ses projets avec une attention particulière aux impératifs de coût et de production.

Publipanel

Ecrire sous réf.
14A 3021 6M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Filiale de MATRA HACHETTE et d'ERICSSON, MET COMMUTATION propose aux opérateurs de télécommunications des solutions clés en main pour réseaux téléphoniques fixes, mobiles et large bande.
Notre entreprise et ses équipes au service des opérateurs renforce ses compétences autour de nouvelles technologies et recherche son

RESPONSABLE DU DEPARTEMENT EXPORT INDUSTRIEL

Rattaché à la Direction des Opérations, votre responsabilité consiste à développer l'exportation de produits et services liés à notre activité avec l'ensemble du Groupe Ericsson et en export direct auprès de nos opérateurs.

Véritable responsable de centre de profits, vous intervenez de la stratégie du développement export jusqu'à sa rentabilité avec votre équipe de 5 personnes.

Vos relations seront internes (Usine, Département Ingénierie et Installations, ... Ericsson, ...) et externes (France Télécom, Ambassades, Ministère de l'Industrie, ...).

Agé d'environ 35/40 ans, de formation ingénieur (Arts & Métiers, Supélec, Télécom Paris, ...), vous possédez une expérience confirmée de la négociation de produits industriels idéalement dans le secteur des Télécoms et/ou de l'électronique. Vous maîtrisez l'anglais. Vos capacités de négociation, de développement et de coordination seront des atouts essentiels pour réussir dans ce poste clé au sein de notre organisation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la réf. LM 0204 à notre conseil

LABEILLE CONSEIL

LABEILLE Conseil
34, Boulevard Henri IV
75004 Paris

MET
MATRA - ERICSSON

DES HOMMES AU SERVICE DE LA COMMUNICATION



FORCE COMPUTERS développe, fabrique et commercialise des calculateurs destinés à être intégrés par les grands-comptes OEM des marchés Telecom, Industriel et Militaire dans leurs propres systèmes.
FORCE est aujourd'hui un des leaders mondiaux de ce secteur d'activité en pleine expansion.
Afin d'accélérer et de consolider sa croissance, la filiale française, en charge de l'Europe du sud, renforce sa structure commerciale. Nous recherchons un :

INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS-COMPTES

Il aura pour mission principale ,
- de réaliser les objectifs de ventes annuels fixés sur sa base clients
- d'identifier les nouveaux projets clefs puis d'y implanter notre technologie
- *de sécuriser et de développer les affaires existantes*

Il sera supporté dans sa mission par les équipes locales de support technique et marketing

Le candidat recherché,
- *aura connu une expérience significative (3 ans) de la vente directe à une clientèle de* grands-comptes OEM dans une société internationale des secteurs de l'électronique ou de l'informatique
- devra faire preuve d'un caractère dynamique, créatif, rigoureux et autonome
- *sera âgé d'environ 30 ans*
- aura une formation d'ingénieur (ou équivalent) en électronique / informatique
- devra posséder un bon niveau d'anglais parlé et écrit
- sera un utilisateur averti de la micro-informatique

Fourchette de salaire : 240 KF+ / voiture de fonction
Les conditions de travail sont motivantes et les perspectives de croissance de l'entreprise très prometteuses.
Merci d'adresser un courrier indiquant vos conditions salariales actuelles, vos motivations ainsi qu'un CV accompagné d'une photo à l'attention de :

FORCE COMPUTERS FRANCE
Madame Aline AUREL
17-19 rue Jeanne Braconnier, 92366 Meudon la Forêt Cedex

Presse quotidienne

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Le Télégramme est le 1er quotidien de Bretagne par son taux de pénétration et le 1er régional de France par la progression de sa diffusion. Le Télégramme avec un C.A. de 400 M.F. et une diffusion de 194 000 ex./jour est également présent par ses filiales en presse gratuite, radio, en T.V. et dans le conseil en communication.

- *Vous êtes ingénieur généraliste ou équivalent. A 35/40 ans, vous maîtrisez la micro-informatique et les réseaux, les standards logiciels et matériels ainsi que les systèmes actuels de Télécommunications. Vous avez une expérience des process industriels et de la maintenance.*
- *Rattaché au directeur technique, vous :*
  - *Assurez la production quotidienne d'un service d'une centaine de personnes exploitant des systèmes informatiques.*
  - *Organisez les services en personnels, matériels, formations.*
  - *Assurez la coordination avec les autres services de l'entreprise.*
  - *Participez au choix des nouveaux matériels et des nouveaux processus d'organisation.*
  - *Contribuez à l'élaboration et au suivi des budgets.*
- *Poste basé dans le Finistère.*
- *Merci d'adresser votre candidature (CV + photo) au Télégramme, B.P. 243, 29205 Morlaix cedex.*



Quotidien de la Bretagne.

Le Studio

Nous sommes leader sur le marché des composants d'emballage destinés à la cosmétique, à la parfumerie et à la pharmacie (CA : 1 milliard de francs). Dans le cadre de notre forte croissance, notre Direction Technique Cosmétique basée en Normandie (100 km de Paris) recherche un jeune :

CHEF DE PROJET INTERNATIONAL (H/F)

AM / MINES / INSA / ENSI ...

Missions et Responsabilités

Après une formation de 6 mois à nos produits (pompes, valves, pulvérisateurs), et à nos moyens de production (moulage, machines d'assemblage) vous prenez en charge *la conception et le développement d'un nouveau système* de conditionnement spécifiquement adapté à l'industrie cosmétique. Vous vous appuyez sur un outil CAO performant (CATIA) pour concevoir les nouveaux produits en suivant 4 étapes clés : études, prototype, préserie, industrialisation. Homme de dialogue et de technique, vous constituez votre groupe de projet (qualité, production, méthodes,...) et entretenez des relations suivies avec les clients.

Profil et Offre

A 25 ans environ, vous êtes ingénieur à dominante mécanique. Créatif, vous disposez idéalement d'une première approche de la conception d'objets produits en grande série. La connaissance du moulage des pieces plastiques serait fortement appréciée. Le cadre international de cette mission rend indispensable la pratique de l'anglais. Enthousiaste, vous disposez d'un bon esprit d'analyse, et aimez fédérer les compétences. Notre groupe offre de larges perspectives d'évolution pour un candidat de valeur.



Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 5003 à :
PREMIERE LIGNE - 54, avenue du Général Leclerc
92513 Boulogne Cedex - Fax : 46 05 00 34



Union des Groupements d'Achats Publics, 925 personnes, 7 milliards de C.A. recherche pour son siège social à Champs sur Marne (77), proche R.E.R. un :

INGENIEUR QUALITE CONFIRME

Rattaché au Directeur Qualité et en relation avec une quinzaine de Responsables Qualité au sein des *différentes Directions, vous participerez activement à* l'implantation d'un système d'Assurance Qualité, en vue d'une certification ISO 9000 dans 3 ans.

Dans ce cadre, vous serez chargé de la mise en place, de la maintenance et du développement du système documenté (manuel qualité, procédures, etc...) *ainsi que du système d'audit qualité.*

De formation supérieure, vous justifiez impérativement d'une expérience d'environ 5 ans dans une fonction similaire en milieu tertiaire, industriel ou public, avec une mise en oeuvre réussie des normes ISO 9000.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'**UGAP** - DRH-EC - 1, Boulevard Archimède - Champs sur Marne - 77444 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

OKC



SECTEURS DE POINTE

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION



36 % DE CROISSANCE, 600 INGÉNIEURS RECRUTÉS EN 1995

Leader en Ingénierie et Conseil Technologiques (2200 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Dans le cadre de notre croissance, nous recherchons des :

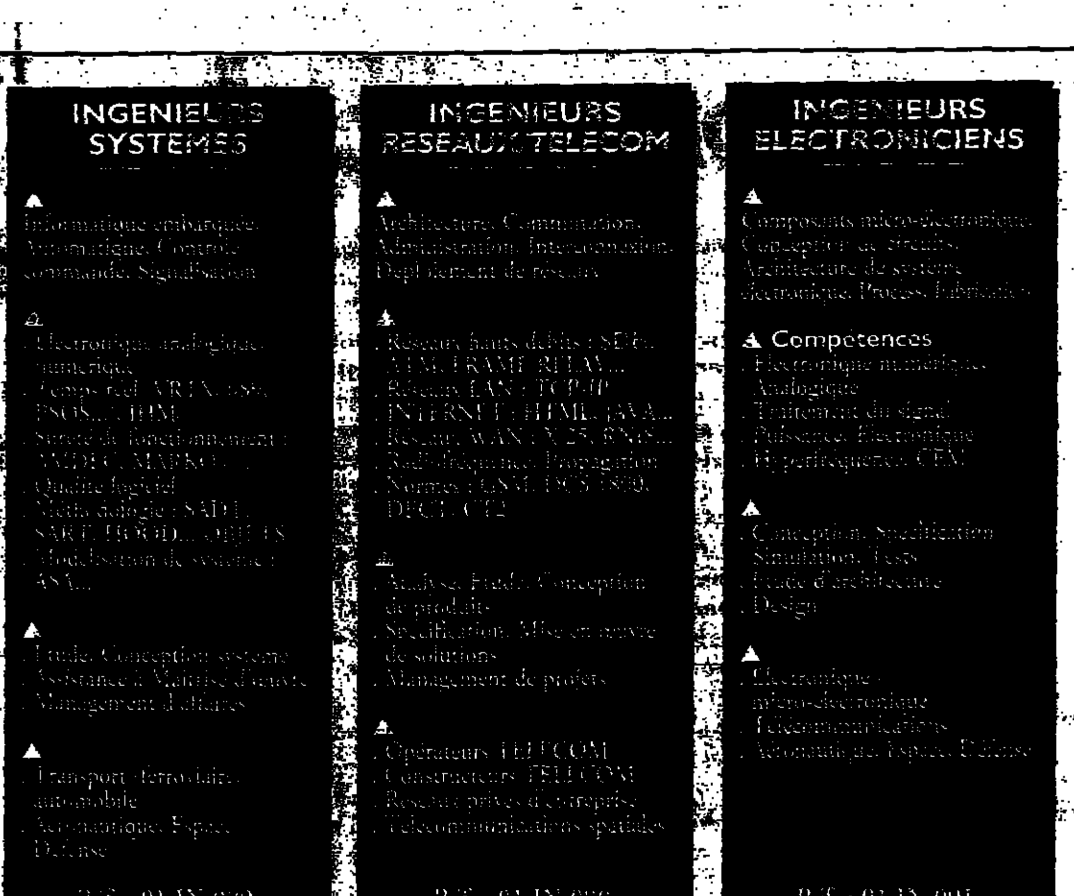
INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

1 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

destinés à évoluer vers des responsabilités de coordination de projets, d'expertise technique ou de management d'affaires.

TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - VALENCE - TOULON - AIX - STRASBOURG

PARIS - LONDRES - BRUXELLES - MADRID



Merci d'adresser votre candidature sous la référence indiquée à Marie-Pierre ROSSIGNOL
ALTRAN - 58, bd Gouvion St-Cyr - 75858 PARIS Cedex 17 - Fax : (1) 44.09.10.39



Le talent de la croissance, ce sont les stratégies gagnantes et la politique de développement du groupe Sodiaal, deuxième groupe laitier français. Sodiaal Industrie est la branche industrielle du groupe. Avec un outil industriel puissant et un fort niveau technologique, la société assure la valorisation du lait non transformé en produits de grande consommation : crèmes, matières grasses, poudres de lait, ingrédients pour les industries agro-alimentaires.

Chef de projet
des systèmes d'information industriels

Véritable interface de la holding et des utilisateurs et sous-traitants des sites industriels de SODIAAL Industrie, vous effectuez des missions d'audit sur les projets informatiques, pour analyser et déterminer les besoins en matière de traitement de l'information ; vous assurerez la mise en place des outils retenus. Par ailleurs, dans le cadre de l'opération « site pilote », vous accompagnerez les actions contribuant à l'amélioration de la productivité et à l'optimisation des ressources (techniques, humaines...). De plus, vous assumez les responsabilités d'ordonnancement de la matière première.

De formation ingénieur agronome avec un troisième cycle en administration d'entreprise, ou ingénieur généraliste, option systèmes d'information, vous justifiez d'une première expérience de 2/3 ans au sein d'une direction industrielle ou bien en tant que consultant dans une SSII. Rigoureux, méthodique, vous avez d'excellentes qualités relationnelles indispensables pour la bonne réalisation de votre mission.

Pour ce poste ***basé à Montauban,*** merci d'adresser votre candidature (CV, lettre et prétentions), sous la réf. CPSI/LM, à Sodiaal, Direction des ressources humaines, 170 bis bd du Montparnasse, 75014 Paris.

SODIAAL

Grandir c'est naturel

GRANDE - BRETAGNE

La filiale anglaise de l'Apave Parisienne recherche pour son service PRESSURE VESSELS

INGENIEUR
APPAREILS A PRESSION

Avec plus de 5000 personnes et près de 2 milliards de Francs de C.A., le Groupe des Apave est leader du contrôle technique en France. Disposant d'une très solide expertise en matière de sécurité des personnes et des biens, il est largement présent dans les domaines du conseil et de la formation professionnelle.

L'APAVE PARISIENNE, l'une des principales entités du Groupe, recherche pour sa filiale en Grande-Bretagne, un Ingénieur bilingue, souhaitant prendre en charge et développer une clientèle britannique.

Cette mission nécessite une solide expérience acquise dans le domaine des Appareils à Pression (connaissances des codes nationaux et européens), du soudage et des contrôles non-destructifs. Un sens commercial développé est indispensable.

Rémunération annuelle : 25000 £ +.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 6935/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17. Fax 40.54.57.99.

apave

AXIAL

INTERNATIONAL BID MANAGERS



Excellent package.
International travel.
Location : Paris, Amsterdam

Firmly established at the forefront of technology, Nortel is one of the world's leading suppliers of voice and data networks. Nortel offers high-value added network solutions involving a range of communications technologies, to operators and corporations world-wide. Consistent growth and increasing internationalisation of the business has created opportunities for experienced bid managers to join this dynamic and fast-moving environment.

You will be required to work with the account teams to plan the bid strategy and ensure its internal acceptance. You will take full responsibility for securing resources and project managing the bid through to customer acceptance and handover. In addition you will be expected to contribute to the continued improvement of the bidding and contract acquisition process.

We are interested in hearing from candidates who have 8-10 years relevant experience within Telecoms or related IT industries. A strong track record in managing extremely complex multi-product bids/projects is essential, as are excellent interpersonal and time management skills and the ability to work under extreme pressure, becoming involved at all levels and stages of the process. International experience will also be a significant advantage.

You must be able to speak and write excellent English and be prepared to travel regularly and spend an initial period of several months in the UK on a familiarisation programme, before returning to your home country.

To discuss this opportunity in total confidence, please contact Robert Graham-Bryce at ERC until 7.30 pm this week or next. Alternatively, send your CV to him at the address below, quoting reference 30626.
ERC - 32/33 North Street,
Lewes - East Sussex, BN 7 2PQ, UK.
Phone : (44) 1273 48 00 88.
Fax : (44) 1273 48 08 08.
Email : erc @ [illegible]. co. uk.

NORTEL
NORTHERN TELECOM
Un monde de réseaux

RESPONSABLE PRODUCTION

ETIENNE LACROIX

Le Groupe E. LACROIX SA à Muret, 435 salariés, C.A. 342 MF, assure la recherche et le développement, la fabrication, la commercialisation de PRODUITS issus de son SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE pour le domaine DEFENSE et le secteur CIVIL.

Pour ce poste à haute responsabilité, il faut avoir 35 ANS minimum, être diplômé INGENIEUR GRANDES ECOLES : ARTS et METIERS, CENTRALE, MINES..., avec une forte culture industrielle et l'expérience impérative de la Fabrication, de la GPAO, de la démarche Qualité pour s'adapter rapidement à notre contexte PYROTECHNIQUE. Reconnu pour avoir le charisme d'un homme de progrès et de dialogue, très [illegible] du terrain, apprécié de vos équipes, vous savez entreprendre et vous organiser pour gérer et atteindre vos objectifs.

Dans le cadre de la stratégie de la Direction Générale et de la politique QUALITE (modèle ISO 9001), ce CADRE, près du Directeur du Département DÉFENSE, est responsable de l'INDUSTRIALISATION et de la FABRICATION de Tous les Produits [illegible] civils ou militaires, ainsi que des opérations de stockage/exp[illegible] sur deux sites industriels. Ceci dans le respect des délais, services et [illegible] qualité attendus par les CLIENTS, avec le souci constant d'optimiser l'organisation, les méthodes et procédés, pour améliorer la SECURITE des personnes de la Fabrication et accroître les Résultats économiques.

Anglais souhaité. Résidence Muret/Toulouse.

Merci d'envoyer lettre manuscrite (photo) accompagnée de votre Curriculum Vitæ, comportant tous les détails de vos expériences PRODUCTION et INDUSTRIALISATION, en indiquant SALAIRE ANNUEL BRUT SOUHAITE sous Nº 6941 (sur l'envel.) à

Marie-Françoise LAUTREC-LEPY • Conseil en Recrutement
[illegible] 31000 TOULOUSE

Entretiens de pré-sélection à TOULOUSE/PARIS. TOTALE DISCRETION ASSURÉE

Marie-Françoise LAUTREC-LEPY

HENRICON